



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.

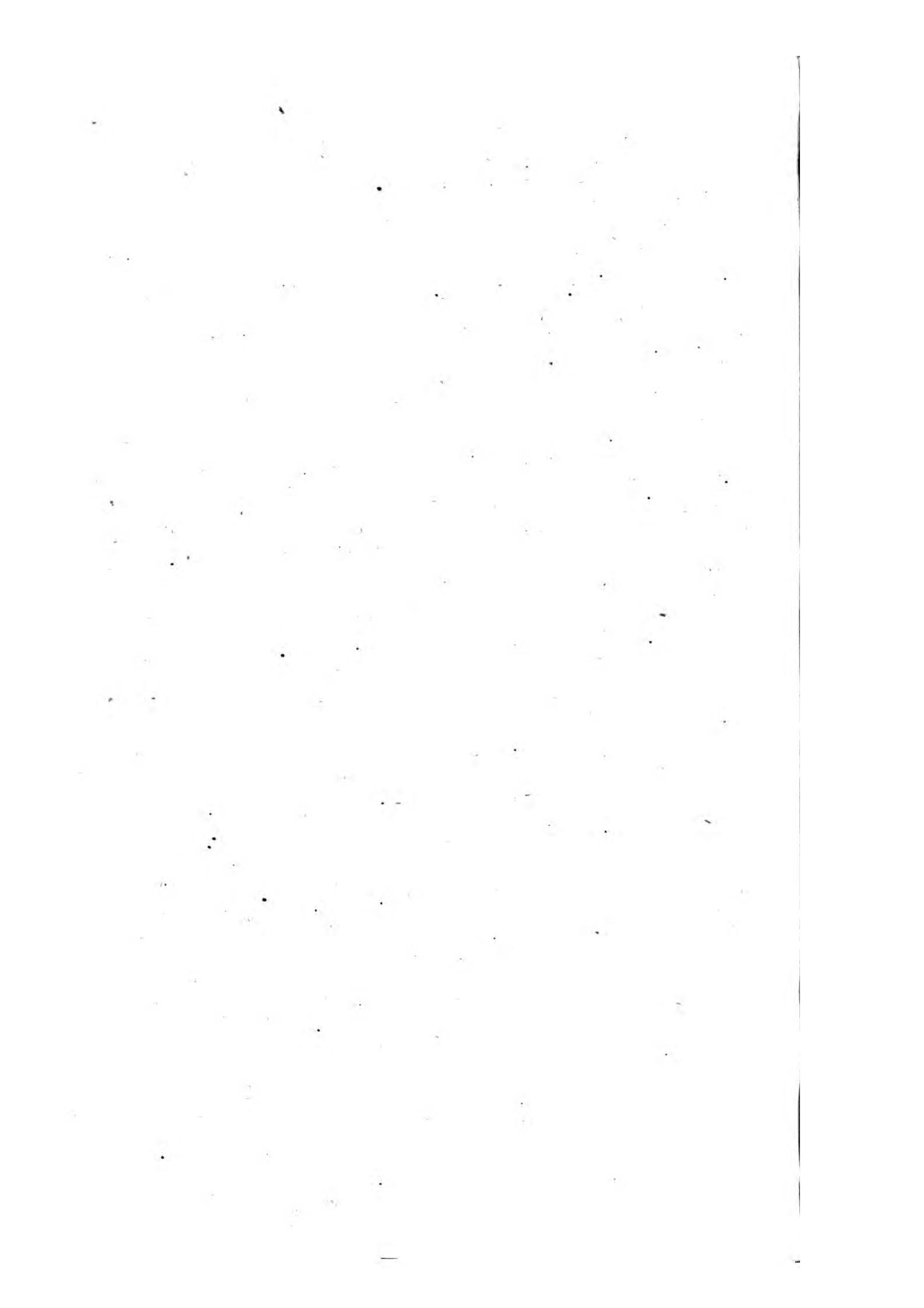


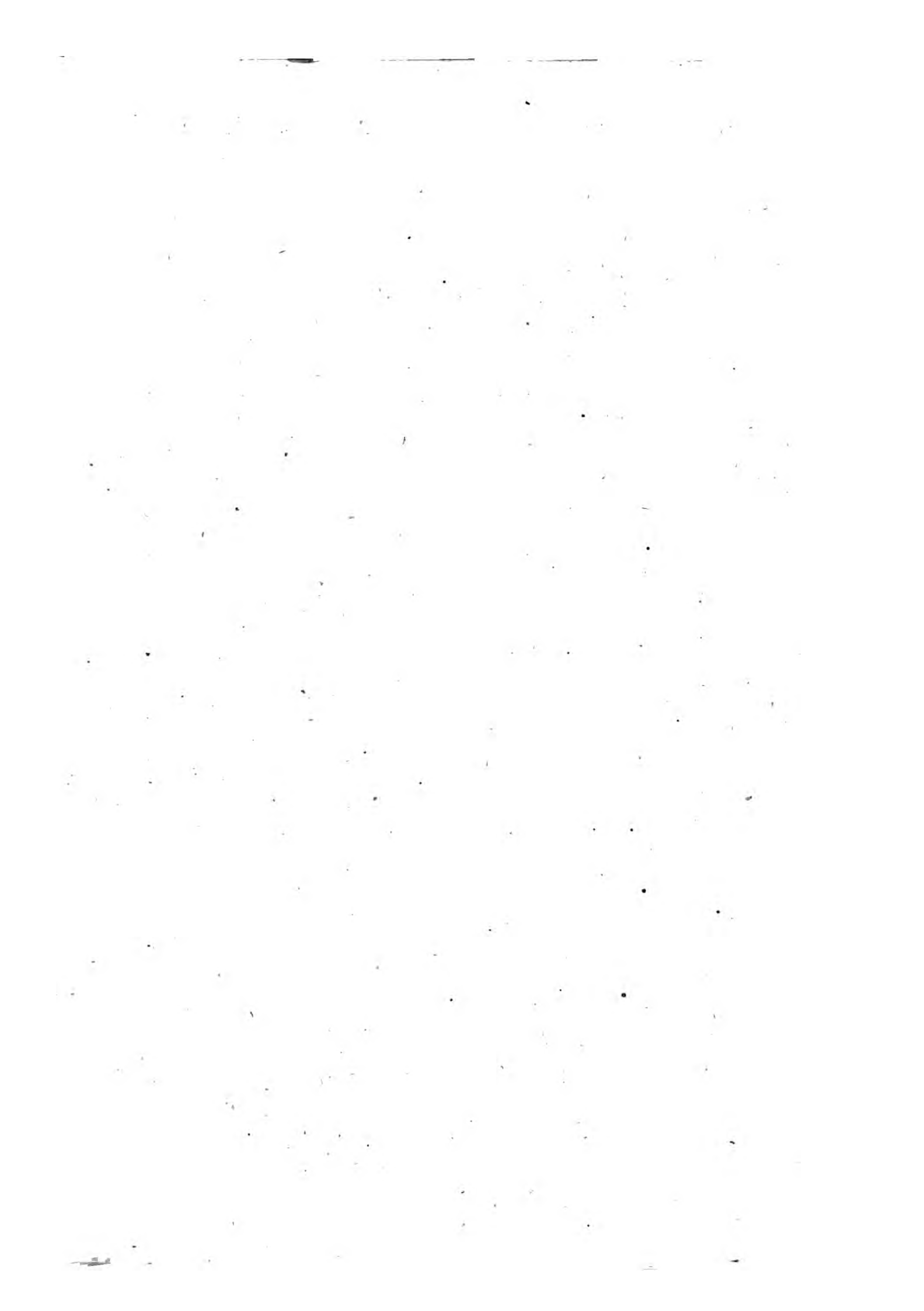


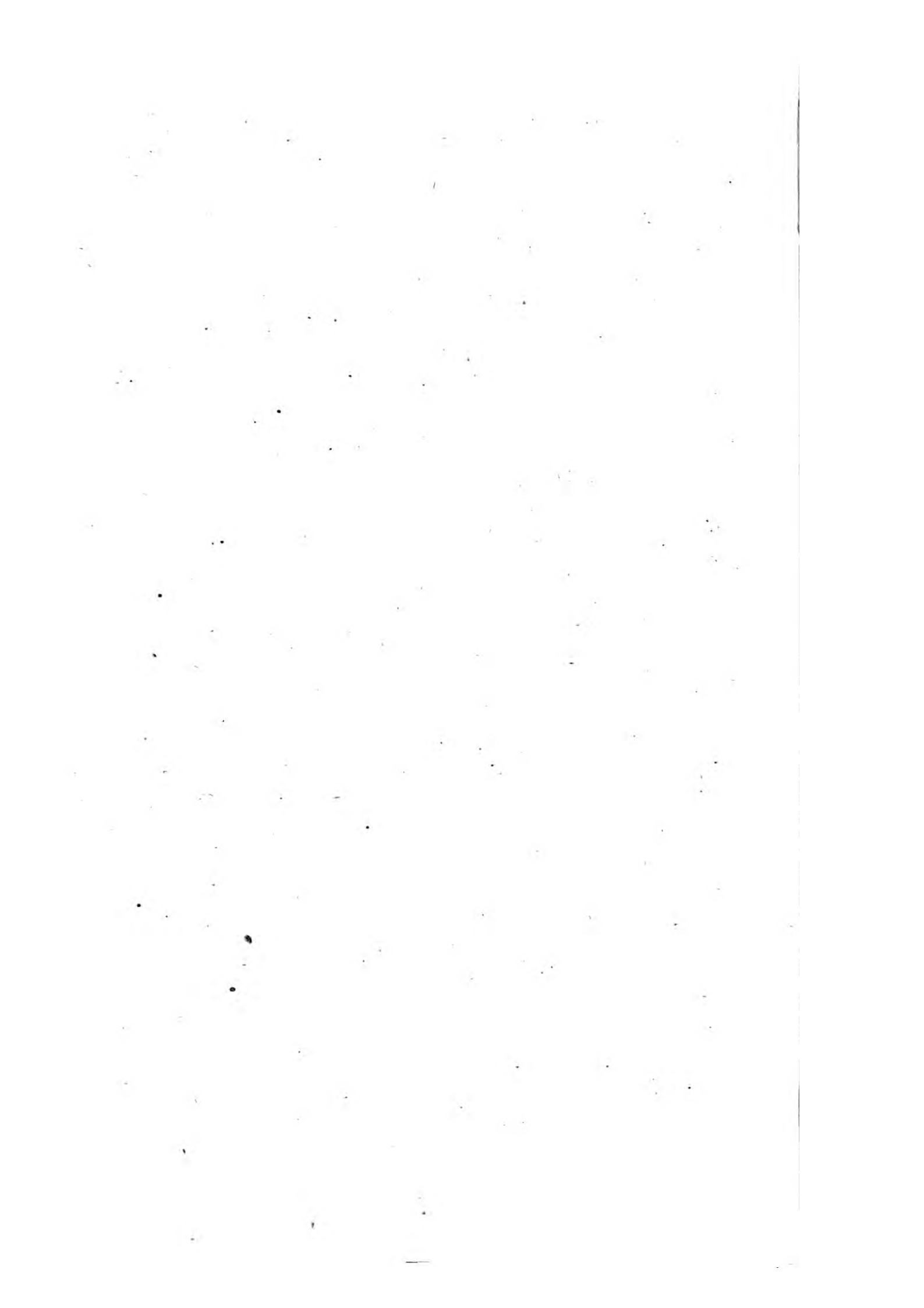
~~FF 27 (Finch)~~



VI. 1785/2 (27)







O E U V R E S

C O M P L E T E S

D E

V O L T A I R E.



O E U V R E S

C O M P L E T E S

D E

V O L T A I R E.

TOME VINGT-SEPTIEME.

DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE-
TYPOGRAPHIQUE.

1 7 8 5.

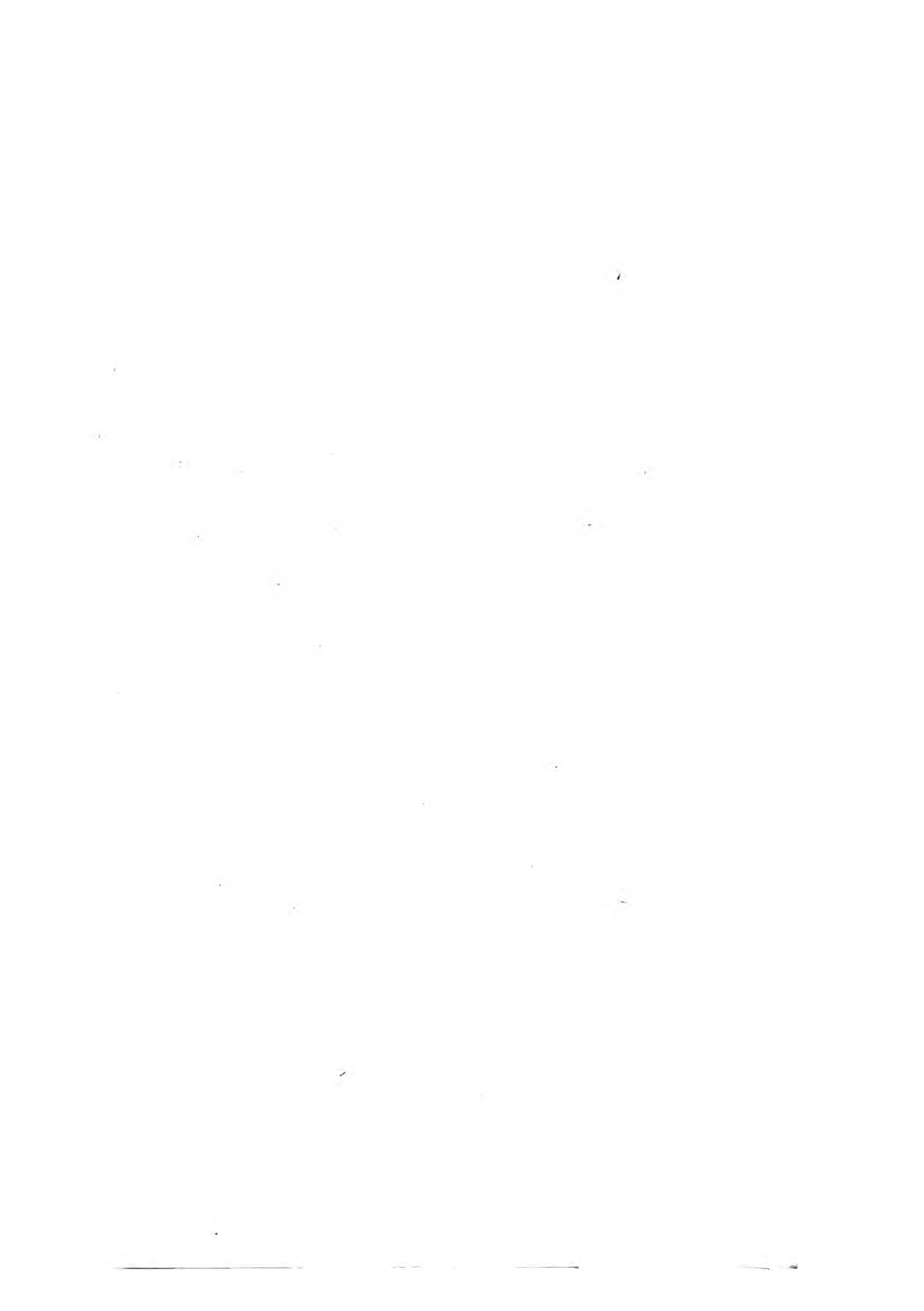


M E L A N G E S

HISTORIQUES.

Mélanges hist. Tome I.

A



AVERTISSEMENT

DES ÉDITEURS.

CES mélanges renferment les réponses de M. de *Voltaire* à plusieurs critiques de ses ouvrages historiques, un traité précieux sur l'esprit de doute qu'il faut porter dans l'étude de l'histoire, & un recueil de fragmens dans lequel nous avons fait entrer plusieurs morceaux historiques détachés. On trouvera dans ce dernier ouvrage quelques répétitions; mais il était très-difficile de les éviter sans gâter ces différens morceaux, ou sans priver le lecteur de plusieurs détails très-agréables. M. de *Voltaire*, en répétant les mêmes choses, a presque toujours varié son style & ses réflexions.

Les réponses aux critiques regardent principalement *la Beaumelle*, le jésuite *Nonotte*, l'auteur du *Supplément à la philosophie de l'histoire*, & celui de trois volumes de lettres publiées sous des noms de juifs portugais.

C'est seulement dans la vie de M. de *Voltaire* qu'il faut parler de *la Beaumelle*, qui troubla long temps le repos de ce grand-homme, mais qui n'était ni assez instruit sur l'histoire, ni assez éclairé pour faire des remarques utiles sur ses ouvrages.

On en peut dire autant du jésuite *Nonotte*. Le libelle méprisable intitulé *Erreurs de Voltaire* ne méritait pas de réponse. Les deux autre

4 A V E R T I S S E M E N T

ouvrages sont d'un genre différent : on ne peut refuser beaucoup d'érudition à l'auteur du *Supplément à la philosophie de l'histoire*, ni même cette espèce de critique qui ne demande que la connaissance des auteurs & celle des langues. Mais on désirerait qu'il eût mis dans son ouvrage plus de cette autre critique plus rare & plus difficile, fondée sur une connaissance philosophique de la nature & des hommes. On pourrait lui reprocher aussi ce ton de supériorité qu'il n'était permis à personne de prendre à l'égard de l'auteur de Mahomet & d'Alzire, de l'Essai sur les mœurs & l'esprit des nations : enfin lorsqu'on lit dans ce *supplément* que M. de Voltaire est une bête féroce qu'il faut chasser de toute société policée, il est bien difficile de ne point pardonner la gaieté avec laquelle cet illustre vieillard a répondu.

On attribue également les lettres des six juifs à un savant académicien ; mais nous ne pouvons le croire. Elles sont trop éloignées de ce style poli, même dans la critique, qui distingue les académiciens de la capitale, surtout lorsque le grand nom de leur adversaire leur fait un devoir de ces égards. Ils savent trop qu'il n'est permis de s'en dispenser que lorsqu'on a le malheur d'être forcé de se défendre contre des hommes que l'intérêt même de la société oblige de dévouer au mépris public. Le temps des académiciens est d'ailleurs trop précieux pour qu'ils puissent s'occuper pendant trois gros volumes de la petite nation juive. Comment au milieu de tant de

découvertes utiles dans les sciences & les arts , lorsqu'Europe entière est occupée des questions les plus importantes de la législation , du commerce , de la politique , un académicien pourrait-il arrêter si long-temps ses regards sur les crimes , les brigandages , les débauches , d'une horde de voleurs arabes.

Nous croyons plus naturel d'attribuer ces lettres à de véritables juifs : il est tout simple qu'ils s'occupent & cherchent à occuper les autres des aventures de leurs ancêtres ; on peut pardonner à un juif qui a lu le Talmud de parler avec hauteur à un grand poète qui n'a étudié que *Locke* & *Newton*. On peut même les excuser de manquer de charité ; ils ne sont point sous la loi de grâce : & quand les petits-fils de *Siméon* , de *Phinée* , de *Josué* , de *Samuel* , de *David* , &c. se bornent à faire l'apologie de ces héros , & à dire de grosses injures à un philosophe , on doit leur savoir gré de leur modération. N'est-il pas évident qu'un auteur qui prend la défense de tant d'affassinats , de tant d'usages barbares , ne peut être un chrétien ; & qu'il n'y a qu'un juif qui puisse dire que les Juifs aient su l'astronomie , & cultivé les arts ?

On se tromperait si l'on imaginait que le zèle pour la religion produit les ouvrages de ce genre. Quand ce n'est point l'envie ou la faim , c'est l'orgueil qui les inspire. Un homme a passé vingt années à lire un vieux livre , à en comparer les manuscrits & les éditions , à restituer quelques lignes défigurées ; & vous allez lui dire que

6 AVERTISSEMENT, &c.

ce livre n'est qu'un recueil de contes à dormir debout ! Ce savant doit vous regarder comme un ennemi de la société, *une bête féroce*.

Un autre est accoutumé à entendre dire à des bambins : Cela est bien sûr, car monsieur l'abbé l'a dit ; & il apprend qu'il y a des hommes assez audacieux pour oser révoquer en doute ce qu'a dit monsieur l'abbé. Alors il se fait juif, dans l'espérance d'être écouté hors de son collège ; & il dénonce l'auteur téméraire qui ne veut pas tout croire sur sa parole. Comment ! je passe dans mon quartier pour un ministre de la divinité ; & sans respect pour le sacrement de l'ordre & la bénédiction de licence, vous voulez raisonner avec moi comme avec votre égal, parce que vous avez fait de beaux vers, & que vous écrivez éloquemment en prose ! L'Etat est renversé si on laisse une pareille licence impunie. Nous ne pouvons lapider cet audacieux suivant la douceur des lois juives, consolons-nous en lui disant des injures.

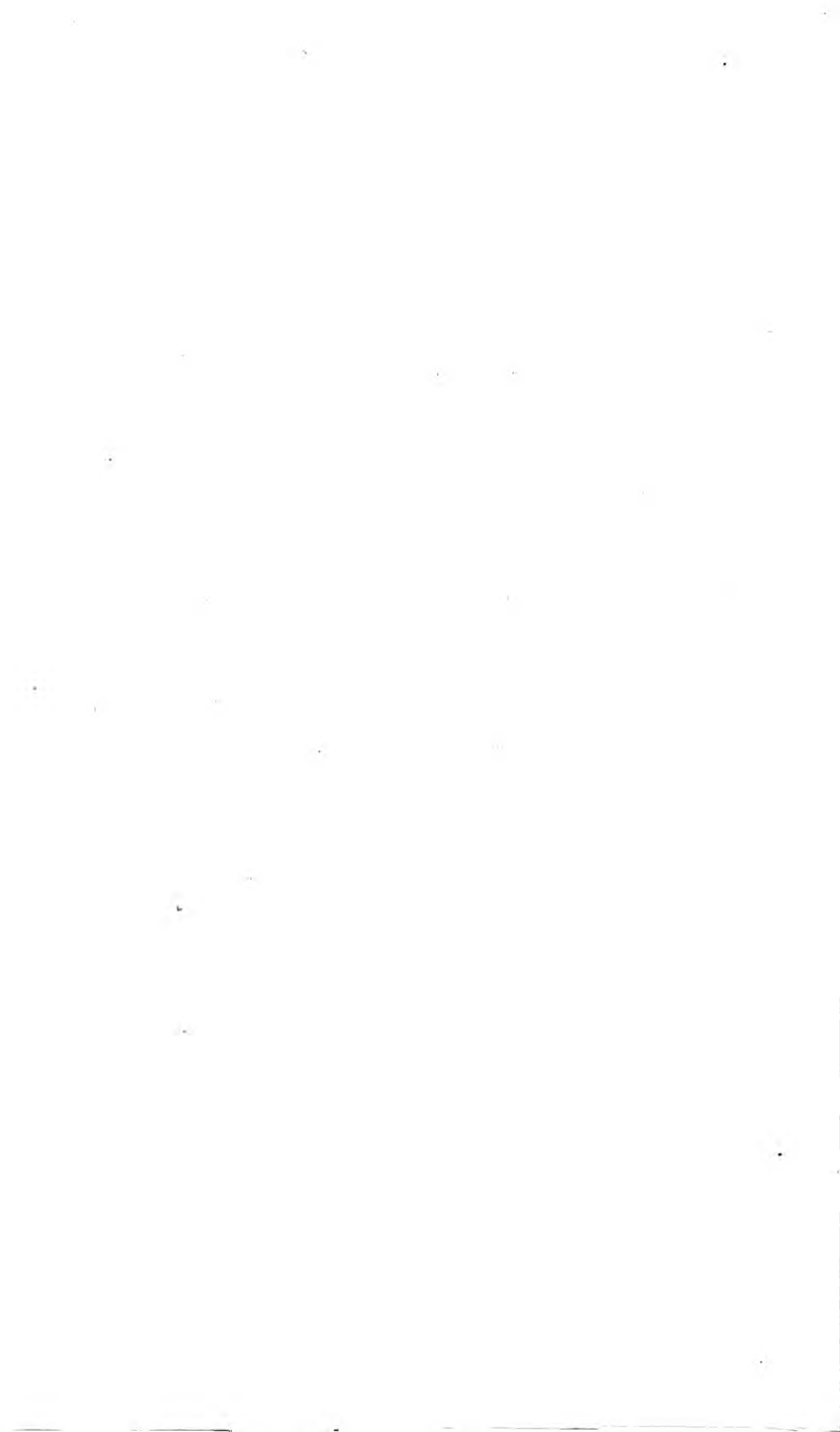
Telle est la source de ces libelles auxquels M. de *Voltaire* daigna si souvent répondre : mais dans ces réponses il a presque toujours le talent d'amuser & d'instruire ses lecteurs ; & ses adversaires n'ont malheureusement jamais eu ni l'un ni l'autre.

L E

PYRRHONISME

DE L'HISTOIRE.

A 4



L E

PYRRHONISME DE L'HISTOIRE.

CHAPITRE PREMIER.

Plusieurs doutes.

JE fais gloire d'avoir les mêmes opinions que l'auteur de l'*Essai sur les mœurs & l'esprit des nations* : je ne veux ni un pyrrhonisme outré , ni une crédulité ridicule ; il prétend que les faits principaux peuvent être vrais , & les détails très-faux. Il peut y avoir eu un prince égyptien nommé *Sésostris* par les Grecs , qui ont changé tous les noms d'Égypte & de l'Asie , comme les Italiens donnent le nom de *Londra* à *London* que nous appelons *Londres* , & celui de *Luigi* aux rois de France nommés *Louis*. Mais s'il y eut un *Sésostris*, il n'est pas absolument sûr que son père destina tous les enfans égyptiens qui naquirent le même mois que son fils , à être un jour avec lui les conquérans du monde. On pourrait même douter qu'il ait fait courir chaque matin cinq ou six lieues à ces enfans , avant de leur donner à déjeuner.

L'enfance de *Cyrus* exposée , les oracles rendus à *Crépus* , l'aventure des oreilles du mage *Smerdis* , le cheval de *Darius* , qui créa son maître roi , & tous ces embellissemens de l'histoire , pourraient être contestés par des gens qui en croiraient plus leur raison que leurs livres.

Il a osé dire & même prouver que les monumens les plus célèbres , les fêtes , les commémorations les plus solennelles , ne constatent point du tout la vérité des prétendus événemens transmis de siècle en siècle à la crédulité humaine par ces solennités.

Il a fait voir que si des statues , des temples , des cérémonies annuelles , des jeux , des mystères institués , étaient une preuve , il s'ensuivrait que *Castor & Pollux* combattirent en effet pour les Romains ; que *Jupiter* les arrêta dans leur fuite ; il s'ensuivrait que les Fastes d'*Ovide* sont des témoignages irréfragables de tous les miracles de l'ancienne Rome , & que tous les temples de la Grèce étaient des archives de la vérité.

Voyez dans le Résumé de son *Essai sur les mœurs & l'esprit des nations* , depuis la page 346 jusqu'à la page 348 du tome IV de cette nouvelle édition.

C H A P I T R E I I.

De Bossuet.

Nous sommes dans le siècle où l'on a détruit presque toutes les erreurs de physique. Il n'est plus permis de parler de l'empyrée , ni des cieus cristallins ,

ni de la sphère de feu dans le cercle de la lune. Pourquoi fera-t-il permis à *Rollin*, d'ailleurs si estimable, de nous bercer de tous les contes d'*Hérodote*, & de nous donner pour une histoire véridique un conte donné par *Xénophon* pour un conte? de nous redire, de nous répéter la fabuleuse enfance de *Cyrus*, & ses petits tours d'adresse, & la grâce avec laquelle *il servait à boire à son papa Astyage* qui n'a jamais existé?

On nous apprend à tous, dans nos premières années, une chronologie démontrée fautive : on nous donne des maîtres en tout genre, excepté des maîtres à penser. Les hommes même les plus savans, les plus éloquens n'ont servi quelquefois qu'à embellir le trône de l'erreur, au lieu de le renverser. *Bossuet* en est un grand exemple dans sa prétendue *Histoire universelle*, qui n'est que celle de quatre à cinq peuples ; & surtout de la petite nation juive, ou ignorée, ou justement méprisée du reste de la terre, à laquelle pourtant il rapporte tous les événemens, & pour laquelle il dit que tout a été fait, comme si un écrivain de *Cornouailles* disait que rien n'est arrivé dans l'empire romain qu'en vue de la province de *Galles*. C'est un homme qui enchâsse continuellement des pierres fausses dans de l'or. Le hasard me fait tomber dans ce moment sur un passage de son *Histoire universelle* où il parle des hérésies : (*) *Ces hérésies*, dit-il, *sont prédites par JESUS-CHRIST....* Ne dirait-on pas à ces mots que *JESUS-CHRIST* a parlé dans cent endroits des opinions différentes qui devaient s'élever dans la suite des temps sur les dogmes du christianisme? Cependant la vérité est qu'il n'en

(*) Page 327, édition d'*Etienne David*, 1739.

a parlé en aucun endroit ; le mot d'*hérésie* même n'est dans aucun évangile , & certes il ne devait pas s'y rencontrer , puisque le mot de *dogme* ne s'y trouve pas. JESUS n'ayant annoncé par lui-même aucun dogme ne pouvait annoncer aucune hérésie. Il n'a jamais dit , ni dans ses sermons , ni à ses apôtres : Vous croirez que ma mère est vierge ; vous croirez que je suis consubstantiel à DIEU ; vous croirez que j'ai deux volontés ; vous croirez que le Saint-Esprit procède du père & du fils ; vous croirez à la transsubstantiation ; vous croirez qu'on peut résister à la grâce efficace , & qu'on n'y résiste pas.

Il n'y a rien , en un mot , dans l'évangile qui ait le moindre rapport aux dogmes chrétiens. DIEU voulut que ses disciples , & les disciples de ses disciples , les annonçassent , les expliquassent , dans la suite des siècles ; mais JESUS n'a jamais dit un mot ni sur ces dogmes alors inconnus , ni sur les contestations qu'ils excitèrent long-temps après lui.

Il a parlé de faux prophètes comme tous ses prédécesseurs ; gardez-vous , disait-il , des faux prophètes : mais est-ce là désigner , spécifier , les contestations théologiques , les hérésies sur des points de fait ? *Bossuet* abuse ici visiblement des mots ; cela n'est pardonnable qu'à *Calmet* , & à de pareils commentateurs.

D'où vient que *Bossuet* en a imposé si hardiment ? d'où vient que personne n'a relevé cette infidélité ? C'est qu'il était bien sûr que sa nation ne lirait que superficiellement sa belle déclamation universelle ; & que les ignorans le croiraient sur sa parole , parole éloquente , & quelquefois trompeuse.

C H A P I T R E I I I.

De l'Histoire ecclésiastique de Fleuri.

J'AI vu une statue de boue dans laquelle l'artiste avait mêlé quelques feuilles d'or ; j'ai séparé l'or, & j'ai jeté la boue. Cette statue est l'*Histoire ecclésiastique* compilée par *Fleuri*, ornée de quelques discours détachés dans lesquels on voit briller des traits de liberté & de vérité, tandis que le corps de l'histoire est souillé de contes qu'une vieille femme rougirait de répéter aujourd'hui.

C'est un *Théodore* dont on changea le nom en celui de *Grégoire Thaumaturge*, qui, dans sa jeunesse, étant pressé publiquement par une fille de joie de lui payer l'argent de leurs rendez-vous vrais ou faux, lui fait entrer le diable dans le corps pour son salaire.

St Jean & la *Ste Vierge* viennent ensuite lui expliquer les mystères du christianisme. Dès qu'il est instruit, il écrit une lettre au diable, la met sur un autel païen ; la lettre est rendue à son adresse, & le diable fait ponctuellement ce que *Grégoire* lui a commandé. Au sortir de là il fait marcher des pierres comme *Amphion*. Il est pris pour juge par deux frères qui se disputaient un étang ; & pour les mettre d'accord, il fait disparaître l'étang ; il se change en arbre comme *Prothée* ; il rencontre un charbonnier nommé *Alexandre*, & le fait évêque : voilà probablement l'origine de la foi du charbonnier.

C'est un *S^t Romain* que l'empereur *Dioclétien* fait jeter au feu. Des juifs qui étaient présens se moquent de *S^t Romain*, & disent que leur Dieu délivra des flammes *Sidrac*, *Misac*, & *Abdénago*, mais que le petit *S^t Romain* ne sera pas délivré par le Dieu des chrétiens. Aussitôt il tombe une grande pluie qui éteint le bûcher à la honte des juifs. Le juge irrité condamne *S^t Romain* à perdre la langue (apparemment pour s'en être fervi à demander de la pluie.) Un médecin de l'empereur, nommé *Ariston*, qui se trouvait là, coupe aussitôt la langue de *S^t Romain* jusqu'à la racine. Dès que le jeune homme, qui était né bégue, eut la langue coupée, il se met à parler avec une volubilité inconcevable. Il faut que vous soyez bien mal adroit, dit l'empereur au médecin, & que vous ne sachiez pas couper des langues. *Ariston* soutient qu'il a fait l'opération à merveille, & que *Romain* devrait en être mort au lieu de tant parler. Pour le prouver, il prend un passant, lui coupe la langue, & le passant meurt.

C'est un cabaretier chrétien nommé *Théodote*, qui prie DIEU de faire mourir sept vierges chrétiennes de soixante & dix ans chacune, condamnées à coucher avec les jeunes gens de la ville d'Ancyre. L'abbé *Fleuri* devait au moins s'apercevoir que les jeunes gens étaient plus condamnés qu'elles. Quoiqu'il en soit, *S^t Théodote* prie DIEU de faire mourir les sept vierges; DIEU lui accorde sa demande. Elles sont noyées dans un lac: *S^t Théodote* vient les repêcher, aidé d'un cavalier céleste qui court devant lui. Après quoi il a le plaisir de les enterrer, ayant, en qualité de cabaretier, enivré les soldats qui les gardaient.

Tout cela se trouve dans le second tome de l'histoire de *Fleuri*, & tous ses volumes sont remplis de pareils contes. Est-ce pour insulter au genre humain, j'oserais presque dire, pour insulter à DIEU même, que le confesseur d'un roi a osé écrire ces détestables absurdités? disait-il en secret à son siècle: Tous mes contemporains sont imbécilles, ils me liront, & ils me croiront? ou bien, disait-il: Les gens du monde ne me liront pas, les dévotes imbécilles me liront superficiellement, & c'en est assez pour moi?

Enfin l'auteur des discours peut-il être l'auteur de ces honteuses niaiseries? voulait-il, attaquant les usurpations papales dans ses discours, persuader qu'il était bon catholique, en rapportant des inepties qui déshonorent la religion? Disons pour sa justification qu'il les rapporte comme il les a trouvées, & qu'il ne dit jamais qu'il les croie. Il savait trop que des absurdités monacales ne sont pas des articles de foi; & que la religion consiste dans l'adoration de DIEU, dans une vie pure, dans les bonnes œuvres, & non dans une crédulité imbécille pour des sottises du pédagogue chrétien. Enfin, il faut pardonner au savant *Fleuri* d'avoir payé ce tribut honteux. Il a fait une assez belle amende honorable par ses discours.

L'abbé de *Longuerue* dit que lorsque *Fleuri* commença à écrire l'histoire ecclésiastique, il la savait fort peu. Sans doute il s'instruisit en travaillant, & cela est très-ordinaire; mais ce qui n'est pas ordinaire, c'est de faire des discours aussi politiques & aussi sensés après avoir écrit tant de sottises. Aussi

qu'est-il arrivé ? on a condamné à Rome ses excellens discours , & on y a très-bien accueilli ses stupidités : quand je dis qu'elles y sont bien accueillies , ce n'est pas qu'elles y soient lues , car on ne lit point à Rome.

C H A P I T R E I V.

De l'histoire juive.

C'EST une grande question parmi plusieurs théologiens , si les livres purement historiques des Juifs ont été inspirés ; car pour les livres de préceptes & pour les prophéties , il n'est point de chrétien qui en doute , & les prophètes eux-mêmes disent tous qu'ils écrivent au nom de DIEU ; ainsi on ne peut s'empêcher de les croire sur leur parole sans une grande impiété : mais il s'agit de savoir si DIEU a été réellement dans tous les temps l'historien du peuple juif.

Le Clerc & d'autres théologiens de Hollande prétendent , qu'il n'était pas même nécessaire que DIEU daignât dicter toutes les annales hébraïques ; & qu'il abandonna cette partie à la science & à la foi humaine. *Grotius* , *Simon* , *Dupin* , ne s'éloignent pas de ce sentiment. Ils pensent que DIEU disposa seulement l'esprit des écrivains à n'annoncer que la vérité.

On ne connaît point les auteurs du livre des Juges , ni de ceux des Rois & des Paralipomènes. Les premiers écrivains hébreux citent d'ailleurs
d'autres

d'autres livres qui ont été perdus , comme (a) celui des Guerres du Seigneur , (b) le Droiturier , ou le livre des justes , (c) celui des Jours de Salomon , (d) & ceux des Annales des rois d'Israël & de Juda. Il y a surtout des textes qu'il est difficile de concilier : par exemple on voit dans le Pentateuque que les Juifs sacrifièrent dans le désert au Seigneur , & que leur seule idolâtrie fut celle du veau d'or ; cependant il est dit dans *Jérémie* , (e) dans *Amos* , (f) & dans les Discours de *S^t Etienne* , (g) qu'ils adorèrent pendant quarante ans le dieu *Moloch* & le dieu *Remphan* , & qu'ils ne sacrifièrent point au Seigneur.

Il n'est pas aisé de comprendre comment DIEU dicta l'histoire des rois de Juda & d'Israël , puisque les rois d'Israël étaient hérétiques , & que même quand les Hébreux voulurent avoir des rois , DIEU leur déclare expressément , par la bouche de son prophète *Samuel* , que c'est (h) rejeter DIEU que d'obéir à des monarques ; or plusieurs savans ont été étonnés que DIEU voulût être l'historien d'un peuple qui avait renoncé à être gouverné par lui.

Quelques critiques trop hardis ont demandé si DIEU peut avoir dicté que le premier roi *Saül* remporta une victoire à la tête de trois cents trente mille hommes , (i) puisqu'il est dit qu'il n'y avait

(a) Nomb. chap. XXI , v. 14.	(e) Chap. VII , v. 22.
(b) <i>Josué</i> , chap. X , v. 13 , & II des Rois , v. 1 , 18.	(f) Chap. V , v. 26.
(c) III des rois , chap. XI , v. 41.	(g) Actes des apôtres , chap. VII , v. 43.
(d) <i>Ibid.</i> chap. XIV , v. 19 , 29 , & ailleurs.	(h) I des Rois , chap. X , v. 19.
	(i) <i>Ibid.</i> chap. XI , v. 8.

que deux épées (*k*) dans toute la nation , & qu'ils étaient obligés d'aller chez les Philistins pour faire aiguïser leurs coignées & leurs serpettes.

Si DIEU peut avoir dicté que *David*, qui était (*l*) selon son cœur, (*m*) se mit à la tête de quatre cents brigands chargés de dettes.

Si *David* peut avoir commis tous les crimes que la raison peu éclairée par la foi ose lui reprocher.

Si DIEU a pu dicter les contradictions qui se trouvent entre l'histoire des Rois & les Paralipomènes.

On a encore prétendu que l'histoire des Rois ne contenant que des événemens sans aucune instruction , & même beaucoup de crimes, il ne paraissait pas digne de l'être éternel d'écrire ces événemens & ces crimes. Mais nous sommes bien loin de vouloir descendre dans cet abyme théologique ; nous respectons , comme nous le devons , sans examen , tout ce que la synagogue & l'Eglise chrétienne ont respecté.

Qu'il nous soit seulement permis de demander pourquoi les Juifs , qui avaient une si grande horreur pour les Egyptiens , prirent pourtant toutes les coutumes égyptiennes ; la circoncision , les ablutions , les jeûnes , les robes de lin , le bœuf émissaire , la vache rousse , le serpent d'airain , & cent autres usages ?

Quelle langue parlaient-ils dans le désert ? Il est dit au pseaume LXXX (*n*) qu'ils n'entendirent pas

(*k*) I des Rois, chap. XIII, v. 20, (*m*) *Ibid.* chap. XXII, v. 2.
22.

(*n*) Verf. 5.

(*l*) *Ibid.* chap. XIII, v. 14.

l'idiome qu'on parlait au-delà de la mer Rouge. Leur langage au sortir de l'Égypte était-il égyptien ? Mais pourquoi ne retrouve-t-on dans les caractères dont ils se servent aucune trace des caractères d'Égypte ? Pourquoi aucun mot égyptien dans leur patois mêlé de tyrien , d'azotien , & de syriaque corrompu ?

Quel était le *Pharaon* sous lequel ils s'enfuirent ? Était-ce l'éthiopien catifan dont il est dit dans *Diodore de Sicile* (o) qu'il bannit une troupe de voleurs vers le mont Sina , après leur avoir fait couper le nez ?

Quel prince régnait à Tyr lorsque les Juifs entrèrent dans le pays de Chanaan ? Le pays de Tyr & de Sidon était-il alors une république ou une monarchie ?

D'où vient que *Sanconiathon*, qui était de Phénicie , ne parle point des Hébreux ? S'il en avait parlé , *Eusèbe* , qui rapporte des pages entières de *Sanconiathon* , n'aurait-il pas fait valoir un si glorieux témoignage en faveur de la nation hébraïque ?

Pourquoi ni dans les monumens qui nous restent de l'Égypte , ni dans le *Shasta* & dans le *Veidam* des Indiens , ni dans les cinq *Kings* des Chinois , ni dans les lois de *Zoroastre* , ni dans aucun ancien auteur grec , ne trouve-t-on aucun des noms des premiers patriarches juifs qui font la source du genre-humain ?

Comment *Noé* , le restaurateur de la race des hommes , dont les enfans se partagèrent tout l'hémisphère , a-t-il été absolument inconnu dans cet hémisphère ?

(o) Liv. II.

Comment *Enoch*, *Seth*, *Cain*, *Abel*, *Eve*, *Adam* le premier homme, ont-ils été par-tout ignorés, excepté dans la nation juive?

On pourrait faire ces questions & mille autres encore plus embarrassantes, si les livres des Juifs étaient, comme les autres, un ouvrage des hommes; mais étant d'une nature entièrement différente, ils exigent la vénération, & ne permettent aucune critique. Le champ du pyrrhonisme est ouvert pour tous les autres peuples, mais il est fermé pour les Juifs. Nous sommes à leur égard comme les Egyptiens, qui étaient plongés dans les plus épaisses ténèbres de la nuit, tandis que les Juifs jouissaient du plus beau soleil dans la petite contrée de Gessen.

Ainsi n'admettons nul doute sur l'histoire du peuple de DIEU; tout y est mystère & prophétie, parce que ce peuple est le précurseur des chrétiens. Tout y est prodige, parce que c'est DIEU qui est à la tête de cette nation sacrée: en un mot, l'histoire juive est celle de DIEU même, & n'a rien de commun avec la faible raison de tous les peuples de l'univers. Il faut, quand on lit l'ancien & le nouveau testament, commencer par imiter le père *Canaye*.

C H A P I T R E V.

Des Egyptiens.

COMME l'histoire des Egyptiens n'est pas celle de DIEU, il est permis de s'en moquer. On l'a déjà fait avec succès sur ses dix-huit mille; villes & sur Thèbes aux cent portes par lesquelles fortait un

million de foldats , ce qui fuppofoit cinq millions d'habitans dans la ville , tandis que l'Egypte entière ne contient aujourd'hui que trois millions d'ames.

Presque tout ce qu'on raconte de l'ancienne Egypte a été écrit apparemment avec une plume tirée de l'aile du phénix , qui venait se brûler tous les cinq cents ans dans le temple d'Hiéropolis pour y renaître.

Les Egyptiens adoraient-ils en effet des bœufs , des boucs , des crocodiles , des finges , des chats , & jufqu'à des oignons ? Il fuffit qu'on l'ait dit une fois pour que mille copiftes l'aient redit en vers & en profe. Le premier qui fit tomber tant de nations en erreur fur les Egyptiens eft *Sanchoniathon* , le plus ancien auteur que nous ayons parmi ceux dont les Grecs nous ont confervé des fragmens. Il était voifin des Hébreux , & incontestablement plus ancien que *Moïse* , puifqu'il ne parle pas de ce *Moïse* , & qu'il aurait fait mention fans doute d'un fi grand-homme & de fes épouvantables prodiges , s'il fut venu après lui , ou s'il avait été fon contemporain.

Voici comme il s'exprime : *Ces chofes font écrites dans l'Hisloire du monde de Thaut & dans fes mémoires : mais ces premiers hommes confacrèrent des plantes & des productions de la terre ; ils leurs attribuèrent la divinité ; ils révèrèrent les chofes qui les nourriffaient ; ils leur offrirent leur boire & leur manger , cette religion étant conforme à la faiblesse de leurs esprits,*

Il eft très-remarquable que *Sanchoniathon* , qui vivait avant *Moïse* , cite les livres de *Thaut* , qui avaient huit cents ans d'antiquité ; mais il eft plus remarquable encore que *Sanchoniathon* s'eft trompé ,

en disant que les Egyptiens adoraient des oignons : ils ne les adoraient certainement pas , puisqu'ils les mangeaient.

Cicéron, qui vivait dans le temps où *César* conquiert l'Egypte , dit dans son livre de la Divination qu'il n'y a point de superstition que les hommes n'aient embrassée , mais qu'il n'est encore aucune nation qui se soit avisée de manger ses dieux.

De quoi se feraient nourris les Egyptiens , s'ils avaient adoré tous les bœufs & tous les oignons ? L'auteur de l'*Essai sur les mœurs & l'esprit des nations* a dénoué le nœud de cette difficulté , en disant qu'il faut faire une grande différence entre un oignon consacré & un oignon dieu. Le bœuf *Apis* était consacré ; mais les autres bœufs étaient mangés par les prêtres & par tout le peuple.

Une ville d'Egypte avait consacré un chat , pour remercier les dieux d'avoir fait naître des chats qui mangent des souris. *Diodore de Sicile* rapporte que les Egyptiens égorgèrent de son temps un Romain qui avait eu le malheur de tuer un chat par mégarde. Il est très-vraisemblable que c'était le chat consacré. Je ne voudrais pas tuer une cigogne en Hollande. On y est persuadé qu'elles portent bonheur aux maisons sur le toit desquelles elles se perchent. Un hollandais de mauvaise humeur me ferait payer cher sa cigogne.

Dans un nome d'Egypte voisin du Nil , il y avait un crocodile sacré. C'était pour obtenir des dieux que les crocodiles mangeaient moins de petits enfans. *Origène*, qui vivait dans Alexandrie , & qui devait être bien instruit de la religion du

pays , s'exprime ainsi dans sa réponse à *Celse* au liv. III : *Nous n'imitons point les Egyptiens dans le culte d'Isis & d'Osiris ; nous n'y joignons point Minerve comme ceux du nome de Saïs.* Il dit dans un autre endroit : *Ammon ne souffre pas que les habitans de la ville d'Apis vers la Libie mangent des vaches.* Il est clair par ces passages qu'on adorait *Isis & Osiris.*

Il dit encore : *Il n'y aurait rien de mauvais à s'abstenir des animaux utiles aux hommes ; mais épargner un crocodile , l'estimer consacré à je ne sais quelle divinité , n'est-ce pas une extrême folie ?*

Il est évident par tous ces passages , que les prêtres , les schoëns d'Egypte adoraient des dieux & non pas des bêtes. Ce n'est pas que les manœuvres & les blanchisseuses ne pussent très - bien prendre pour une divinité la bête consacrée. Il se peut même que des dévotes de cour , encouragées dans leur zèle par quelques théologiens d'Egypte , aient cru le bœuf *Apis* un dieu , lui aient fait des neuvaines , & qu'il y ait eu des hérésies.

Voyez ce qu'en dit l'auteur de la *Philosophie de l'histoire.* (p)

Le monde est vieux , mais l'histoire est d'hier. Celle que nous nommons *ancienne* , & qui est en effet très-récente , ne remonte guère qu'à quatre ou cinq mille ans : nous n'avons avant ce temps que quelques probabilités ; elles nous ont été transmises dans les annales des brachmanes , dans la chronique chinoise , dans l'histoire d'*Hérodote*. Les anciennes chroniques chinoises ne regardent que cet empire

(p) *Rites égyptiens , Essai sur les mœurs &c.* tome I, introduction.

féparé du reste du monde. *Hérodote*, plus intéressant pour nous, parle de la terre alors connue. En récitant aux Grecs les neuf livres de son histoire, il les enchanta par la nouveauté de cette entreprise, par le charme de sa diction, & surtout par les fables.

C H A P I T R E V I.

De l'histoire d'Hérodote.

PRESQUE tout ce qu'il raconte sur la foi des étrangers est fabuleux, mais tout ce qu'il a vu est vrai. On apprend de lui, par exemple, quelle extrême opulence & quelle splendeur régnaient dans l'Asie mineure, aujourd'hui, dit-on, pauvre & dépeuplée. Il a vu à Delphes les présens d'or prodigieux que les rois de Lydie avaient envoyé au temple; & il parle à des auditeurs qui connaissaient Delphes comme lui. Or quel espace de temps a dû s'écouler, avant que les rois de Lydie eussent pu amasser assez de trésors superflus pour faire des présens si considérables à un temple étranger!

Mais quand *Hérodote* rapporte les contes qu'il a entendus, son livre n'est plus qu'un roman qui ressemble aux fables milésiennes.

C'est un *Candaule* qui montre sa femme toute nue à son ami *Gygès*; c'est cette femme qui par modestie ne laisse à *Gygès* que le choix de tuer son mari, d'épouser la veuve, ou de périr.

C'est un oracle de Delphes qui devine que dans le même temps qu'il parle, *Crésus* à cent lieues de là fait cuire une tortue dans un plat d'airain.

C'est dommage que *Rollin*, d'ailleurs estimable, répète tous les contes de cette espèce. Il admire la science de l'oracle & la véracité d'*Apollon*, ainsi que la pudeur de la femme du roi *Candaule*; & à ce sujet il propose à la police d'empêcher les jeunes gens de se baigner dans la rivière. Le temps est si cher, & l'histoire si immense, qu'il faut épargner aux lecteurs de telles fables & de telles moralités.

L'histoire de *Cyrus* est toute défigurée par des traditions fabuleuses. Il y a grande apparence que ce *Kiro* ou *Kofrou* qu'on nomme *Cyrus*, à la tête des peuples guerriers d'Elam, conquiert en effet Babylone amollie par les délices. Mais on ne fait pas seulement quel roi régnait alors à Babylone; les uns disent *Balthazar*, les autres *Anaboth*. *Hérodote* fait tuer *Cyrus* dans une expédition contre les Massagètes. *Xénophon* dans son roman moral & politique le fait mourir dans son lit.

On ne fait autre chose dans ces ténèbres de l'histoire, sinon qu'il y avait depuis très-long-temps de vastes empires & des tyrans, dont la puissance était fondée sur la misère publique; que la tyrannie était parvenue jusqu'à dépouiller les hommes de leur virilité, pour s'en servir à d'infâmes plaisirs au sortir de l'enfance, & pour les employer dans leur vieillesse à la garde des femmes; que la superstition gouvernait les hommes; qu'un songe était regardé comme un avis du ciel, & qu'il décidait de la paix & de la guerre &c.

A mesure qu'*Hérodote* dans son histoire se rapproche de son temps, il est mieux instruit & plus vrai. Il faut avouer que l'histoire ne commence pour nous qu'aux

entreprises des Perles contre les Grecs. On ne trouve avant ces grands événemens que quelques récits vagues , enveloppés de contes puérides. *Hérodote* devient le modèle des historiens , quand il décrit ces prodigieux préparatifs de *Xerxès* pour aller subjuguier la Grèce , & ensuite l'Europe. Il exagère sans doute le nombre de ses soldats ; mais il les mène avec une exactitude géographique de Suze jusqu'à la ville d'Athènes. Il nous apprend comment étaient armés tant de peuples différens que ce monarque traînait après lui : aucun n'est oublié , du fond de l'Arabie & de l'Egypte jusqu'au-delà de la Bactriane ; & de l'extrémité septentrionale de la mer Caspienne , pays alors habité par des peuples puissans , & aujourd'hui par des tartares vagabonds. Toutes les nations , depuis le Bosphore de Thrace jusqu'au Gange , sont sous ses étendards.

On voit avec étonnement que ce prince possédait plus de terrain que n'en eut l'empire romain. Il avait tout ce qui appartient aujourd'hui au grand-mogol en-deçà du Gange , toute la Perse , & tout le pays des Usbecks , tout l'empire des Turcs si vous en exceptez la Romanie ; mais en récompense il possédait l'Arabie. On voit par l'étendue de ses Etats quel est le tort des déclamateurs en vers & en prose , de traiter de fou *Alexandre* , (*q*) vengeur de la Grèce , pour avoir subjugué l'empire de l'ennemi des Grecs. Il alla en Egypte , à Tyr , & dans l'Inde , mais il le devait ; & Tyr , l'Egypte , & l'Inde , appartenaient à la puissance qui avait ravagé la Grèce.

(*q*) Voyez l'article *Alexandre* dans le *Dictionnaire philosophique*.

C H A P I T R E V I I.

Usage qu'on peut faire d'Hérodote.

HÉRODOTE eut le même mérite qu'*Homère*; il fut le premier historien comme *Homère* le premier poète épique, & tous deux saisirent les beautés propres d'un art qu'on croit inconnu avant eux. C'est un spectacle admirable dans *Hérodote* que cet empereur de l'Asie & de l'Afrique, qui fait passer son armée immense sur un pont de bateaux d'Asie en Europe; qui prend la Thrace, la Macédoine, la Thessalie, l'Achaïe supérieure; & qui entre dans Athènes abandonnée & déserte. On ne s'attend point que les Athéniens, sans ville, sans territoire, réfugiés sur leurs vaisseaux avec quelques autres grecs, mettront en fuite la nombreuse flotte du grand roi; qu'ils rentreront chez eux en vainqueurs; qu'ils forceront *Xerxès* à ramener ignominieusement les débris de son armée; & qu'ensuite ils lui défendront par un traité de naviguer sur leurs mers. Cette supériorité d'un petit peuple généreux, libre, sur toute l'Asie esclave, est peut-être ce qu'il y a de plus glorieux chez les hommes. On apprend aussi par cet événement, que les peuples de l'Occident ont toujours été meilleurs marins que les peuples asiatiques. Quand on lit l'histoire moderne, la victoire de Lépante fait souvenir de celle de Salamine; & on compare dom *Juan d'Autriche* & *Colonne*, à *Thémistocle* & à *Euribiades*. Voilà peut-être le seul fruit qu'on peut tirer de la connaissance de ces temps reculés.

Il est toujours bien hardi de vouloir pénétrer dans les desseins de DIEU ; mais cette témérité est mêlée d'un grand ridicule quand on veut prouver que le DIEU de tous les peuples de la terre, & de toutes les créatures des autres globes , ne s'occupait des révolutions de l'Asie , & qu'il n'envoyait lui-même tant de conquérans les uns après les autres , qu'en considération du petit peuple juif , tantôt pour l'abaisser , tantôt pour le relever , toujours pour l'instruire , & que cette petite horde opiniâtre & rebelle était le centre , & l'objet des révolutions de la terre.

Si le conquérant mémorable qu'on a nommé *Cyrus* se rend maître de Babylone , c'est uniquement pour donner à quelques juifs la permission d'aller chez eux. Si *Alexandre* est vainqueur de *Darius* , c'est pour établir des fripiers juifs dans Alexandrie. Quand les Romains joignent la Syrie à leur vaste domination , & englobent le pays de Judée dans leur empire , c'est encore pour instruire les Juifs. Les Arabes & les Turcs ne sont venus que pour corriger ce peuple. Il faut avouer qu'il a eu une excellente éducation ; jamais on n'eut tant de précepteurs , & jamais on n'en profita si mal.

On ferait aussi-bien reçu à dire que *Ferdinand* & *Isabelle* ne réunirent les provinces de l'Espagne que pour chasser une partie des Juifs & pour brûler l'autre ; que les Hollandais n'ont secoué le joug du tyran *Philippe II* que pour avoir dix mille juifs dans Amsterdam ; & que DIEU n'a établi le chef visible de l'Eglise catholique au vatican , que pour y entretenir des synagogues moyennant finance.

Nous savons bien que la Providence s'étend sur toute la terre ; mais c'est par cette raison-là même qu'elle n'est pas bornée à un seul peuple.

CHAPITRE VIII.

De Thucydide.

REVENONS aux Grecs. *Thucydide*, successeur d'*Hérodote*, se borne à nous détailler l'histoire de la guerre du Péloponèse, pays qui n'est pas plus grand qu'une province de France ou d'Allemagne, mais qui a produit des hommes en tout genre dignes d'une réputation immortelle : & comme si la guerre civile, le plus horrible des fléaux, ajoutait un nouveau feu & de nouveaux ressorts à l'esprit humain, c'est dans ce temps que tous les arts florissaient en Grèce. C'est ainsi qu'ils commencent à se perfectionner ensuite à Rome dans d'autres guerres civiles du temps de *César* ; & qu'ils renaissent encore dans notre quinzième & seizième siècle de l'ère vulgaire, parmi les troubles de l'Italie.

CHAPITRE IX.

Epoque d'Alexandre.

APRÈS cette guerre du Péloponèse, décrite par *Thucydide*, vient le temps célèbre d'*Alexandre*, prince digne d'être élevé par *Aristote*, qui fonde beaucoup plus de villes que les autres conquérans n'en ont détruit, & qui change le commerce de l'univers.

De son temps & de celui de ses successeurs florissait Carthage ; & la république romaine commençait à fixer sur elle les regards des nations. Tout le Nord & l'Occident sont ensevelis dans la barbarie. Les Celtes, les Germains, tous les peuples du Nord, sont inconnus. (Voyez l'article *Alexandre*.)

Si *Quinte - Curce* n'avait pas défiguré l'histoire d'*Alexandre* par mille fables, que de nos jours tant de déclamateurs ont répétées, *Alexandre* serait le seul héros de l'antiquité dont on aurait une histoire véritable. On ne fait point d'étonnement quand on voit des historiens latins, venus quatre cents ans après lui, faire assiéger par *Alexandre* des villes indiennes auxquelles ils ne donnent que des noms grecs, & dont quelques-unes n'ont jamais existé.

Quinte-Curce, après avoir placé le Tanais au-delà de la mer Caspienne, ne manque pas de dire que le Gange, en se détournant vers l'Orient, porte aussi bien que l'Indus ses eaux dans la mer Rouge qui est à l'Occident. Cela ressemble au discours de *Trimalcion* qui dit qu'il a chez lui une *Niobé* enfermée dans le cheval de Troie ; & qu'*Annibal*, au sac de Troie, ayant pris toutes les statues d'or & d'argent, en fit l'airain de Corinthe.

On suppose qu'il assiège une ville nommée *Ara* près du fleuve Indus, & non loin de sa source. C'est tout juste le grand chemin de la capitale de l'empire, à huit cents milles du pays où l'on prétend que séjournait *Porus*, comme le disent aussi nos missionnaires.

Après cette petite excursion sur l'Inde, dans laquelle *Alexandre* porta ses armes par le même chemin que le *Sha-Nadir* prit de nos jours, c'est-à-dire par la

Perse & le Candahar , continuons l'examen de *Quinte-Curce*.

Il lui plaît d'envoyer une ambassade des Scythes à *Alexandre* sur les bords du fleuve Jaxartes. Il leur met dans la bouche une harangue telle que les Américains auraient dû la faire aux premiers conquérans espagnols. Il peint ces Scythes comme des hommes paisibles & justes , tout étonnés de voir un voleur grec venu de si loin pour subjuguier des peuples que leurs vertus rendaient indomptables. Il ne songe pas que ces Scythes invincibles avaient été subjugués par les rois de Perse. Ces mêmes Scythes si paisibles & si justes se contredisent bien honteusement dans la harangue de *Quinte-Curce*; ils avouent qu'ils ont porté le fer & la flamme jusque dans la haute Asie. Ce sont en effet ces mêmes Tartares qui , joints à tant de hordes du Nord , ont dévasté si long-temps l'univers connu , depuis la Chine jusqu'au mont Atlas.

Toutes ces harangues des historiens seraient fort belles dans un poëme épique où l'on aime fort les profopopées. Elles sont l'apanage de la fiction , & c'est malheureusement ce qui fait que les histoires en sont remplies; l'auteur se met sans façon à la place de son héros.

Quinte-Curce fait écrire une lettre par *Alexandre* à *Darius*. Le héros de la Grèce dit dans cette lettre que *le monde ne peut souffrir deux soleils ni deux maîtres*. *Rollin* trouve avec raison qu'il y a plus d'enflure que de grandeur dans cette lettre. Il pouvait ajouter qu'il y a encore plus de sottise que d'enflure. Mais *Alexandre* l'a-t-il écrite ? c'est-là ce qu'il fallait examiner. Il n'appartient qu'à dom *Japhet* d'Arménie , le fou de

Charles-Quint, de dire que deux soleils, dans un lieu trop étroit, rendraient trop excessif le contraire du froid. Mais *Alexandre* était-il un dom *Japhet* d'Arménie?

Un traducteur pincé de l'énergique *Tacite*, ne trouvant point dans cet historien la lettre de *Tibère* au sénat contre *Séjan*, s'avise de la donner de sa tête, & de se mettre à la fois à la place de l'empereur & de *Tacite*. Je fais que *Tite-Live* prête souvent des harangues à ses héros : quel a été le but de *Tite-Live*? de montrer de l'esprit & de l'éloquence. Je lui dirais volontiers : Si tu veux haranguer, va plaider devant le sénat de Rome ; si tu veux écrire l'histoire, ne nous dis que la vérité.

N'oublions pas la prétendue *Thalestris* reine des Amazones, qui vint trouver *Alexandre* pour le prier de lui faire un enfant. Apparemment le rendez-vous fut donné sur les bords du prétendu Tanais.

C H A P I T R E X.

Des villes sacrées.

CE qu'il eût fallu bien remarquer dans l'histoire ancienne, c'est que toutes les capitales & même plusieurs villes médiocres furent appelées *sacrées*, *villes de DIEU*. La raison en est qu'elles étaient fondées sous les auspices de quelque dieu protecteur.

Babylone signifiait la *ville de DIEU*, du père Dieu. Combien de villes dans la Syrie, dans la Parthie, dans l'Arabie, dans l'Égypte, n'eurent point d'autre nom que celui de *ville sacrée*? Les Grecs les appelèrent

Diospolis

Diospolis, *Hierapolis*, en traduisant leur nom exactement. Il y avait même jusqu'à des villages, jusqu'à des collines sacrées, *Hieracome*, *Hierabolis*, *Hierapetra*. Les forteresses, surtout *Hieragerma*, étaient habitées par quelque dieu.

Ilion, la citadelle de Troye, était toute divine; elle fut bâtie par *Neptune*. Le palladium lui assurait la victoire sur tous ses ennemis. La Mecque devenue si fameuse, plus ancienne que Troye, était sacrée. Aden ou Eden, sur le bord méridional de l'Arabie, était aussi sacrée que la Mecque, & plus antique.

Chaque ville avait ses oracles, ses prophéties qui lui promettaient une durée éternelle, un empire éternel, des prospérités éternelles; & toutes furent trompées.

Outre le nom particulier que chaque métropole s'était donné, & auquel elle joignait toujours les épithètes de divin, de sacré, elles avaient un nom secret & plus sacré encore, qui n'était connu que d'un petit nombre de prêtres auxquels il n'était permis de le prononcer que dans d'extrêmes dangers, de peur que ce nom connu des ennemis ne fût invoqué par eux, ou qu'ils ne l'employassent à quelque conjuration, ou qu'ils ne s'en servissent pour engager le dieu tutélaire à se déclarer contre la ville.

Macrobe nous dit que le secret fut si bien gardé chez les Romains, que lui-même n'avait pu le découvrir. L'opinion qui lui paraît la plus vraisemblable, est que ce nom était *Opis consiva* ou *Ops consiva*: (1) *Angelo Politiano* prétend que ce nom était *Amarillis*;

(1) *Macrob.* liv. III, chap. IX.

34 DES VILLES SACRÉES.

mais il en faut croire plutôt *Macrobe* qu'un étranger du seizième siècle.

Les Romains ne furent pas plus instruits du nom secret de Carthage que les Carthaginois de celui de Rome. On nous a seulement conservé l'évocation secrète prononcée par *Scipion* contre Carthage : *S'il est un dieu ou une déesse qui ait pris sous sa protection le peuple & la ville de Carthage, je vous vénère, je vous demande pardon, je vous prie de quitter Carthage, ses places, ses temples; de leur laisser la crainte, la terreur, & le vertige; & de venir à Rome avec moi & les miens. Puissent nos temples, nos sacrifices, notre ville, notre peuple, nos soldats, vous être plus agréables que ceux de Carthage! Si vous en usez ainsi, je vous promets des temples & des jeux.*

Le dévouement des villes ennemies était encore d'un usage très-ancien. Il ne fut point inconnu aux Romains. Ils dévouèrent en Italie, Veïes, Fidène, Gabie, & d'autres villes; hors de l'Italie, Carthage & Corinthe : ils dévouèrent même quelquefois des armées. On invoquait dans ces dévouemens *Jupiter*, en élevant la main droite au ciel, & la déesse *Tellus* en posant la main à terre.

C'était l'empereur seul, c'est-à-dire le général d'armée ou le dictateur qui faisait la cérémonie du dévouement ; il priait les dieux d'envoyer la fuite, la crainte, la terreur, &c. ; & il promettait d'immoler trois brebis noires.

Il semble que les Romains aient pris ces coutumes des anciens Etrusques, les Etrusques des Grecs, & les Grecs des Asiatiques. Il n'est pas étonnant qu'on en trouve tant de traces chez le peuple juif.

Outre la ville sacrée de Jérusalem , ils en avaient encore plusieurs autres ; par exemple , Lydda , parce qu'il y avait une école de rabbins. Samarie se regardait aussi comme une ville sainte. Les Grecs donnèrent aussi à plusieurs villes le nom de *Sebastos*, *auguste*, *sacrée*.

C H A P I T R E X I.

Des autres peuples nouveaux.

LA Grèce & Rome font des républiques nouvelles en comparaison des Chaldéens , des Indiens , des Chinois , des Egyptiens.

L'histoire de l'empire romain est ce qui mérite le plus notre attention , parce que les Romains ont été nos maîtres & nos législateurs. Leurs lois sont encore en vigueur dans la plupart de nos provinces : leur langue se parle encore ; & long-temps après leur chute , elle a été la seule langue dans laquelle on rédigea les actes publics en Italie , en Allemagne , en Espagne , en France , en Angleterre , en Pologne.

Au démembrement de l'empire romain en Occident , commence un nouvel ordre de choses , & c'est ce qu'on appelle l'*histoire du moyen âge* ; histoire barbare des peuples barbares , qui , devenus chrétiens , n'en deviennent pas meilleurs.

Pendant que l'Europe est ainsi bouleversée , on voit paraître au septième siècle les Arabes jusque-là renfermés dans leurs déserts. Ils étendent leur puissance & leur domination dans la haute Asie , dans l'Afrique , & envahissent l'Espagne : les Turcs leur

36 DES PEUPLES NOUVEAUX.

succèdent , & établissent le siège de leur empire à Constantinople, au milieu du quinzième siècle.

C'est sur la fin de ce siècle qu'un nouveau monde est découvert ; & bientôt après la politique de l'Europe & les arts prennent une forme nouvelle. L'art de l'imprimerie & la restauration des sciences font qu'enfin on a quelques histoires assez fidelles, au lieu des chroniques ridicules renfermées dans les cloîtres depuis *Grégoire de Tours*. Chaque nation dans l'Europe a bientôt ses historiens. L'ancienne indigence se tourne en superflu ; il n'est point de ville qui ne veuille avoir son histoire particulière. On est accablé sous le poids des minuties. Un homme qui veut s'instruire est obligé de s'en tenir au fil des grands événemens , d'écarter tous les petits faits particuliers qui viennent à la traverse ; il fait dans la multitude des révolutions l'esprit des temps & des mœurs des peuples.

Il faut surtout s'attacher à l'histoire de sa patrie , l'étudier , la posséder , réserver pour elle les détails , & jeter une vue plus générale sur les autres nations. Leur histoire n'est intéressante que par les rapports qu'elles ont avec nous , ou par les grandes choses qu'elles ont faites : les premiers âges depuis la chute de l'empire romain ne sont , comme on l'a remarqué ailleurs , que des aventures barbares sous des noms barbares , excepté le temps de *Charlemagne*. Et que d'obscurités encore dans cette grande époque !

L'Angleterre reste presque isolée jusqu'au règne d'*Edouard III*. Le Nord est sauvage jusqu'au seizième siècle ; l'Allemagne est long-temps une anarchie. Les querelles des empereurs & des papes défolent fix

cents ans l'Italie, & il est difficile d'apercevoir la vérité à travers les passions des écrivains peu instruits, qui ont donné des chroniques informes de ces temps malheureux.

La monarchie d'Espagne n'a qu'un événement sous les rois visigoths, & cet événement est celui de sa destruction. Tout est confusion jusqu'au règne d'*Isabelle* & de *Ferdinand*.

La France jusqu'à *Louis XI*, est en proie à des malheurs obscurs, sous un gouvernement sans règle. *Daniel*, & après lui le président *Hénault*, ont beau prétendre que les premiers temps de la France sont plus intéressans que ceux de Rome, ils ne s'aperçoivent pas que les commencemens d'un si vaste empire sont d'autant plus intéressans qu'ils sont plus faibles, & qu'on aime à voir la petite source d'un torrent qui a inondé près de la moitié de l'hémisphère.

Pour pénétrer dans le labyrinthe ténébreux du moyen âge, il faut le secours des archives, & on n'en a presque point. Quelques anciens couvens ont conservé des chartes, des diplomes, qui contiennent des donations dont l'autorité est très-suspecte. L'abbé de *Longuerue* dit que de quinze cents chartes il y en a mille de fausses, & qu'il ne garantit pas les autres.

Ce n'est pas là un recueil où l'on puisse s'éclairer sur l'histoire politique, & sur le droit public de l'Europe.

L'Angleterre est de tous les pays celui qui a, sans contredit, les archives les plus anciennes & les plus suivies. Ces actes recueillis par *Rimer*, sous les auspices de la reine *Anne*, commencent avec le douzième siècle, & sont continués sans interruption

38 DE QUELQUES FAITS RAPPORTÉS

jusqu'à nos jours. Ils répandent une grande lumière sur l'histoire de France. Ils font voir, par exemple, que la Guienne appartenait au *Prince noir*, fils d'*Edouard III*, en souveraineté absolue, quand le roi de France *Charles V* la confisqua par un arrêt, & s'en empara par les armes. On y apprend quelles sommes considérables & quelle espèce de tribut paya *Louis XI* au roi *Edouard IV* qu'il pouvait combattre, & combien d'argent la reine *Elisabeth* prêta à *Henri le grand*, pour l'aider à monter sur son trône, &c.

CHAPITRE XII.

De quelques faits rapportés dans Tacite & dans Suétone.

JE me suis dit quelquefois en lisant *Tacite* & *Suétone* : Toutes ces extravagances atroces imputées à *Tibère*, à *Caligula*, à *Néron*, sont-elles bien vraies ? Croirai-je sur le rapport d'un seul homme, qui vivait long-temps après *Tibère*, que cet empereur, presque octogénaire, qui avait toujours eu des mœurs décentes jusqu'à l'austérité, ne s'occupa dans l'île de Caprée que des débauches qui auraient fait rougir un jeune giton ? Serai-je bien sûr qu'il changea le trône du monde connu en un lieu de prostitution, tel qu'on n'en a jamais vu chez les jeunes gens les plus dissolus ? Est-il bien certain qu'il nageait dans ces viviers suivi de petits enfans à la mamelle, qui savaient déjà nager aussi, qui le mordaient aux fesses, quoiqu'ils n'eussent pas encore de dents, & qui lui léchaient ses vieilles & dégoûtantes parties honteuses ? Croirai-je qu'il se fit entourer de *spintriæ*, c'est-à-dire, de bandes des

plus abandonnés débauchés , hommes & femmes , partagés trois à trois , une fille sous un garçon , & ce garçon sous un autre ?

Ces turpitudes abominables ne font guère dans la nature. Un vieillard , un empereur épié de tout ce qui l'approche , & sur qui la terre entière porte des yeux d'autant plus attentifs qu'il se cache davantage , peut-il être accusé d'une infamie si inconcevable , sans des preuves convaincantes ? Quelles preuves rapporte *Suétone* ? aucune. Un vieillard peut avoir encore dans la tête des idées d'un plaisir que son corps lui refuse. Il peut tâcher d'exciter en lui les restes de sa nature languissante par des ressources honteuses , dont il ferait au désespoir qu'il y eût un seul témoin. Il peut acheter les complaisances d'une prostituée *cui ore & manibus allaborandum est* , engagée elle-même au secret par sa propre infamie. Mais a-t-on jamais vu un vieux premier président , un vieux chancelier , un vieux archevêque , un vieux roi , assembler une centaine de leurs domestiques , pour partager avec eux ces obscénités dégoûtantes , pour leur servir de jouet , pour être à leurs yeux l'objet le plus ridicule & le plus méprisable ? On haïssait *Tibère* ; & certe si j'avais été citoyen romain , je l'aurais détesté lui & *Octave* , puisqu'ils avaient détruit ma république : on avait en exécration le dur & fourbe *Tibère* ; & puisqu'il s'était retiré à Caprée dans sa vieillesse , il fallait bien que ce fût pour se livrer aux plus indignes débauches : mais le fait est-il arrivé ? J'ai entendu dire des choses plus horribles d'un très-grand prince & de sa fille , je n'en ai jamais rien cru ; & le temps a justifié mon incrédulité.

40 DE QUELQUES FAITS RAPPORTÉS &C.

Les folies de *Caligula* font-elles beaucoup plus vraisemblables ? Que *Caligula* ait critiqué *Homère* & *Virgile*, je le croirai sans peine. *Virgile* & *Homère* ont des défauts. S'il a méprisé ces deux grands-hommes, il y a beaucoup de princes qui, en fait de goût, n'ont pas le sens commun. Ce mal est très-médiocre : mais il ne faut pas inférer de-là qu'il ait couché avec ses trois sœurs, & qu'il les ait prostituées à d'autres. De telles affaires de famille sont d'ordinaire fort secrètes. Je voudrais du moins que nos compilateurs modernes, en reffassant les horreurs romaines pour l'instruction de la jeunesse, se bornassent à dire modestement, *on rapporte, le bruit court, on prétendait à Rome, on soupçonnait*. Cette manière de s'énoncer me semble infiniment plus honnête & plus raisonnable.

Il est bien moins croyable encore que *Caligula* ait institué une de ses sœurs, *Julia Drusilla*, héritière de l'empire. La coutume de Rome ne permettait pas plus que la coutume de Paris, de donner le trône à une femme.

Je pense bien que dans le palais de *Caligula* il y avait beaucoup de galanterie & de rendez-vous, comme dans tous les palais du monde ; mais qu'il ait établi dans sa propre maison des b..... où la fleur de la jeunesse allait pour son argent, c'est ce qu'on me persuadera difficilement.

On nous raconte que, ne trouvant point un jour d'argent dans sa poche pour mettre au jeu, il sortit un moment & alla faire assassiner trois sénateurs fort riches, & revint ensuite en disant : *J'ai à présent de quoi jouer*. Croira tout cela qui voudra ; j'ai toujours quelque petit doute.

Je conçois que tout Romain avait l'ame républicaine dans son cabinet, & qu'il se vengeait quelquefois, la plume à la main, de l'usurpation de l'empereur. Je présume que le malin *Tacite*, & le feseur d'anecdotes *Suétone*, goûtaient une grande consolation en décrivant leurs maîtres dans un temps où personne ne s'amufait à discuter la vérité. Nos copistes de tous les pays répètent encore tous les jours ces contes si peu avérés. Ils ressemblent un peu aux historiens de nos peuples barbares du moyen âge, qui ont copié les rêveries des moines. Ces moines flétrissaient tous les princes qui ne leur avaient rien donné, comme *Tacite* & *Suétone* s'étudiaient à rendre odieuse toute la famille de l'opresseur *Oélave*.

Mais, me dira-t-on, *Suétone* & *Tacite* ne rendaient-ils pas service aux Romains en faisant détester les *Césars*?... oui, si leurs écrits avaient pu ressusciter la république.

CHAPITRE XIII.

De Néron & d'Agrippine.

TOUTES les fois que j'ai lu l'abominable histoire de *Néron* & de sa mère *Agrippine*, j'ai été tenté de n'en rien croire. L'intérêt du genre-humain est que tant d'horreurs aient été exagérées; elles font trop de honte à la nature.

Tacite commence par citer un *Cluvius*. Ce *Cluvius*, rapporte que, vers le milieu du jour, *medio diei*, *Agrippine* se présentait souvent à son fils, déjà échauffé par le vin, pour l'engager à un inceste avec

elle ; qu'elle lui donnait des baisers lascifs , *lasciva oscula* , qu'elle l'excitait par des caresses auxquelles il ne manquait pas la consommation du crime , *prænuntias flagitii* , *blanditias* , & cela en présence des convives , *annotantibus proximis* ; qu'aussitôt l'habile *Sénèque* présentait le secours d'une autre femme contre les empressemens d'une femme , *Senecam contra muliebres illecebras subsidium à fœmina petivisse* , & substituait sur le champ la jeune affranchie *Ælé* à l'impératrice-mère *Agrippine*.

Voilà un sage précepteur que ce *Sénèque* ! quel philosophe ! Vous observerez qu'*Agrippine* avait alors environ cinquante ans. Elle était la seconde des six enfans de *Germanicus* , que *Tacite* prétend , sans aucune preuve , avoir été empoisonné. Il mourut l'an 19 de notre ère , & laissa *Agrippine* âgée de dix ans.

Agrippine eut trois maris. *Tacite* dit que , bientôt après l'époque de ces caresses incestueuses , *Néron* prit la résolution de tuer sa mère. Elle périt en effet l'an 59 de notre ère vulgaire. Son père *Germanicus* était mort il y avait déjà quarante ans. *Agrippine* en avait donc à-peu-près cinquante , lorsqu'elle était supposée solliciter son fils à l'inceste. Moins un fait est vraisemblable , plus il exige de preuves. Mais ce *Cluvius* , cité par *Tacite* , prétend que c'était une grande politique , & qu'*Agrippine* comptait par-là fortifier sa puissance & son crédit. C'était au contraire s'exposer au mépris & à l'horreur. Se flattait-elle de donner à *Néron* plus de plaisirs & de desirs que de jeunes maîtresses ? son fils bientôt dégoûté d'elle ne l'aurait-il pas accablée d'opprobre ? n'aurait-elle pas été l'exécration de toute la cour ? Comment d'ailleurs ce *Cluvius* peut-il dire qu'*Agrippine* voulait se prostituer

à son fils en présence de *Sénèque* & des autres convives ? De bonne foi, une mère couche-t-elle avec son fils devant son gouverneur & son précepteur, en présence des convives & des domestiques ?

Un autre historien véridique de ces temps-là, nommé *Fabius Rusticus*, dit que c'était *Néron* qui avait des désirs pour sa mère, & qu'il était sur le point de coucher avec elle, lorsqu'*Acté* vint se mettre à sa place. Cependant ce n'était point *Acté* qui était alors la maîtresse de *Néron*, c'était *Poppée* ; & soit *Poppée*, soit *Acté*, soit une autre, rien de tout cela n'est vraisemblable.

Il y a dans la mort d'*Agrippine* des circonstances qu'il est impossible de croire. D'où a-t-on su que l'affranchi *Anicet*, préfet de la flotte de Misène, conseilla de faire construire un vaisseau qui, en se démontant en pleine mer, y ferait périr *Agrippine* ? Je veux qu'*Anicet* se soit chargé de cette étrange invention ; mais il me semble qu'on ne pouvait construire un tel vaisseau sans que les ouvriers se doutassent qu'il était destiné à faire périr quelque personnage important. Ce prétendu secret devait être entre les mains de plus de cinquante travailleurs. Il devait bientôt être connu de Rome entière ; *Agrippine* devait en être informée. Et quand *Néron* lui proposa de monter sur ce vaisseau, elle devait bien sentir que c'était pour la noyer.

Tacite se contredit certainement lui-même dans le récit de cette aventure inexplicable. Une partie de ce vaisseau, dit-il, se démontant avec art, devait la précipiter dans les flots, *cujus pars ipso in mari per artem soluta effunderet ignaram.*

Ensuite il dit qu'à un signal donné, le toit de la chambre où était *Agrippine*, étant chargé de plomb, tomba tout-à-coup, & écrasa *Crepereius* l'un des domestiques de l'impératrice : *cum dato signo rueret tectum loci, &c.*

Or si ce fut le toit, le plafond de la chambre d'*Agrippine* qui tomba sur elle, le vaisseau n'était donc pas construit de manière qu'une partie se détachant de l'autre dût jeter dans la mer cette princesse.

Tacite ajoute qu'on ordonna alors aux rameurs de se pencher d'un côté pour submerger le vaisseau ; *unum in latus inclinare atque ita navem submergere.* Mais des rameurs, en se penchant, peuvent-ils faire renverser une galère, un bateau même de pêcheurs ? Et d'ailleurs ces rameurs se feraient-ils volontiers exposés au naufrage ? Ces mêmes matelots affomment à coups de rames une favorite d'*Agrippine*, qui, étant tombée dans la mer, criait qu'elle était *Agrippine*. Ils étaient donc dans le secret. Or confie-t-on un secret à une trentaine de matelots ? De plus, parle-t-on quand on est dans l'eau ?

Tacite ne manque pas de dire que la mer était tranquille, que le ciel brillait d'étoiles, comme si les dieux avaient voulu que le crime fût plus manifeste : *noctem fideribus illustrem, &c.*

En vérité n'est-il pas plus naturel de penser que cette aventure était un pur accident, & que la malignité humaine en fit un crime à *Néron*, à qui on croyait ne pouvoir rien reprocher de trop horrible ? Quand un prince s'est souillé de quelques crimes, il les a commis tous. Les parens, les amis des proscrits,

les feuls mécontens , entaffent accusations fur accusations ; on ne cherche plus la vraifemblance. Qu'importe qu'un *Néron* ait commis un crime de plus ? celui qui les raconte y ajoute encore ; la poftérité eft perfuadée ; & le méchant prince a mérité jufqu'aux imputations improbables dont on charge fa mémoire. Je crois avec horreur que *Néron* donna fon consentement au meurtre de fa mère , mais je ne crois point à l'histoire de la galère. Je crois encore moins aux Chaldéens qui , felon *Tacite* , avaient prédit que *Néron* tuerait *Agrippine* ; parce que ni les Chaldéens , ni les Syriens , ni les Egyptiens , n'ont jamais rien prédit , non plus que *Noftadamus* , & ceux qui ont voulu exalter leur ame.

Presque tous les hiftoriens d'Italie ont accusé le pape *Alexandre VI* , de forfaits qui égalent au moins ceux de *Néron* ; mais *Alexandre VI* , comme *Néron* , était coupable lui-même des erreurs dans lesquelles ces hiftoriens font tombés.

On nous raconte des atrocités non moins exécrables de plusieurs princes afiatiques. Les voyageurs se donnent une libre carrière fur tout ce qu'ils ont entendu dire en Turquie & en Perse. J'aurais voulu à leur place mentir d'une façon toute contraire. Je n'aurais jamais vu que des princes justes & cléments , des juges fans passion , des financiers défintéressés ; & j'aurais présenté ces modèles aux gouvernemens de l'Europe. La *Cyropédie* de *Xénophon* est un roman ; mais des fables qui enseignent la vertu , valent mieux que des histoires mêlées de fables qui ne racontent que des forfaits.

CHAPITRE XIV.

De Pétrone.

TOUT ce qu'on a débité sur *Néron* m'a fait examiner de plus près la satire attribuée au consul *Caius Petronius*, que *Néron* avait sacrifié à la jalousie de *Tigillin*. Les nouveaux compilateurs de l'histoire romaine n'ont pas manqué de prendre les fragmens d'un jeune écolier nommé *Titus Petronius*, pour ceux de ce consul, qui, dit-on, envoya à *Néron* avant de mourir cette peinture de sa cour sous des noms empruntés.

Si on retrouvait en effet un portrait fidelle des débauches de *Néron* dans le *Pétrone* qui nous reste, ce livre ferait un des morceaux les plus curieux de l'antiquité.

Naudot a rempli les lacunes de ces fragmens, & a cru tromper le public. Il veut le tromper encore en assurant que la satire de *Titus Petronius*, jeune & obscur libertin, d'un esprit très-peu réglé, est le *Caius Petronius*, consul de Rome. Il veut qu'on voie toute la vie de *Néron* dans des aventures des plus bas coquins de l'Italie, gens qui sortent de l'école pour courir du cabaret au b..., qui volent des manteaux, & qui sont trop heureux d'aller dîner chez un vieux fous-fermier, marchand de vin, enrichi par des ufures, qu'on nomme *Trimalcion*.

Les commentateurs ne doutent pas que ce vieux financier absurde & impertinent, ne soit le jeune empereur *Néron*, qui après tout avait de l'esprit & des

talens. Mais en vérité , comment reconnaître cet empereur dans un sot qui fait continuellement les plus insipides jeux de mots avec son cuisinier ; qui se lève de table pour aller à la garde-robe ; qui revient à table pour dire qu'il est tourmenté de vents , qui conseille à la compagnie de ne point se retenir , qui assure que plusieurs personnes sont mortes pour n'avoir pas su se donner à propos la liberté du derrière ; & qui confie à ses convives que sa grosse femme *Fortunata* fait si bien son devoir là - dessus , qu'elle l'empêche de dormir la nuit.

Cette mauffade & dégoûtante *Fortunata* est , dit-on , la jeune & belle *Acé* , maîtresse de l'empereur. Il faut être bien impitoyablement commentateur pour trouver de pareilles ressemblances. Les convives sont , dit-on , les favoris de *Néron*. Voici quelle est la conversation de ces hommes de cour.

L'un d'eux dit à l'autre : „ De quoi ris-tu , visage
 „ de brebis ? fais-tu meilleure chère chez toi ? Si
 „ j'étais plus près de ce causeur , je lui aurais déjà
 „ donné un soufflet. Si je pissais seulement sur lui ,
 „ il ne saurait où se cacher. Il rit : de quoi rit-il?...
 „ Je suis un homme libre comme les autres ; j'ai
 „ vingt bouches à nourrir par jour , sans compter
 „ mes chiens ; & j'espère mourir de façon à ne
 „ rougir de rien quand je ferai mort. Tu n'es qu'un
 „ morveux : tu ne fais dire ni *a* ni *b* : tu ressembles
 „ à un pot de terre , à un cuir mouillé qui n'en est
 „ pas meilleur pour être plus souple. Es-tu plus
 „ riche que moi ? dîne deux fois. „

Tout ce qui se dit dans ce fameux repas de *Trimalcion* est à - peu - près dans ce goût. Les plus

bas gredins tiennent parmi nous des discours plus honnêtes dans leurs tavernes. C'est-là pourtant ce qu'on a pris pour la galanterie de la cour des césars. Il n'y a point d'exemple d'un préjugé si grossier. Il vaudrait autant dire que *Le portier des chartreux* est un portrait délicat de la cour de *Louis XIV.*

Il y a des vers très-heureux dans cette fatire, & quelques contes très-bien faits, surtout celui de la matrone d'Ephèse. La fatire de *Pétrone* est un mélange de bon & de mauvais, de moralités & d'ordures; elle annonce la décadence du siècle qui suivit celui d'*Auguste*. On voit un jeune homme échappé des écoles pour fréquenter le barreau, & qui veut donner des règles & des exemples d'éloquence & de poésie.

Il propose pour modèle le commencement d'un poème ampoulé de sa façon. Voici quelques-uns de ses vers :

*Crassum Parthus habet; Lybico jacet æquore Magnus;
Julius ingrátam perfudit sanguine Romam;
Et quasi non possit tot tellus ferre sepulchra,
Divisit cineres.*

„ *Crassus* a péri chez les Parthes; *Pompée* sur les rivages de Lybie; le sang de *César* a coulé dans Rome; & comme si la terre n'avait pas pu porter tant de tombeaux, elle a divisé leurs cendres. „

Peut-on voir une pensée plus fautive & plus extravagante! Quoi! la même terre ne pouvait porter trois sépulcres ou trois urnes? & c'est pour cela que *Crassus*, *Pompée*, & *César*, sont morts dans des lieux différens. Est-ce ainsi que s'exprimait *Virgile*?

On

On admire , on cite ces vers libertins :

*Qualis nox illa , Dii Deæque !
Quàm mollis thorus ! Hæsimus calentes ,
Et transfudimus hinc & hinc labellis
Errantes animas. Valetæ , curæ.
Mortalis ego sic perire cæpi.*

Les quatre premiers vers font heureux , & surtout par le sujet ; car les vers sur l'amour & sur le vin plaisent toujours , quand ils ne font pas absolument mauvais. En voici une traduction libre. Je ne fais si elle est du président *Bouhier*.

Quelle nuit ! ô transports , ô voluptés touchantes !
Nos corps entrelacés , & nos âmes errantes ,
Se confondaient ensemble , & mouraient de plaisir.
C'est ainsi qu'un mortel commença de périr.

Le dernier vers traduit mot à mot est plat , incohérent , ridicule ; il ternit toutes les grâces des précédents ; il présente l'idée funeste d'une mort véritable. *Pétrone* ne fait presque jamais s'arrêter. C'est le défaut d'un jeune homme dont le goût est encore égaré. C'est dommage que ces vers ne soient pas faits pour une femme ; mais enfin il est évident qu'ils ne font pas une satire de *Néron*. Ce sont les vers d'un jeune homme dissolu qui célèbre ses plaisirs infâmes.

De tous les morceaux de poésie répandus en foule dans cet ouvrage , il n'y en a pas un seul qui puisse avoir le plus léger rapport avec la cour de *Néron*. Ce sont tantôt des conseils pour former les jeunes avocats à l'éloquence de ce que nous appelons *le barreau* ; tantôt des déclamations sur l'indigence des gens de

50 CONTES ABSURDES.

lettres, des éloges de l'argent comptant, des regrets de n'en point avoir, des invocations à *Priape*, des images ou ampoulées ou lascives; & tout le livre est un amas confus d'érudition & de débauches, tel que ceux que les anciens Romains appelaient *Satura*. Enfin, c'est le comble de l'absurdité d'avoir pris de fiècle en fiècle cette satire pour l'histoire secrète de *Néron*: mais dès qu'un préjugé est établi, que de temps il faut pour le détruire!

CHAPITRE XV.

Des contes absurdes intitulés histoire depuis Tacite.

DÈS qu'un empereur romain a été assassiné par les gardes prétoriennes, les corbeaux de la littérature fondent sur le cadavre de sa réputation. Ils ramassent tous les bruits de la ville, sans faire seulement réflexion que ces bruits sont presque toujours les mêmes. On dit d'abord que *Caligula* avait écrit sur ses tablettes les noms de ceux qu'il devait faire mourir incessamment, & que ceux qui, ayant vu ces tablettes, s'y trouvèrent eux-mêmes au nombre des proscrits, le prévinrent & le tuèrent.

Quoique ce soit une étrange folie d'écrire sur ses tablettes, *nota bene que je dois faire assassiner un tel jour tels & tels sénateurs*, cependant il se pourrait, à toute force, que *Caligula* ait eu cette imprudence: mais on en dit autant de *Domitien*, on en dit autant de *Commode*; la chose devient alors ridicule, & indigne de toute croyance.

Tout ce qu'on raconte de ce *Commode* est bien fingulier. Comment imaginer que lorsqu'un citoyen romain voulait se défaire d'un ennemi, il donnait de l'argent à l'empereur qui se chargeait de l'affassinat pour le prix convenu ? Comment croire que *Commode*, ayant vu passer un homme extrêmement gros, se donna le plaisir de lui faire ouvrir le ventre, pour lui rendre la taille plus légère ?

Il faut être imbécille pour croire d'*Héliogabale* tout ce que raconte *Lampride*. Selon lui, cet empereur se fait circonciure pour avoir plus de plaisir avec les femmes ; quelle pitié ! ensuite il se fait châtrer, pour en avoir davantage avec les hommes. Il tue, il pille, il massacre, il empoisonne. Qui était cet *Héliogabale* ? un enfant de treize à quatorze ans, que sa mère & sa grand'mère avaient fait nommer empereur, & sous le nom duquel ces deux intrigantes se disputaient l'autorité suprême. (s)

CHAPITRE XVI.

Des diffamations.

JE me plais à citer l'auteur de l'*Essai sur les mœurs, & l'esprit des nations*, parce que je vois qu'il aime la vérité, & qu'il l'annonce courageusement. Il a dit qu'avant que les livres fussent communs, la réputation d'un prince dépendait d'un seul historien. Rien n'est

(s) C'est ainsi cependant qu'on a écrit l'histoire romaine depuis *Tacite*. Il en est une autre encore plus ridicule ; c'est l'histoire byzantine. Cet indigne recueil ne contient que des déclamations & des miracles ; il est l'opprobre de l'esprit humain, comme l'empire grec était l'opprobre de la terre.

plus vrai. Un *Suétone* ne pouvait rien sur les vivans, mais il jugeait les morts, & personne ne se fouciait d'appeler de ses jugemens; au contraire, tout lecteur les confirmait, parce que tout lecteur est malin.

Il n'en est pas tout-à-fait de même aujourd'hui. Que la faïre couvre d'opprobres un prince, cent échos répètent la calomnie, je l'avoue; mais il se trouve toujours quelque voix qui s'élève contre les échos, & qui à la fin les fait taire. C'est ce qui est arrivé à la mémoire du duc d'*Orléans*, régent de France. Les philippiques de *la Grange*, & vingt libelles secrets lui imputaient les plus grands crimes; la fille était traitée comme l'a été *Messaline* par *Suétone*. Qu'une femme ait deux ou trois amans, on lui en donne bientôt des centaines. En un mot des historiens contemporains n'ont pas manqué de répéter ces menfonges; & sans l'auteur du *Siècle de Louis XIV*, ils seraient encore aujourd'hui accrédités dans l'Europe.

On a écrit que *Jeanne de Navarre*, femme de *Philippe le bel*, fondatrice du collège de Navarre, admettait dans son lit les écoliers les plus beaux, & les faisait jeter ensuite dans la rivière avec une pierre au cou. Le public aime passionnément ces contes, & les historiens le servaient selon son goût. Les uns tirent de leur imagination les anecdotes qui pourront plaire, c'est-à-dire les plus scandaleuses. Les autres de meilleure foi, ramassent des contes qui ont passé de bouche en bouche; ils pensent tenir de la première main les secrets de l'Etat, & ne font nulle difficulté de décrier un prince & un général d'armée pour

gagner dix pistoles. C'est ainsi qu'en ont usé *Gatien de Courtilz*, *le Noble*, *la Dunoyer*, *la Baumelle*, & cent malheureux correcteurs d'imprimerie réfugiés en Hollande.

Si les hommes étaient raisonnables, ils ne voudraient d'histoires que celles qui mettraient les droits des peuples sous leurs yeux, les lois suivant lesquelles chaque père de famille peut disposer de son bien, les événemens qui intéressent toute une nation, les traités qui les lient aux nations voisines, les progrès des arts utiles, les abus qui exposent continuellement le grand nombre à la tyrannie du petit; mais cette manière d'écrire l'histoire est aussi difficile que dangereuse. Ce serait une étude pour le lecteur, & non un délassement. Le public aime mieux des fables, on lui en donne.

CHAPITRE XVII.

Des écrivains de parti.

AUDI alteram partem est la loi de tout lecteur, quand il lit l'histoire des princes qui se sont disputé une couronne, ou des communions qui se sont réciproquement anathématisées.

Si la faction de la ligue avait prévalu, *Henri IV* ne ferait connu aujourd'hui que comme un petit prince de Béarn, débauché, & excommunié par les papes.

Si *Arius* l'avait emporté sur *Athanase* au concile de Nicée, si *Constantin* avait pris son parti, *Athanase* ne passerait aujourd'hui que pour un novateur, un

54. DES ECRIVAINS DE PARTI.

hérétique, un homme d'un zèle outré, qui attribuait à JESUS ce qui ne lui appartenait pas.

Les Romains ont décrié la foi carthaginoise; les Carthaginois ne se louaient pas de la foi romaine. Il faudrait lire les archives de la famille d'*Annibal*, pour juger. Je voudrais avoir jusqu'aux mémoires de *Caïphe* & de *Pilate*. Je voudrais avoir ceux de la cour de *Pharaon*; nous verrions comment elle se défendait d'avoir ordonné à toutes les accoucheuses égyptiennes de noyer tous les petits mâles hébreux, & à quoi servait cet ordre pour des juifs qui n'employaient jamais que des sage-femmes juives.

Je voudrais avoir les pièces originales du premier schisme des papes de Rome, entre *Novatien* & *Corneille*; de leurs intrigues, de leurs calomnies, de l'argent donné de part & d'autre, & surtout des emportemens de leurs dévotes.

C'est un plaisir de lire les livres des *Whigs*, & des *Toris*. Ecoutez les *Whigs*, les *Toris* ont trahi l'Angleterre; écoutez les *Toris*, tout *Whig* a sacrifié l'Etat à ses intérêts: de sorte qu'à en croire les deux partis, il n'y a pas un seul honnête homme dans la nation.

C'était bien pis du temps de la rose rouge, & de la rose blanche. M. de *Walpole* a dit un grand mot dans la préface de ses *Doutes historiques sur Richard III*: *Quand un roi heureux est jugé, tous les historiens servent de témoins.*

Henri VII dur & avare fut vainqueur de *Richard III*. Aussitôt toutes les plumes qu'on commençait à tailler en Angleterre, peignent *Richard III* comme un monstre pour la figure & pour l'ame. Il avait une épaule un

peu plus haute que l'autre ; & d'ailleurs il était assez joli , comme ses portraits le témoignent ; on en fait un vilain bossu , & on lui donne un visage affreux. Il a fait des actions cruelles ; on le charge de tous les crimes , de ceux mêmes qui auraient été visiblement contre ses intérêts.

La même chose est arrivée à *Pierre de Castille* , surnommé *le cruel*. Six bâtards de feu son père excitent contre lui une guerre civile , & veulent le détrôner. Notre *Charles le sage* se joint à eux , & envoie contre lui son *Bertrand du Guesclin*. *Pierre* , à l'aide du fameux *Prince noir* , bat les bâtards & les Français ; *Bertrand* est fait prisonnier ; un des bâtards est puni : *Pierre* est alors un grand-homme.

La fortune change ; le grand *Prince noir* ne donne plus de secours au roi *Pierre*. Un des bâtards ramène *du Guesclin* , suivi d'une troupe de brigands qui même ne portaient pas d'autre nom ; *Pierre* est pris à son tour ; le bâtard *Henri de Transtamare* l'assassine indignement dans sa tente : voilà *Pierre* condamné par les contemporains. Il n'est plus connu de la postérité que par le surnom de *cruel* ; & les historiens tombent sur lui comme des chiens sur un cerf aux abois.

Donnez-vous la peine de lire les mémoires de *Marie de Médicis* ; le cardinal de *Richelieu* est le plus ingrat des hommes , le plus fourbe & le plus lâche des tyrans. Lisez , si vous pouvez , les épîtres dédicatoires adressées à ce ministre ; c'est le premier des mortels , c'est un héros , c'est même un saint ; & le petit flatteur *Sarasin* , surnommé *de Voiture* , l'appelle le *divin cardinal* dans son ridicule éloge de la ridicule tragédie

de l'*Amour tyrannique*, composée par le grand *Scudéri*, sur les ordres du cardinal divin.

La mémoire du pape *Grégoire VII* est en exécration en France, & en Allemagne. Il est canonisé à Rome.

De telles réflexions ont porté plusieurs princes à ne se point soucier de leur réputation : mais ceux-là ont eu plus grand tort que tous les autres ; car il vaut mieux pour un homme d'Etat avoir une réputation contestée que de n'en point avoir du tout.

Il n'en est pas des rois & des ministres comme des femmes, dont on dit que celles dont on parle le moins sont les meilleures. Il faut qu'un prince, un premier ministre aime l'Etat & la gloire. Certaines gens disent que c'est un défaut en morale ; mais s'il n'a pas ce défaut, il ne fera jamais rien de grand.

C H A P I T R E X V I I I .

De quelques contes.

EST-IL quelqu'un qui ne doute un peu du pigeon qui apporta du ciel une bouteille d'huile à *Clovis*, & de l'ange qui apporta l'oriflamme ? *Clovis* ne mérita guère ces faveurs en faisant assassiner les princes ses voisins. Nous pensons que la majesté bienfaisante de nos rois n'a pas besoin de ces fables pour disposer le peuple à l'obéissance, & qu'on peut révéler & aimer son roi sans miracle.

On ne doit pas être plus crédule pour l'aventure de *Florinde*, dont le joyau fut fendu en deux par le

marteau du roi visigoth d'Espagne dom *Roderic*; que pour le viol de *Lucrece*, qui embellit l'histoire romaine.

Rangeons tous les contes de *Grégoire de Tours*, avec ceux d'*Herodote*, & des mille & une nuits. Envoyons les trois cents soixante mille sarrazins que tua *Charles Martel*, & qui mirent ensuite le siège devant Narbonne, aux trois cents mille fibarites tués par cent mille crotoniates, dans un pays qui peut à peine nourrir trente mille ames.

C H A P I T R E X I X.

de la reine Brunehaud.

LES temps de la reine *Brunehaud* ne méritent guère qu'on s'en souvienne; mais le supplice prétendu de cette reine est si étrange, qu'il faut l'examiner.

Il n'est pas hors de vraisemblance que dans un siècle aussi barbare, une armée composée de brigands, ait poussé l'atrocité de ses fureurs jusqu'à massacrer une reine âgée de soixante & seize ans; ait insulté à son corps sanglant, & l'ait traîné avec ignominie. Nous touchons au temps où les deux illustres frères de *Wit* furent mis en pièces par la populace hollandaise qui leur arracha le cœur, & qui fut assez dénaturée pour en faire un repas abominable. Nous savons que la populace parisienne traita ainsi le maréchal d'*Ancre*. Nous savons qu'elle voulut violer la cendre du grand *Colbert*.

Telles ont été chez les chrétiens septentrionaux les barbaries de la lie du peuple. C'est ainsi qu'à la

journee de la S^t Barthelemi on traîna le corps mort du célèbre *Ramus* dans les rues, en le fouettant à la porte de tous les collèges de l'université. Ces horreurs furent inconnues aux Romains, & aux Grecs; dans la plus grande fermentation de leurs guerres civiles, ils respectaient du moins les morts.

Il n'est que trop vrai que *Clovis* & ses enfans, ont été des monstres de cruauté; mais que *Clotaire II* ait condamné solennellement la reine *Brunehaud* à un supplice aussi inouï, aussi recherché, que celui dont on dit qu'elle mourut, c'est ce qu'il est difficile de persuader à un lecteur attentif qui pèse les vraisemblances, & qui, en puisant dans les sources, examine si ces sources sont pures. (Voyez ce qu'on a dit à ce sujet dans *la Philosophie de l'histoire*, qui sert d'introduction à *l'Essai sur les mœurs & l'esprit des nations depuis Charlemagne* &c. pages 234 & 235 du tome I de cette édition.

C H A P I T R E X X.

Des donations de Pipinus ou Pepin le Bref à l'église de Rome.

L'AUTEUR de *l'Essai sur les mœurs & l'esprit des nations* doute, avec les plus grands publicistes d'Allemagne, que *Pepin d'Austrasie* ait donné l'exarchat de Ravenne à l'évêque de Rome *Etienne III*; il ne croit pas cette donation plus authentique que l'apparition de *S^t Pierre*, de *S^t Paul*, & de *S^t Denis*, suivis d'un diacre, & d'un sous-diacre, qui descendirent du ciel

empyrée pour guérir cet évêque *Etienne* de la fièvre, dans le monastère de Saint-Denis. Il ne la croit pas plus avérée que la lettre écrite & signée dans le ciel par *S^t Paul* & *S^t Pierre*, au même *Pepin d'Austrasie*, ou que toutes ces légendes de ces temps sauvages.

Quand même cette donation de l'exarchat de Ravenne eût été réellement faite, elle n'aurait pas plus de validité que la concession d'une île par dom-*Quichotte*, à son écuyer *Sancho-Pança*.

Pepin, majordome du jeune *Childéric* roi des Francs, n'était qu'un domestique rebelle devenu usurpateur. Non-seulement il détrôna son maître par la force & par l'artifice; mais il l'enferma dans un repaire de moines, & l'y laissa périr de misère. Ayant chassé ses deux frères qui partageaient avec lui une autorité usurpée; ayant forcé l'un de se retirer chez le duc d'Aquitaine, l'autre à se tondre, & à s'enfvelir dans l'abbaye du mont Cassin; devenu enfin maître absolu, il se fit sacrer roi des Francs, à la manière des rois lombards, par *S^t Boniface* évêque de Mayence: étrange cérémonie pour un saint, que celle de couronner, & de consacrer la rebellion, l'ingratitude, l'usurpation, la violation des lois divines & humaines, & de celles de la nature! De quel droit cet austrasien aurait-il pu donner la province de Ravenne & la Pentapole à un évêque de Rome? elles appartenaient, ainsi que Rome, à l'empereur grec. Les Lombards s'étaient emparés de l'exarchat; jamais aucun évêque, jusqu'à ce temps, n'avait prétendu à aucune souveraineté. Cette prétention aurait révolté tous les esprits, car toute nouveauté les révolte; & une telle ambition dans un pasteur de l'Eglise est si

authentiquement proscrite dans l'évangile , qu'on ne pouvait introduire qu'avec le temps , & par degrés , ce mélange de la grandeur temporelle & de la spirituelle , ignoré dans toute la chrétienté pendant huit siècles.

Les Lombards s'étaient rendus maîtres de tout le pays , depuis Ravenne jusqu'aux portes de Rome. Leur roi *Astolphe* prétendait qu'après s'être emparé de l'exarchat de Ravenne , Rome lui appartenait de droit , parce que Rome depuis long-temps était gouvernée par l'exarque impérial , prétention aussi injuste que celle du pape aurait pu l'être.

Rome était régie alors par un duc , & par le sénat , au nom de l'empereur *Constantin* , flétri dans la communion romaine par le surnom de *Copronyme*. L'évêque avait un très-grand crédit dans la ville , par sa place , & par ses richesses ; crédit que l'habileté peut augmenter jusqu'à le convertir en autorité. Il est député de ses diocésains auprès du nouveau roi *Pepin* , pour demander sa protection contre les Lombards. Les Francs avaient déjà fait plus d'une irruption en Italie. Ce pays qui avait été l'objet des courses des Gaulois avait souvent tenté les Francs leurs vainqueurs incorporés à eux. Ce prélat fut très-bien reçu. *Pepin* croyait avoir besoin de lui pour affermir son autorité combattue par le duc d'Aquitaine , par son propre frère , par les Bavares , & par les Lendes , Francs encore attachés à la maison détrônée. Il se fit donc sacrer une seconde fois par ce pape , ne doutant pas que l'onction reçue du premier évêque d'Occident n'eût une influence sur

les peuples, bien supérieure à celle d'un nouvel évêque d'un pays barbare. Mais s'il avait donné alors l'exarchat de Ravenne à *Etienne III*, il aurait donné un pays qui ne lui appartenait point, qui n'était pas en son pouvoir, & sur lequel il n'avait aucun droit.

Il se rendit médiateur entre l'empereur & le roi lombard; donc il est évident qu'il n'avait alors aucune prétention sur la province de Ravenne. *Astolphe* refuse la médiation, & vient braver le prince franc dans le Milanais: bientôt obligé de se retirer dans Pavie, il y passe, dit-on, une transaction par laquelle *il mettra en séquestre l'exarchat entre les mains de Pepin pour le rendre à l'empereur*. Donc, encore une fois, *Pepin* ne pouvait s'approprier ni donner à d'autres cette province. Le lombard s'engageait encore à rendre au Saint-Père quelques châteaux, quelques domaines, autour de Rome, nommés alors les justices de St Pierre, concédés à ses prédécesseurs par les empereurs leurs maîtres.

A peine *Pepin* est-il parti, après avoir pillé le Milanais & le Piémont, que le roi lombard vient se venger des Romains qui avaient appelé les Francs en Italie. Il met le siège devant Rome, *Pepin* accourt une seconde fois, il se fait donner beaucoup d'argent, comme dans sa première invasion; il impose même au lombard un tribut annuel de douze mille écus d'or.

Mais quelle donation pouvait-il faire? Si *Pepin* avait été mis en possession de l'exarchat comme séquestre, comment pouvait-il le donner au pape en reconnaissant lui-même par un traité solennel que

c'était le domaine de l'empereur ? quel chaos, & quelles contradictions !

C H A P I T R E X X I.

Autres difficultés sur la donation de Pepin aux papes.

ON écrivait alors l'histoire avec si peu d'exactitude, on corrompait les manuscrits avec tant de hardiesse, que nous trouvons dans la vie de *Charlemagne*, faite par *Eginhard* son secrétaire, ces propres mots : *Pepin fut reconnu roi par l'ordre du pape, jussu summi pontificis*. De deux choses l'une, ou l'on a falsifié le manuscrit d'*Eginhard*, ou cet *Eginhard* a dit un infigne mensonge. Aucun pape jusqu'alors ne s'était arrogé le droit de donner une ville, un village, un château ; aurait-il commencé tout d'un coup par donner le royaume de France ? cette donation ferait encore plus extraordinaire que celle d'une province entière qu'on prétend que *Pepin* donna au pape. Ils auraient l'un après l'autre, fait des présens de ce qui ne leur appartenait point du tout. L'auteur italien qui écrivit en 1722, pour faire croire qu'originellement Parme & Plaifance avaient été concédés au Saint-Siège, comme une dépendance de l'exarchat, ne doute pas que ces empereurs grecs ne fussent justement dépouillés de leurs droits sur l'Italie, *parce que, dit-il, ils avaient soulevé les peuples contre DIEU.* (1)

(1) Page 120 de la seconde partie de la Dissertation historique sur les duchés de Parme & de Plaifance.

Et comment les empereurs, s'il vous plaît, avaient-ils soulevé les peuples contre DIEU? en voulant qu'on adorât DIEU seul, & non pas des images, selon l'usage des trois premiers siècles de la primitive Eglise. Il est assez avéré que dans les trois premiers siècles de cette primitive Eglise, il était défendu de placer des images, d'élever des autels, de porter des chafubles, & des surplis, de brûler de l'encens, dans les assemblées chrétiennes; & dans le septième c'était une impiété de n'avoir pas d'images. C'est ainsi que tout est variation dans l'Etat & dans l'Eglise.

Mais quand même les empereurs grecs auraient été des impies, était-il bien juste & bien religieux à un pape de se faire donner le patrimoine de ses maîtres par un homme venu d'Austrasie?

Le cardinal *Bellarmin* suppose bien pis. *Les premiers chrétiens*, dit-il, *ne supportaient les empereurs que parce qu'ils n'étaient pas les plus forts; (u)* & ce qui peut paraître encore plus étrange, c'est que *Bellarmin* ne fait que suivre l'opinion de *S^t Thomas*. Sur ce fondement, l'italien, qui veut absolument donner aujourd'hui Parme & Plaisance au pape, ajoute ces mots singuliers: *Quoique Pepin n'eût pas le domaine de l'exarchat, il pouvait en priver ceux qui le possédaient, & le transférer à l'apôtre S^t Pierre, & par lui au pape.*

Ce que ce brave italien ajoute encore à toutes ces grandes maximes, n'est pas moins curieux: *Cet acte*, dit-il, *ne fut pas seulement une simple donation, ce fut une restitution: & il prétend que dans l'acte original qu'on n'a jamais vu, Pepin s'était servi du*

(u) *De Rom. Pont. lib. XV, cap. VII.*

64 DONATIONS DE PEPIN, &C.

mot *restitution* ; c'est ce que *Baronius* avait déjà affirmé : & comment restituait-on au pape l'exarchat de Ravenne ? *c'est*, selon eux, *que le pape avait succédé de plein droit aux empereurs, à cause de leur hérésie.*

Si la chose est ainsi, il ne faut plus jamais parler de la donation de *Pepin* ; il faut seulement plaindre ce prince de n'avoir rendu au pape qu'une très-petite partie de ses Etats. Il devait assurément lui donner toute l'Italie, la France, l'Allemagne, l'Espagne, & même, en cas de besoin, tout l'empire d'Orient.

Poursuivons : la matière paraît intéressante ; c'est dommage que nos historiens n'aient rien dit de tout cela.

Le prétendu *Anastase*, dans la vie d'*Adrien*, assure avec serment que *Pepin protesta n'être venu en Italie mettre tout à feu & à sang, que pour donner l'exarchat au pape, & pour obtenir la remission de ses péchés.* Il faut que depuis ce temps les choses soient bien changées ; je doute qu'aujourd'hui il se trouvât aucun prince qui vint en Italie avec une armée, uniquement pour le salut de son ame.

C H A P I T R E X X I I.

Fable, origine de toutes les fables.

JE ne puis quitter cet italien qui fait le pape seigneur du monde entier, sans dire un mot de l'origine de ce droit. Il répète, d'après cent auteurs, que ce fut le diable qui rendit ce service au Saint-Siège, & voici comment.

Deux

Deux juifs, grands magiciens, rencontrèrent un jour un jeune ânier qui était fort embarrassé à conduire son âne; ils le considérèrent attentivement, observèrent les lignes de sa main, & lui demandèrent son nom: ils devaient bien le savoir, puisqu'ils étaient magiciens. Le jeune homme leur ayant dit qu'il s'appelait *Conon*, ils virent clairement à ce nom & aux lignes de sa main, qu'il ferait un jour empereur sous le nom de *Léon III*; & ils lui demandèrent pour toute récompense de leur prédiction, que dès qu'il serait installé, il ne manquât pas d'abolir le culte des images.

Le lecteur voit d'un coup d'œil le prodigieux intérêt qu'avaient ces deux juifs à voir les chrétiens reprendre l'usage de la primitive Eglise. Il est bien plus à croire qu'ils auraient mieux aimé avoir le privilège exclusif de vendre des images que de les faire détruire. *Léon III*, si l'on s'en rapporte à cent historiens éclairés & véridiques, ne se déclara contre le culte des tableaux & des statues, que pour faire plaisir aux deux juifs. C'était bien le moins qu'il pût faire. Dès qu'il fut déclaré hérétique, l'Orient & l'Occident furent de plein droit dévolus au siège épiscopal de Rome.

Il était juste & dans l'ordre de la Providence qu'un pape *Léon III* dépossédât la race d'un empereur *Léon III*; mais par modération il ne donna que le titre d'empereur à *Charlemagne*, en se réservant le droit de créer les césars & une autorité divine sur eux; ce qui est démontré par tous les écrivains de la cour de Rome, ainsi que tout ce qu'ils démontrent.

CHAPITRE XXIII.

Des donations de Charlemagne.

LE bibliothécaire *Anastase* dit , plus de cent ans après , que l'on conserve à Rome la charte de cette donation. Mais si ce titre avait existé , pourquoi ne se trouve-t-il plus ? Il y a encore à Rome des chartes bien antérieures. On aurait gardé avec le plus grand soin , un diplôme qui donnait une province. Il y a bien plus , cet *Anastase* n'a jamais probablement rien écrit de ce qu'on lui attribue ; c'est ce qu'avouent *Labe & Cave*. Il y a plus encore ; on ne fait précisément quel était cet *Anastase*. Puis fiez-vous aux manuscrits qu'on a trouvés chez des moines.

Charlemagne, dit-on , pour surabondance de droit fit une nouvelle donation en 774. Lorsque poursuivant en Italie ses infortunés neveux , qu'il dépouilla de l'héritage de leur père , & ayant épousé une nouvelle femme , il renvoya durement à *Didier* , roi des Lombards , sa fille qu'il répudia ; il assiégea le roi son beau-père & le fit prisonnier. On ne peut guère douter que *Charlemagne* , favorisé par les intrigues du pape *Adrien* dans cette conquête , ne lui eût concédé le domaine utile de quelques villes dans la Marche d'Ancone ; c'est le sentiment de *M. de Voltaire*. Mais lorsque dans un acte on trouve des choses évidemment fausses , elles rendent le reste de l'acte un peu suspect.

Le même prétendu *Anastase* suppose que *Charlemagne* donna au pape la Corse , la Sardaigne ,

Parme , Mantoue , les duchés de Spolète & de Bénévent , la Sicile , & Venise , ce qui est d'une fausseté reconnue. Ecoutons , sur ce mensonge , l'auteur de l'*Essai sur les mœurs &c.* tom. I , pag. 405.

» On pourrait mettre cette donation à côté de celle
 » de *Constantin*. On ne voit point que jamais les papes
 » aient possédé aucun de ces pays jusqu'au temps
 » d'*Innocent III*. S'ils avaient eu l'exarchat, ils auraient
 » été souverains de Ravenne & de Rome ; mais dans
 » le testament de *Charlemagne* , qu'*Eginhard* nous a
 » conservé , ce monarque nomme à la tête des
 » villes métropolitaines qui lui appartiennent , Rome
 » & Ravenne , auxquelles il fait des présens. Il
 » ne put donner ni la Sicile , ni la Corse , ni la
 » Sardaigne , qu'il ne possédait pas ; ni le duché de
 » Bénévent dont il avait à peine la souveraineté ;
 » encore moins Venise , qui ne le reconnaissait pas
 » pour empereur. Le duc de Venise reconnaissait
 » alors , pour la forme , l'empereur d'Orient , & en
 » recevait le titre d'*Hypatos*. Les lettres du pape
 » *Adrien* parlent des patrimoines de Spolète & de
 » Bénévent ; mais ces patrimoines ne se peuvent
 » entendre que des domaines que les papes possé-
 » daient dans ces deux duchés. *Grégoire VII* lui-
 » même avoue dans ses lettres , que *Charlemagne*
 » donnait douze cents livres de pension au S^t Siège.
 » Il n'est guère vraisemblable qu'il eût donné un
 » tel secours à celui qui aurait possédé tant de belles
 » provinces. Le S^t Siège n'eut Bénévent que long-
 » temps après , par la concession très-équivoque
 » qu'on croit que l'empereur *Henri le noir* lui en
 » fit vers l'an 1047. Cette concession se réduisit

» à la ville , & ne s'étendit point jusqu'au duché ;
 » il ne fut point question de confirmer le don de
 » *Charlemagne*.

» Ce qu'on peut recueillir de plus probable au
 » milieu de tant de doutes , c'est que du temps de
 » *Charlemagne* , les papes obtinrent en propriété une
 » partie de la Marche d'Ancone , outre les villes , les
 » châteaux , & les bourgs , qu'ils avaient dans les autres
 » pays. Voici sur quoi je pourrais me fonder. Lorsque
 » l'empire d'Occident se renouvela dans la famille
 » des *Othons* , au dixième siècle , *Othon III* assigna parti-
 » culièrement au St Siège la Marche d'Ancone ,
 » en confirmant toutes les concessions faites à cette
 » église : il paraît donc que *Charlemagne* avait donné
 » cette Marche , & que les troubles survenus depuis
 » en Italie avaient empêchés les papes d'en jouir.
 » Nous verrons qu'ils perdirent ensuite le domaine
 » utile de ce petit pays sous l'empire de la maison
 » de Suabe. Nous les verrons tantôt grands terriens ,
 » tantôt dépouillés presque de tout , comme plusieurs
 » autres souverains. Qu'il nous suffise de savoir qu'ils
 » possèdent aujourd'hui la souveraineté reconnue
 » d'un pays de cent quatre - vingt grands milles
 » d'Italie en longueur , des portes de Mantoue aux
 » confins de l'Abbruzze , le long de la mer Adriatique ;
 » & qu'ils en ont plus de cent milles en largeur ,
 » depuis Civita-Vecchia jusqu'au rivage d'Ancone ,
 » d'une mer à l'autre. Il a fallu négocier toujours
 » & souvent combattre pour s'assurer cette domi-
 » nation. »

J'ajouterai à ces vraisemblances une raison qui
 me paraît bien puissante. La prétendue charte de

Charlemagne est une donation réelle. Or, fait-on une donation d'une chose qui a déjà été donnée ? Si j'avais à plaider cette cause devant un tribunal réglé & impartial, je ne voudrais alléguer que la donation prétendue de *Charlemagne* pour invalider la prétendue donation de *Pepin* : mais ce qu'il y a de plus fort encore, contre toutes ces suppositions, c'est que ni *Andelme*, ni *Aimoin*, ni même *Eginhard*, secrétaire de *Charlemagne*, n'en parlent pas. *Eginhard* fait un détail très-circonstancié des legs pieux que laisse *Charlemagne*, par son testament, à toutes les églises de son royaume. On fait, dit-il, qu'il y a vingt & une villes métropolitaines dans les Etats de l'empereur. Il met Rome la première & Ravenne la seconde. N'est-il pas certain, par cet énoncé, que Rome & Ravenne n'appartenaient point aux papes ?

CHAPITRE XXIV.

Que Charlemagne exerça les droits des empereurs romains.

IL me semble qu'on ne peut ni rechercher la vérité avec plus de candeur, ni en approcher de plus près dans l'incertitude où l'histoire de ces temps nous laisse. Cet auteur impartial paraît certain que *Charlemagne* exerça tous les droits de l'empire en Occident autant qu'il le put. Cette assertion est conforme à tout ce que les historiens rapportent, aux monumens qui nous restent, & encore plus à

la politique, puisque c'est le propre de tout homme d'étendre son autorité aussi loin qu'elle peut aller.

C'est par cette raison que *Charlemagne* s'attribua la puissance législative sur Venise & sur le Bénéventin, que l'empereur grec disputait, & qui par le fait n'appartenait ni à l'un ni à l'autre; c'est par la même raison que le duc ou doge de Venise *Jean*, ayant tué un évêque en 802, fut accusé devant *Charlemagne*. Il aurait pu l'être devant la cour de Constantinople; mais ni les forces de l'Orient, ni celles de l'Occident ne pouvaient pénétrer dans ces lagunes; & Venise, au fond, fut libre malgré deux empereurs. Les doges payèrent quelque temps un manteau d'or en tribut aux plus forts; mais le bonnet de la liberté resta toujours dans une ville imprenable.

C H A P I T R E X X V.

De la forme du gouvernement de Rome sous Charlemagne.

C'EST une grande question chez les politiques de savoir quelle fut précisément la forme du gouvernement de Rome, quand *Charlemagne* se fit déclarer empereur par l'acclamation du peuple, & par l'organe du pontife *Léon III*. *Charles* gouverna-t-il en qualité de consul & de patrice, titre qu'il avait pris dès l'an 774? quels droits furent laissés à l'évêque? quels droits conservèrent les sénateurs qu'on appelait toujours *patres conscripti*? quels privilèges conservèrent les citoyens? c'est de quoi aucun écrivain ne nous

informe ; tant l'histoire a toujours été écrite avec négligence.

Quel fut précisément le pouvoir de *Charlemagne* dans Rome ? c'est sur quoi on a tant écrit qu'on l'ignore. Y laissa-t-il un gouverneur ? imposait-il des tributs ? gouvernait-il Rome comme l'impératrice-reine de Hongrie gouverne Milan & Bruxelles ? c'est de quoi il ne reste aucun vestige.

Je regarde Rome , depuis le temps de l'empereur *Léon III* l'isaurien , comme une ville libre , protégée par les Francs , ensuite par les Germains ; qui se gouverna tant qu'elle put en république , plutôt sous le patronage que sous la puissance des empereurs ; dans laquelle le souverain pontife eut toujours le premier crédit ; & qui enfin a été entièrement soumise aux papes.

Les citoyens de cette célèbre ville aspirèrent toujours à la liberté dès qu'ils y virent le moindre jour ; ils firent toujours les plus grands efforts pour empêcher les empereurs , soit francs , soit germains , de résider à Rome , & les évêques d'y être maîtres absolus.

C'est-là le nœud de toute l'histoire de l'empire d'Occident depuis *Charlemagne* jusqu'à *Charles-Quint*. C'est le fil qui a conduit l'auteur de l'*Essai sur les mœurs &c.* dans ce grand labyrinthe.

Les citoyens romains furent presque toujours les maîtres du môle d'Adrien , de cette forteresse de Rome appelée depuis le château S^t Ange , dans laquelle ils donnèrent si souvent un asile à leur évêque contre la violence des Allemands ; de-là vient que les empereurs aujourd'hui , malgré leur titre de rois des Romains ,

n'ont pas une seule maison dans Rome. Il n'est même pas dit que *Charlemagne* se mit en possession de ce môle d'Adrien. Je demanderai encore pourquoi *Charlemagne* ne prit jamais le titre d'*Auguste*?

CHAPITRE XXVI.

Du pouvoir papal dans Rome, & des patrices.

ON a vu depuis très-souvent des consuls & des patrices à Rome qui furent les maîtres de ce château au nom du peuple. Le pape *Jean XII* le tenait comme patrice contre l'empereur *Othon I*. Le consul *Crescentius* y soutint un long siège contre *Othon III*, & chassa de Rome le pape *Grégoire V* qu'*Othon* avait nommé. Après la mort de ce consul, les Romains chassèrent de Rome ce même *Othon* qui avait ravi la veuve du consul, & qui s'enfuit avec elle.

Les citoyens accordèrent une retraite au pape *Grégoire VII* dans ce môle, lorsque l'empereur *Henri IV* entra dans Rome par force en 1083. Ce pontife si fier n'osait sortir de cet asile. On dit qu'il offrit à l'empereur de le couronner en faisant descendre sur sa tête du haut du château une couronne attachée avec une ficelle ; mais *Henri IV* ne voulut point de cette ridicule cérémonie. Il aima mieux se faire couronner par un nouveau pape qu'il avait nommé lui-même.

Les Romains conservèrent tant de fierté dans leur décadence & dans leur humiliation, que quand *Frédéric Barberousse* vint à Rome en 1155 pour s'y faire couronner, les députés du peuple qui le reçurent à la

porte lui dirent : *Souvenez-vous que nous vous avons fait citoyen romain d'étranger que vous étiez.*

Ils voulaient bien que les empereurs fussent couronnés dans leur ville ; mais d'un côté ils ne souffraient pas qu'ils y demeurassent, & de l'autre ils ne permirent jamais qu'aucun pape s'intitulât souverain de Rome : & jamais en effet on n'a frappé de monnaie sur laquelle on donnât ce titre à leur évêque.

En 1114 les citoyens élurent un tribun du peuple ; & le pape *Lucius II* , qui s'y opposa , fut tué dans le tumulte.

Enfin les papes n'ont été véritablement maîtres à Rome que depuis qu'ils ont eu le château S^t Ange en leur pouvoir. Aujourd'hui la chancellerie allemande regarde encore l'empereur comme l'unique souverain de Rome ; & le sacré collège ne regarde l'empereur que comme le premier vassal de Rome, protecteur du S^t Siège. Telle est la vérité qui est développée dans l'*Essai sur les mœurs &c.*

Le sentiment de l'auteur que je cite est donc que *Charlemagne* eut le domaine suprême , & qu'il accorda au S^t Siège plusieurs domaines utiles dont les papes n'eurent la souveraineté que très-long-temps après.

C H A P I T R E X X V I I .

Sottise infame de l'écrivain qui a pris le nom de Chiniac la Bastide du Claux , avocat au parlement de Paris.

APRÈS cet exposé fidelle, je dois témoigner ma surprise de ce que je viens de lire dans un commentaire nouveau du discours du célèbre *Fleuri* sur les libertés de l'Eglise gallicane. Je vais rapporter les propres paroles du commentateur, qui se déguise sous le nom de *maître Pierre de Chiniac de la Bastide du Claux, avocat au parlement*. Il n'y a point assurément d'avocat qui écrive de ce style. (1)

„ Si on ne consultait que les *Voltaire* & ceux de son bord, on ne trouverait en effet que problèmes & qu'impostures dans nos historiens. „ Ensuite cet aimable & poli commentateur, après avoir attaqué les gens de *notre bord* avec des complimens dignes en effet d'un matelot à bord, croit nous apprendre qu'il y a dans Ravenne une pierre cassée, sur laquelle sont gravés ces mots : *Pipinus pius primus amplificandæ Ecclesiæ viam aperuit, & exarchatum Ravennæ cum amplissimis...* „ Le pieux *Pepin* ouvrit le premier le chemin d'agrandir „ l'Eglise, & l'exarchat de Ravenne avec de très-grands..

(1) L'avocat *Chiniac* est un personnage très-réel ; mais quoique ce zélé défenseur de l'Eglise janséniste ait essuyé une accusation juridique d'adultère, & que ces procès fassent toujours rire ; il n'en est pas plus connu, & n'a jamais pu réussir à occuper le public ni de ses ouvrages, ni de ses aventures.

le reste manque. Notre commentateur gracieux prend cette inscription pour un témoignage authentique. Nous connaissons depuis long-temps cette pierre ; je ne voudrais point d'autre preuve de la fausseté de la donation. Cette pierre n'avait été connue qu'au dixième siècle : on ne produisit point d'autre monument pour assurer aux papes l'exarchat ; donc il n'y en avait point. Si on se fait paraître aujourd'hui une pierre cassée avec une inscription , qui certifiât que le pieux *François I* fit une donation du louvre aux cordeliers ; de bonne foi, le parlement regarderait-il cette pierre comme un titre juridique ? & l'académie des inscriptions l'inférerait-elle dans ses recueils ?

Le latin ridicule de ce beau monument n'est pas à la vérité un sceau de réprobation ; mais c'en est un que le mensonge avéré concernant *Pepin*. L'inscription affirme que *Pepin est le premier qui ait ouvert la voie*. Cela est faux : avant lui *Constantin* avait donné des terres à l'évêque & à l'église de St Jean de Latran de Rome jusque dans la Calabre. Les évêques de Rome avaient obtenu de nouvelles terres des empereurs suivans. Ils en avaient en Sicile , en Toscane , en Ombrie ; ils avaient les justices de St Pierre , & des domaines dans la Pentapole. Il est très-probable que *Pepin* augmenta ces domaines. De quoi se plaint donc le commentateur ? que prétend-il ? pourquoi dit-il que l'auteur de l'*Essai sur les mœurs & l'esprit des nations, est trop peu versé dans ces connaissances, ou trop fourbe pour mériter quelque attention ?* Quelle fourberie, je vous prie, y a-t-il de dire son avis sur Ravenne & sur la Pentapole ? Nous avouons que c'est-là parler en digne commentateur ; mais ce n'est pas , à ce qu'il nous semble ,

parler en homme versé *dans ces connaissances*, ni versé dans la politesse, ni même versé dans le sens commun.

L'auteur de l'*Essai sur les mœurs &c.*, qui affirme peu, se fonde pourtant sur le testament même de *Charlemagne*, pour affirmer qu'il était souverain de Rome & de Ravenne, & que par conséquent il n'avait point donné Ravenne au pape. *Charlemagne* fait des legs à ces villes, qu'il appelait *nos principales villes*. Ravenne était la ville de l'empereur & non pas celle du pape.

Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que le commentateur est lui-même entièrement de l'avis de mon auteur ; il n'écrit que d'après lui ; il veut prouver comme lui que *Charlemagne* avait le pouvoir suprême dans Rome ; & oubliant tout d'un coup l'état de la question, il se répand en invectives ridicules contre son propre guide. Il est en colère de ne savoir pas quelle était l'étendue & la borne du nouveau pouvoir de *Charlemagne* dans Rome. Je ne le fais pas plus que lui, & cependant je m'en console. Il est vraisemblable que ce pouvoir était fort mitigé pour ne pas trop choquer les Romains. On peut être empereur sans être despotique. Le pouvoir des empereurs d'Allemagne est aujourd'hui très-borné par celui des électeurs & des princes de l'Empire. Le commentateur peut rester sans scrupule dans son ignorance pardonnable ; mais il ne faut pas dire de grosses injures, parce qu'on est un ignorant ; car lorsqu'on dit des injures sans esprit, on ne peut ni plaire ni instruire : le public veut qu'elles soient fines, ingénieuses, & à propos. Il n'appartient même que très-rarement à l'innocence outragée de repousser la calomnie dans le style des Philippiques ; & peut-être n'est-il permis d'en user

ainfi, que quand la calomnie met en danger un honnête homme : car alors c'est se battre contre un serpent, & on n'est pas dans le cas de *Tartuffe* qui s'accusait d'avoir tué une puce avec trop de colère.

CHAPITRE XXVIII.

D'une calomnie abominable & d'une impiété horrible du prétendu Chiniac.

PASSE encore qu'on se trompe sur une pancarte de *Pepin le bref*, le pape n'en a pas sur Ravenne un droit moins confirmé par le temps & par le consentement de tous les princes ; la plupart des origines font suspectes, & un droit reconnu de tout le monde est incontestable.

Mais de quel front le prétendu *Chiniac de la Bastide du Claux*, commentateur des libertés de l'Eglise gallicane, peut-il citer cet abominable passage qu'il dit avoir lu dans un dictionnaire ? JESUS-CHRIST a été le plus habile charlatan & le plus grand imposteur qui ait paru depuis l'existence du monde. On est naturellement porté à croire qu'un homme qui cite un trait si horrible avec confiance ne l'a pas inventé. Plus l'atrocité est extrême, moins on s'imagine que ce soit une fiction. On croit la citation vraie, précisément parce qu'elle est abominable ; cependant il n'y en a pas un mot, pas l'ombre d'une telle idée dans le livre dont parle ce *Chiniac*. Est-ce là une liberté gallicane ? j'ai lu très-attentivement ce livre qu'il cite ; je fais que c'est un recueil d'articles traduits du lord *Shaftesbury*, du lord *Bolingbroke*, de *Trenchard*, de *Gordon*,

du docteur *Middleton*, du célèbre *Abauzit*; & d'autres morceaux connus qui font mot à mot dans le grand dictionnaire encyclopédique, tel que l'article *Messie*, lequel est tout entier d'un pasteur d'une église réformée, & dont nous possédons l'original.

Non-seulement l'infame citation du prétendu *Chiniac* n'est dans aucun endroit de ce livre; mais je puis assurer qu'elle ne se trouve dans aucun des livres écrits contre la religion chrétienne, depuis *Celse* & l'empereur *Julien*: le devoir de mon état est de les lire pour y mieux répondre, ayant l'honneur d'être bachelier en théologie. J'ai lu tout ce qu'il y a de plus fort & de plus frivole. *Volston* lui-même, *Jean-Jacques Rousseau*, qui ont osé nier si audacieusement les miracles de notre seigneur JESUS-CHRIST, n'ont pas écrit une seule ligne qui ait la moindre teinture de cette horrible idée; au contraire ils rendent à JESUS-CHRIST le plus profond respect; & *Volston* surtout se borne à regarder les miracles de notre seigneur comme des types & des paraboles.

J'avance hardiment que si cet insolent blasphème se trouvait dans quelque mauvais livre, mille voix se feraient élevées contre le monstre qui l'aurait vomé. Enfin je défie le *Chiniac* de me le montrer ailleurs que dans son libelle; apparemment il a pris ce détour pour blasphémer sous le masque contre notre Sauveur, comme il blasphème à tort & à travers contre notre saint père le pape, & souvent contre les évêques: il a cru pouvoir être criminel impunément, en prenant les flèches infernales dans un carquois sacré, & en couvrant d'opprobre la religion qu'il feint de défendre. Je ne crois pas qu'il

y ait d'exemple ni d'une calomnie si impudente , ni d'une fraude si basse , ni d'une impiété si effrayante ; & je pense que DIEU me pardonnera , si je dis quelques injures à ce *Chiniac*.

Il faut sans doute avoir abjuré toute pudeur , ainsi qu'avoir perdu toute raison pour traiter JESUS-CHRIST de *charlatan* & d'*imposleur* ; lui qui vécut toujours dans l'humble obscurité ; lui qui n'écrivit jamais une seule ligne , tandis que de modernes docteurs si peu doctes nous assomment de gros volumes sur des questions dont il ne parla jamais ; lui qui se soumit depuis sa naissance jusqu'à sa mort à la religion dans laquelle il était né ; lui qui en recommanda toutes les observances , qui ne prêcha jamais que l'amour de DIEU & du prochain ; qui ne parla jamais de DIEU que comme d'un père , selon l'usage des Juifs ; qui , loin de se donner jamais le titre de DIEU , dit en mourant : (x) *Je vais à mon père qui est votre père , à mon DIEU qui est votre DIEU* ; lui enfin dont le saint zèle condamne si hautement l'hypocrisie & les fureurs des nouveaux charlatans , qui dans l'espérance d'obtenir un petit bénéfice , ou de servir un parti qui les protège , seraient capables d'employer le fer ou le poison , comme ils ont employé les convulsions & les calomnies.

Ayant cherché en vain pendant plus de trois mois la citation du prétendu *Chiniac* , & ayant prié mes amis de chercher de leur côté , nous avons tous été forcés avec horreur de lire plus de quatre cents volumes contre le christianisme , tant en latin qu'en anglais , en italien , en français , & en allemand. Nous

(x) *Jean* , ch. XX , v. 17.

protestons devant DIEU que le blasphème en question n'est dans aucun de ces livres. Nous avons cru enfin qu'il pourrait se rencontrer dans le discours qui sert de préface à l'*Abrégé de l'histoire ecclésiastique*. On prétend que cet avant-propos est d'un héros philosophe, né dans une autre communion que la nôtre; génie sublime, dit-on, qui a sacrifié également à *Mars*, à *Minerve*, & aux *Grâces*; mais qui ayant le malheur de n'être pas né catholique romain, & se trouvant sous le joug de la réprobation éternelle, s'est trop livré aux enseignemens trompeurs de la raison, qui égare incontestablement quiconque n'écoute qu'elle. Je ne forme point de jugement téméraire; je suis loin de penser qu'un si grand-homme ne soit pas chrétien. Voici les paroles de cette préface.

» L'établissement de la religion chrétienne a eu,
 » comme tous les empires, de faibles commence-
 » mens. Un juif de la lie du peuple, dont la
 » naissance est douteuse, qui mêle aux absurdités
 » d'anciennes prophéties hébraïques, des préceptes
 » d'une bonne morale, auquel on attribue des
 » miracles, & qui finit par être condamné à un
 » supplice ignominieux, est le héros de cette secte.
 » Douze fanatiques se répandent de l'Orient jusqu'en
 » Italie; ils gagnent les esprits par cette morale si
 » sainte & si pure qu'ils prêchaient; & si l'on excepte
 » quelques miracles propres à ébranler des imagi-
 » nations ardentes, ils n'enseignaient que le déisme.
 » Cette religion commençait à se répandre dans le
 » temps que l'empire romain gémissait sous la
 » tyrannie de quelques monstres, qui le gouvernèrent
 confécutivement

» confécutivement. Durant ces règnes de sang , le
 » citoyen , préparé à tous les malheurs qui peuvent
 » accabler l'humanité , ne trouvait de consolation &
 » de soutien contre d'aussi grands maux que dans
 » le stoïcisme. La morale des chrétiens ressemblait à
 » cette doctrine , & c'est l'unique cause de la rapidité
 » des progrès que fit cette religion. Dès le règne de
 » *Claude* , les chrétiens formaient des assemblées nom-
 » breuses , où ils prenaient des agapes , qui étaient
 » des soupers en communauté. »

Ces paroles sont audacieuses , elles sont d'un soldat qui fait mal farder ce qu'il croit la vérité ; mais après tout, elles disent positivement le contraire du blasphème annoncé par *Chiniac*.

La religion chrétienne a eu de faibles commencemens , & tout le monde en convient. Un juif de la lie du peuple , rien n'était plus vrai aux yeux des Juifs. Ils ne pouvaient deviner qu'il était né d'une Vierge & du Saint-Esprit , & que Joseph mari de sa mère, descendait du roi David. De plus il n'y a point de lie aux yeux de DIEU ; devant lui tous les hommes sont égaux.

Douze fanatiques se répandent de l'Orient jusqu'en Italie. Le terme de *fanatique* parmi nous est très-odieux , & ce ferait une terrible impiété d'appeler de ce nom les apôtres : mais si dans la langue maternelle de l'auteur , ce terme ne veut dire que *persuadé* , *zélé* , nous n'avons aucun reproche à lui faire ; il nous paraît même très-vraisemblable qu'il n'a nulle intention d'outrager ces apôtres , puisqu'il compare les premiers chrétiens aux respectables stoïciens. En un mot, nous ne faisons point l'apologie de cet ouvrage ; & dès que notre saint père

le pape, juge impartial de tous les livres, aura condamné celui-ci, nous ne manquerons pas de le condamner de cœur & de bouche.

C H A P I T R E X X I X.

Bévue énorme de Chiniac.

LE prétendu la *Bastide de Chiniac du Claux* a répondu que les paroles par lui citées se trouvent dans le *Militaire philosophe*, non pas précisément & mot à mot, mais dans le même sens. Ce *Militaire philosophe* est, dit-on, du sieur *S^t Hyacinthe* qui fut cornette de dragons en 1685, & employé dans la fameuse dragonnade à la révocation de l'édit de Nantes. Mais examinons les paroles dans ce militaire. (y)

„ Voici, après de mûres réflexions, le jugement
 „ que je porte de la religion chrétienne : je la trouve
 „ absurde, extravagante, injurieuse à DIEU, perni-
 „ cieuse aux hommes, facilitant & même autorisant
 „ les rapines, les séductions, l'ambition, l'intérêt de
 „ ses ministres, & la révélation des secrets des familles ;
 „ je la vois comme une source intarissable de meurtres,
 „ de crimes, & d'atrocités, commises sous son nom ;
 „ elle me semble un flambeau de discorde, de haine,
 „ de vengeance, & un masque dont se couvre l'hypo-
 „ crisie pour tromper plus adroitement ceux dont la
 „ crédulité lui est utile ; enfin j'y vois le bouclier de
 „ la tyrannie contre les peuples qu'elle opprime, & la

(y) Chap. IX, page 84 de la dernière édition.

» verge des bons princes quand ils ne font pas supersti-
 » tieux. Avec cette idée de votre religion , outre le
 » droit de l'abandonner , je suis dans l'obligation la
 » plus étroite d'y renoncer & de l'avoir en horreur ,
 » de plaindre ou de mépriser ceux qui la prêchent , & de
 » vouer à l'exécration publique ceux qui la soutiennent
 » par leurs violences & leurs persécutions. »

Ce morceau est une invective sanglante contre les abus de la religion chrétienne , telle qu'elle a été pratiquée depuis tant de siècles , mais non pas contre la personne de J E S U S - C H R I S T qui a recommandé tout le contraire. J E S U S n'a point ordonné la *révélation des secrets des familles*. Loin de favoriser l'ambition , il l'a anathématisée ; il a dit en termes formels : (z) *Il n'y aura ni premier ni dernier parmi vous ; — le fils de l'homme n'est pas venu pour être servi , mais pour servir*. C'est un mensonge sacrilège de dire que notre Sauveur a autorisé la rapine. Ce n'est pas assurément la prédication de J E S U S , qui est une source intarissable de meurtres , de crimes , & d'atrocités , commises sous son nom. Il est visible qu'on a abusé de ces paroles : (aa) *Je ne suis point venu apporter la paix , mais le glaive ;* de ces autres passages : (bb) *Que celui qui n'écoute pas l'Eglise soit comme un païen ou comme un douanier : — (cc) contraints-les d'entrer. Si quelqu'un vient à moi , & ne hait pas son père & sa mère & sa femme & ses enfans & ses frères & ses sœurs & encore son ami , il ne peut être mon disciple ;* & enfin des paraboles dans lesquelles il est dit que (dd) *le maître fit jeter dans les ténèbres extérieures , pieds & mains liés , celui qui*

(z) *Matth.* chap. XX, v. 27 & 28. (cc) *Luc*, chap. XIV, v. 23 & 26.

(aa) *Ibid.* chap. X, v. 34.

(dd) *Matth.* ch. XXII, v. 12 & 13.

(bb) *Ibid.* chap. XVIII, v. 17.

n'avait pas la robe nuptiale à un repas. Ces discours, ces énigmes, sont assez expliqués par toutes ces maximes évangéliques qui n'enseignent que la paix & la charité. Ce ne fut même jamais aucun de ces passages qui excita le moindre trouble. Les discordes, les guerres civiles, n'ont commencé que par des disputes sur le dogme. L'amour-propre fait naître l'esprit de parti, & l'esprit de parti fait couler le sang. Si on s'en était tenu à l'esprit de JESUS, le christianisme aurait été toujours en paix. M. de *S^t Hyacinthe* a donc tort de reprocher au christianisme ce qu'on ne doit reprocher qu'à plusieurs chrétiens.

La proposition du *Militaire philosophe* est donc aussi dure que le blasphème du prétendu *Chiniac* est affreux.

Concluons que le pyrrhonisme historique est très-utile; car si dans cent ans, le *Commentaire des libertés gallicanes* & le *Militaire philosophe* tombent dans les mains d'un de ceux qui aiment les recherches, les anecdotes; & si ces deux livres ne sont pas réfutés dans leur temps, ne sera-t-on pas en droit de croire que dans le siècle de ces auteurs on blasphémait ouvertement JESUS-CHRIST? Il est donc très-important de les confondre de bonne heure, & d'empêcher *Chiniac* de calomnier son siècle.

Il n'est pas surprenant que ce même *Chiniac*, ayant ainsi outragé JESUS-CHRIST notre sauveur, outrage aussi son vicaire: *Je ne vois pas*, dit-il, *comment le pape tient le premier rang entre les princes chrétiens.* Cet homme n'a pas assisté au sacre de l'empereur, il aurait vu l'archevêque de Mayence tenir le premier rang entre les électeurs; il n'a jamais dîné avec un évêque, il aurait vu qu'on lui donne toujours la place d'honneur:

il devait favoir que par toute l'Europe on traite les gens d'église comme les femmes avec beaucoup de déférence ; ce n'est pas à dire qu'il faille leur baifer les pieds , excepté peut-être dans un transport de passion. Mais revenons au pyrrhonisme de l'histoire.

C H A P I T T R E X X X.

Anecdote historique très-hazardée.

DUHAILLAN prétend , dans un de ses opuscules , que *Charles VIII* n'était pas fils de *Louis XI* ; c'est peut-être la raison secrète pour laquelle *Louis XI* négligea son éducation & le tint toujours éloigné de lui. *Charles VIII* ne ressembloit à *Louis XI* ni par l'esprit ni par le corps. Enfin la tradition pouvait servir d'excuse à *Duhaillan* ; mais cette tradition était fort incertaine , comme presque toutes le sont. La dissemblance des pères & des enfans est encore moins une preuve d'illégitimité , que la ressemblance n'est une preuve du contraire.

Que *Louis XI* ait haï *Charles VIII* , cela ne conclut rien. Un si mauvais fils pouvait aisément être un mauvais père. Quand même douze *Duhaillans* m'auraient assuré que *Charles VIII* était né d'un autre que de *Louis XI* , je ne devrais pas les en croire aveuglément. Un lecteur sage doit , ce me semble , prononcer comme les juges : *Pater est quem nuptiæ demonstrant.*

C H A P I T R E X X X I.

Autre anecdote plus hasardée.

ON a dit que la duchesse de *Montpensier* avait accordé ses faveurs au moine *Jacques Clément* pour l'encourager à assassiner son roi. Il eût été plus habile de les promettre que de les donner : mais ce n'est pas ainsi qu'on excite un prêtre fanatique au parricide ; on lui montre le ciel & non une femme. Son prieur *Bourgoin* était bien plus capable de le déterminer que la plus grande beauté de la terre. Il n'avait point de lettre d'amour dans sa poche quand il tua le roi, mais bien les histoires de *Judith* & d'*Aod*, toutes déchirées, toutes grasses à force d'avoir été lues.

C H A P I T R E X X X I I.

De Henri IV.

JE pense entièrement comme l'auteur de l'*Essai sur les mœurs &c.* sur la mort de *Henri IV* ; je pense que ni *Jean Châtel* ni *Ravaillac* n'eurent aucuns complices ; leur crime était celui du temps ; le cri de la religion fut leur seul complice. Je ne crois point que *Ravaillac* ait fait le voyage de Naples, ni que le jésuite *Alagona* ait prédit dans Naples la mort de ce prince, comme le répète encore notre *Chiniac*. Les jésuites n'ont jamais été prophètes ; s'ils l'avaient été, ils auraient prédit

leur destruction : mais au contraire ces pauvres gens ont toujours assuré qu'ils dureraient jusqu'à la fin des siècles. Il ne faut jamais jurer de rien.

C H A P I T R E X X X I I I.

De l'abjuration de Henri IV.

LE jésuite *Daniel* a beau me dire, dans sa très-fêche & très-fautive histoire de France, que *Henri IV* avant d'abjurer, était depuis long-temps catholique, j'en croirai plus *Henri IV* lui-même que le jésuite *Daniel* ; sa lettre à la belle *Gabrielle*, *c'est demain que je fais le saut périlleux*, prouve au moins qu'il avait encore dans le cœur autre chose que du catholicisme. Si son grand cœur avait été depuis si long-temps si pénétré de la grâce efficace, il aurait peut-être dit à sa maîtresse : *Ces évêques m'édifient* ; mais il lui dit : *Ces gens-là m'ennuient*. Ces paroles sont-elles d'un bon catéchumène ?

Ce n'est pas un sujet de pyrrhonisme que les lettres de ce grand homme à *Corisande d'Andoin* comtesse de *Gramont*, elles existent encore en original. L'auteur de *l'Essai sur les mœurs & l'esprit des nations* rapporte plusieurs de ces lettres intéressantes ; en voici des morceaux curieux : *Tous ces empoisonneurs sont tous papistes. J'ai découvert un tueur pour moi. --- Les prédicateurs romains prêchent tout haut qu'il n'y a plus qu'une mort à voir ; ils admonestent tout bon catholique de prendre exemple (sur l'empoisonnement du prince de Condé.) ---- Et vous êtes de cette religion ! ---- Si je n'étais huguenot, je me ferais turc.*

Il est difficile après tous ces témoignages de la main de *Henri IV*, d'être fermement persuadé qu'il fût catholique dans le cœur.

CHAPITRE XXXIV.

Bévue sur Henri IV.

UN autre historien moderne (*) de *Henri IV* accuse du meurtre de ce héros le duc de *Lerme* : *C'est, dit-il, l'opinion la mieux établie.* Il est évident que c'est l'opinion la plus mal établie. Jamais on n'en a parlé en Espagne ; & il n'y eut en France que le continuateur du président de *Thou* qui donna quelque crédit à ces soupçons vagues & ridicules. Si le duc de *Lerme* premier ministre employa *Ravaillac*, il le paya bien mal. Ce malheureux était presque sans argent quand il fut saisi. Si le duc de *Lerme* l'avait séduit ou fait séduire sous la promesse d'une récompense proportionnée à son attentat, assurément *Ravaillac* l'aurait nommé lui & ses émiffaires, quand ce n'eût été que pour se venger. Il nomma bien le jésuite d'*Aubigni*, auquel il n'avait fait que montrer un couteau. Pourquoi aurait-il épargné le duc de *Lerme* ? c'est une obstination bien étrange que celle de ne pas croire *Ravaillac* dans son interrogatoire & dans les tortures. Faut-il insulter une grande maison espagnole sans la moindre apparence de preuves ?

Et voilà justement comme on écrit l'histoire,

(*) M. de *Buri*.

La nation espagnole n'a guère recours à ces crimes honteux ; & les grands d'Espagne ont eu dans tous les temps une fierté généreuse qui ne leur a pas permis de s'avilir jusque-là.

Si *Philippe II* mit à prix la tête du prince d'*Orange*, il eut du moins le prétexte de punir un sujet rebelle ; comme le parlement de Paris mit à cinquante mille écus la tête de l'amiral *Coligni*, & depuis celle du cardinal *Mazarin*. Ces proscriptions publiques tenaient de l'horreur des guerres civiles ; mais comment le duc de *Lerme* se ferait-il adressé secrètement à un misérable tel que *Ravaillac* ?

CHAPITRE XXXV.

Bévue sur le maréchal d'Ancre.

LE même auteur dit que *le maréchal d'Ancre & sa femme furent écrasés pour ainsi dire par la foudre*. L'un ne fut à la vérité écrasé qu'à coups de pistolets, & l'autre fut brûlée en qualité de forcière. Un affassinat & un arrêt de mort rendu contre une maréchale de France, dame d'atour de la reine, réputée magicienne, ne font honneur ni à la chevalerie, ni à la jurisprudence de ce temps-là. Mais je ne fais pourquoi l'historien s'exprime en ces mots : *Si ces deux misérables n'étaient pas complices de la mort du roi, ils méritaient du moins les plus rigoureux châtimens. Il est certain que du vivant même du roi, Concini & sa femme avaient avec l'Espagne des liaisons contraires aux desseins du roi.*

C'est ce qui n'est point du tout certain , cela n'est pas même vraisemblable. Ils étaient florentins ; le grand-duc de *Florence* avait reconnu le premier *Henri IV* ; il ne craignait rien tant que le pouvoir de l'Espagne en Italie ; *Concini* & sa femme n'avaient point de crédit du temps de *Henri IV*. S'ils avaient ourdi quelque trame avec le conseil de Madrid , ce ne pouvait être que pour la reine. C'est donc accuser la reine d'avoir trahi son mari ; & , encore une fois , il n'est pas permis d'inventer de telles accusations sans preuve. Quoi ! un écrivain dans son grenier pourra prononcer une diffamation que les juges les plus éclairés du royaume tremblaient d'écouter sur leur tribunal !

Pourquoi appeler un maréchal de France & sa femme , dame d'atour de la reine , *ces deux misérables* ? Le maréchal d'*Ancre* , qui avait levé une armée à ses frais contre les rebelles , mérite-t-il une épithète qui n'est convenable qu'à *Ravaillac* , à *Cartouche* , aux voleurs publics , aux calomniateurs publics ?

C H A P I T R E X X X V I .

Réflexion.

IL n'est que trop vrai qu'il suffit d'un fanatique pour commettre un parricide sans aucun complot. *Damiens* n'en avait point. Il a répété quatre fois dans son interrogatoire qu'il n'a commis son crime que par principe de religion. Je puis dire qu'ayant été autrefois à portée de connaître les convulsionnaires , j'en ai vu plus de vingt capables d'une pareille horreur ;

(*ee*) tant leur démence était atroce. La religion mal entendue est une fièvre que la moindre occasion fait tourner en rage.

Le propre du fanatisme est d'échauffer les têtes. Quand le feu qui fait bouillir les cervelles superstitieuses a fait tomber quelques flammèches dans une ame insensée & atroce ; quand un ignorant furieux croit imiter saintement *Phinée*, *Aod*, *Judith*, & leurs semblables, cet ignorant a plus de complices qu'il ne pense. Bien des gens l'ont excité au parricide sans le favoriser. Quelques personnes profèrent des paroles indiscrettes & violentes ; un domestique les répète, il les amplifie, il les enfuneste encore comme disent les italiens ; un *Châtel*, un *Ravaillac*, un *Damiens*, les recueille : ceux qui les ont prononcées ne se doutent pas du mal qu'ils ont fait : ils sont complices involontaires ; mais il n'y a eu ni complot ni instigation. En un mot, on connaît bien mal l'esprit humain, si l'on ignore que le fanatisme rend la populace capable de tout.

CHAPITRE XXXVII.

Du dauphin François.

LE dauphin *François*, fils de *François I*, joue à la paume ; il boit beaucoup d'eau fraîche dans une transpiration abondante ; on accuse l'empereur *Charles-Quint* de l'avoir fait empoisonner. Quoi ! le vainqueur aurait craint le fils du vaincu ! Quoi ! il aurait fait

(*ee*) Un entr'autres dont il a été question dans le procès de *Damiens*.

périr à la cour de France le fils de celui dont alors il prenait deux provinces, & il aurait déshonoré toute la gloire de sa vie par un crime infame & inutile ! Il aurait empoisonné le dauphin en laissant deux frères pour le venger. L'accusation est absurde ; aussi je me joins à l'auteur toujours impartial de l'*Essai sur les mœurs &c.* , pour détester cette absurdité.

Mais le dauphin *François* avait auprès de lui un gentilhomme italien , un comte *Montecuculi* qui lui avait versé l'eau fraîche dont il résulta une pleurésie. Ce comte était né sujet de *Charles-Quint* ; il lui avait parlé autrefois ; & sur cela seul on l'arrête , on le met à la torture ; des médecins ignorans affirment que les tranchées causées par l'eau froide sont causées par l'arsenic. On fait écarteler *Montecuculi* ; & toute la France traite d'empoisonneur le vainqueur de *Soliman*, le libérateur de la chrétienté, le triomphateur de Tunis, le plus grand-homme de l'Europe ! Quels juges condamnerent *Montecuculi* ? je n'en fais rien ; ni *Mézerai* ni *Daniel* ne le disent. Le président *Hénault* dit : *Le dauphin François est empoisonné par Montecuculi son échançon , non sans soupçon contre l'empereur.*

Il est clair qu'il faut au moins douter du crime de *Montecuculi* ; ni lui ni *Charles-Quint* n'avaient aucun intérêt à le commettre. *Montecuculi* attendait de son maître une grande fortune ; & l'empereur n'avait rien à craindre d'un jeune homme tel que *François*. Ce procès funeste peut donc être mis dans la foule des cruautés juridiques que l'ivresse de l'opinion, celle de la passion, & l'ignorance, ont trop souvent déployées contre les hommes les plus innocens.

C H A P I T R E X X X V I I I .

De Samblançai.

NE peut-on pas mettre dans la même classe le supplice de *Samblançai* ? Le crime qu'on lui impute est beaucoup plus raisonnable que celui de *Montecuculi*. Il est bien plus ordinaire de voler le roi que d'empoisonner les dauphins. Cependant aujourd'hui les historiens sensés doutent que *Samblançai* fût coupable. Il fut jugé par des commissaires ; c'est déjà un grand préjugé en sa faveur. La haine que lui portait le chancelier *Duprat* est encore un préjugé plus fort. On est réduit, lorsqu'on lit les grands procès criminels, à suspendre au moins son jugement entre les condamnés & les juges, témoin les arrêts rendus contre *Jacques Cœur*, contre *Enguerrand de Marigni*, & tant d'autres. Comment donc pourrait-on croire aveuglément mille anecdotes rapportées par des historiens, puisqu'on ne peut même en croire des magistrats qui ont examiné les procès pendant des années entières ? On ne peut s'empêcher de faire ici une réflexion sur *François I.* Quel était donc le caractère de ce grand-homme, qui fait pendre le vieillard innocent *Samblançai* qu'il appelait son père ; qui fait écarteler un gentilhomme italien parce que ses médecins sont des ignorans ; qui dépouille le connétable de *Bourbon* de ses biens par l'injustice la plus criante ; qui, ayant été vaincu par lui & fait prisonnier, met ses deux enfans en captivité pour aller revoir Paris ; qui jure & promet même en

94 DU P A P E A L E X A N D R E V I.

parole d'honneur de rendre la Bourgogne à *Charles-Quint* son vainqueur , & qui est obligé de se déshonorer par politique ; qui accorde aux Turcs dans Marseille la liberté d'exercer leur religion , & qui fait brûler à petit feu dans la place de l'Éstrapade de malheureux luthériens , tandis qu'il leur met les armes à la main en Allemagne ? Il a fondé le collège royal : oui ; mais est-on grand pour cela , & un collège répare-t-il tant d'horreurs & tant de bassesses ?

C H A P I T R E X X X I X.

Des Templiers.

QUE dirons-nous du massacre ecclésiastique juridique des templiers ? leur supplice fait frémir d'horreur. L'accusateur laisse dans nos esprits plus que de l'incertitude. Je crois bien plus à quatre-vingts gentilshommes qui protestent de leur innocence devant DIEU en mourant, qu'à cinq ou six prêtres qui les condamnent.

C H A P I T R E X L.

Du pape Alexandre VI.

LE cardinal *Bembo* , *Paul Jove* , *Tomasi* , & enfin *Guichardin* , semblent croire que le pape *Alexandre VI* mourut du poison qu'il avait préparé , de concert avec son bâtard *César Borgia* , au cardinal *Sant-Agnolo* , au cardinal de Capoue , à celui de Modène , & à plusieurs autres ; mais ces historiens ne l'affurent pas

positivement. Tous les ennemis du Saint-Siège ont accredité cette horrible anecdote. Je suis comme l'auteur de l'*Essai sur les mœurs &c.* ; je n'en crois rien ; & ma grande raison, c'est qu'elle n'est point du tout vraisemblable. Le pape & son bâtard étaient sans contredit les deux plus grands scélérats parmi les puissances de l'Europe ; mais ils n'étaient pas des fous.

Il est évident que l'empoisonnement d'une douzaine de cardinaux, à souper, aurait rendu le père & le fils si exécrables que rien n'aurait pu les sauver de la fureur du peuple romain, & de l'Italie entière. Un tel crime n'aurait jamais pu être caché, quand même il n'aurait pas été puni par l'Italie conjurée ; il était d'ailleurs directement contraire aux vues de *César Borgia*. Le pape son père était sur le bord de son tombeau : *Borgia* avec sa brigade pouvait faire élire une de ses créatures ; est-ce un moyen pour gagner les cardinaux que d'en empoisonner douze ?

Enfin les registres de la maison d'*Alexandre VI* le font mourir d'une fièvre double tierce, poison assez dangereux pour un vieillard qui est dans sa soixante & treizième année.

C H A P I T R E X L I.

De Louis XIV.

JE suppose que dans cent ans presque tous nos livres soient perdus, & que dans quelque bibliothèque d'Allemagne on retrouve l'histoire de *Louis XIV* par la *Hode* sous le nom de la *Martinière*, la dixme royale de *Boisguilbert* sous le nom du maréchal de *Vauban*, les testamens de *Colbert* & de *Louvois* fabriqués par *Gatien*

de Courtilz, l'histoire de la régence du duc d'Orléans par le même *la Hode*, ci-devant jésuite, les mémoires de M^{me} de *Maintenon* par *la Beaumelle*, & cent autres ridicules romans de cette espèce. Je suppose qu'alors la langue française soit une langue savante dans le fond de l'Allemagne; que d'exclamations les commentateurs de ce pays-là ne feraient-ils point sur ces précieux monumens échappés aux injures du temps! comment pourraient-ils ne pas voir en eux les archives de la vérité? les auteurs de ces livres étaient tous des contemporains qui ne pouvaient être ni trompés ni trompeurs. C'est ainsi qu'on jugerait. Cette seule réflexion ne doit-elle pas nous inspirer un peu de défiance sur plus d'un livre de l'antiquité?

CHAPITRE XLII.

Bévues & doutes.

QUELLES erreurs grossières, quelles sottises ne débite-t-on pas tous les jours dans les livres qui sont entre les mains des grands & des petits, & même de gens qui savent à peine lire? L'auteur de l'*Essai sur les mœurs & l'esprit des nations* ne nous fait-il pas remarquer qu'il se débite tous les ans dans l'Europe quatre cents mille almanachs, qui nous indiquent les jours propres à être saignés ou purgés, & qui prédisent la pluie? que presque tous les livres sur l'économie rustique enseignent la manière de multiplier le blé, & de faire pondre des coqs? N'a-t-il pas observé que depuis Moscou jusqu'à Strasbourg & à Basse, on met dans les mains de tous les enfans la géographie d'*Hubner*? & voici ce qu'on leur apprend dans cette géographie:

Que

Que l'Europe contient trente millions d'habitans, tandis qu'il est évident qu'il y en a plus de cent millions; qu'il n'y a pas une lieue de terrain inhabitée, tandis qu'il y a plus de deux cents lieues de désert dans le Nord, & plus de cent lieues de montagnes arides ou couvertes de neiges éternelles, sur lesquelles ni un homme ni un oiseau ne s'arrête.

Il enseigne que *Jupiter se changea en taureau pour mettre au monde Europe treize cents ans, jour pour jour, avant JESUS-CHRIST*; & que d'ailleurs tous les Européens descendent de *Japhet*.

Quels détails sur les villes! L'auteur va jusqu'à dire à la face des Romains & de tous les voyageurs, que l'église de *S^t Pierre a huit cents quarante pieds de longueur*. Il augmente les domaines du pape comme il alonge son église; il lui donne libéralement le duché de Bénévent, quoiqu'il n'ait jamais possédé que la ville; il y a peu de pages où il ne se trouve de semblables bévues.

Consultez les tables de *Lenglet*, vous y trouverez encore que *Hatton*, archevêque de Maïence, fut assiégé dans une tour par des rats, pris par des rats, & mangé par des rats; qu'on vit des armées célestes combattre en l'air, & que deux armées de serpens se livrèrent sur la terre une sanglante bataille.

Encore une fois, si dans notre siècle qui est celui de la raison, on publie de telles pauvretés, que n'a-t-on pas fait dans les siècles des fables? Si on imprime publiquement dans les plus grandes capitales tant de mensonges historiques, que d'absurdités n'écrivait-on pas obscurément dans de petites provinces barbares?

absurdités multipliées avec le temps par des copistes , & autorisées ensuite par des commentaires.

Enfin , si les événemens les plus intéressans , les plus terribles , qui se passent sous nos yeux , sont enveloppés d'obscurités impénétrables , que fera-ce des événemens qui ont vingt siècles d'antiquité ? Le grand *Gustave* est tué dans la bataille de Lutzen ; on ne fait s'il a été assassiné par un de ses propres officiers. On tire des coups de fusil dans les carrosses du grand *Condé* ; on ignore si cette manœuvre est de la cour ou de la fronde. Plusieurs principaux citoyens sont assassinés dans l'hôtel-de-ville en ces temps malheureux ; on n'a jamais su quelle fut la faction coupable de ces meurtres. Tous les grands événemens de ce globe sont comme ce globe même , dont une moitié est exposée au grand jour , & l'autre plongée dans l'obscurité.

C H A P I T R E X L I I I .

Absurdité & horreur.

QUE l'on se trompe sur le nombre des habitans d'un royaume , leur argent comptant , leur commerce , il n'y a que du papier de perdu. Que , dans le loisir des grandes villes , on se soit trompé sur les travaux de la campagne , les laboureurs n'en savent rien , & vendent leur blé aux discoureurs. Des hommes de génie peuvent tomber impunément dans quelques erreurs sur la formation d'un fœtus , & sur celle des montagnes ; les femmes font toujours des enfans comme elles peuvent , & les montagnes restent à leur place.

Mais il y a un genre d'hommes funeste au genre-humain , qui subsiste encore tout détesté qu'il est , & qui peut-être subsistera encore quelques années. Cette espèce bâtarde est nourrie dans les disputes de l'école , qui rendent l'esprit faux , & qui gonflent le cœur d'orgueil. Indignés de l'obscurité où leur métier les condamne , ils se jettent sur les gens du monde qui ont de la réputation , comme autrefois les crocheteurs de Londres se battaient à coups de poing contre ceux qui passaient dans les rues avec un habit galonné ; ce sont ces misérables qui appellent le président de *Montesquieu* impie , le conseiller d'Etat *la Mothe le Vayer* déiste , le chancelier de *l'Hospital* athée. Mille fois flétris , ils n'en sont que plus audacieux , parce que , sous le masque de la religion , ils croient pouvoir nuire impunément.

Par quelle fatalité tant de théologiens mes confrères ont-ils été de tous les gens de lettres les plus hardis calomniateurs , si pourtant on peut donner le titre d'hommes de lettres à ces fanatiques ? c'est qu'ils ne craignent rien quand ils mentent. Si on pouvait lire leurs écrits polémiques , ensevelis dans la poussière des bibliothèques , on y verrait continuellement la forbonne & les maisons professes des jésuites , transférées aux halles.

Les jésuites surtout poussèrent l'impudence aux derniers excès , quand ils furent puissans ; lorsqu'ils n'écrivaient pas des lettres de cachet , ils écrivirent des libelles.

On est obligé d'avouer que ce sont des gens de cet affreux caractère , qui ont attiré sur leurs confrères les coups dont ils sont écrasés , & qui ont perdu à jamais

un ordre dans lequel il y a eu des hommes respectables. Il faut convenir que ce sont des énergumènes, tels que les *Patouillet* & les *Nonotte*, qui ont enfin soulevé toute la France contre les jésuites. Plus les gens habiles de leur ordre avaient de crédit à la cour, plus les petits pédans de leurs collèges étaient impudens à la ville.

Un de ces malheureux ne s'est pas contenté d'écrire contre tous les parlemens du royaume, du style dont *Guignard* écrivit contre *Henri IV*. Ce fou vient de faire un ouvrage contre presque tous les gens de lettres illustres; & toujours dans le dessein de venger DIEU, qui pourtant semble un peu abandonner les jésuites: il intitule sa rapsodie *antiphilosophique*; elle l'est bien en effet; mais il pouvait l'intituler aussi *antihumaine, antichrétienne*.

Croirait-on bien que cet énergumène, à l'article *fanatisme*, fait l'éloge de cette fureur diabolique? Il semble qu'il ait trempé sa plume dans l'encrier de *Ravaillac*. Du moins *Néron* ne fit point l'éloge du paricide; *Alexandre VI* ne vanta point l'empoisonnement & l'affassinat. Les plus grands fanatiques déguisaient leurs fureurs sous le nom d'un saint enthousiasme, d'un divin zèle; enfin nous avons *confitentem fanaticum*.

Le monstre crie sans cesse, Dieu, Dieu, Dieu! excrément de la nature humaine, dans la bouche de qui le nom de DIEU devient un sacrilège; vous qui ne l'attestez que pour l'offenser, & qui vous rendez plus coupable encore par vos calomnies, que ridicule par vos absurdités; vous, le mépris & l'horreur de tous les hommes raisonnables, vous prononcez le nom de DIEU dans tous vos libelles, comme des soldats qui s'enfuient en criant: *Vive le roi!*

Quoi! c'est au nom de DIEU que vous calomniez! Vous dites qu'un homme très-connu, devant qui vous n'oseriez paraître, a conjuré en secret avec les prêtres d'une célèbre ville pour y établir le focinisme; vous dites que ces prêtres viennent tous les soirs souper chez lui, & qu'ils lui fournissent des argumens contre vos sottises. Vous en avez menti, mon révérend père: *mentiris impudentissime*, comme disait *Pascal*. Les portes de cette ville sont fermées avant l'heure du souper. Jamais aucun prêtre de cette ville n'a soupé dans son château qui en est à deux lieues; il ne vit avec aucun, il n'en connaît aucun; c'est ce que vingt mille hommes peuvent attester.

Vous pensez que les parlemens vous ont conservé le privilège de mentir, comme on dit que les galériens peuvent voler impunément.

Quelle rage vous pousse à insulter par les plus plattes impostures un avocat du parlement de Paris, célèbre dans les lettres; (*) & un des premiers savans de l'Europe, honoré des bienfaits d'une tête couronnée, qui par-là s'est honorée à jamais; (**) & un homme aussi illustre par ses bienfaits que par son esprit, dont la respectable épouse est parente du plus noble & du plus digne ministre qu'ait eu la France, & qui a des enfans dignes de son mari & d'elle? (***)

Vous êtes assez lâche pour remuer les cendres de M. de *Montesquieu*, afin d'avoir occasion de parler de je ne fais quel brouillon de jésuite irlandais, nommé *Routh*, qu'on fut obligé de chasser de sa chambre, où cet intrus s'établissait en député de la superstition &

(*) M. *Saurin*.(**) M. *Diderot*.(***) M. *Helvétius*.

102 ABSURDITÉ ET HORREUR.

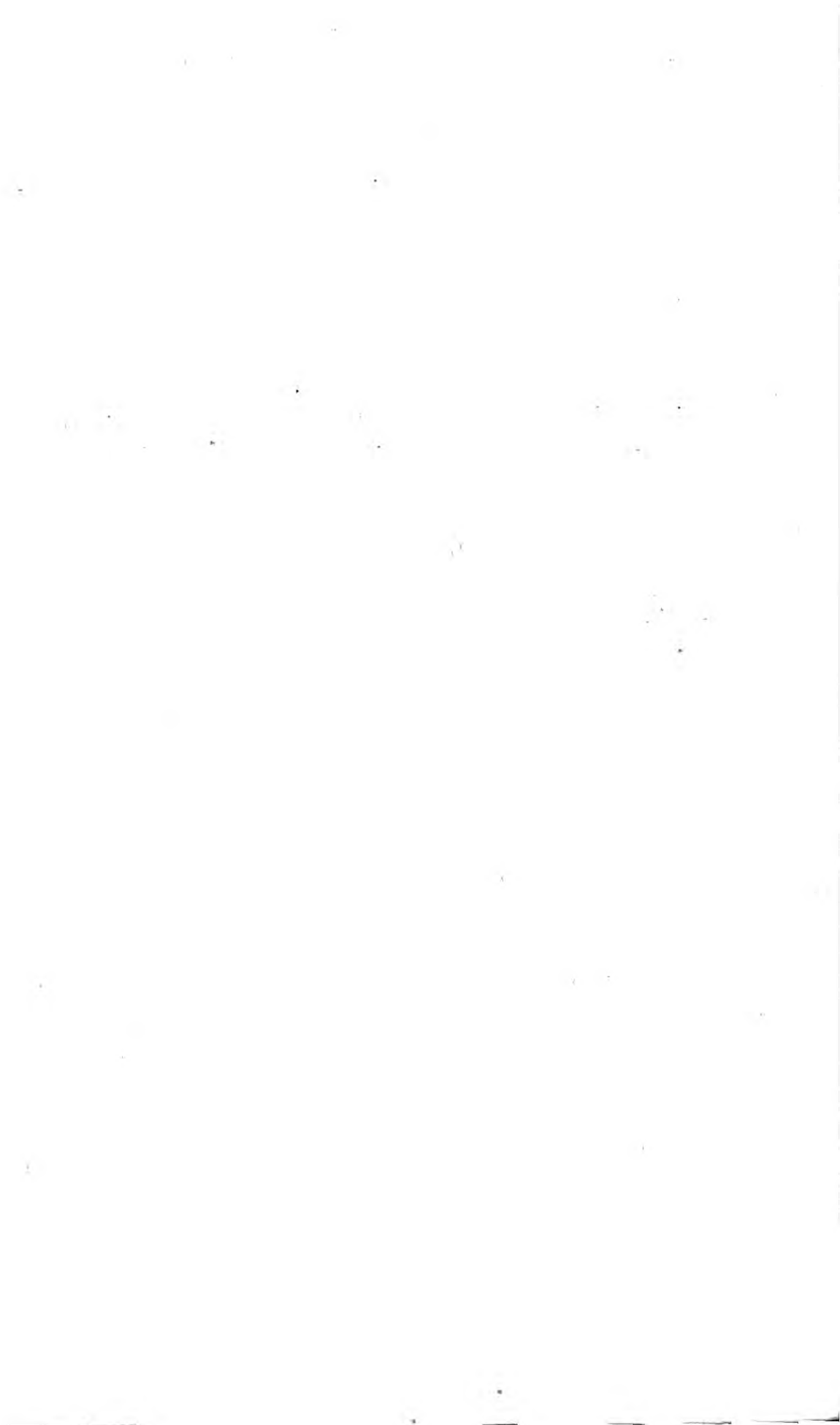
pour se faire de fête, tandis que *Montesquieu*, environné de sages, mourait en sage : jésuite, vous insultez au mort, après qu'un jésuite a osé troubler la dernière heure du mourant; & vous voulez que la postérité vous déteste, comme le siècle présent vous abhorre depuis le Mexique jusqu'en Corse.

Crie encore : Dieu, Dieu, Dieu ! tu ressembleras à ce prêtre irlandais qu'on allait pendre pour avoir volé un calice : *Voyez, disait-il, comme on traite les bons Kéteuques qui sont venus en France pour la religion !*

Chaque siècle, chaque nation a eu ses *Garasses*. C'est une chose incompréhensible que cette multitude de calomnies dévotement vomies dans l'Europe par des bouches infectées qui se disent sacrées ! C'est, après l'affassinat & le poison, le crime le plus grand, & c'est celui qui a été le plus commun.

Fin du Pyrrhonisme de l'histoire.

R E P O N S E
A
LA BEAUMELLE.



R E P O N S E
A
L A B E A U M E L L E .

L E T T R E

A M O N S I E U R R O Q U E S ,

C O N S E I L L E R E C C L E S I A S T I Q U E D U S E R E N I S S I M E
L A N D G R A V E D E H E S S E - H O M B O U R G .

M O N S I E U R ,

JE n'ai dédié à personne le *Siècle de Louis XIV*, parce que ni la vérité, ni la liberté, n'aiment les dédicaces ; & que ces deux biens , qui devraient appartenir au genre-humain , n'ont besoin du suffrage de personne. Mais je vous dédie ce supplément , quoiqu'il soit aussi vrai & aussi libre que le reste de l'ouvrage. La raison en est que je suis forcé de vous appeler en témoignage devant l'Europe littéraire. La querelle dont il s'agit , pourrait être bien méprisable par elle - même , comme toutes les querelles , & confondue bientôt dans la foule de tant de disputes littéraires , de tant de différends dont la mémoire se perd , avant même que la mémoire des combattans soit anéantie. Mais le rapport qui lie cette dispute aux événemens du siècle de *Louis XIV*,

les éclaircissimens que les lecteurs en pourront tirer pour mieux connaître ces temps mémorables, ferviront peut-être à la sauver pour quelque temps de l'oubli où les ouvrages polémiques semblent condamnés.

C'est vous, Monsieur, qui m'apprîtes le premier qu'un élève de Genève, nommé M. de *la Beaumelle*, fesait réimprimer clandestinement la première édition du *Siècle de Louis XIV* à Francfort sur le Mein.

C'est vous qui m'apprîtes que cette édition subreptice était chargée de quatre lettres de *la Beaumelle*, dans lesquelles il outrage des officiers de la maison du roi de Prusse. Votre probité fut surprise de la témérité avec laquelle cet auteur parle de plusieurs souverains de l'Europe, dans ses commentaires sur le *Siècle de Louis XIV*, & des belles injures qu'il me dit dans mon propre ouvrage. Vous eûtes la générosité de m'en avertir, vous eûtes celle d'offrir de l'argent à son libraire pour supprimer ce scandale.

Je fais bien que la littérature est une guerre continuelle ; mais je ne devais pas m'attendre à une pareille excursion. Je vous écrivis que je ne savais pas comment je m'étais attiré ces hostilités de la part d'un homme que je n'avais connu à Berlin que pour tâcher de lui rendre service. Je me plaignis à vous de son procédé ; vous eûtes la bonté de lui faire passer mes justes plaintes. Il avait l'honneur d'être lié avec vous , parce qu'il s'était destiné à Genève au ministère de votre religion : & quoique sa conduite semblât le rendre peu digne de cette fonction & de votre amitié, vous aviez pour

lui l'indulgence qu'un homme de votre probité compatissante peut avoir pour un jeune homme qui s'égare, & qu'on espère de ramener à son devoir.

Il faut avouer qu'il vous exposa ingénument la raison qui l'avait porté à l'atrocité que vous condamniez. Je ne puis mieux faire, Monsieur, que de rapporter ici une partie de la lettre qu'il vous écrivit, il y a six mois, pour justifier en quelque sorte sa conduite. La voici mot pour mot.

„ *Maupertuis* vient chez moi, ne me trouve pas ;
 „ je vais chez lui : il me dit qu'un jour, au souper
 „ des petits appartemens, M. de *Voltaire* avait parlé
 „ d'une manière violente contre moi ; qu'il avait dit
 „ au roi, que je parlais peu respectueusement de lui
 „ dans mon livre, que je traitais sa cour philosophe
 „ de *nains* & de *bouffons*, (a) que je le comparais
 „ aux petits princes allemands, & mille faussetés
 „ de cette force. *Maupertuis* me conseilla d'envoyer
 „ mon livre au roi en droiture, avec une lettre qu'il
 „ vit & corrigea lui-même. „

Il n'est que trop vrai, Monsieur, que ce cruel procédé trop public de *Maupertuis* mon persécuteur a été l'origine du livre scandaleux de *la Beaumelle*, & a causé des malheurs plus réels. Il n'est que trop vrai que *Maupertuis* manqua au secret qu'on doit à tout ce qui se dit au souper d'un roi. Et ce qui est encore plus douloureux, c'est qu'il joignit la fausseté à l'infidélité. Il est faux que j'eusse averti sa majesté prussienne de la manière dont *la Beaumelle*

(a) Le roi de Prusse comble les gens de lettres de bienfaits, par les mêmes principes que les princes d'Allemagne comblent de bienfaits les nains & les bouffons &c. Trait du *Qu'en dira-t-on*.

avait osé parler de ce monarque & de sa cour, dans son livre intitulé le *Qu'en dira-t-on*, ou *Mes pensées*; je l'aurais pu, & je l'aurais dû en qualité de son chambellan. Ce ne fut pas moi, ce fut un de mes camarades qui remplit ce devoir. J'ose en attester sa majesté elle-même. Elle me doit cette justice, elle ne peut refuser de me la rendre. Le chambellan qui l'en avertit, est M. le marquis d'*Argens* : il l'avoue, & il en fait gloire.

Je n'étais que trop informé des coups qu'on me portait : courir chez un jeune étranger, chez un voyageur, chez un passant; lui révéler le secret des soupers du roi son maître, me calomnier en tout; lui rapporter ce qui s'était fait & dit dans mon appartement après le souper; le déguiser, l'envenimer; comme il est prouvé par le reste de la lettre de *la Beaumelle*; c'était une des moindres manœuvres que j'avais à effuyer. Presque tout Berlin était instruit de cette persécution. Sa majesté l'ignora toujours. J'étais bien loin de troubler la douceur de la retraite de Potsdam, & d'importuner le roi notre bienfaiteur commun par des plaintes. Ce monarque fait que non-seulement je ne lui ai jamais dit un seul mot contre personne, mais que je n'opposais que de la douceur & de la gaieté aux duretés continuelles de mon ennemi. Il ne pouvait contenir sa haine, & je souffrais avec patience. Je restai constamment dans ma chambre, sans en sortir que pour me rendre auprès de sa majesté quand elle m'appelait. Je gardai un profond silence sur les procédés de *Maupertuis*, & sur les trois volumes de *la Beaumelle*, qu'ont produits ces procédés.

Dans le même temps, M. de *Maupertuis* voulut opprimer M. *Kœnig* autrefois son ami, & toujours le sien. M. *Kœnig* avait tâché, ainsi que moi, d'appriivoiser son amour-propre par des éloges ; il avait fait exprès le voyage de Berlin pour conférer amiablement avec lui sur une méprise dans laquelle *Maupertuis* pouvait être tombé. Il lui avait montré une ancienne lettre de *Leibnitz*, qui pouvait servir à rectifier cette erreur. Quelle fut la récompense du voyage de M. *Kœnig* ? son ami, devenu dès-lors son ennemi implacable, profite d'un aveu que M. *Kœnig* lui a fait avec candeur, pour le perdre & pour le déshonorer. M. *Kœnig* lui avait avoué que l'original de cette lettre de *Leibnitz* n'avait jamais été entre ses mains, & qu'il tenait la copie d'un citoyen de Berne mort depuis long-temps. Que fait *Maupertuis* ? il engage adroitement les puissances les plus respectables à faire chercher en Suisse cet original, qu'il fait bien qu'on ne trouvera pas : ayant ainsi enchaîné à ses artifices la bonté même de son maître, il se fert de son pouvoir à l'académie de Berlin pour faire déclarer faussaire un philosophe son ami, par un jugement solennel ; jugement surpris par l'autorité ; jugement qui ne fut point signé par les assistans ; jugement dont la plupart des académiciens m'ont témoigné leur douleur ; jugement réprouvé & abhorré de tous les gens de lettres. Il fait plus ; il pousse la vengeance jusqu'à vouloir paraître modéré. Il demande à l'académie qu'il dirige, la grâce de celui qu'il fait condamner. Il fait plus encore ; il ose écrire lettre sur lettre à M^{me} la princesse d'Orange, pour imposer

silence à l'innocent qu'il persécute, & qu'il croit flétrir. Il le poursuit dans son asile; il veut lui lier les mains tandis qu'il le frappe.

J'ai l'honneur d'être de dix-huit académies, & je puis vous assurer qu'il n'y a point d'exemple qu'aucune d'elles ait jamais été traitée ainsi. Toute l'Europe savante applaudit encore à la manière dont la société royale de Londres se comporta dans la fameuse dispute entre *Newton* & *Leibnitz*. Il s'agissait de la plus belle découverte qu'on ait jamais faite en mathématiques. La société royale nomma des commissaires tirés de différentes nations, qui examinèrent toutes les pièces pendant un an. L'authenticité de ces pièces fut constatée. Le grand *Newton*, élu président de la société royale, n'extorqua point en sa faveur un jugement qui ne devait être rendu que par le public. Il ne fit point déclarer son adversaire faussaire; il n'affecta point de demander sa grâce à la société royale, en le faisant condamner avec ignominie; il ne le poursuivit point avec cruauté dans son asile; il n'écrivit point à l'électrice de Hanovre pour faire ordonner le silence à *Leibnitz*; il ne le menaça point d'une peine académique en demandant sa grâce; il ne compromit point le roi d'Angleterre, il ne le trompa point. On ne mit que de l'exactitude, de la vérité, de l'évidence, dans ce grand procès où il s'agissait d'une véritable gloire. C'étaient des dieux qui disputaient à qui il appartenait de donner la lumière au monde. Mais il ne faut pas que la belette de la fable prétende bouleverser le ciel & la terre pour un trou de lapin qu'elle a usurpé.

Tout Berlin , toute l'Allemagne, criaient contre une conduite si odieuse ; mais personne n'osait la découvrir au roi de Prusse ; & le persécuteur triomphait , en abusant des bontés de son maître : j'ai été le seul qui ai osé élever ma faible voix. J'ai rendu hardiment ce service à la vérité , à l'innocence , à l'académie de Berlin ; j'ose dire à la patrie , que mon attachement pour le roi de Prusse avait rendue la mienne. J'ai seul fait parvenir les cris de l'Europe savante entière aux oreilles de sa majesté. J'en ai appelé du grand - homme mal informé au grand-homme mieux informé. J'ai pris le parti de M. *Kœnig*, ainsi que le célèbre & respectable *Wolf* qui a écrit sur cette affaire une lettre dont j'ai l'original entre les mains, la voici :

» Il est reconnu pour certain & très - certain
 » que la vérité est toute entière du côté du profes-
 » seur *Kœnig*, soit dans l'authenticité de la lettre de
 » *Leibnitz* , soit dans l'étrange jugement de l'aca-
 » démie , soit dans la prétendue découverte de son
 » adverfaire, qui ne serait qu'un renversement des
 » lois de la nature , (*b*) si elle n'était pas une
 » contradiction. »

J'ai pris le parti de M. *Kœnig* avec les académiciens des sciences de Paris, avec tous les autres, avec l'Europe littéraire. Je me suis exposé par mon peu de ménagement à perdre les honneurs, les biens, dont un grand roi me comblait, & ses bontés plus

(*a*) *Certum est , quàm quod certissimum , veritatem esse ex parte Kœnigii , sive authenticitatem fragmenti ex litteris Leibnitzii , sive judicium sanosum academiæ spectes , sive prætersam legem ad ruinam totius machinæ tendentem , si non in se contradictionem involveret.*

précieuses cent fois que tous ces biens & tous ces honneurs. J'ai risqué la plus cruelle disgrâce auprès d'un monarque qui m'avait arraché dans ma vieillesse à ma patrie, à ma famille, à mes amis, à mes emplois; d'un monarque qui m'avait prévenu, il y a plus de quinze ans, par ses bontés auxquelles j'avais répondu avec enthousiasme; pour qui j'avais tout quitté, tout sacrifié; & sur qui je fondais enfin le bonheur des derniers jours de ma vie. Je n'ai pas balancé.

Il m'a fallu à la fois combattre contre mon persécuteur *Maupertuis*, & pour M. *König* mon ami, & pour moi-même. Il a fallu, dans le temps même que l'auteur de la *Vénus physique* & de ces étranges lettres m'accablait, répondre à un livre plus mauvais encore, qu'il a fait composer. Oui, Monsieur, c'est lui qui a porté *la Beaumelle* à faire cette malheureuse édition du *Siècle de Louis XIV*, dans laquelle lui seul, des gens de lettres qui étaient auprès du roi de Prusse, n'est pas offensé. S'il n'avait pas excité *la Beaumelle* contre moi par une calomnie, ce jeune homme, à qui je n'avais jamais donné lieu de se plaindre de moi, n'aurait point fait ce scandaleux ouvrage. Mon persécuteur a beau employer tous ses artifices pour faire défavouer aujourd'hui à *la Beaumelle* cette lettre dans laquelle ses manœuvres sont constatées; la lettre existe, Monsieur, entre vos mains; & j'en ai gardé soigneusement la copie authentique, transcrite par vous-même. Cette lettre qui sert à convaincre *Maupertuis* d'infidélité envers son maître, & de calomnie envers moi; cette lettre, dis-je, est encore plus reconnue
que

que celle de *Leibnitz*, qui a fervi à manifester les erreurs de son amour-propre à la face de tout le monde.

Il peut faire déclarer fauffaire qui il voudra dans une assemblée de son académie ; il sera déclaré injuste par tout le public. Il verra que dans la littérature on ne réussit point par les souterrains de la fraude, comme il a dû voir qu'on ne subjuge point les esprits par la hauteur & la violence ; qu'il ne faut dans les écrits que de la raison, & dans la société que de la douceur ; qu'enfin la vérité, quoique peu circonspécte par cela même qu'elle est la vérité, la candeur bien que trop simple, l'innocence sans politique, confondent tôt ou tard l'erreur, le manége, la violence. *La Beaumelle*, qui est jeune encore, apprendra à ses dépens à ne plus faire servir son amour-propre imprudent & sans pudeur à l'amour-propre artificieux d'un autre. Je m'adresse, comme M. *Kœnig*, au public, juge souverain des ouvrages & des hommes. Ce public déteste l'oppresseur, se moque de l'absurde, plaint le malheureux, & aime la vérité.

P. S. Vous m'apprenez, Monsieur, par vos lettres, que *la Beaumelle* promet de me poursuivre jusqu'aux enfers. Il est bien le maître d'y aller quand il voudra. Vous me faites entendre que pour mieux mériter son gîte, il imprimera contre moi beaucoup de choses personnelles, si je réfute les commentaires qu'il a imprimés sur le *Siècle de Louis XIV.* Vous m'avouerez que c'est un beau procédé d'imprimer trois volumes d'injures, d'impostures contre un homme, & de lui dire ensuite : Si vous osez vous défendre, je vous calomnierai encore.

Vous me rapportez , Monsieur , dans votre lettre du 22 mars , *que la manière dont il s'y prendra ne pourra que me faire beaucoup de peine ; & quand il aurait tout le tort du monde , le public ne s'en informera pas , & rira à bon compte.*

Sachez , Monsieur , que le public peut rire d'un homme heureux & avantageux qui dit , ou fait , ou écrit , des sottises ; mais qu'il ne rit point d'un homme infortuné & persécuté. *La Beaumelle* peut réimprimer tout ce qu'on a écrit contre moi dans plus de cinquante volumes ; cela lui procurera peu de profit & peu de rieurs. Je vous réponds que ses nouveaux chef-d'œuvres ne me feront aucune peine. Je lui donne une pleine liberté. Je crois bien que *la Beaumelle* est un écrivain à faire rire : mais si l'auteur de *la Spectatrice danoise* , du *Qu'en dira-t-on* , ou de *Mes pensées* , qui a outragé tant de souverains & de particuliers avec une insolence si brutale , & qui n'est impuni que par l'excès du mépris qu'on a pour lui , pense devenir un homme plaisant , il m'étonnera beaucoup. Il s'agit à présent du *Siècle de Louis XIV.* Il faut voir qui a raison de *la Beaumelle* ou de moi , & c'est de quoi les lecteurs pourront juger.

Fin de la Réponse à la Beaumelle.

SUPPLEMENT

A U S I E C L E

D E

LOUIS XIV.



S U P P L E M E N T

A U S I È C L E

D E

L O U I S X I V .

P R E M I È R E P A R T I E .

LÉS éditions nombreuses d'un livre dans sa nouveauté ne prouvent jamais que la curiosité du public, & non le mérite de l'ouvrage. L'auteur du *Siècle de Louis XIV* sentait tout ce qui manquait à ce monument qu'il avait voulu élever à l'honneur de sa nation. Il ferait incomparablement moins indigne de la France, s'il avait été achevé dans son sein; mais on fait quels engagements & quel attachement d'un côté, quelles bontés prévenantes de l'autre, avaient arraché l'auteur à sa patrie. Parvenu à un âge assez avancé, éprouvant par des maladies continuelles une décrépitude prématurée, & craignant d'être prévenu par la mort, il hafarda enfin, au commencement de l'année 1752, de livrer au public la faible esquisse du *Siècle de Louis XIV*, dans l'espérance que cet ouvrage engagerait les gens de lettres, & les hommes instruits des affaires publiques, à lui fournir de nouvelles couleurs pour achever le tableau. Il ne s'est pas trompé dans son attente. Il a reçu des instructions de toutes parts, & il

s'est trouvé en état, dans l'espace d'une année, de donner une meilleure forme à son ouvrage. Il a tout retouché, jusqu'au style. La même impartialité reconnue règne dans le livre, mais avec une attention beaucoup plus scrupuleuse. Il est permis à l'auteur de le dire, parce qu'il est permis d'annoncer qu'on s'est acquitté d'un devoir indispensable. On a rempli ce devoir, à l'égard du cardinal *Mazarin*, dans la nouvelle édition. Voici comment on s'exprime sur ce ministre :

„ Le grand-homme d'Etat est celui dont il reste de
 „ grands monumens utiles à la patrie : le monument
 „ qui immortalise le cardinal *Mazarin* est l'acquisition
 „ de l'Alsace. Il donna cette province à la France
 „ dans le temps que le royaume était déchaîné contre
 „ lui ; & par une fatalité singulière, il lui fit plus de
 „ bien lorsqu'il était persécuté, que dans la tran-
 „ quillité d'une puissance absolue. „

On prie le lecteur de jeter les yeux sur tout ce qui concerne la paix de Ryswick, dans cette nouvelle édition, la seule qu'on puisse consulter : c'est un morceau très-utile tiré des mémoires manuscrits de M. de *Torcy*. Ces mémoires démentent formellement ce que tant d'historiens, tant d'hommes d'Etat, & milord *Bolingbroke* lui-même, avaient cru, que le ministère de Versailles avait dès-lors dévoré en idée la succession du royaume d'Espagne ; & rien ne répand plus de jour sur les affaires du temps, sur la politique, & sur l'esprit du conseil de *Louis XIV.*

On voit quels services rendit le maréchal d'*Harcourt* dans la grande crise de l'Espagne, lorsque l'Europe en alarmes, attendait d'un mot de *Charles II* mourant,

quel serait le successeur de tant d'États. De nouvelles anecdotes sont ainsi semées dans tous les chapitres.

On en trouve au second volume sur l'homme *au masque de fer* ; mais les morceaux les plus curieux sans contredit , & les plus dignes de la postérité , sont deux mémoires de la propre main de *Louis XIV*. Le chapitre du *Gouvernement intérieur* est très-augmenté ; c'est là qu'on voit d'un coup d'œil ce qu'était la France avant *Louis XIV* , ce qu'elle a été par lui & depuis lui. Les matériaux seuls de ce chapitre font connaître la nation & le monarque. Il n'y a nul mérite à les avoir mis en œuvre ; mais c'est un grand bonheur d'avoir pu les recueillir.

Le dernier chapitre contient cinquante-six articles nouveaux , concernant les écrivains qui ont fleuri dans le siècle de *Louis XIV* , & dont plusieurs l'ont illustré. Il a fallu que l'auteur fît venir de loin la plupart de leurs ouvrages , qu'il les parcourût , qu'il tâchât d'en saisir l'esprit , & qu'il resserrât dans les bornes les plus étroites ce qu'il a cru devoir penser d'eux , d'après les plus savans hommes. Ainsi deux lignes ont coûté quelquefois quinze jours de lecture. L'auteur , quoique très-malade , a travaillé sans relâche une année entière à ces deux seuls petits volumes , dans lesquels il a tâché de renfermer tout ce qui s'est fait & s'est écrit de plus remarquable dans l'espace de cent années. L'amour seul de la patrie & de la vérité l'a soutenu dans un travail d'autant plus pénible qu'il paraît moins l'être. Tous les honnêtes gens de France & des pays étrangers lui en ont su gré ; & même en Angleterre les esprits fermes , dont cette nation philosophe & guerrière abonde , ont tous avoué que l'auteur n'avait

été ni flatteur ni fatirique. Ils l'ont regardé comme un concitoyen de tous les peuples. Ils ont reconnu dans *Louis XIV*, non pas un des plus grands-hommes, mais un des plus grands rois ; dans son gouvernement une conduite ferme, noble, & suivie, quoique mêlée de fautes ; dans sa cour le modèle de la politesse, du bon goût, & de la grandeur, avec trop d'adulation ; dans sa nation les mœurs les plus sociables, la culture des arts & des belles-lettres poussées au plus haut point, l'intelligence du commerce, un courage digne de combattre les Anglais, puisque rien n'a pu l'abattre, & des sentimens de hauteur & de générosité qu'un peuple libre doit admirer dans un peuple qui ne l'est pas. Il fallait détruire des préjugés de cent années, d'autant plus forts que le célèbre *Addisson* & le chevalier *Steele*, injustes en ce seul point, les avaient enracinés ; & l'auteur les a détruits, du moins s'il en croit ce qu'on lui mande. Il n'a plus rien à souhaiter, s'il a obtenu de la nation qui a produit *Marlborough*, *Newton*, & *Pope*, du respect pour le génie de la France.

Mais, tandis que le libraire de M. de *Voltaire* travaillait à cette édition nouvelle & si supérieure aux autres, il arriva qu'un jeune homme élevé à Genève, qui commence à être connu dans la littérature, ayant passé à Berlin, & s'étant ensuite arrêté à Francfort, y travailla à une édition clandestine d'après la première, quoiqu'il fût public que le libraire *Walther*, en vertu de ses droits, en préparait une nouvelle incomparablement plus ample & plus utile.

C'était violer dans l'Empire le privilège impérial. On avait vu jusqu'à présent des libraires ravir aux auteurs le fruit de leurs travaux, en contrefaisant

leurs ouvrages ; mais on n'avait point vu d'homme de lettres exercer cette piraterie. Il vendit quinze ducats à la veuve *Knock & Eslinger* de Francfort les lettres & les remarques dont il enrichissait cette édition frauduleuse.

Le public, qui ne pouvait être instruit de cette prévarication, voit une nouvelle édition avec des remarques par *M. L. B.* ; il est frappé de l'air d'autorité avec lequel ce *M. L. B.* donne ses décisions. Il croit que c'est quelque homme d'Etat, ou quelque favant profond dans l'histoire ; il ne peut deviner que c'est l'éditeur des lettres de *M^{me} de Maintenon*, l'auteur de la *Speclatrice danoise*, l'auteur de *Mes pensées*, ou du *Qu'en dira-t-on*. Ce grand écrivain fait bien de l'honneur à l'auteur du *Siècle de Louis XIV* ; il le traite comme tous les potentats de l'Europe ; il le condamne & l'instruit. Il aurait dû seulement faire quelques petits changemens dans ses beaux commentaires, comme il changeait pour le bien de la chrétienté des feuillets de son chef-d'œuvre du *Qu'en dira-t-on*, dans toutes les grandes villes où il passait. Il substituait de province en province un feuillet à un autre ; il mettait à la tête de *Mes pensées*, cinquième, sixième, édition. Il disait son avis, dans une page nouvelle, du pays d'où il venait de fortir, & parlait de tous les princes de la manière la plus flatteuse ; car il leur supposait à tous la plus grande clémence.

Etait-il hors de Saxe ? il imprimait (page 392) *j'ai vu à Dresde un roi... un ministre... un héritier... une princesse... un peuple.....* Les épithètes suivent en lettres initiales, & la lecture en fait frémir. Etait-il hors de Berlin ? il imprimait (page 244) *Prédiction...*

la Prusse... & (page 220) des soldats qu'une barbare discipline dépouille de tout sentiment d'honneur , à qui on fait haïr une vie qu'on les force à conserver , dont les crimes sont impunis , &c. ; & dans le même article ce judicieux auteur dit que l'inhumanité des châtimens fait périr ces hommes (impunis) dans l'étiſie , ou languir par des descentes.

A peine est-il hors de Gotha, qu'il dit : (p. 108) *Je voudrais bien ſavoir de quel droit de petits princes , un duc de Gotha , par exemple , vendent aux grands le ſang de leurs ſujets ?*

S'il part de Suiſſe, il outrage (p. 300) les *Sinners*, les *Steigers*, les *Valteville*, les *Diesbachs*, en les nommant par leurs noms.

Se croit-il hors d'état de voyager en Angleterre ? il dit (p. 258) que *milord Bath ſerait déshonoré en France*. A-t-il quitté la Hollande ? il infère (p. 279) que *bientôt la Hollande ne ſera bonne qu'à être ſubmergée , quand le ſtathoudérat ſera bien établi*.

Eſt-il loin de la France ? il dit (p. 302) que le *deſpotiſme y a éteint juſqu'au nom de vertu*. Mais dès qu'il veut venir à Paris , il ôte cette page , & il met dans une autre que le lieutenant de police eſt un *Meffala*, & il eſpère que *Meffala* protégera les honnêtes gens qui penſent.

Voilà donc ce que ce perſonnage appelle *Mes penſées*, & ce qu'on a lu avec la curioſité & les ſentimens que cette noble hardieſſe doit inſpirer. Pour rendre ſes autres penſées meilleures , il les a priſes par-tout. Il butine des idées comme il a butiné des lettres ; mais il défigure un peu ce qu'il touche.

Rapporte-t-il une dépêche du cardinal de *Richelieu* ? il lui fait dire une sottise. Il prétend que le cardinal de *Richelieu* a écrit : *Le roi a changé de ministre, & son ministre de maxime*. Il ne sent pas que ce n'est point le nouveau ministre, le cardinal de *Richelieu* lui-même, qui a changé. Il y a dans la lettre : *Le roi a changé de ministre, & le conseil de maxime*. Voilà des paroles d'un grand sens ; mais de la manière dont il les cite, elles n'en ont aucun.

Il défigure de la même façon des vers de la tragédie de Rome sauvée, en leur substituant les siens ; car ce galant homme est aussi poète, ou du moins il veut faire des vers.

Il y a pourtant quelques pensées dans son livre qui sont à lui, & qui ne peuvent être qu'à lui : par exemple, il donne des conseils à un jeune courtisan pour se conduire avec vertu, & il lui dit : (p. 58) *Le mérite parvient à la cour par la bassesse, & le métalent par l'effronterie. Rampez donc effrontément*. On ne saurait donner un conseil plus honnête.

Il avait entendu à Paris au théâtre ces vers dans la bouche de *Cicéron* :

- » La même fermeté dans le cœur des mortels
- » Forme les grands héros & les grands criminels.
- » Qui du crime à la terre a donné les exemples,
- » S'il eût aimé la gloire, eût mérité des temples.
- » Catilina lui-même, à tant d'horreurs instruit,
- » Eût été Scipion, si je l'avais conduit.
- » Je réponds de César ; il est l'appui de Rome :
- » J'y vois plus d'un Sylla, mais j'y vois un grand-homme.

Voici comme l'auteur de *Mes pensées* s'approprie ces vers dans sa prose : (p. 79) *Une république fondée par Cartouche aurait eu de plus sages lois que la république de Solon. Ce sont les mêmes qualités qui font les grands héros & les grands criminels ; & l'ame du grand Condé ressembloit à celle de Cartouche.*

Il ya dans ce petit recueil vingt maximes pareilles. Elles caractérisent une ame qui n'est pas celle du grand Condé : & ce qui est rare , c'est l'air de maître avec lequel ce monsieur ose dire ce que les *Clarendon* & les de *Thou* n'auraient exprimé qu'avec défiance , ou plutôt ce qu'ils n'auraient jamais dit. *Donnez-moi*, dit-il, (p. 25) *un Stuart qui ait l'ame de Cromwell, & je le ferai roi d'Angleterre.* Vous le ferez roi d'Angleterre ? vous ! quel feseur de monarques ! Le fou du roi *Jacques I* s'étant un jour assis sur le trône , on lui demanda : Que fais-tu là , maraud ? il répondit : Je règne. L'auteur de *Mes pensées* fait plus , il fait régner. C'est ce modeste & sage écrivain , ce grand politique , ce précepteur du genre-humain , qui , pour l'instruction publique , a donné l'édition du *Siècle de Louis XIV.*

Comme , avec une imagination si brillante , il pourrait savoir quelque chose de l'histoire , il ne ferait pas impossible qu'il eût en effet critiqué à propos quelque fausse date , quelque méprise dans les faits ; mais point. Son génie ne lui a pas permis de s'abaisser à ces détails. C'est *la Beaumelle* qui daigne enseigner la langue française à *Voltaire* ; c'est *la Beaumelle* qui décide sur les auteurs ; c'est *la Beaumelle* qui se mêle de condamner *Louis XIV* ; c'est *la Beaumelle* qui dit qu'on se gâte à *Postdam* ; c'est *la Beaumelle* qui , sans

daigner jamais apporter la moindre raison de ses décisions, parle avec la même modestie que s'il avait un roi d'Angleterre à faire.

Il règle les rangs des rois. Il dit que le roi de Sardaigne ne cédera jamais le pas au roi de France. Quelquefois il condamne en un seul mot. Par exemple, l'auteur du *Siècle de Louis XIV* dit que la France, depuis la mort de *François II*, avait toujours été déchirée par des guerres civiles, ou troublée par des factions; & le savant *la Beaumelle* demande quand? Voilà un excellent critique en histoire! Il ignore les horribles guerres civiles sous *Charles IX*, *Henri III*, *Henri IV*, & les factions qui marquèrent toutes les années du règne de *Louis XIII*.

Ceci est bon, dit-il; *cela est médiocre; cette phrase est mauvaise*. Il dit en un endroit que l'auteur du *Siècle* écrit comme un clerc de procureur. L'auteur du *Siècle* lui aurait plus eu d'obligation des instructions historiques, qu'il devait attendre d'un homme qui prend la peine de contrefaire son livre en l'enrichissant de notes. L'auteur était en effet tombé dans des méprises considérables. Il était bien difficile que, n'ayant alors pour tout secours que ses mémoires qu'il avait apportés de France, il ne se fût pas trompé quelquefois. Toutes les erreurs qu'il a reconnues, & dont les hommes respectables ont eu la bonté de l'avertir, ont été soigneusement corrigées dans les éditions nouvelles de 1753. Mais *la Beaumelle* s'est bien donné de garde d'en relever aucune. Où aurait-il appris à les démêler, lui qui ne fait pas seulement que le fameux prince d'Orange *Guillaume III* fut créé stathouder, après avoir été nommé capitaine & amiral

général? lui qui ignore l'ancien droit qu'avait l'empereur sur la ville de Bamberg, droit qui tire son origine des conventions faites avec les papes, dans le temps qu'ils avaient la principauté de Bamberg, principauté qu'ils échangèrent depuis pour celle de Bénévent. Sait-il mieux l'histoire du temps que l'histoire ancienne, quand, dans une de ses remarques, il dit que l'entreprise, en faveur du prétendant en 1744, a eu les suites les plus heureuses? Tout le monde fait à quel point elle fut inutile. Le maréchal de *Saxe*, qui devait la conduire, rentra dans le port; & il n'y eut de diversion opérée par le prince *Edouard*, que lorsqu'il passa seul en *Ecosse* en 1745 sans conseil, sans secours, & assisté de son seul courage.

Plus il est ignorant, plus il parle en maître; & plus il parle en maître, sans alléguer des raisons, moins il mérite qu'on lui réponde directement. Mais comme on doit avoir pour le public le respect de l'instruire, & de lui présenter les autorités sur lesquelles les plus importantes & les plus curieuses vérités de cet essai historique sont fondées, on prendra occasion des bévues de *la Beaumelle*, pour dire ici des choses utiles. Ce qu'il y a de plus vil peut servir à quelques usages.

On parlera d'abord du célèbre testament du roi d'Espagne *Charles II*. Il s'agit de prouver que la cour de *Verfailles* n'y eut pas la moindre part, & qu'elle n'avait jamais songé à la succession entière de cette monarchie. L'auteur du *Siècle* cite M. le marquis de *Torcy*, alors ministre en France. Il atteste

le témoignage authentique de ce secrétaire d'Etat ; un *la Beaumelle* nie ce témoignage ! il demande *où il est* ! On répond non à lui , mais à tous les lecteurs , que ce témoignage se trouve dans les mémoires manuscrits de M. de *Torcy* lesquels sont entre les mains de sa famille. On ne les confiera pas à *la Beaumelle* sans doute ; mais ce manuscrit est assez connu. Un autre témoignage du marquis de *Torcy* se trouve encore écrit de sa main à la marge de l'histoire italienne de *Louis XIV*, par le comte *Ottieri*, imprimée à Rome , & de laquelle *la Beaumelle* n'a jamais entendu parler. Cet ouvrage est extrêmement rare. Le cardinal de *Polignac* étant à Rome , eut le crédit de le faire supprimer. M. de *Voltaire* procura la lecture de son exemplaire à M. le marquis de *Torcy*. *Ottieri*, comme tous les historiens , imputait à *Louis XIV* le dessein de rompre le traité de partage , & de faire tomber dans sa maison toute la monarchie d'Espagne. M. de *Torcy* réfute en peu de mots cette erreur si accréditée , & dit expressément que *Louis XIV* n'y a jamais pensé. Ce volume du comte *Ottieri*, précieux par sa rareté , & plus encore par la note du marquis de *Torcy*, a été donné par M. de *Voltaire* à M. le maréchal de *Richelieu* , qui le conserve dans sa bibliothèque.

Il faut distinguer les erreurs dans les historiens. Une fausse date , un nom pour un autre , ne sont que des matières pour un *errata*. Si d'ailleurs le corps de l'ouvrage est vrai ; si les intérêts , les motifs , les événemens sont développés avec fidélité ; c'est alors une statue bien faite à laquelle on peut reprocher quelque pli négligé à la draperie.

On pourrait à toute force pardonner à l'historien de *Limiers*, d'avoir fait assister au grand conseil qui se tint à Versailles, au sujet du testament de *Charles II*, M^{me} de *Maintenon* qui n'y entra jamais, & M. de *Pomponne* qui était mort : mais ce qu'on ne peut pardonner, c'est l'ignorance des deux traités de partage; c'est d'avoir supposé que le roi d'Angleterre avait engagé *Charles II* à faire un testament en faveur du prince de *Bavière*; c'est d'avoir imaginé que *Louis XIV* avait ensuite envoyé un autre testament à signer au roi d'Espagne, en faveur du duc d'*Anjou*. Il n'est pas permis de se tromper sur une révolution si grande, si importante, devenue la base d'un nouveau système de l'Europe. L'auteur du *Siècle* est, de tous les historiens qui ont parlé de cet événement, le premier qui ait su & qui ait dit la vérité.

Que le père *Daniel*, dans ses abrégés chronologiques de *Louis XIII* & de *Louis XIV*, se trompe sur quelques noms, sur la position de quelques villes; qu'il prenne l'entrée de quelques troupes dans une ville ouverte, pour un siège; ces légères fautes ne font presque rien, parce qu'il importe peu à la postérité qu'on ait eu tort ou raison dans des petits faits qui sont perdus pour elle. Mais on ne peut souffrir les déguisemens avec lesquels il raconte les batailles importantes, ni surtout son affectation de n'étaler que des combats, qui, après tout, ne sont que des choses fort communes, dans les fastes d'un siècle mémorable par tant d'autres endroits singuliers. C'est ce qu'on lui reproche dans sa grande histoire. Il aurait dû approfondir les lois, les usages, le commerce, les arts, parler de tout en philosophe.

Il ne l'a pas fait : & quoique son histoire de France soit la meilleure de toutes , notre histoire reste encore à faire.

On ennoblira encore ici l'humiliation où l'on descend de parler d'un tel critique , en rendant compte d'une autre anecdote très-importante. Cette particularité ne se trouve que dans l'édition du *Siècle* de 1753. On y voit par quel motif *Louis XIV* reconnut le fils de *Jacques II* pour roi en 1701. L'auteur du *Siècle* avoue seulement , dans toutes les premières éditions , que plusieurs membres du parlement d'Angleterre lui ont dit que sans cette démarche de *Louis XIV* le parlement n'aurait peut-être point pris parti dans la guerre de la succession. Notre *la Beaumelle* demande qui sont ces membres du parlement ? plusieurs autres membres , dit-il , & tous les historiens m'ont assuré le contraire.

Vous , jeune homme , qui n'avez jamais été à Londres , qui n'avez pu vous informer de ce fait , puisque l'auteur du *Siècle* est le premier qui l'ait fait connaître , vous osez dire que des pairs d'Angleterre vous en ont parlé ! vous osez dire que cette anecdote est discutée dans tous les autres historiens ! Apprenez de qui l'auteur la tient ; de milord *Bolingbroke* , qu'il a fréquenté pendant plusieurs années ; & ce que milord *Bolingbroke* lui en avait toujours dit se trouve confirmé aujourd'hui par ses *lettres historiques* qui viennent de paraître. Il n'y a qu'à lire les pages 158 & 159 de son tome second. C'est là qu'on verra comment , par un accord heureux , on peut concilier ce que MM. de *Torcy* & *Bolingbroke* ont dit tant de fois , & ce qui est très-vrai , que ce furent

des femmes à qui le prétendant dut la consolation d'être reconnu roi par *Louis XIV.* Milord *Bolingbroke* ne savait cette anecdote que confusément, & M. de *Torcy* en était instruit dans le plus grand détail & avec la plus grande certitude. Milord *Bolingbroke* dit dans ses lettres que des *intrigues de femmes déterminèrent Louis XIV.*; mais quelles étaient ces femmes? Ce fut la propre veuve du roi *Jacques*, la mère du prétendant, qui vint en larmes conjurer *Louis XIV.* de ne pas refuser de vains honneurs au fils d'un roi qu'il avait protégé, & qu'il avait toujours reconnu pour roi, même après le traité de *Ryfvick*, sans que *Guillaume III* s'en fut offensé. Elle lui demanda cette grâce au nom de sa magnanimité & de sa gloire; & le roi céda à ces deux noms qui pouvaient sur lui plus que tout le conseil. C'est-là ce que milord *Bolingbroke* ne savait pas, & ce qui se trouve dans la nouvelle édition du *Siècle* parmi d'autres faits aussi curieux que véritables.

La Beaumelle peut encore porter son ignorance téméraire jusqu'à dire, que les petites querelles de la duchesse de *Marlborough* & de miladi *Masham* n'influèrent en rien sur les affaires: ce conte, dit-il, est pris de l'*Antimachiavel*, & n'en est pas le meilleur endroit. Ce conte est une vérité reconnue de toute l'Angleterre, que M^{me} la duchesse de *Marlborough* avoua elle-même plusieurs fois à M. de *Voltaire*, & qu'elle a confirmé depuis dans ses mémoires. Ce conte n'est point tiré de l'*Antimachiavel*, que son illustre auteur ne composa qu'en 1739. M. de *Voltaire* avait déjà quelques années auparavant poussé le *Siècle de Louis XIV.* jusqu'à la bataille de *Turin*, & son manuscrit

était entre les mains du roi de Prusse dès l'année 1737. Ce manuscrit était la suite d'une Histoire universelle depuis *Charlemagne*, écrit dans le même goût & dans le même esprit. On lui en a volé la partie intéressante; & si *la Beaumelle* fait où elle est, M. de *Voltaire* lui en donnera plus de quinze ducats.

Pour continuer à rendre ce mémoire instructif, & pour nourrir l'ignorante fécheresse des remarques d'un jeune homme qui ose censurer une histoire, sans rapporter un seul fait, sans alléguer la moindre probabilité sur quoi que ce puisse être, passons à l'homme *au masque de fer*; & examinons, avec les lecteurs sérieux & attentifs, la plus singulière & la plus étonnante anecdote qui soit dans aucune histoire.

L'auteur du *Siècle* dit que tous les historiens de *Louis XIV* ont ignoré ce fait, & il a assurément raison. *La Beaumelle* répond, avec sa prudence ordinaire: *les Mémoires de Perse en ont parlé*. Voici ce qu'on pourrait lui répliquer.

Premièrement, mon ouvrage était fait en partie long-temps avant les *Mémoires de Perse* qui n'ont paru qu'en 1745. En second lieu, il n'appartient qu'à vous de citer parmi les historiens un libelle qui est aussi obscur, & presque aussi méprisable que votre *Qu'en dira-t-on*; un libelle où il y a aussi peu de vérité que dans vos ouvrages, où la plupart des rois sont insultés, où les événemens sont déguifés ainsi que les noms propres.

Le hasard fait tomber ce livre entre mes mains dans ce moment même. Je trouve qu'en effet il y est parlé de l'homme *au masque de fer*. L'auteur, à

l'exemple de tous les auteurs de ces fortes d'ouvrages, mêle dans cette aventure beaucoup de menfonges à un peu de vérité : il dit que le duc d'Orléans, régent de France, qu'il appelle *Ali-Omajou*, alla quelque temps avant fa mort voir à la bastille ce fameux & inconnu prisonnier. Tout Paris fait qu'il est faux que le duc d'Orléans ait jamais fait une visite à la bastille. Il dit que ce prisonnier était le comte de *Vermandois* qu'il appelle *Giafer*; & il prétend que ce comte de *Vermandois*, fils légitimé de *Louis XIV* & de la duchesse de *la Vallière*, fut dérobé à la connaissance des hommes par son propre père, & conduit en prison avec un masque sur le visage, dans le temps qu'on le fit passer pour mort. Il dit que ce fut pour le punir d'un soufflet que ce prince avait donné à monseigneur le dauphin. Comment peut-on imprimer une fable aussi grossière? Ne fait-on pas que le comte de *Vermandois* mourut de la petite vérole au camp devant *Dixmude* en 1683? Le dauphin avait alors vingt-deux ans : on ne donne des soufflets à un dauphin à aucun âge; & c'est en donner un bien terrible au sens commun & à la vérité que de rapporter de pareils contes. D'ailleurs, le prisonnier *au masque de fer* était mort en 1704; & l'auteur des *Mémoires de Perse* le fait vivre jusqu'à la fin de 1721.

J'avoue que je suis surpris de trouver dans ces *Mémoires de Perse* une anecdote qui est très-vraie parmi tant de faussetés. J'avais appris cette anecdote l'année passée : c'est celle de l'affiette d'argent & du pêcheur, laquelle est insérée dans mes éditions de *Dresde* & de *Paris* de 1753. Elle a été racontée souvent par

M. *Riouffe*, ancien commissaire des guerres à Cannes. Il avait vu ce prisonnier dans sa jeunesse, quand on le transféra de l'île Sainte-Marguerite à Paris. Il était en vie l'année passée, & peut-être vit-il encore. Les aventures de ce prisonnier d'Etat sont publiques dans tout le pays ; & M. le marquis d'*Argens*, dont la probité est connue, a entendu il y a long-temps conter le fait dont je parle à M. *Riouffe*, & aux hommes les plus considérables de sa province.

On veut favoir le nom du médecin de la bastille que j'ai dit avoir traité souvent cet étrange prisonnier. On peut s'en informer à M. *Marsolan*, gendre de ce médecin, & qui a été long-temps chirurgien de M. le maréchal de *Richelieu*.

Plusieurs personnes enfin me demandent tous les jours quel était ce captif si illustre & si ignoré. Je ne suis qu'historien, je ne suis point devin. Ce n'était pas certainement le comte de *Vermandois* ; ce n'était pas le duc de *Beaufort*, qui ne disparut qu'au siège de Candie, & dont on ne put distinguer le corps dont les Turcs avaient coupé la tête. M. de *Chamillart* disait quelquefois, pour se débarrasser des questions pressantes du dernier maréchal de *la Feuillade* & de M. de *Caumartin*, que c'était un homme qui avait tous les secrets de M. *Fouquet*. Il avouait donc au moins par-là que cet inconnu avait été enlevé quelque temps après la mort du cardinal *Mazarin*. Or, pourquoi des précautions si inouïes pour un confident de M. *Fouquet*, pour un subalterne ? Qu'on songe qu'il ne disparut en ce temps-là aucun homme

considérable. Il est donc clair que c'était un prisonnier de la plus grande importance, dont la destinée avait toujours été secrète. C'est tout ce qu'il est permis de conjecturer.

Le critique, sans rien approfondir, se contente de mettre en note *ouï dire*. Mais une grande partie de l'histoire n'est fondée que sur des *ouï-dire* rassemblés & comparés. Aucun historien quel qu'il soit n'a tout vu. Le nombre & la force des témoignages forment une probabilité plus ou moins grande. L'histoire de l'homme *au masque de fer* n'est pas démontrée comme une proposition d'*Euclide*; mais le grand nombre de témoignages qui la confirment, celui des vieillards qui en ont entendu parler aux ministres, la rendent plus authentique pour nous qu'aucun fait particulier des quatre cents premières années de l'histoire romaine.

Le critique me reproche d'affecter sur d'autres points de citer des autorités respectables, entre autres celle du cardinal de *Fleuri*; comme si j'étais un jeune homme ébloui de la grandeur. La familiarité avec les puissans de ce monde est une vanité; & il faut être bien faible pour en faire gloire.

Vous dites, pour infirmer le témoignage du cardinal de *Fleuri*, qu'il ne m'aimait pas; cela peut être: aussi n'ai-je point dit qu'il m'aimât. J'aurais plus volontiers fait ma cour au savant abbé de *Fleuri* qu'à l'heureux cardinal de *Fleuri*; mais je suis obligé d'avouer que lorsqu'il fut que je travaillais, je ne dirai pas à l'histoire de *Louis XIV*, mais au tableau de son siècle, il me fit venir quelquefois à Iffis pour m'apprendre, disait-il, des anecdotes. Ce fut lui,

& lui seul dont je tins que M. de *Bâville* intendant du Languedoc avait été le principal instigateur de la fameuse révocation de l'édit de Nantes : il le savait bien. C'était à M. de *Bâville* qu'il devait sa fortune. Ce fut lui qui un jour me montra à Versailles, au bout de son appartement, la place où le roi avait épousé M^{me} de *Maintenon* ; ce fut lui qui me dit que le chevalier de *Forbin* n'avait point été témoin du mariage, quoiqu'en dise l'abbé de *Choisi*, dont les mémoires sont aussi peu sûrs en bien des endroits qu'ils sont négligemment écrits. En effet, M. de *Forbin*, homme de mer, n'étant point attaché intimement au roi, n'était pas fait pour être le témoin d'une cérémonie si secrète. Cet emploi ne pouvait être que le partage d'anciens domestiques affidés.

Je demandai au cardinal si *Louis XIV* était instruit de sa religion, pour laquelle il avait toujours montré un si grand zèle ; il me répondit ces propres mots : *Il avait la foi du charbonnier*. Du reste il ne me dit guère que des particularités qui le concernaient lui-même, & qui étaient fort peu de chose. Il me parlait sans cesse d'un procès qu'il avait eu avec les jésuites, étant évêque de Fréjus, & de la peine extrême que cette petite querelle avait faite à *Louis XIV*. Il avait la faiblesse de croire que ces bagatelles pouvaient entrer dans l'histoire du siècle : il n'est pas le seul qui ait eu cette faiblesse. Une chose plus digne de la postérité, c'est que dans ces entretiens le cardinal de *Fleuri* convint que la constitution de l'Angleterre était admirable. Il me semble qu'il est beau à un cardinal, à un premier ministre de France, d'avoir fait cet aveu. Il ajouta que c'était

une machine compliquée, aisée à déranger, & sujette à bien des abus. Je lui répondis que les abus étaient attachés à la nature humaine, mais que les lois n'avaient rendu nulle part la nature humaine plus respectable. Il me dit qu'il avait toujours eu l'ascendant sur le ministre anglais; il avait grande raison: il avait fait alors la guerre & la paix sans l'intervention de ce ministre. *Walpole* croyait me gouverner, disait-il, & il me semble que je l'ai gouverné. Un *la Beaumelle* pourra avancer que cela n'est pas vrai; & moi je le rapporte parce que cela est vrai.

J'allais après ces entretiens écrire chez *Barjeac* ce que son maître m'avait dit de plus important; & je ne faisais pas plus ma cour à *Barjeac* qu'à son maître, pour ne pas augmenter la foule. Encore une fois, je n'étais pas le favori du cardinal, bien que j'eusse long-temps été admis dans sa société avant qu'il fût premier ministre; ou plutôt, parce que j'y avais été admis, & que ma franchise n'est guère faite pour plaire à des hommes puissans. Mais apprenez de moi ce que doit un historien à la vérité, & le seul mérite de mon ouvrage. Je n'aimais pas plus le cardinal de *Fleuri* qu'il ne m'aimait; cependant j'ai parlé de lui dans le tableau de l'Europe, à la fin du *Siècle de Louis XIV*, comme s'il m'avait comblé de bienfaits. Quand l'historien parle, l'homme doit se taire. L'éloge que j'ai fait de ce ministre ne m'a rien coûté; & si *Trajan* m'avait persécuté, je dirais que *Trajan* a tort, mais qu'il est un grand-homme.

La Beaumelle me fait un plaisant reproche d'avoir consulté pendant vingt années les premiers hommes du royaume pour m'instruire de la vérité. Que ne

me reproche-t-il aussi d'avoir demandé à tant d'officiers-généraux des instructions sur la guerre de 1741 ? d'avoir travaillé six mois sans relâche dans les bureaux des ministres , tandis que j'étais historiographe de France , place véritablement honorable pour un écrivain , & que j'ai sacrifiée ? Que ne me fait-il un crime d'avoir tout vu par mes yeux , tout extrait de ma main , tout rassemblé ? d'avoir laissé à mon roi & à ma patrie ce monument qui ne doit paraître qu'après ma mort , & que j'ai achevé dans une terre étrangère ? J'ai fait mon devoir , & je regarde encore comme un devoir de répondre aux derniers des écrivains , parce que le mépris qu'on leur doit cède au respect qu'on doit à la vérité. Voilà ce que l'auteur du *Siècle de Louis XIV* pourrait dire.

Il continuerait ainsi , s'il voulait prendre la peine d'instruire cet écolier.

1°. Apprenez que la valeur numéraire des espèces est arbitraire & n'est pas indifférente , comme vous le dites. Le roi est le maître de faire valoir douze livres l'écu qui est à présent fixé à six ; mais , en ce cas , si vous avez six mille livres de rentes sur l'hôtel-de-ville , vous ne toucherez plus que cinq cents de ces mêmes écus dont on vous comptait mille auparavant. Cette leçon est courte & nette ; tâchez d'être dans le cas d'en profiter , mais vous n'en prenez pas le chemin.

2°. Apprenez que la plupart des évêques appelans , & ceux qui signèrent les propositions de 1682 , ne s'intitulaient pas *évêques par la permission du S^t Siège*.

3°. Apprenez que jamais le marquis de *Fénelon* ni M. de *Plelo* , l'un ambassadeur en Hollande , l'autre

en Danemarck , n'ont commandé des régimens foudoyés par ces puissances , comme M. de *Charnacé*.

4°. Apprenez que *Vittorio Siri* , qui quelquefois était aussi partial pour la cour qui le payait , que *le Vaffor* le fut contre elle en qualité de réfugié , était un auteur très-instruit de tout ce qui s'était passé de son temps ; & que le témoignage d'un auteur contemporain , pensionnaire d'une cour , est du plus grand poids , quand le témoignage n'est pas favorable à cette cour.

5°. Apprenez que le cardinal *Mazarin* n'a jamais passé pour mal-adroit.

6°. Apprenez que ce n'est pas à vous à décider des droits du parlement de Paris. L'auteur du *Siècle* a rapporté quels étaient les sentimens de la cour & ceux de la ville dans des temps de trouble : il n'a pas osé avoir un avis , & vous osez juger !

7°. Apprenez que ces vers que le duc de *la Rochefoucauld* citait au sujet de madame de *Longueville* , & que vous gâtez ,

Pour mériter son cœur , pour plaire à ses beaux yeux ,
J'ai fait la guerre aux rois , je l'aurais faite aux dieux.

sont tirés de la tragédie d'*Alcyonée* ; & pour égayer la matière , je vous apprendrai qu'après sa rupture avec madame de *Longueville* il parodia ainsi ces vers :

Pour ce cœur inconstant , qu'enfin je connais mieux ,
J'ai fait la guerre aux rois , j'en ai perdu les yeux.

8°. Apprenez que les favoris de *Henri III* étaient appelés les *mignons* & non les *petits-mâtres*.

9°. Apprenez que ce n'est que depuis 1741 que la chancellerie impériale traite les rois de *majesté* dans le protocole de l'Empire.

10°. Apprenez que *Louis XIV* obtint un défaveu formel de l'action de l'ambassadeur *Vatteville*, lorsqu'il força d'abord le roi *Philippe IV* à le rappeler.

11°. Apprenez que la méthode du maréchal de *Vauban* lui appartenait toute entière, & qu'elle n'était pas, comme on vous l'a dit, *d'un hollandais qui n'avait pu être employé dans sa patrie*; & souvenez-vous que quand on est assez téméraire pour attaquer la mémoire d'un homme tel que le maréchal de *Vauban*, il faut citer des autorités convaincantes.

12°. Apprenez que si vous gagiez, comme vous le dites, que les aides-de-camp de *Louis XIV* ne mangeaient pas à sa table, vous perdriez. Ils y mangeaient comme ceux de *Louis XV*, titrés ou non titrés. Les gentilshommes ordinaires de la chambre y mangeaient aussi quand ils avaient fait les fonctions d'aides-de-camp. M. du *Libois* fut le dernier qui eut cet honneur &c. M. de *Larrey*, auteur de l'histoire de *Louis XIV*, était conseiller aulique du roi de Prusse, & n'était pas gentilhomme de la chambre de *Louis XIV*, comme vous le dites, & ne pouvait l'être étant calviniste.

13°. Apprenez que cette criminelle remarque, *qu'un roi absolu qui veut le bien est un être de raison, & que Louis XIV ne réalisa jamais cette chimère*, est aussi punissable que fautive. Vous avez l'insolence, vous jeune barbouilleur de papier, d'outrager *Louis XIV* & *Louis XV*! Je détourne les yeux de votre crime, pour dire à cette occasion qu'un roi absolu, quand

il n'est pas un monstre , ne peut vouloir que la grandeur & la prospérité de son Etat , parce qu'elle est la sienne propre , parce que tout père de famille veut le bien de sa maison. Il peut se tromper sur le choix des moyens , mais il n'est pas dans la nature qu'il veuille le mal de son royaume.

J'ai une observation nécessaire à faire ici sur le mot *despotique* dont je me suis servi quelquefois. Je ne fais pourquoi ce terme , qui dans son origine n'était que l'expression du pouvoir très-faible & très-limité d'un petit vassal de Constantinople , signifie aujourd'hui un pouvoir absolu & même tyrannique. On est venu au point de distinguer , parmi les formes des gouvernemens ordinaires , ce gouvernement despotique dans le sens le plus affreux , le plus humiliant pour les hommes qui le souffrent , & le plus détestable dans ceux qui l'exercent. On s'était contenté auparavant de reconnaître deux espèces de gouvernemens , & de ranger les unes & les autres sous différentes divisions. On est parvenu à imaginer une troisième forme d'administration naturelle à laquelle on a donné le nom d'Etat despotique , dans laquelle il n'y a d'autre loi , d'autre justice , que le caprice d'un seul homme. On ne s'est pas aperçu que le despotisme , dans ce sens abominable , n'est autre chose que l'abus de la monarchie , de même que dans les Etats libres l'anarchie est l'abus de la république. On s'est imaginé , sur de fausses relations de Turquie & de Perse , que la seule volonté d'un visir ou d'un itimadoulet tient lieu de toutes les lois , & qu'aucun citoyen ne possède rien en propriété de ces vastes pays ; comme

si les hommes s'y étaient assemblés pour dire à un autre homme : Nous vous donnons un pouvoir absolu sur nos femmes, sur nos enfans, & sur nos vies ; comme s'il n'y avait pas chez ces peuples des lois aussi sacrées, aussi réprimantes, que chez nous ; comme s'il était possible qu'un Etat subsistât sans que les particuliers fussent les maîtres de leurs biens. On a confondu exprès les abus de ces empires avec les lois de ces empires. On a pris quelques coutumes particulières au sérail de Constantinople pour les lois générales de la Turquie : & parce que la Porte donne des timariots à vie, comme nos anciens rois donnaient des fiefs à vie ; parce que l'empereur ottoman fait quelquefois le partage des biens d'un bacha né esclave dans son sérail ; on s'est imaginé que la loi de l'Etat portait qu'aucun particulier n'eût de bien en propre. On a supposé que dans Constantinople le fils d'un ouvrier ou d'un marchand n'héritait pas du fruit de l'industrie de son père. On a osé prétendre que le même despotisme régnait dans le vaste empire de la Chine, pays où les rois, & même les rois conquérans, sont soumis aux plus anciennes lois qu'il y ait sur la terre. Voilà comme on s'est formé un fantôme hideux pour le combattre ; & en faisant la satire de ce gouvernement despotique qui n'est que le droit des brigands, on a fait celle du monarchique qui est celui des pères de famille. Je ne veux point entrer dans un détail délicat qui me mènerait trop loin ; mais je dois dire que j'ai entendu par le despotisme de *Louis XIV*, l'usage toujours ferme & quelquefois trop grand qu'il fit

de son pouvoir légitime. Si dans des occasions il a fait plier sous ce pouvoir les lois de l'Etat, qu'il devait respecter, la postérité le condamnera en ce point : ce n'était pas à moi de prononcer ; mais je défie qu'on me montre aucune monarchie sur la terre dans laquelle les lois, la justice distributive, les droits de l'humanité, aient été moins foulés aux pieds, & où l'on ait fait de plus grandes choses pour le bien public, que pendant les cinquante-cinq années que *Louis XIV* régna lui-même.

14°. Apprenez que l'établissement des milices n'est point le malheur de la France, comme vous avez l'impudence de le dire ; que ces milices qui font la pépinière des armées, contribuèrent à sauver la France dans les dernières campagnes du maréchal de *Villars*, & à la rendre victorieuse dans les campagnes de *Louis XV* ; que l'excellente méthode qu'on a prise en 1724 concernant le maintien de ces milices, est due principalement aux conseils de M. du *Verney*, & qu'elle a été très-perfectionnée par M. le comte d'*Argenson*. (*) On se fait un devoir de rendre cette justice à de bons citoyens, pour se laver de l'opprobre de vous adresser la parole.

15°. Apprenez qu'il est faux que tous les catholiques du Languedoc avouent que la seule cause du supplice du fameux ministre *Brousson*, fut qu'il était hérétique. L'abbé *Bruis*, dans son histoire des troubles des Cévennes, rapporte qu'il avait eu autrefois des intelligences avec les ennemis, & qu'il fut

(*) Voyez dans le *Siècle de Louis XIV* une note des éditeurs sur les Milices.

roué sur sa propre confession. Ces intelligences étaient très-peu de chose. On usa avec lui d'une extrême rigueur ; ce fut une cruauté, plus qu'une injustice. On faisait pendre les prédicans de votre communion, qui venaient prêcher malgré les édits. On rouait ceux qui avaient excité à la revolte ; telle était la loi. Elle était dure, mais il n'y eut rien d'arbitraire dans les jugemens. (1)

16°. Apprenez que *Louis XIV* n'a jamais dit au lord *Stair* ambassadeur d'Angleterre, à l'occasion du port qu'il voulait faire à *Mardick* : *Monseigneur l'ambassadeur, j'ai toujours été le maître chez moi, quelquefois chez les autres ; ne m'en faites pas souvenir.*

Vous n'êtes qu'un menteur, car ce n'est pas avec vous qu'il faut ménager les termes, quand vous dites : *Je sais de science certaine que Louis XIV tint ce discours.* J'avais dit que je savais de science certaine qu'il ne le tint pas : mais voici pourquoi je m'étais exprimé ainsi. Je demande pardon à M. le président *Hénault* de mêler ici son nom à celui d'un homme tel que vous ; mais la vérité de l'histoire exige que je le cite, & que j'atteste sa bonne foi & sa candeur. C'est lui seul qui a rapporté cette anecdote. Il a souffert la hardiesse que j'ai prise de le contredire, hardiesse d'autant plus excusable en moi, qu'on fait à quel point j'aime & j'estime son ouvrage & sa personne. Il permettra encore que je révèle ce qui s'est passé entre lui & moi à ce sujet, parce que mon respect pour la vérité est égal à l'amitié que j'ai pour lui.

(1) Ces jugemens furent presque toujours rendus par des commiffaires, & par conséquent on peut les regarder comme injustes, même dans la forme.

Je lui dis avant mon départ : Etes-vous bien sûr que le feu roi ait tenu à un ambassadeur d'Angleterre un discours qui me semble si peu convenable ? Il aurait pu parler ainsi à un ministre des Etats - Généraux , parce qu'en effet il avait été le maître chez eux ; mais certainement il ne l'avait jamais été chez les Anglais. Il devait la paix à cette nation , & même une partie de ses frontières ; comment donc aurait-il pu s'exprimer d'une manière si peu conforme à sa situation , & qui ne pouvait manquer de lui attirer une réponse très-désagréable d'un homme tel que milord *Stair* , dont vous avez connu le caractère ?

Vous avez raison , me répondit-il ; M. de *Torcy* m'a dit les mêmes choses que vous ; il m'a ajouté que jamais le comte de *Stair* n'avait parlé au roi qu'en sa présence , & il m'a protesté n'avoir jamais entendu prononcer ces paroles à *Louis XIV.* Pourquoi donc les avez-vous rapportées ? lui dis-je. Il me fit l'honneur de me répliquer qu'elles étaient imprimées avant que M. le marquis de *Torcy* l'eût averti , & qu'il avait cité cette anecdote dans son livre , sur la foi des hommes les plus considérables de la cour. Il disait vrai , & il avait pour lui des témoignages nombreux & respectables. Je lui repartis que selon la doctrine des probabilités , le témoignage de M. de *Torcy* , seul témoin nécessaire , joint à toutes les vraisemblances qui sont très-fortes , anéantissait le rapport de tous ceux qui n'avaient pas été témoins , quelque unanime qu'il pût être , & quelque autorité que lui donnassent les noms les plus illustres. Il me semble qu'à la fin de la conversation , M. le président *Hénault* eut la bonté de
convenir

convenir qu'à la première édition de son livre , qui fera fans doute souvent réimprimé , parce qu'il sera toujours nécessaire , il mettrait un petit correctif à cette anecdote en la rapportant comme un ouï-dire. Ce que je viens de raconter , & dont je demande encore très-humblement pardon à M. le président *Hénault* , doit moins servir à fortifier le pyrrhonisme de l'histoire qu'à faire voir avec quel scrupule il faut peser les autorités , & balancer les raisons. Ce trait apprendra aux lecteurs quels soins j'ai pris de m'instruire ; & peut-être regrettera-t-on que je ne puisse plus être à la source des lumières que j'aurais fidèlement répandues.

17°. Apprenez combien il est indécent & révoltant de dire à propos du comte de *Plelo* , qu'il ne mourut au lit d'honneur que parce qu'il s'ennuyait à périr à *Copenhague* , & qu'il était estimé des savans danois , parce qu'ils sont fort ignorans. Jugez ce que vous devez attendre de pareilles remarques qui insultent follement les vivans & les morts. Vous dites que le roi *Casimir* était un sot , ainsi que tous les Polonais , Quel asile vous restera-t-il sur la terre ?

18°. Apprenez combien il est ridicule d'avancer que jamais *Louis XIV* n'eut une cour plus nombreuse que lors qu'obligé de quitter sa capitale , il était prêt d'être livré au grand *Condé* à la journée de *Blenau*.

17°. Apprenez que le grade militaire est toujours à l'armée au-dessus de la naissance , & que le premier grade donne à la cour cette prérogative. *Fabert* maréchal de France passait par-tout , sans contredit , devant les *Montmorencis* & les *Châtillons* , lieutenans-généraux,

20°. Apprenez à connaître l'Allemagne. Distinguez le conseil de ce qu'on appelle les légistes. Sachez que , surtout dans les Etats du roi de Prusse, les magistrats font bien loin de disputer quelque chose aux officiers.

21°. Apprenez que jamais *Louis XIV* n'a dit au parlement de Paris , que *Louis XIII* n'aimait pas les huguenots , & les craignait ; & que pour lui il ne les craignait ni ne les aimait. Ce monarque n'allait point au parlement pour faire des antithèses , & il n'a jamais tenu de lits de justice à l'occasion des prétendus réformés.

22°. Apprenez que vous vous trompez autant sur ce que *Louis XIV* dit au parlement de Paris , que sur ce qu'il n'y dit pas. Le discours qu'il y prononça en 1654 , que je rapporte , & que vous niez , est mot pour mot dans un extrait d'un journal du parlement que j'ai vu. Plusieurs mémoires du temps citent exactement les mêmes paroles. Quand je dis que vous vous trompez , je n'entends pas que vous vous méprenez , que vous avez mal lu , mal retenu , ce qui pourrait arriver à tout critique ; j'entends que vous n'avez rien lu , & que vous barbouillez au hasard des notes qui n'ont d'autre fondement que l'envie de mettre au bas des pages de mon livre, mal contrefait, des faussetés dont votre témérité seule est capable.

23°. Apprenez qu'il est faux, qu'il est impossible , que le conseil de *Louis XIII* ait sollicité le cardinal du Perron de s'opposer , comme vous osez l'avancer , à cette fameuse proposition du tiers-état , qu'*aucune*

puissance spirituelle ne peut priver les rois de leur puissance sacrée , qu'ils ne tiennent que de DIEU seul , &c.

Quoi ! vous avez le front de représenter le conseil d'un roi de France comme une troupe d'imbécilles & de perfides qui sollicitent le clergé d'enseigner qu'on peut déposer & tuer ses maîtres ! si le malheur des temps, & l'esprit de discorde, avaient jamais pu porter le conseil d'un roi à une si lâche fureur, il faudrait avoir des preuves plus claires que le jour, pour tirer de l'obscurité une anecdote aussi infame. Mais quelle preuve en pouvez-vous avoir ? vous, audacieux ignorant, qui n'avez jamais rien lu, & qui écrivez de caprice ce que vous dicte votre démence. Vous avez peut-être entendu dire confusément que le conseil du roi se mêla, comme il le devait, de cette célèbre querelle entre le clergé & le tiers-état dans les états de 1614. Il ne fera pas inutile de dire ici que le 5 de janvier 1615, la chambre du clergé fit enfin signifier à la chambre du tiers-état l'article qu'elle dressa suivant la quinzième session du concile de Constance, qui condamne comme abominable & hérétique l'opinion, qu'il est permis d'attenter à la personne sacrée des rois ; mais elle ne se relâcha point sur l'article de la déposition ; & le cardinal du Perron maintint toujours qu'il n'était pas sûr & indubitable qu'un roi ne pût pas être déposé par l'Eglise.

Le parlement, qui dans tous les temps a maintenu le droit de la couronne contre les entreprises ecclésiastiques, avait pris ce temps pour donner un arrêt le 2 janvier, conforme à ses arrêts précédens, par lesquels *nulle puissance n'a droit ni pouvoir de dispenser les sujets du serment de fidélité.* La chambre du clergé

demanda la cassation de cet arrêt , sous prétexte qu'il était rendu pendant la tenue des états , & que le parlement n'avait pas droit de se mêler de la législation tandis que les législateurs étaient assemblés. Ce nouvel incident échauffa les esprits. On assembla le conseil du roi le 6 janvier ; & le prince de *Condé* , chef du conseil , après avoir opiné févèrement contre le cardinal du *Perron* , & après avoir donné les plus grands éloges à la fidélité & au zèle du parlement , conclut pourtant , pour le bien de la paix , à interdire sur ce point toute dispute au clergé & au tiers-état , & à défendre au parlement de publier son arrêt , pour conserver , disait-il , la supériorité des états sur le parlement. Voilà toute la part que le conseil suprême de *Louis XIII* eut dans cette affaire importante. Voilà comment , selon le critique *la Beaumelle* , ce conseil sollicita le clergé de déclarer qu'il est permis de déposer , & de tuer les rois. L'auteur du *Siècle de Louis XIV* était , & devait être informé de toutes ces particularités : il ne les a pas rapportées dans le tableau raccourci qu'il a fait de tant d'événemens ; & il a dû d'autant moins en faire mention que cette scène se passa près de trente années avant les temps qui sont l'objet de son travail. Un auteur doit toujours en favoir beaucoup plus que son livre , sans quoi il serait incapable de le faire : un critique doit en favoir plus encore que l'auteur , sans quoi il est incapable de bien critiquer.

24°. Apprenez qu'il est faux qu'un officier se soit percé de son épée en présence de *Louis XIV* , après avoir été outragé par une raillerie sanglante de ce monarque. Vous voulez flétrir en vain sa mémoire par un conte qui n'est pas même accrédité dans la

populace , & qui ne se trouve dans aucun auteur connu des honnêtes gens.

25°. Apprenez que beaucoup d'historiens ont prétendu que la reine *Anne* était d'intelligence avec son frère , quand ce frère en 1708 tenta de faire une descente en Ecoſſe ; que *Reboulet* est de cette opinion ; que lui & ses garans se trompent ; & que pour oser être critique , il faut savoir ce que les historiens ont rapporté , & ce qu'ils ont mal rapporté.

26°. Apprenez que l'électeur palatin était à Manheim , quand M. de *Turenne* saccoſſait Heidelberg , & son pays.

27°. Apprenez que le chevalier de *Lorraine* était à Paris , & non à Rome , quand M^{me} de *Coatquen* lui révéla le ſecret de l'Etat , qu'elle avait arraché à M. de *Turenne* ; que ce grand-homme ayant eu le courage d'avouer ſa faiblesſe , la perfidie de M^{me} de *Coatquen* étant éclaircie , la diſiſion ayant troublé la maiſon de *Monsieur* ; le chevalier ayant été enfermé à Pierre-en-Scife , eut enſuite permiffion d'aller à Rome.

28°. Apprenez que c'est le comble de l'impertinence de dire que *toutes les guerres d'aujourd'hui ſont des guerres de commerce* ; qu'il n'y a eu que celle de l'Angleterre avec l'Eſpagne en 1739 , qui ait eu le commerce pour objet ; que jamais la France n'en a eu juſqu'ici aucune de cette nature ; que les guerres pour les ſucceſſions de l'Eſpagne & d'Autriche étaient d'un genre un peu ſupérieur.

29°. Apprenez que jamais ce *Cavalier* , chef des fanatiques , n'obtint l'exercice de la religion calviniſte dans le Languedoc. C'eût été obtenir le rétabliſſement

de l'Edit de Nantes. Il n'eut cette permission que pour les régimens qu'il voulut lever.

30°. Apprenez , si vous pouvez , quel est l'excès ridicule d'un jeune ignorant qui dit d'un ton de maître : *Le maréchal de Villars ne prédit point la perte de la bataille d'Hochstet ; il a dit seulement les raisons pour lesquelles elle fut perdue*. Il semble , à vous entendre parler , que vous ayez entretenu ce général. Sachez que cette lettre écrite par lui à M. de *Maisons* son beau-frère , sur la seule nouvelle de la position de l'armée française à Hochstet , est une chose connue dans sa famille. Un laquais de cette maison , qui aurait entendu ses maîtres parler de cette anecdote , ferait sans fois plus croyable que vous. Il vous sied bien à vous , moins instruit & moins accrédité que ce laquais , de parler avec cette confiance , d'un général dont vous n'avez jamais pu approcher ! il vous sied bien de l'appeler *le plus vain des hommes* , & de lui reprocher ses richesses !

31°. Apprenez que ceux qui vous ont dit que les filles héritent de la Navarre , & que c'est pour cela que M^{me} *Royale* a eu le pas sur mesdames de France , vous ont dit trois sottises. Le patrimoine de la partie de la Navarre , qui appartenait à *Henri IV* , fut réuni par lui à la couronne de France en 1607 , & plus solennellement en 1620 par *Louis XIII* , lorsqu'il créa le parlement de Pau ; par conséquent cet Etat est soumis à la loi salique. Aucune princesse du sang de France , qui n'est pas reine , n'a le pas sur mesdames de France , c'est-à-dire sur les filles du roi. Ses filles gardent entr'elles le rang de l'ordre de la naissance. La duchesse de Savoie , fille de *Henri IV* , qu'on appelait M^{me} *Royale* , ne put jamais être en concurrence avec

plusieurs filles d'un roi de France. Elle était la seconde des filles de *Henri IV*. La première fut femme de *Philippe IV* roi d'Espagne, la troisième fut reine d'Angleterre. Il n'y eut point de mesdames de France du temps de *Louis XIII* ni de *Louis IV*. Vous savez aussi peu l'histoire que le cérémonial.

32°. Apprenez que vous êtes aussi téméraire quand vous approuvez que quand vous critiquez. Le portrait, dites-vous, que j'ai fait des princes de *Vendôme* est très-resemblant. Oui, il l'est, parce que j'ai eu l'honneur de voir trois ans de suite le dernier prince de *Vendôme*; mais ce n'est pas à vous à le dire. C'est ainsi que pourrait s'exprimer un homme qui les aurait longtemps approchés; mais vous n'avez pas plus de droit de confirmer mon témoignage que de le nier.

33°. Apprenez que c'est dans les mémoires manuscrits du marquis de *Dangeau* que se trouvent ces paroles de *Louis XIV* sur le maréchal de *Villeroi*: *On se déchaîne contre lui parce qu'il est mon favori*. Ce n'est pas assez que je les aie lues dans ces mémoires pour les rapporter; elles m'ont été confirmées par d'autres personnes, & surtout par le cardinal de *Fleuri*. Ce n'est que sur plusieurs témoignages qu'il est permis d'écrire l'histoire. Le rapport d'un témoin considérable donne de la probabilité, le rapport de plusieurs peut faire la certitude historique, & la négation de *la Beaumelle* fait une impertinence.

34°. Apprenez que *S^t Olon* gentilhomme ordinaire du roi, envoyé à Fez & à Gènes, n'était, & ne pouvait être un secrétaire d'ambassade. Sachez qu'il n'y a point chez les ministres de France de secrétaire d'ambassade proprement dit, comme il se pratique ailleurs, mais

des secrétaires d'ambassadeurs, choisis & payés par l'ambassadeur même. Sachez que le roi de France n'envoie jamais d'ambassadeur à Gènes, & que *Louis XIV* y fit porter ses menaces par cet officier de sa maison, comme un pareil officier y a été envoyé par *Louis XV* qui la protégeait. Sachez que je le suis, quoi que vous en disiez, & que je ne m'en vante pas comme vous le dites; que je regarde avec beaucoup d'indifférence tous les titres & tous les honneurs, en respectant profondément ceux qui m'en ont honoré; que je ne mets jamais aucun titre à la tête de mes ouvrages; que je ne m'annonce, que je ne me donne que pour un homme de lettres, que vous auriez dû choisir plutôt pour votre maître que pour votre ennemi. Vous avez en vain l'insolence de vouloir avilir un corps de la maison du roi de France, en disant que de mauvais historiens de *Louis XIV*, *Racine*, *Larrey*, & moi, étaient de ce corps. Al'égard de *Racine*, *Louis XIV* voulut l'élever à cette dignité pour récompenser un très-grand mérite; & *Louis XV* a daigné me faire la même grâce qui est au-dessus de ma naissance, pour favoriser mes faibles efforts, & pour encourager les lettres. Cette condescendance de deux grands rois fait honneur à leur générosité, & ne peut faire aucun tort à un corps d'officiers de la couronne, aussi ancien que la monarchie.

Je pourrais vous donner autant de leçons que vous avez fait de remarques; mais je me contenterai de vous donner en général l'avis d'étudier, & de vous repentir.

SECONDE PARTIE.

P O U R mieux se justifier auprès du public de tant de détails , & pour rendre autant qu'on le peut les choses personnelles d'une utilité générale , on fera ici une remarque littéraire qu'on soumet au jugement de tous ceux qui lisent ou qui écrivent l'histoire. *La Beaumelle*, en jeune homme inconfidéré, me reproche de n'avoir pas semé assez de portraits dans mon ouvrage. J'ai toujours pensé que c'est une espèce de charlatanerie de peindre autrement que par les faits les hommes publics , avec lesquels on n'a pu avoir de liaison. J'ai peint le siècle , & non la personne de *Louis XIV*, ni celle de *Guillaume III*, ni le grand *Condé*, ni *Marlborough*. Il n'appartient qu'au père *Mainbourg* de faire des portraits recherchés & fleuris des héros que l'on n'a pas vus de près. Le cardinal de *Retz* a fait une espèce de galerie de portraits dans ses mémoires : cette liberté lui était très-permise. Il avait connu tous ceux dont il parlait , dans toutes les situations de leur ame , dans leur vie particulière & publique , dans leurs amitiés & dans leurs haines , dans leur bonne & mauvaise fortune. Il serait seulement à souhaiter , peut-être , que son pinceau eût été quelquefois moins conduit par la passion. De tous ces caractères tracés par des contemporains , qu'il y en a peu d'entièrement fidèles ! N'entend-on pas tous les jours porter des jugemens différens d'un homme en place par la même personne , selon qu'elle est plus ou moins contente ? J'eus une preuve bien forte de ce que

j'avance, lorsqu'un jour à Blenheim je suppliai M^{me} la duchesse de *Marlborough* de me montrer ses mémoires. Elle me répondit : *Attendez quelque temps : je suis occupée actuellement à réformer le caractère de la reine Anne ; je me suis remise à l'aimer depuis que ces gens-ci gouvernent.*

Recherche qui voudra ces portraits de la figure, de l'esprit, du cœur de ceux qui ont joué les premiers rôles sur le théâtre du monde. Je fais que ces peintures vraies ou fausses amusent notre imagination. Le bon sens est souvent en garde contre elles.

Je me soucie fort peu que *Colbert* ait eu les sourcils épais & joints, la physionomie rude & basse, l'abord glaçant; qu'il ait joint de petites vanités au soin de faire de grandes choses : j'ai porté la vue sur ce qu'il a fait de mémorable, sur la reconnaissance que les siècles à venir lui doivent, non sur la manière dont il mettait son rabat, & sur l'air bourgeois que le roi difait qu'il avait conservé à la cour.

Un *la Beaumelle* peut dire à son gré, dans la vie de M^{me} de *Maintenon*, que M^{me} de la *Vallière* avait des yeux bleus, point atteints du désir de plaire; que M^{me} de *Montespan* avait le nez de France le mieux tiré; l'autour du cou environné de mille petits amours. Il peut dire que M^{lle} de *Fontange* était une grande fille bien faite, que M^{me} de *Montespan* lui découvrait la gorge devant le roi, & qu'elle difait : *Voyez, Sire, que cela est beau ! qu'en dites-vous ? admirez donc.* Il peut ajouter que *Louis XIV* l'aima comme *Pigmalion*. C'est-là le style dont il croit qu'il faut écrire l'histoire, & que sa modestie veut me donner pour modèle. C'est à lui de peindre en détail toutes les dames de la cour de *Louis XIV*, il les a connues à Genève; & moi, comme il le dit très-bien,

je n'ai consulté pendant vingt ans que des gens qui ont mal vu.

A l'égard des écrivains qui devinent d'après leurs propres idées, celles des personnages du temps passé, & qui de quelques événemens peu connus prennent droit de démêler les plus secrets replis des cœurs, bien moins connus encore; ceux-là donnent à l'histoire les couleurs du roman. La curiosité infatigable des lecteurs voudrait voir les ames des grands personnages de l'histoire, sur le papier, comme on voit leurs visages sur la toile; mais il n'en va pas de même. L'ame n'est qu'une suite continuelle d'idées & de sentimens qui se succèdent & se détruisent: les mouvemens qui reviennent le plus souvent forment ce qu'on appelle le caractère; & ce caractère même reçoit mille changemens par l'âge, par les maladies, par la fortune. Il reste quelques idées, quelques passions dominantes, enfans de la nature, de l'éducation, de l'habitude, qui sous différentes formes nous accompagnent jusqu'au tombeau. Ces traits principaux de l'ame s'altèrent encore tous les jours, selon qu'on a mal dormi ou mal digéré. Le caractère de chaque homme est un chaos; & l'écrivain qui veut débrouiller après des siècles ce chaos, en fait un autre. Pour l'historien qui ne veut peindre que de fantaisie, qui ne veut que montrer de l'esprit, il n'est pas digne du nom d'historien. Un fait vrai vaut mieux que cent antithèses.

Il en est à peu près de même des harangues. Si les héros qu'on fait parler ne les ont pas prononcées, l'histoire alors est romanesque en ce point. Il n'y a que deux discours directs dans toute l'histoire du *Siecle*

de *Louis XIV.* Ils furent tous deux prononcés en effet, l'un par le maréchal de *Vauban* au siège de Valenciennes, l'autre par le duc d'*Orléans* avant la bataille de Turin. On n'examine point ici les raisons qu'ont eu quelques anciens de prendre une plus grande liberté : mais on croit que dans un siècle aussi philosophe que le nôtre, & au milieu de tant de nations éclairées, l'on doit au public ce respect de ne dire que l'exakte vérité, de faire toujours disparaître l'auteur pour ne laisser voir que le héros, & de ne mettre jamais son imagination à la place des réalités. Le goût du siècle présent est de montrer de l'esprit à quelque prix que ce puisse être. On préfère une épigramme à tout; & c'est en partie ce qui a fait tout dégénérer.

Après cette digression on est malheureusement obligé de revenir à un objet bien dégoûtant pour le public, à *la Beaumelle*. On fait bien qu'il ne peut s'agir avec lui ni de discussion littéraire, ni d'éclaircissements historiques. C'est un homme qui dit en deux mots, au bas des pages, ou des absurdités, ou des mensonges, ou des injures.

Que ne s'en est-il tenu à outrager l'auteur du *Siècle*? Mais la même fureur insensée qui lui a dicté son libelle du *Qu'en dira-t-on*, l'a porté encore dans ses remarques sur le siècle passé, à oser attaquer les puissances du siècle où nous sommes. Enhardi qu'il est par une impunité qui ne doit pas durer, mais qui l'aveugle, il insulte le roi de Prusse, toute la maison d'Orléans, & le roi de France.

Les lecteurs judicieux, & qui ont de l'humanité, ne seront pas fâchés de retrouver ici ce passage du chapitre des anecdotes : « Je ne fais pourquoi la plupart

„ des princes affectent de tromper, par de fausses bontés,
 „ ceux de leurs fujets qu'ils veulent perdre. La diffi-
 „ mulation alors est l'opposé de la grandeur : elle
 „ n'est jamais une vertu, & ne peut devenir un talent
 „ estimable, que quand elle est absolument nécessaire.
 „ *Louis XIV* parut sortir de son caractère, &c. „

Voici la note de *la Beaumelle* : „ *Trait admirable &*
 „ *hardi parce qu'il est écrit à Postdam.* „ Certainement si
 on ne savait que c'est un *la Beaumelle* qui est l'auteur
 de ces commentaires, la postérité qui verrait une telle
 remarque faite à Berlin, imprimée en Allemagne, &
 demeurée sans réponse, serait en droit de conclure que
 le reproche fait ici à un monarque par un contem-
 porain dans ses propres Etats, est fondé sur la vérité.
 Cependant j'ose assurer que le portrait que ce correcteur
 d'histoire fait si impudemment d'un grand prince, est
 l'opposé de son caractère. Je parle ici en historien,
 qui dit la vérité sans mélange, & sans restriction.

Il est dit dans l'histoire du *Siecle*, „ que les dernières
 „ paroles de *Louis XIV* n'ont pas peu contribué trente
 „ ans après à cette paix que *Louis XV* a donnée à ses
 „ ennemis; dans laquelle on a vu un roi victorieux
 „ rendre toutes ses conquêtes pour tenir sa parole,
 „ rétablir tous ses alliés, & devenir l'arbitre de l'Eu-
 „ rope par son défintéressement, plus encore que par
 „ ses victoires. „

Que croira-t-on que *la Beaumelle* pense de ce morceau?
Ne prêtez point, dit-il, *de vertus à Louis XV. Ce définté-*
ressement aurait été ridicule.

En un autre endroit il dit que *M. de Voltaire* voudrait
 que le Français fût esclave. Moi je voudrais que mes
 compatriotes fussent esclaves! je voudrais être esclave

& que tous les hommes fussent libres. J'entends par libres , soumis uniquement aux lois : c'est la seule manière de l'être.

Y a-t-il rien de plus affreux , de plus digne d'un châtement exemplaire , que de faire entendre qu'un grand prince empoisonna la famille royale ? (page 347 du tome second de l'édition de *la Beaumelle* ,) & ensuite , qu'un autre prince fit assassiner *Vergier* ; que ce fut un officier qui fit le coup , & qui en eut la croix de St Louis pour récompense ? Où a-t-il pris ces blasphèmes qu'il débite avec autant d'ignorance que de rage , & qui font rougir ceux qui s'avilissent jusqu'à le confondre ? Le burlesque se joint ici à l'horreur. Qui croirait qu'à propos de l'endroit où il est dit que dans la société la bonté de *Marie-Thérèse* faisait son seul mérite , ce grave commentateur , qui insulte tous les princes , met en note : *Parlez des princes avec plus de respect ? Parlez des choses saintes avec respect* , dit-il ailleurs dans un autre note. Et quel est cet homme qui donne ainsi des leçons de religion , sur un livre où les choses les plus délicates sont traitées avec la circonspection la plus sévère ? c'est celui-là même qui dans ses commentaires sur ce livre , ose imprimer à la page 148 du tome troisième , que la guerre qu'on fit aux fanatiques des Cévennes *n'est convenable qu'à des sauvages & à des chrétiens* ; c'est celui-là même qui , pour remarque presque unique sur le chapitre du *jansénisme* , dit *que ce chapitre doit plaire aux sages , & déplaire aux orthodoxes*.

Quel peut avoir été le but de cet écervelé , qui pour un peu d'argent a vendu ces infamies à un libraire de Francfort ? Ce n'est pas certainement l'envie d'éclairer

le public par ses lumières; ce n'est pas le soin d'approfondir par des remarques utiles les faits énoncés dans l'ouvrage utile de M. de *Voltaire*. Qu'a-t-il donc voulu? lui nuire, le décrier, insulter à tort & à travers les rois & les particuliers, & trouver le secret de se faire lire à force d'insolence & d'outrages. Il s'est flatté d'être lu à Berlin, parce qu'il nomme injurieusement dans cette édition messieurs d'*Argens*, *Pollnitz*, *Algarotti*, *Darget*, & *Francheville*: il s'est flatté d'être lu par tous ceux qui connaissent le *Siècle de Louis XIV*, parce qu'il vomit contre l'auteur les plus scandaleuses injures. Il a trouvé des lecteurs sans doute; quelque fautive même que soit son édition, quelque mal imprimée qu'elle soit, on a voulu la voir, comme on veut voir un monstre, qu'on regarde un moment par curiosité, & dont on se détourne ensuite avec un dégoût d'horreur.

Son principal dessein dans son édition du *Siècle de Louis XIV*, dont il a trouvé le secret de faire un libelle, est d'attaquer l'auteur dans ses mœurs, en attaquant celles des autres. Quel rapport, je vous prie, de l'histoire de *Louis XIV* avec la note de cet impertinent sur le chapitre du calvinisme?

Cavalier (le chef des révoltés des Cévennes) avait été, dit-il, rival de *Voltaire*. Ils aimèrent l'un & l'autre la fille de madame du Noyer, fille de beaucoup d'esprit, & de coquetterie. Ce qui devait arriver arriva. Le héros l'emporta sur le poète, & la physionomie douce & agréable sur la physionomie égarée & méchante.

Voilà une des remarques les plus historiques de ce libelle. Il était triste à la vérité que la dame dont

il parle eût abandonné son mari, & enlevé ses deux filles pour se réfugier en Hollande ; mais il faut pardonner une faute que sa religion lui fit commettre ; il faut plaindre ses deux filles, & les respecter. Toutes deux se sont retirées en France : l'aînée est morte à la communauté de Sainte-Agnès, honorée & chérie ; l'autre est pensionnaire du roi, & vit d'ordinaire dans une terre qui lui appartient, & où elle nourrit les pauvres ; elle s'est acquise auprès de tous ceux qui la connaissent la plus grande considération. Son âge, son mérite, sa vertu, la famille respectable, & nombreuse à laquelle elle appartient, les personnes du plus haut rang dont elle est alliée, devaient la mettre à l'abri de l'insolente calomnie d'un scélérat absurde. Il y a sans doute de la honte à réfuter des choses si honteuses ; mais la malignité du cœur humain, qui reçoit avec avidité toutes les anecdotes scandaleuses, servira d'excuse à la peine qu'on prend ici.

Cavalier étant colonel au service d'Angleterre en 1708, passa dans les Pays-Bas, & vit M^{lle} du *Noyer*, encore très-jeune ; il la demanda en mariage ; cette négociation fut rompue, & *Cavalier* alla se marier en Irlande. L'auteur du *Siecle* était alors au collège ; il n'alla en Hollande qu'en 1714, & n'a connu *Cavalier* qu'en Angleterre en 1726. Comment *la Beaumelle* ose-t-il donc, lui qui est actuellement dans Paris, attaquer par de telles impostures l'honneur d'une famille de Paris ? Les princes dédaignent quelquefois les outrages, parce qu'ils sont au-dessus des outrages ; mais la justice venge l'honneur des citoyens si criminellement attaqués.

Où

Où a-t-il trouvé que le grand - père de feu M^{me} la maréchale de *N* avait été convaincu de fausse monnaie & d'assassinat ? (comme il le dit page 331 du tome II.) Si un citoyen qui n'a pas été un homme public , un homme livré à l'équité de l'histoire, avait en effet été coupable de ces crimes , il faudrait les taire ; & si on a l'ame assez basse & assez méchante pour troubler ainsi les cendres des morts sans aucune apparence d'utilité, on est tenu au moins d'apporter les preuves les plus authentiques ; & avec ces preuves on est encore bien condamnable.

Ce *la Beaumelle*, en faisant de mauvais livres , a trouvé le moyen d'intéresser à sa personne vingt souverains & cent familles.

N'est-il pas encore bien digne d'une histoire de *Louis XIV* de mettre au bas d'une page en note, que j'ai été convaincu de plagiat dans je ne fais quels vers que je fis, il y a treize ou quatorze ans, pour une jeune princesse aujourd'hui reine ? que *Louis XIV* a-t-il à démêler avec ces vers ? ils n'étaient pas plus faits pour être publics que ce qu'on dit dans la conversation. Il échappe tous les jours de ces petites pièces dont le principal mérite est dans l'à propos, & dans les circonstances où elles sont faites. Ceux qui en sont les auteurs n'en font nul cas , & ne les conservent jamais. Les écumeurs de la littérature les recueillent avec avidité , & en chargent leurs feuilles , comme les laquais répètent & gâtent dans l'antichambre ce qu'ils ont mal entendu à la porte. Un nommé *Pitaval* s'avisa d'attribuer cette petite pièce à feu *la Motte* ; *la Beaumelle* répète cette sottise de *Pitaval* dans une note

sur *Louis XIV* ; & il se trouvera encore quelque compilateur qui dans un dictionnaire , à l'article *Pitaval* , ne manquera pas de relever cette anecdote pour l'utilité du genre-humain.

C'est avec la même bassesse que cet homme imagine que M. de *Voltaire* a vendu chèrement le *Siècle de Louis XIV* au libraire *Conrad Walther* qui paye si mal. Il avait droit apparemment de tirer une juste rétribution du fruit d'un travail si long & si pénible ; mais il ne l'a pas fait. M. de *Franchville* , conseiller aulique du roi de Prusse , voulut bien présider à la première édition de Berlin , laquelle il céda à *Conrad Walther* au prix coûtant. Ses comptes en font foi ; & M. de *Voltaire* a fait présent de tous ses ouvrages , & de la nouvelle édition du *Siècle* , au même libraire , sans exiger la plus légère récompense.

Il est faux qu'il ait jamais vendu le moindre manuscrit à des libraires de Hollande & d'Allemagne. Il leur a fait gagner beaucoup d'argent. Il veut être bien servi par eux , & n'est point à leurs gages.

Ce n'est pas qu'il croie qu'un auteur doive être privé du fruit de son travail , quand ses libraires s'enrichissent par ce travail même. Le seigneur d'une terre ne subsiste que de la vente de ses denrées ; un écrivain peut vivre du prix de ses travaux. Il n'était pas juste que les deux *Corneilles* fussent très-mal à leur aise , eux qui avaient fait la fortune des libraires & des comédiens. On nous répète tous les jours que quand le grand *Corneille* sur la fin de sa vie venait au théâtre , tout le monde se levait pour lui faire honneur. Cela n'est pas plus vrai que le conte de cet ambassadeur qui demanda si *Corneille* était du conseil

d'Etat. Les grands hommes , tels que lui , inspirent quelquefois la curiosité ; mais on ne leur rend point d'hommages. Il avait bien de la peine à obtenir des comédiens qu'ils représentassent ses dernières pièces. Ils refusèrent même absolument d'en jouer quelques-unes ; & il fut obligé de les donner à une mauvaise troupe qui était alors à Paris. On aurait dû lui faire plus d'honneur , & avoir plus de soin de sa fortune : mais sa personne eut aussi peu de considération que ses premiers ouvrages lui attirèrent de gloire & de critiques. Il vécut & mourut pauvre , ainsi que son frère. Les rétributions des spectacles & une pension modique n'enrichissent pas. *Louis XIV* lui envoya une gratification dans sa dernière maladie ; mais jamais il ne fut récompensé selon son mérite , si ce mérite doit l'être par l'aïfance.

La Beaumelle reproche en vingt endroits à l'auteur de la *Henriade* & du *Siecle de Louis XIV* jusqu'à sa fortune , comme si cette prétendue fortune était faite aux dépens de *la Beaumelle*. Doit-on fouiller dans les affaires d'une famille pour critiquer un poëme & une histoire ? Quelle lâcheté ! mais elle est trop commune. Qu'il soit permis de faire une remarque à cette occasion : c'est un spectacle qui peut servir à la connaissance du cœur humain , que de voir certains hommes de lettres ramper tous les jours devant un riche ignorant , venir l'encenser au bas bout de sa table , & s'abaisser devant lui sans autre vue que celle de s'abaisser. Ils sont bien loin d'oser en être jaloux ; ils le croient d'une nature supérieure à leur être. Mais qu'un homme de lettres soit élevé au-dessus d'eux par la fortune , & par ses places , ceux même qui ont reçu de lui des

bienfaits portent l'envie jufqu'à la fureur. *Virgile* à fon aife fut l'objet des calomnies de *Mévius*.

Ce vice eft à la vérité de toutes les conditions , parce qu'il appartient à la nature humaine. Tout homme eft jaloux de la prospérité de ceux qui font de fon état , ou de l'état defquels il croit être. Le portier porte envie au portier , & *Eſchines* à *Démofthènes*. Quand *Boileau* dit de *Chapelain* :

Qu'il foit le mieux renté de tous les beaux efprits ,
Comme roi des auteurs qu'on l'élève à l'empire ;
Ma bile alors s'échauffe , & je brûle d'écrire :

c'eſt comme fi *Boileau* fignait je fuis jaloux.

La Beaumelle dit au public : Il y a eu de meilleurs poètes que *Voltaire* , il n'y en a point eu de mieux récompensés. Il a fept mille écus de penſion. Le roi de *Pruffe* comble les gens de lettres de bienfaits , par les mêmes principes que les princes d'*Allemagne* comblent de bienfaits les nains & les bouffons.

La Beaumelle en cette occaſion devient le *Boileau* , & *Voltaire* eſt le *Chapelain*.

J'avoueraï que j'ai fait autrefois je ne fais comment un poème épique comme *Chapelain* ; mais je voudrais conſoler les efprits de la trempe de *la Beaumelle* , en leur apprenant que quand le monarque dont il parle me fit renoncer dans ma vieilleſſe , à ma famille , à ma maïſon , à une partie de ma fortune , à mes établifſemens , pour m'attacher à ſa perſonne , je crus pouvoir fans honte recevoir en dédommagement une penſion d'un roi qui en donne à des princes. Il me ſemble d'ailleurs que je ne ſuis pas extrêmement bouffon. Je

me flatte peut-être ; mais ce n'est pas en cette qualité que le roi de Prusse me demanda au roi mon maître , comme un roi de Cappadoce demanda autrefois à un empereur romain un pantomime. Il me demanda comme un homme qui avait répondu pendant seize années à ses bontés prévenantes ; il me demanda pour cultiver avec lui une langue dont il a fait la seule langue de sa cour , pour cultiver des arts dans lesquels il a signalé son génie ; & ce qui fait , ce me semble , honneur à ces mêmes arts , à ma nation , & à la philosophie de ce monarque , c'est qu'il daigna descendre jusqu'à me retenir auprès de lui comme son ami ; titre qu'autrefois des rois , & même des empereurs donnèrent à de simples hommes de lettres , tel que je le suis. Je rapporte le fait pour encourager mes confrères. Je suis le bucheron à qui le dieu *Mercur*e donna une cognée d'or. Tous les bucherons vinrent demander des cognées. Au reste en opposant ce mot d'ami , dont un grand roi a daigné se servir , à ce mot de bouffon dont se sert *la Beaumelle* , on peut croire que c'est sans la moindre vanité. On fait ce que ce terme signifie dans la bouche & au bout de la plume d'un souverain. Ce n'est que l'expression d'une excessive bonté dont jamais l'inférieur ne peut abuser , & qui ne fait qu'augmenter son respect. Et si l'amitié subsiste si rarement entre des égaux ; si tant de faux rapports , tant de petites jalousies , tant de faiblesses auxquelles nous sommes sujets , altèrent entre les particuliers cette liaison que l'on nomme amitié ; combien est-il plus aisé de perdre celle d'un roi , qui n'est jamais autre chose que protection , & un peu de bonne volonté dans un homme supérieur ? Il aperçoit bien mieux qu'un autre nos défauts & nos fautes ,

& il a seulement plus d'occasions d'exercer une des vertus les plus convenables aux rois , l'indulgence.

Quoi qu'il en soit , il est très aisé que le roi de Prusse trouve un meilleur poëte que moi , un académicien plus utile , un écrivain plus instruit , quand ce ne serait que M. de *la Beaumelle* : mais il n'en trouvera point de plus attaché à sa personne , & à sa gloire. J'avais cru faire plaisir à tant d'écrivains qui valent mieux que moi , de remettre à sa majesté les pensions & les honneurs dont elle m'avait comblé. J'ai cru que le seul honneur convenable à un homme de lettres était de cultiver les lettres jusqu'au dernier moment de sa vie , & qu'il pouvait renoncer aux pensions , aux cordons , aux clefs , comme on quitte une robe de bal & un masque , pour rentrer paisiblement dans sa maison. Les *la Beaumelle* me répondront que le roi de Prusse m'a rendu ces honneurs avec une bonté qui les fâche ; je leur dirai de ne se point décourager ; & je leur conseillerai de continuer à travailler , de parler désormais des souverains vivans , & de leurs gouvernemens avec moins d'effusion de cœur dans leurs livres , attendu que les chaînes qu'on donne aujourd'hui aux *Arétins* ne sont pas d'or. Je leur conseillerai de fortifier leurs talens & leur génie , & de venir ensuite demander ma place qu'ils rempliront beaucoup plus dignement que moi.

S'ils continuent à se rendre utiles par des critiques non-seulement permises , mais nécessaires dans la république des lettres , je prendrai la liberté de leur dire : Censurez les ouvrages , vous faites très-bien ; donnez-en de supérieurs , vous ferez encore mieux. Quand le père *Bouhours* demande dans un de ses

livres si un allemand peut être un bel-esprit; quand, parmi de bonnes critiques du *Tasse*, il en hasarde de mauvaises; quand il dit que la grâce est un *je ne fais quoi*; on paraît en droit de se moquer de lui, & même de dire qu'il est un *je ne fais qui*, comme a fait *Barbier d'Aucour*.

Si le père *Bary* montre le paradis ouvert à *Philagie* par cent & une dévotions à la Vierge, aisées à pratiquer; si *Escobar* facilite le salut par des moyens beaucoup plus plaisans; on ne trouve point mauvais que *Pascal* fasse rire l'Europe aux dépens d'*Escobar* & de *Bary*. Il a poussé trop loin la raillerie en faisant passer tous les jésuites pour autant de *Barys* & d'*Escobars*; mais il s'en faut beaucoup que ce livre soit regardé du même œil par le public, & par les jésuites; ils ont réussi à le faire condamner par deux parlemens, & n'ont pu l'empêcher d'être les délices des nations.

Si l'auteur d'un livre de physique, utile à la jeunesse, avance que *Moïse* était un grand & profond physicien; s'il dit que *Locke* n'est qu'un bavard ennuyeux; s'il assure que le flux de l'Océan lui est donné de DIEU pour empêcher son eau salée de se corrompre, & pour conduire nos vaisseaux dans les ports, oubliant que la mer Méditerranée a des ports, point de flux, & qu'elle ne croupit point; s'il affirme que tout a été créé uniquement pour l'homme; & s'il traite enfin avec hauteur ceux qui ne sont pas de son avis; il est assurément permis, en estimant son livre, de faire quelques innocentes plaisanteries sur de telles opinions.

Quand *Whiston* a proposé en Angleterre des expériences ridicules & impossibles, on s'est moqué publiquement de *Whiston*, & on a bien fait. Il y a des

erreurs qu'il faut réfuter sérieusement , des absurdités dont il faut rire , des mensonges qu'on doit repouffer avec force.

S'il s'agit d'ouvrages de goût , chacun est en droit de dire son avis , & l'on est même dispensé de la preuve. Vous pouvez me comparer à *Lucain* , sans que je le trouve mauvais. S'il est question d'histoire, non-seulement vous pouvez relever des fautes , mais vous le devez , supposé que vous soyez instruit ; & en cela vous rendez service à votre siècle , surtout quand ces fautes sont essentielles ; quand on a induit le public en erreur sur des faits importans , qu'on s'est mépris sur les grands événemens qui ont troublé le monde , sur les lois , sur le gouvernement , sur le caractère des nations & de leurs chefs ; & plutôt surtout quand on a calomnié les morts , que quand on a exténué leurs faiblesses.

Tout livre en un mot est abandonné à la critique. Montrez-moi mes fautes , je les corrige. Voilà ma réponse : malheur à qui en fait d'autres. DIEU me garde de traiter de libelle le livre qui m'apprend à corriger mes erreurs. La simple critique est une offense envers moi , si je ne suis qu'orgueilleux ; c'est une leçon si j'ai un amour-propre raisonnable. Mais celui qui dans ses censures mettra les outrages violens , l'ignorance , la mauvaise foi , l'erreur , & l'imposture , à la place des raisons , fera l'horreur & le mépris des honnêtes gens. Je ne parle pas d'un malheureux qui , dans sa plate frénésie , attaquerait grossièrement les rois , les ministres , les citoyens , & qui serait semblable à ces loups furieux qui , à travers les grilles de leurs cachots , veulent couvrir les passans de leur ordure ;

celui-là ne mériterait que d'être renfermé avec eux , ou de suivre les *Cartouches* (a) qu'il regarde comme de grands-hommes.

(a) *Cartouche* était un malheureux voleur très-ordinaire , associé avec quelques scélérats comme lui. Le hasard fit qu'on donna son nom à la bande de brigands dont il était. Il fut le ridicule objet de l'attention de Paris , parce qu'on fut quelque temps sans pouvoir le prendre. Il avait été ramoneur de cheminée , & fe fait servir souvent son ancien métier à se fauver quand on le guettait. Un foldat aux gardes avertit enfin qu'il était couché dans un cabaret à la courtille : on le trouva sur une paillasse avec un méchant habit , sans chemise , sans argent , & couvert de vermine. Son nom était *Bourguignon* ; il avait pris celui de *Cartouche* , comme les voleurs & les écrivains de livres scandaleux changent de nom. Il plut au comédien *Le grand* de faire une comédie sur ce malheureux ; elle fut jouée le jour qu'il fut roué. Un autre homme s'avifa ensuite de faire un poëme épique de *Cartouche* , & de parodier la *Henriade* sur un si vil sujet ; tant il est vrai qu'il n'y a point d'extravagance qui ne passe par la tête des hommes. Toutes ces circonstances rassemblées ont perpétué le nom de ce gueux ; & c'est lui que *la Beaumelle* préfère à *Solon* , & égale au grand *Condé*.

TROISIEME PARTIE.

IL importe peu à la postérité qu'une française nommée M^{me} de *Villette* ait été propre nièce, ou la femme d'un neveu, de M^{me} de *Maintenon*. Je n'en ai parlé dans le *Siècle de Louis XIV* que pour faire voir que la personne qui était en effet reine de France, était plus occupée du soin de rendre les dernières années du roi agréables à ce monarque, que de l'ambition d'élever sa famille. Je ne me suis point trompé sur le caractère de cette personne si singulière. Ses lettres, qu'on a publiées avant les éditions de 1753 du *Siècle de Louis XIV*, font la preuve que je n'ai rien avancé dont je ne fusse instruit, & de mon amour pour la vérité. Il s'est trouvé que M^{me} de *Maintenon* avait signé par avance tout ce que j'avais dit d'elle.

Un traducteur que je ne connais pas, des œuvres posthumes du vicomte de *Bolingbroke*, me fait un juste reproche de l'inadvertance que j'ai eue d'avoir supposé que M^{me} de *Villette*, depuis M^{me} de *Bolingbroke*, était propre nièce de M^{me} de *Maintenon*. La vérité est si précieuse qu'elle est respectable lors même qu'elle est inutile. Ce traducteur ne se trompe pas moins que moi, quand il dit que le marquis de *Villette* était parent & non neveu; il était neveu réellement de M^{me} de *Maintenon*. Il eut deux femmes: M^{me} de *Cailus* était fille de la première, & il épousa en secondes noces M^{lle} de *Mafilly* qui est morte à Londres, épouse de milord *Bolingbroke*. Ainsi M^{me} de

Villette & M^{me} de *Cailus* étaient toutes deux nièces de M^{me} de *Maintenon*; M^{me} de *Villette* par son premier mari, & M^{me} de *Cailus* par sa naissance. Elles étaient toutes deux dans l'éclat de leur beauté quand le marquis de *Villette* fit ce second mariage, & M^{me} de *Maintenon* lui disait : *Mon neveu, il ne tiendra qu'à vous d'avoir chez vous bonne compagnie, vous avez une femme & une fille qui l'attireront.*

Le traducteur de *Bolingbroke* se trompe un peu davantage, quand il dit que j'ai fait de M^{me} de *Maintenon* un portrait dans un goût tout neuf. S'il avait été instruit, il aurait dit dans un goût très-vrai. Je pouvais charger ce portrait; je pouvais dire d'elle :

Qu'elle n'eut d'autre droit au rang d'impératrice
Qu'un peu d'attraits peut-être, & beaucoup d'artifice.

Je pouvais parler des hommages que sa beauté & son esprit lui attirèrent dans sa jeunesse, en ayant été très-informé par l'abbé de *Châteauneuf* le dernier amant de la célèbre *Ninon* ma bienfaitrice, laquelle avait vécu, comme on fait, avec M^{me} *Scarron* plusieurs années dans la familiarité la plus intime; mais un tableau du siècle de *Louis XIV* ne doit pas, à mon avis, être déshonoré par de pareils traits. J'ai voulu dire des vérités utiles, non des vérités propres aux historiettes. C'est une vérité très-importante que la veuve de *Scarron*, devenue reine de France, se soit trouvée malheureuse au faite de la grandeur même. Elle disait à M^{me} de *Bolingbroke* : Ah, ma nièce, si vous saviez ce que c'est que d'avoir

à amuser tous les jours un homme qui n'est plus amusable !

C'est ainsi que le secret des cœurs est si peu connu ; c'est ainsi que nous sommes tous les dupes de l'apparence. On envie le sort de la femme , & du favori , & du ministre, d'un grand roi ; mais ceux qui sont dans ces places , & ceux qui les regardent d'en-bas , sont également faibles & également malheureux. Qu'il y a loin de l'éclat à la félicité !

» *E ben che fossi guardiano de gli orti ,*
 » *Viddi e conobbi pur l'inique Corti.*

Au reste , que *la Beaumelle* donne la vie de M^{me} de *Maintenon* après avoir publié ses lettres ; qu'il y copie mot à mot vingt passages du *Siècle de Louis XIV*, contre lequel il a écrit ; qu'il contredise au hasard les mémoires de l'abbé de *Choisi*, après les avoir foutenus contre moi au hasard ; qu'il se donne la peine de dire que le roi n'acheta point la terre de *Maintenon* , mais qu'elle fut achetée de l'argent du roi , & par l'avis du roi ; qu'il rapporte que M^{me} de *Maintenon* dans sa faveur voyait souvent M^{me} de *Montespan* , après l'avoir nié dans ses remarques sur le *Siècle* ; tout cela est fort indifférent.

Il peut même faire attaquer vers les côtes de l'Amérique , le vaisseau qui portait M^{me} d'*Aubigné* , par un vaisseau turc , sans que je le reprenne.

Quelques personnes m'ont reproché d'avoir ménagé la mémoire de M^{me} de *Maintenon* , ainsi que *la Beaumelle* a osé me reprocher dans ses notes d'avoir pu dire plus de mal de M. le maréchal de *Villeroi* &

de M. de *Chamillart*, & de ne l'avoir pas dit. Je fais combien la loi que *Cicéron* impose aux historiens est respectable : ils ne doivent oser dire rien de faux ; ils ne doivent rien cacher de vrai. Mais cette loi ordonne-t-elle que l'histoire soit une satire ? A qui M^{me} de *Maintenon* fit-elle du mal ? qui persécuta-t-elle ? Elle fit fervir les charmes de son esprit & sa dévotion même à sa grandeur ; elle dompta son caractère pour dompter *Louis XIV.* Mais quel abus odieux fit-elle de son pouvoir ? La constitution *Unigenitus* lui parut la *saine doctrine*, comme elle le dit dans ses lettres ; mais combattit-elle pour la *saine doctrine* par des cabales ? & si elle osa avoir une opinion dans des matières qu'elle n'entendait pas , & qu'un esprit plus mâle aurait négligées, ne doit-on pas favoir gré à une femme de n'avoir mêlé aucune vivacité à cette opinion ?

A l'égard du maréchal de *Villeroi* , je voudrais bien favoir s'il faut flétrir un homme , parce qu'il a été malheureux à la guerre , & parce qu'il avait à combattre des généraux plus habiles que lui ? Il est pardonnable au peuple de s'emporter contre un homme dont les mauvais succès ont fait l'infortune de la patrie ; mais l'historien doit voir dans le général qui a fait des fautes , l'honnête homme qui n'en a point fait dans la société, qui a été fidelle à l'amitié, généreux , & bienfaisant. N'y a-t-il donc d'autre gloire que celle d'avoir fait tuer des hommes avec succès ?

Il y avait beaucoup de choses à dire du maréchal de Villeroi à ce que prétend la Beaumelle ; & je les ai omises , parce qu'à un certain âge on est prudent & flatteur. Je ne fais pas au juste quel âge a la Beaumelle ; mais

il paraît qu'il n'est ni l'un ni l'autre, & je ne vois pas qu'il doive me reprocher de la flatterie.

J'ai rendu, ce me semble, justice à M. de *Chamillart*; je n'ai rien tu, mais je n'ai rien outré. Ceux qui poursuivent sa mémoire, savent-ils seulement ce que c'est que l'administration des finances dans un royaume composé de tant de provinces, où la régie est si différente; dans un royaume épuisé par la guerre de 1689, & pour qui la guerre de 1701 était devenue nécessaire; dans un royaume où rien ne pouvait s'opérer que par des emprunts continuels; enfin dans une guerre long-temps malheureuse, où il en a coûté plus en une seule année pour l'article seul des vivres, qu'il n'en coûta à *Alexandre* pour conquérir l'Asie? *Chamillart* sans doute n'était ni un *Colbert*, ni un *Louvois*, je l'ai dit; mais c'était un honnête homme, un homme modéré, & je l'ai dit encore. *Un auteur impartial*, dit le juge *la Beaumelle*, *aurait sévi contre Chamillart*. Quelle expression & quel juge!

La France & l'Angleterre sont pleines d'écrivains qui croient plaider la cause du genre-humain, quand ils accusent leur patrie. Il y a des gens qui pensent qu'un historien doit décrier son pays pour paraître impartial, condamner tous les ministres pour paraître juste, & immoler son roi à la haine des siècles à venir pour paraître libre. Plusieurs ont écrit avec plus de licence que moi, nul avec plus de liberté: mon livre n'est pas assurément imprimé à Paris avec approbation & privilège; je n'en veux que de la postérité. Mais ma liberté a été celle d'un honnête homme, d'un citoyen du monde. Quoique j'aie été

historiographe de France, je n'ai voulu achever mon ouvrage que hors de France, afin de n'être pas soupçonné de la bassesse de flatter, & de n'être pas glacé par la crainte de déplaire.

Il n'y a que trop de perfidies dans les cours ; je le fais très-bien. Il n'y a que trop de mal dans ce monde ; c'en est un grand de l'exagérer. Peindre les hommes toujours méchans, c'est les inviter à l'être.

Il y avait dans le conseil de *Louis XIV* des hommes d'une vertu supérieure à celle des *Catons*. Tel était le duc de *Beauvilliers*, qui fit résoudre la paix de *Ryfwick* uniquement parce que les peuples commençaient à être malheureux. Il y avait de pareilles ames à la cour, comme le duc de *Montausier*, & le duc de *Navailles*. Je ne parle ici que des courtisans qui ont été célèbres par leurs places, ou par leurs malheurs. Messieurs de *Pomponne* & le *Pellelier*, dans leur ministère, furent plus connus par leur probité défintéressée que par tout le reste, & jamais il n'y eut une conduite plus irréprochable que celle de M. de *Torcy*.

L'auteur vertueux d'un fameux livre me pardonnera donc si je prends cette occasion de combattre ce titre d'un de ses chapitres, que *la vertu n'est point le principe du gouvernement monarchique*, & de combattre tout ce chapitre, dans lequel il serait trop cruel qu'il eût raison. Je lui dirai d'abord que la vertu n'est le principe d'aucune affaire, d'aucun engagement politique. La vertu n'est point le principe du commerce de *Cadix* ; mais les Espagnols qui l'exercent, & avec qui nous n'avons de sûreté que leur seule bonne foi & leur discrétion, n'ont jamais trahi ni l'une ni l'autre. La vertu est de tous les gouvernemens, & de

toutes les conditions ; il y en a toujours plus sous une administration paisible , quelle qu'elle soit , que dans un gouvernement orageux , où l'esprit de parti inspire & justifie tous les crimes. Il se commit des actions atroces parmi les seigneurs de la cour de *Charles II* & de *Jacques II*, qui ne se commettaient pas à la cour de *Louis XIV*.

Je dirai à l'estimable auteur de ce livre , que lui-même n'a vu dans les corps dont il a été membre , dans les sociétés dont il a fait l'agrément , qu'une foule de gens de bien comme lui. Je lui dirai que s'il entend par vertu , l'amour de la liberté , c'est la passion des républicains , c'est le droit naturel des hommes , c'est le désir de conserver un bien avec lequel chaque homme se croit né , c'est le juste amour de soi-même confondu dans l'amour de son pays. S'il entend la probité , l'intégrité , il y en a toujours beaucoup sous un prince honnête homme. Les Romains furent plus vertueux du temps de *Trajan* , que du temps des *Sylla* & des *Marius*. Les Français le furent plus sous *Louis XIV* que sous *Henri III*, parce qu'ils furent plus tranquilles.

Voici comment l'auteur s'exprime pour appuyer son idée : *Si dans le peuple il se trouve quelque malheureux honnête homme , le cardinal de Richelieu dans son Testament politique , insinue qu'un monarque doit se garder de s'en servir. Il ne faut pas , y est-il dit , se servir des gens de bas lieu ; ils sont trop austères & trop difficiles. Je crois rendre service à la nation & à cet auteur , qui travaille pour le bien de la nation , de lui démontrer qu'il se trompe. Qu'on lise les paroles*

de

de ce testament très-faussement attribué au cardinal de *Richelieu*.

» Une basse naissance produit rarement les parties
 » nécessaires au magistrat; & il est certain que la
 » vertu d'une personne de bon lieu a quelque chose
 » de plus noble que celle qui se trouve en un homme
 » de petite extraction. Les esprits de telles gens sont
 » d'ordinaire difficiles à manier; & beaucoup ont
 » une austérité si épineuse, qu'elle n'est pas seu-
 » lement fâcheuse, mais préjudiciable. Le bien est
 » un grand ornement aux dignités, qui sont tellement
 » relevées par le lustre extérieur, qu'on peut dire har-
 » diment que de deux personnes dont le mérite est
 » égal, celle qui est la plus aisée en ses affaires,
 » est préférable à l'autre, étant certain qu'il faut
 » qu'un pauvre magistrat ait l'ame d'une trempe
 » bien forte, si elle ne se laisse quelquefois amollir
 » par la considération de ses intérêts. Aussi l'expé-
 » rience nous apprend que les riches sont moins
 » sujets à concussion que les autres, & que la
 » pauvreté contraint un officier à être fort soigneux
 » du revenu du sac. »

Il est clair par ce passage, assez peu digne d'ailleurs d'un grand ministre, que l'auteur du testament qu'on a cité, craint qu'un magistrat sans bien & sans naissance n'ait pas assez de noblesse d'ame pour être incorruptible. On veut donc en vain s'autoriser du témoignage d'un ministre de France pour prouver qu'il ne faut point de vertu en France. Le cardinal de *Richelieu*, tyran quand on lui résistait, & méchant parce qu'il avait des méchants à combattre, pouvait bien, dans un ministère qui ne fut qu'une guerre

intestine de la grandeur contre l'envie, détester la vertu qui aurait combattu ses violences; mais il était impossible qu'il l'écrivît : & celui qui a pris son nom, ne pouvait, (tout mal-avisé qu'il est quelquefois,) l'être assez pour lui faire dire que la vertu n'est bonne à rien.

Je n'ai assurément nulle envie, en réfutant cette erreur, de décrier le livre célèbre où elle se trouve. Je suis loin de rabaisser un ouvrage dont on n'a jusqu'à présent critiqué que ce qu'il y a de bon; un ouvrage où, à côté de cent paradoxes, il y a cent vérités profondes, exprimées avec énergie; un ouvrage où les erreurs même sont respectables, parce qu'elles partent d'un esprit libre, & d'un cœur plein des droits du genre-humain. Je prétends seulement faire voir que, dans une monarchie tempérée par les lois, & surtout par les mœurs, il y a plus de vertu que l'auteur ne croit, & plus d'hommes qui lui ressemblent.

Si feu milord *Bolingbroke* m'avait montré sa huitième lettre sur l'histoire, où la passion lui fait dire que *le gouvernement de son pays est composé d'un roi sans éclat, de nobles sans indépendance, & de communes sans liberté*, je l'aurais prié de retrancher cette phrase dont le fond n'est pas vrai, & dont l'antithèse n'est pas juste; & de ne pas donner aux lecteurs lieu de croire que dans ses écrits le mécontent entraînait trop loin le philosophe.

Le traducteur du lord *Bolingbroke* veut encore s'inscrire en faux contre ce que j'ai rapporté du célèbre archevêque de Cambrai *Fénélon*. Il veut parler

apparemment de ces vers que l'archevêque fit dans sa vieillesse.

Jeune j'étais trop sage
Et voulais trop savoir &c.

Je puis protester que le marquis de *Fénélon* son neveu , ambassadeur en Hollande , me les dit à la Haye en 1741. Il y avait dans la chambre un homme très - connu qui pourrait s'en souvenir ; c'est en présence du même homme , que M. de *Fénélon* me montra le manuscrit original du *Télémaque*. J'écrivis les vers en question sur mes tablettes , & je les possède copiés dans un ancien manuscrit tout de la même main. M. de *Fénélon* me dit que ces vers étaient une parodie d'un air de *Lulli* : je ne fais pas encore sur quel air ils ont été faits ; mais tout ce que je fais , c'est qu'il est très-utile de nous dire tous les jours à nous-mêmes , à nous qui disputons avec tant de chaleur sur des bagatelles , sur des difficultés puériles , que le grand archevêque de Cambrai reconnut vers la fin de sa vie la vanité des disputes sur des objets plus sérieux.

Le traducteur de *Bolingbroke* me fait un reproche non moins injuste sur le cardinal *Mazarin*. *Ce n'est pas par les vaudevilles* , dit-il , *qu'il le faut juger*. Non sans doute ; & ce n'est ni sur les vaudevilles , ni sur les fatires qu'il faut juger personne , c'est sur les faits avérés. Or , je voudrais bien savoir où ce traducteur a vu que le cardinal *Mazarin* trouva la France dans le plus grand embarras ? Quand il fut premier ministre , il la trouva triomphante par la valeur du grand *Condé* , & par celle des Suédois. La paix de Westphalie lui

fit un honneur qu'on ne peut lui ravir : mais les traités heureux font le fruit des campagnes heureuses. Cette paix était retardée quand nos prospérités étaient interrompues ; elle se fit quand *Turenne* fut maître de la Bavière , & quand *Konigsmarck* prenait Prague. Ce n'est que les armes à la main qu'on force une nation à céder une province : encore l'acquisition de l'Alsace nous coûta-t-elle environ six millions d'aujourd'hui.

Ce traducteur dit que les belles années de *Louis XIV* furent celles où l'esprit de *Mazarin* régnait encore. Est-ce donc l'esprit de *Mazarin* qui conquit la Franche-Comté , & les villes de Flandre qu'il avait rendues ? Est-ce l'esprit de *Mazarin* qui fit construire cent vaisseaux de ligne , lui qui , dans huit ans d'une administration paisible , avait laissé la marine dépérir ? Est-ce l'esprit de *Mazarin* qui réforma les lois qu'il ignorait , & les finances qu'il avait pillées ? Croit-on , pour avoir traduit milord *Bolingbroke* , savoir mieux l'histoire de mon pays que moi ? Je la fais mieux que milord *Bolingbroke* , parce qu'il était de mon devoir de l'étudier. Je n'ai eu nulle affection particulière , & la vérité a été mon seul objet ; non cette vérité de détails qui ne caractérisent rien , qui n'apprennent rien , qui ne font bons à rien ; mais cette vérité qui développe le génie du maître , de la cour , & de la nation. L'ouvrage pouvait être beaucoup meilleur , mais il ne pouvait être fait dans une vue meilleure.

J'apprends qu'on se plaint que j'ai omis plusieurs écrivains , dans la liste de ceux qui ont servi à faire fleurir les arts dans le beau siècle de *Louis XIV*.

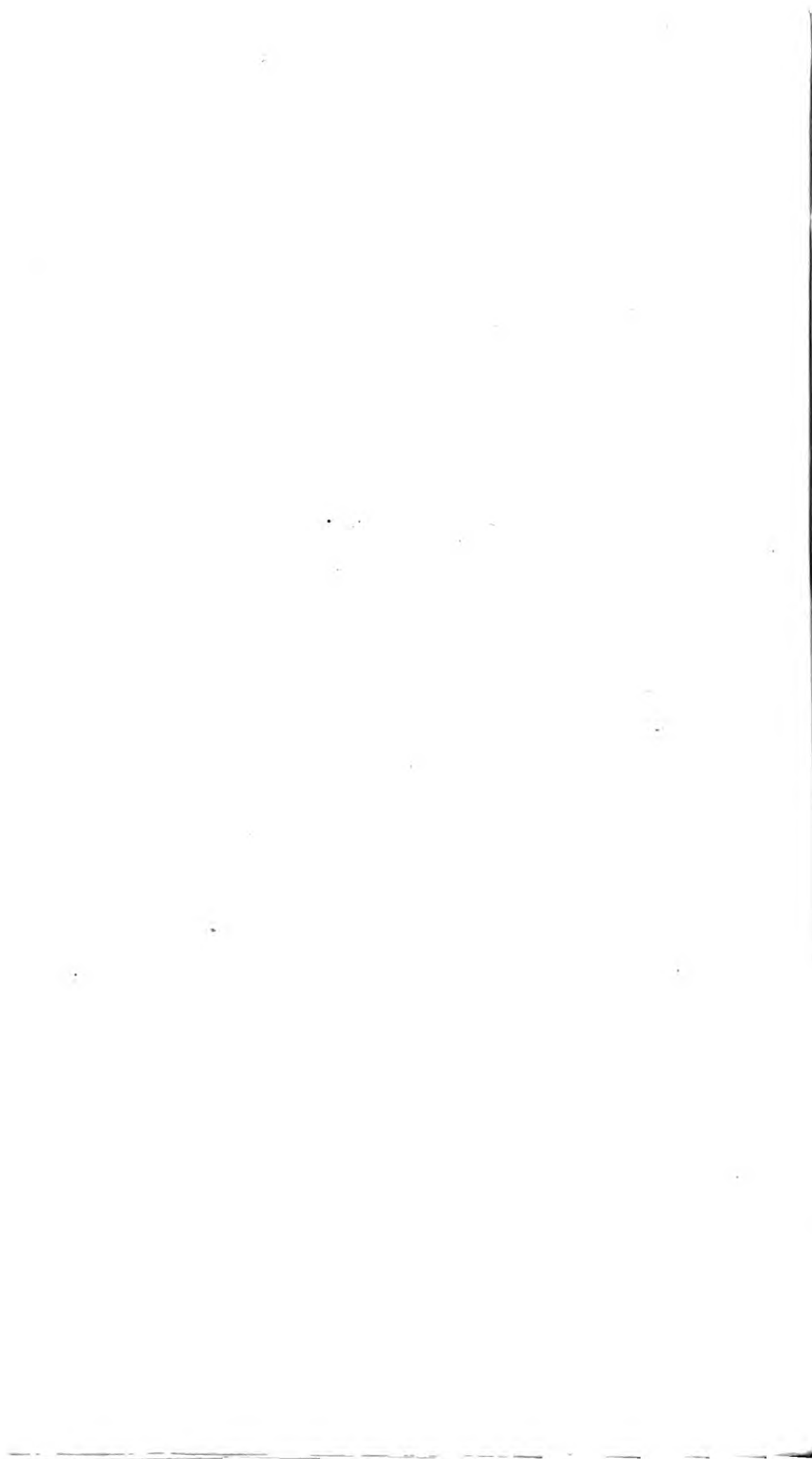
AU SIECLE DE LOUIS XIV. 181

Je n'ai pu parler que de ceux dont les écrits sont parvenus à ma connaissance dans la retraite où j'étais.

J'apprends que plusieurs protestans me reprochent d'avoir trop peu respecté leur secte; j'apprends que quelques catholiques crient que j'ai beaucoup trop ménagé, trop plaint, trop loué les protestans. Cela ne prouve-t-il pas que j'ai gardé mon caractère, que je suis impartial?

*Est modus in rebus; sunt certi denique fines,
Quos ultra citràque nequit consistere rectum.*

Fin du Supplément au Siècle de Louis XIV.



LA DEFENSE

DE

MON ONCLE.

M 4

AVERTISSEMENT

DES ÉDITEURS.

LA Philosophie de l'histoire, qui sert d'introduction à l'*Essai sur les mœurs & l'esprit des nations depuis Charlemagne*, avait d'abord été imprimée sous le nom de l'abbé *Bazin*. Il parut une critique de cet ouvrage, ayant pour titre : *Supplément à la philosophie de l'histoire*. On suppose que c'est ici le neveu de l'abbé *Bazin* qui répond à cette critique, & venge la mémoire de feu son oncle.

AVERTISSEMENT

ESSENTIEL OU INUTILE,

S U R

LA DEFENSE DE MON ONCLE.

LORSQUE je mis la plume à la main pour défendre *unguibus & rostro* la mémoire de mon cher oncle contre un libelle inconnu, intitulé *Supplément à la philosophie de l'histoire*, (a) je crus d'abord n'avoir à faire qu'à un jeune abbé dissolu qui, pour s'égayer, avait parlé dans sa diatribe des filles de joie de Babylone, de l'usage des garçons, de l'inceste, & de la bestialité. Mais lorsque je travaillais en digne neveu, j'ai appris que le libelle anonyme est du sieur *Larcher*, ancien répétiteur de belles-lettres au collège Mazarin. Je lui demande très-humblement pardon de l'avoir pris pour un jeune homme, & j'espère qu'il me pardonnera d'avoir rempli mon devoir en écoutant le cri du fang qui parlait à mon cœur, & la voix de la vérité qui m'a ordonné de *mettre la plume à la main*.

(a) Voyez la *Philosophie de l'histoire*, à la tête de l'*Essai sur les mœurs & l'esprit des nations*.

Il est question ici de grands objets ; il ne s'agit pas moins que des mœurs & des lois depuis Pékin jusqu'à Rome , & même des aventures de l'Océan & des montagnes. On trouvera aussi dans ce petit ouvrage une furieuse sortie contre l'évêque *Warburton* ; mais le lecteur judicieux pardonnera à la chaleur de mon zèle , quand il saura que cet évêque est un hérétique.

J'aurais pu relever toutes les fautes de *M. Larcher* , mais il aurait fallu faire un livre aussi gros que le sien. Je n'insisterai que sur son impiété. Il est bien douloureux pour des yeux chrétiens de lire dans son ouvrage , page 298 , *que les écrivains sacrés ont pu se tromper comme les autres*. Il est vrai qu'il ajoute , pour déguiser le poison , *dans ce qui n'est pas du dogme*.

Mais , notre ami , il n'y a presque point de dogme dans les livres hébreux ; tout y est histoire , ou ordonnance légale , ou cantique , ou prophétie , ou morale. La Genèse , l'Exode , Jofué , les Juges , les Rois , Esdras , les Machabées , sont historiques ; le Lévitique & le Deutéronome sont des lois. Les Pseaumes sont des cantiques ; les livres d'Isaïe , Jérémie &c. , sont prophétiques ; la Sageffe , les Proverbes , l'Ecclésiaste , l'Ecclésiastique , sont de la morale. Nul dogme

AVERTISSEMENT. 187

dans tout cela. On ne peut même appeler *dogme* les dix commandemens ; ce sont des lois. *Dogme* est une *proposition* qu'il faut croire. JESUS-CHRIST est consubstantiel à DIEU, *Marie* est mère de DIEU, le CHRIST a deux natures & deux volontés dans une personne, l'eucharistie est le corps & le sang de JESUS-CHRIST sous les apparences d'un pain qui n'existe plus ; voilà des dogmes. Le *Credo*, qui fut fait du temps de *Jérôme* & d'*Augustin*, est une profession de dogmes. A peine y a-t-il trois de ces dogmes dans le nouveau testament. DIEU a voulu qu'ils fussent tirés par notre sainte Eglise du germe qui les contenait.

Vois donc quel est ton blasphème ! Tu oses dire que les auteurs des livres sacrés ont pu se tromper dans tout ce qui n'est pas dogme.

Tu prétends donc que le Saint-Esprit, qui a dicté ces livres, a pu se tromper depuis le premier verset de la Genèse jusqu'au dernier des Actes des apôtres ; & après une telle impiété, tu as l'insolence d'accuser d'impiété des citoyens dont tu n'as jamais approché, chez qui tu ne peux être reçu, & qui ignoreraient ton existence, si tu ne les avais pas outragés.

Que les gens de bien se réunissent pour imposer silence à ces malheureux qui, dès qu'il paraît un bon livre, crient à l'impie, comme

188 A V E R T I S S E M E N T

les fous des petites-maisons du fond de leurs loges se plaisent à jeter leur ordure au nez des hommes les plus parés, par ce secret instinct de jalousie qui subsiste encore dans leur démence.

Et vous, *pusille grex*, qui lirez *la Défense de mon oncle*, daignez commencer par jeter des yeux attentifs sur la table des chapitres, & choisissez pour vous amuser le sujet qui fera le plus de votre goût. (*b*)

(*b*) Voyez cette table à la fin du Volume.

LA DÉFENSE DE MON ONCLE.

EXORDE.

UN des premiers devoirs est d'aider son père, & le second est d'aider son oncle. Je suis neveu de feu M. l'abbé *Bazing*, à qui un philosophe ignorant a ôté impitoyablement un *g*, qui le distinguait des *Bazins* de Thuringe, à qui *Childéric* enleva la reine *Bazine*. (c) Mon oncle était un profond théologien, qui fut aumônier de l'ambassade que l'empereur *Charles VI* envoya à Constantinople après la paix de Belgrade. Mon oncle savait parfaitement le grec, l'arabe & le cophte. Il voyagea en Egypte, & dans tout l'Orient, & enfin s'établit à Pétersbourg en qualité d'interprète chinois. Mon grand amour pour la vérité ne me permet pas de dissimuler que, malgré sa piété, il était quelquefois un peu railleur. Quand M. de *Guignes* fit descendre les Chinois des Égyptiens; quand il prétendit que l'empereur de la Chine *Yu* était visiblement le roi d'Égypte *Menès*, en changeant *nès* en *u*, & *me* en *y*, (quoique *Menès* ne soit pas un nom égyptien, mais grec;) mon oncle alors se permit une petite raillerie innocente, laquelle d'ailleurs ne devait point affaiblir l'esprit de charité entre deux interprètes

(c) Vous sentez bien, mon cher lecteur, que *Bazin* est un nom celtique, & que la femme de *Bazin* ne pouvait s'appeler que *Bazine*; c'est ainsi qu'on a écrit l'histoire.

chinois. Car au fond mon oncle estimait fort M. de *Guignes*.

L'abbé *Bazin* aimait passionnément la vérité & son prochain. Il avait écrit la *Philosophie de l'histoire* dans un de ses voyages en Orient; son grand but était de juger par le sens commun de toutes les fables de l'antiquité, fables pour la plupart contradictoires. Tout ce qui n'est pas dans la nature, lui paraissait absurde, excepté ce qui concerne la foi. Il respectait *S^t Matthieu* autant qu'il se moquait de *Ctésias*, & quelquefois d'*Hérodote*; de plus, très-respectueux pour les dames, ami de la bienfaisance, & zélé pour les lois. Tel était M. l'abbé *Ambroise Bazin* nommé, par l'erreur des typographes, *Bazin*.

C H A P I T R E P R E M I E R.

De la Providence.

UN cruel vient de troubler sa cendre par un prétendu *Supplément à la philosophie de l'histoire*. Il a intitulé ainsi sa scandaleuse satire, croyant que ce titre seul, de *Supplément aux idées de mon oncle*, lui attirerait des lecteurs. Mais dès la page 33 de sa préface, on découvre ses intentions perverses. Il accuse le pieux abbé *Bazin* d'avoir dit que la Providence envoie la famine & la peste sur la terre. Quoi! mécréant, tu oses le nier? & de qui donc viennent les fléaux qui nous éprouvent, & les châtimens qui nous punissent? Dis-moi qui est le maître de la vie & de la mort? dis-moi donc qui donna le

choix à *David*, de la peste, de la guerre, ou de la famine? DIEU ne fit-il pas périr soixante & dix mille Juifs en un quart d'heure, & ne mit-il pas ce frein à la fausse politique du fils de *Jesse*, qui prétendait connaître à fond la population de son pays? ne punit-il pas d'une mort subite cinquante mille soixante & dix bethsamites qui avaient osé regarder l'arche? La révolte de *Coré*, *Dathan*, & *Abiron*, ne coûta-t-elle pas la vie à quatorze mille sept cents Israélites, sans compter deux cents cinquante engloutis dans la terre avec leurs chefs? L'ange exterminateur ne descendit-il pas à la voix de l'Eternel, armé du glaive de la mort, tantôt pour frapper les premiers nés de toute l'Égypte, tantôt pour exterminer l'armée de *Sennacherib*?

Que dis-je? il ne tombe pas un cheveu de nos têtes sans l'ordre du maître des choses & des temps. La Providence fait tout; Providence tantôt terrible, & tantôt favorable, devant laquelle il faut également se prosterner dans la gloire ou dans l'opprobre, dans la jouissance délicieuse de la vie, & sur le bord du tombeau. Ainsi pensait mon oncle, ainsi pensent tous les sages. Malheur au mécréant qui contredit ces grandes vérités dans sa fatale préface.

C H A P I T R E I I.

L'apologie des dames de Babylone.

L'ENNEMI de mon oncle commence son étrange livre par dire : *Voilà les raisons qui m'ont fait mettre la plume à la main.*

Mettre la plume à la main ! mon ami , quelle expression ? mon oncle , qui avait presque oublié sa langue dans les longs voyages , parlait mieux français que toi.

Je te laisse déraisonner & dire des injures à propos de Khamos , & de Ninive , & d'Assur. Trompe-toi tant que tu voudras sur la distance de Ninive à Babylone ; cela ne fait rien aux dames pour qui mon oncle avait un si profond respect , & que tu outrages si barbarement.

Tu veux absolument que , du temps d'*Hérodote* , toutes les dames de la ville immense de Babylone vinssent religieusement se prostituer dans le temple au premier venu , & même pour de l'argent. Et tu le crois , parce qu'*Hérodote* l'a dit.

O que mon oncle était éloigné d'imputer aux dames une telle infamie ! Vraiment il ferait beau voir nos princesses , nos duchesses , madame la chancelière , madame la première présidente , & toutes les dames de Paris , donner dans l'église Notre-Dame leurs faveurs pour un écu au premier batelier , au premier fiacre , qui se sentirait du goût pour cette auguste cérémonie !

Je fais que les mœurs asiatiques diffèrent des nôtres , & je le fais mieux que toi , puisque j'ai accompagné mon oncle en Asie : mais la différence en ce point est que les Orientaux ont toujours été plus sévères que nous. Les femmes , en Orient , ont toujours été renfermées , ou du moins elles ne sont jamais sorties de la maison qu'avec un voile. Plus les passions sont vives dans ces climats , plus on a gêné les femmes. C'est pour les garder qu'on a imaginé

imaginé les eunuques. La jalousie inventa l'art de mutiler les hommes, pour s'affurer de la fidélité des femmes & de l'innocence des filles. Les eunuques étaient déjà très-communs dans les temps où les Juifs étaient en république. On voit que *Samuel*, voulant conserver son autorité, & détourner les Juifs de prendre un roi, leur dit que ce roi aura des eunuques à son service.

Peut-on croire que dans Babylone, dans la ville la mieux policée de l'Orient, des hommes si jaloux de leurs femmes les aient envoyées toutes se prostituer dans un temple aux plus vils étrangers ? que tous les époux & tous les pères aient étouffé ainsi l'honneur & la jalousie ? que toutes les femmes & toutes les filles aient foulé aux pieds la pudeur si naturelle à leur sexe ? Le feseur de contes *Hérodote* a pu amuser les Grecs de cette extravagance, mais nul homme sensé n'a dû le croire.

Le détracteur de mon oncle & du beau sexe veut que la chose soit vraie ; & sa grande raison, c'est que quelquefois les Gaulois ou Welches ont immolé des hommes (& probablement des captifs) à leur vilain dieu *Teutatés*. Mais de ce que des barbares ont fait des sacrifices de sang humain ; de ce que les Juifs immolèrent au Seigneur trente-deux pucelles, des trente-deux mille pucelles trouvées dans le camp des Madianites avec soixante & un mille ânes ; & de ce qu'enfin, dans nos derniers temps, nous avons immolé tant de juifs dans nos auto-da-fé, ou plutôt dans nos autos-de-fé, à Lisbonne, à Goa, à Madrid ; s'enfuit-il que toutes les belles babyloniennes couchassent avec des palefreniers étrangers, dans la cathédrale

de Babylone ? La religion de *Zoroastre* ne permettait pas aux femmes de manger avec les étrangers ; leur aurait-elle permis de coucher avec eux ?

L'ennemi de mon oncle, qui me paraît avoir ses raisons pour que cette belle coutume s'établisse dans les grandes villes, appelle le prophète *Baruch* au secours d'*Hérodote* ; & il cite le sixième chapitre de la prophétie de ce sublime *Baruch* ; mais il ne fait peut-être pas que ce sixième chapitre est précisément celui de tout le livre qui est le plus évidemment supposé. C'est une lettre prétendue de *Jérémie* aux pauvres juifs qu'on menait enchaînés à Babylone ; *S^t Jérôme* en parle avec le dernier mépris. Pour moi, je ne méprise rien de ce qui est inféré dans les livres juifs. Je fais tout le respect qu'on doit à cet admirable peuple, qui se convertira un jour, & qui sera le maître de toute la terre.

Voici ce qui est dit dans cette lettre supposée :
On voit dans Babylone des femmes qui ont des ceintures de cordelettes, (ou de rubans) assises dans les rues, & brûlant des noyaux d'olives. Les passans les choisissent ; & celle qui a eu la préférence se moque de sa compagne qui a été négligée, & dont on n'a pas délié la ceinture.

Je veux bien avouer qu'une mode à peu près semblable s'est établie à Madrid, & dans le quartier du Palais-royal à Paris. Elle est fort en vogue dans les rues de Londres ; & les musicaux d'Amsterdam ont eu une grande réputation.

L'histoire générale des b..... peut être fort curieuse. Les savans n'ont encore traité ce grand sujet que par parties détachées. Les b..... de Venise & de Rome commencent un peu à dégénérer, parce

que tous les beaux arts tombent en décadence. C'était sans doute la plus belle institution de l'esprit humain avant le voyage de *Christophoro Colombo* aux îles Antilles. La vérole, que la Providence avait reléguée dans ces îles, a inondé depuis toute la chrétienté ; & ces beaux b..... consacrés à la déesse *Astarté*, ou *Décerto*, ou *Milita*, ou *Aphrodise*, ou *Vénus*, ont perdu aujourd'hui toute leur splendeur. Je crois bien que l'ennemi de mon oncle les fréquente encore comme des restes des mœurs antiques ; mais enfin, ce n'est pas une raison pour qu'il affirme que la superbe Babylone n'était qu'un vaste b....., & que la loi du pays ordonnait aux femmes & aux filles des fatrapes, voire même aux filles du roi, d'attendre les passans dans les rues. C'est bien pis que si on disait que les femmes & les filles des bourgmestres d'Amsterdam sont obligées, par la religion calviniste, de se donner dans les muscaux aux matelots hollandais qui reviennent des grandes Indes.

Voilà comme les voyageurs prennent probablement tous les jours un abus de la loi pour la loi même, une grossière coutume du bas peuple pour un usage de la cour. J'ai entendu souvent mon oncle parler sur ce grand sujet avec une extrême édification. Il disait que sur mille quintaux pesant de relations & d'anciennes histoires, on ne trierait pas dix onces de vérités.

Remarquez, s'il vous plaît, mon cher lecteur, la malice du paillard qui outrage si clandestinement la mémoire de mon oncle ; il ajoute au texte sacré de *Baruch* ; il le falsifie pour établir son b..... dans la cathédrale de Babylone même. Le texte sacré de

l'apocryphe *Baruch* porte dans la Vulgate : *Mulieres autem circumdatae funibus in viis sedent*. Notre ennemi facrilège traduit : *Des femmes environnées de cordes sont assises dans les allées du temple*. Le mot *temple* n'est nulle part dans le texte.

Peut-on pousser la débauche au point de vouloir qu'on paillarde ainsi dans les églises ? il faut que l'ennemi de mon oncle soit bien un vilain homme.

S'il avait voulu justifier la paillardise par de grands exemples , il aurait pu choisir ce fameux droit de prélibation , de marquette , de jambage , de cuissage , que quelques seigneurs de châteaux s'étaient arrogé dans la chrétienté , dans le commencement du beau gouvernement féodal. Des barons , des évêques , des abbés , devinrent législateurs ; & ordonnèrent que dans tous les mariages autour de leurs châteaux , la première nuit des noces serait pour eux. Il est bien difficile de favoir jusqu'où ils poussaient leur législation ; s'ils se contentaient de mettre une cuisse dans le lit de la mariée , comme quand on épousait une princesse par procureur ; ou s'ils y mettaient les deux cuisses. Mais ce qui est avéré , c'est que ce droit de cuissage , qui était d'abord un droit de guerre , a été vendu enfin aux vassaux par les seigneurs , soit séculiers , soit réguliers , qui ont sagement compris qu'ils pourraient , avec l'argent de ce rachat , avoir des filles plus jolies.

Mais surtout , remarquez , mon cher lecteur , que ces coutumes bizarres , établies sur une frontière par quelques brigands , n'ont rien de commun avec les lois des grandes nations ; que jamais le droit de cuissage n'a été approuvé par nos tribunaux ; &

jamais les ennemis de mon oncle, tout acharnés qu'ils sont, ne trouveront une loi babylonienne qui ait ordonné à toutes les dames de la cour de coucher avec les passans.

CHAPITRE III.

De l'Alcoran.

NOTRE infame débauché cherche un subterfuge chez les Turcs pour justifier les dames de Babylone. Il prend la comédie d'*Arlequin Ulla* pour une loi des Turcs. *Dans l'Orient*, dit-il, *si un mari répudie sa femme, il ne peut la reprendre que lorsqu'elle a épousé un autre homme qui passe la nuit avec elle, &c.* (1) Mon paillard ne fait pas plus son Alcoran que son Baruch. Qu'il lise le chapitre II du grand livre arabe donné par l'ange *Gabriel*, & le 45^{me} paragraphe de la *Sonna*; c'est dans ce chapitre II, intitulé *la vache*, que le prophète, qui a toujours grand soin des dames, donne des lois sur leur mariage & sur leur douaire: *Ce ne sera pas un crime, dit-il, de faire divorce avec vos*

(1) En supposant que la loi existe, elle prescrit seulement qu'un homme ne peut reprendre une femme, avec laquelle il a fait divorce, que lorsqu'elle est veuve d'un autre homme, ou qu'elle a été répudiée par lui. Cette loi aurait pour but d'empêcher les époux de se séparer pour des causes très-légères. Un homme riche a pu quelquefois, pour éluder la loi, faire jouer cette comédie.

C'est ainsi qu'en Angleterre un homme, qui veut se séparer de sa femme avec son consentement, se fait surprendre avec une fille. Dirait-on que, par la loi d'Angleterre, un homme ne peut se séparer de sa femme qu'après avoir couché avec une autre devant témoins? Ce serait imiter *M. Larcher*, & prendre l'abus ridicule d'une mauvaise loi pour la loi même. Mais cette loi, quoique mauvaise, ne prescrit ni dans l'Orient ni dans l'Angleterre une action contraire aux mœurs.

femmes , pourvu que vous ne les ayez pas encore touchées , & que vous n'avez pas encore assigné leur douaire : & si vous vous séparez d'elles avant de les avoir touchées , & après avoir établi leur douaire , vous serez obligé de leur payer la moitié de leur douaire , &c. à moins que le nouveau mari ne veuille pas le recevoir.

KISRON HECBALAT DOROMFET ERNAM RABOLA
ISRON TAMON ERG BEMIN OULDEG EBORI CARA-
MOUFEN , &c.

Il n'y a peut être point de loi plus sage : on en abuse quelquefois chez les Turcs , comme on abuse de tout. Mais en général on peut dire que les lois des Arabes , adoptées par les Turcs leurs vainqueurs , sont bien aussi sensées pour le moins que les coutumes de nos provinces , qui sont toujours en opposition les unes avec les autres.

Mon oncle faisait grand cas de la jurisprudence turque. Je m'aperçus bien , dans mon voyage à Constantinople , que nous connaissons très-peu ce peuple dont nous sommes si voisins. Nos moines ignorans n'ont cessé de le calomnier. Ils appellent toujours sa religion *sensuelle* ; il n'y en a point qui mortifie plus les sens. Une religion qui ordonne cinq prières par jour , l'abstinence du vin , le jeûne le plus rigoureux ; qui défend tous les jeux de hasard ; qui ordonne , sous peine de damnation , de donner deux & demi pour cent de son revenu aux pauvres , n'est certainement pas une religion voluptueuse , & ne flatte pas , comme on l'a tant dit , la cupidité & la mollesse. On s'imagine chez nous que chaque bacha a un sérail de sept cents femmes , de trois cents

concubines, d'une centaine de jolis pages, & d'autant d'eunuques noirs. Ce sont des fables dignes de nous. Il faut jeter au feu tout ce qu'on a dit jusqu'ici sur les musulmans. Nous prétendons qu'ils sont autant de *Sardanapales*, parce qu'ils ne croient qu'un seul DIEU. Un savant turc de mes amis, nommé (*) *Notmig*, travaille à présent à l'histoire de son pays; on la traduit à mesure : le public fera bientôt détrompé de toutes les erreurs débitées jusqu'à présent sur les fidèles croyans.

CHAPITRE IV.

Des Romains.

QUE M. l'abbé *Bazin* était chaste ! qu'il avait la pudeur en recommandation ! Il dit dans un endroit de son savant livre, page 52 : *J'aimerais autant croire Dion Cassius, qui assure que les graves sénateurs de Rome proposèrent un décret, par lequel César, âgé de cinquante-sept ans, aurait le droit de jouir de toutes les femmes qu'il voudrait.*

Qu'y a-t-il donc de si extraordinaire dans un tel décret, s'écrie notre effronté censeur ? il trouve cela tout simple ; il présentera bientôt une pareille requête au parlement : je voudrais bien favoir quel âge il a. Tudieu quel homme ! Ce Salomon, possesseur de sept cents femmes & trois cents concubines, n'approchait pas de lui.

(*) M. l'abbé *Mignot*, conseiller au grand conseil, neveu de M. de *Voltaire*.

C H A P I T R E V.

De la sodomie.

MON oncle, toujours discret, toujours sage, toujours persuadé que jamais les lois n'ont pu violer les mœurs, s'exprime ainsi dans la *Philosophie de l'histoire*, p. 53 : „ Je ne croirai pas davantage *Sextus Empiricus*, „ qui prétend que chez les Perses la pédérasie était „ ordonnée. Quelle pitié ! Comment imaginer que „ les hommes eussent fait une loi, qui, si elle avait „ été exécutée, aurait détruit la race des hommes ? „ La pédérasie, au contraire, était expressément „ défendue dans le livre du Zend ; & c'est ce qu'on „ voit dans l'abrégé du Zend, le Sadder, où il est dit „ (porte 9) qu'il n'y a point de plus grand péché.

Qui croirait, mon cher lecteur, que l'ennemi de ma famille ne se contente pas de vouloir que toutes les femmes couchent avec le premier venu, mais qu'il veuille encore insinuer adroitement l'amour des garçons ? *Les jésuites*, dit-il, *n'ont rien à démêler ici*. Hé, mon cher enfant, mon oncle n'a point parlé des jésuites. Je fais bien qu'il était à Paris, lorsque le révérend père *Marfi*, & le révérend père *Fréron*, furent chassés du collège de *Louis le grand* pour leurs fredaines ; mais cela n'a rien de commun avec *Sextus Empiricus* ; cet écrivain doutait de tout, mais personne ne doute de l'aventure de ces deux révérends pères.

Pourquoi troubler mal-à-propos leurs manes ? dis-tu, dans l'apologie que tu fais du péché de Sodome.

Il est vrai que frère *Marfi* est mort, mais frère *Fréron* vit encore. Il n'y a que ses ouvrages qui soient morts; & quand on dit de lui qu'il est *ivre-mort* presque tous les jours, c'est par catachrèse, ou si l'on veut, par une espèce de métonymie.

Tu te complais à citer la dissertation de feu M. *Jean-Matthieu Gesner*, qui a pour titre, *Socrates sanctus pederasta*, Socrate le saint b... (d) En vérité cela est intolérable; il pourra bien t'arriver pareille aventure qu'à feu M. *Deschaufour*; l'abbé *Desfontaines* l'esquiva.

C'est une chose bien remarquable dans l'histoire de l'esprit humain, que tant d'écrivains folliculaires soient sujets à caution. J'en ai cherché souvent la raison; il m'a paru que les folliculaires sont pour la plupart des crasseux chassés des collèges, qui n'ont jamais pu parvenir à être reçus dans la compagnie des dames: ces pauvres gens, pressés de leurs vilains besoins, se satisfont avec les petits garçons qui leur apportent de l'imprimerie la feuille à corriger, ou avec les petits décrotteurs du quartier; c'est ce qui était arrivé à l'ex-jésuite *Desfontaines*, prédécesseur de l'ex-jésuite *Fréron*. (e)

N'es-tu pas honteux, notre ami, de rappeler toutes ces ordures dans un *Supplément à la philosophie*

(d) Qui le croirait, mon cher lecteur? cela est imprimé à la page 209 du livre de M. *Toxotis*, intitulé *Supplément à la philosophie de l'histoire*.

(e) Un ramoneur à face bafanée,
Le fer en main, les yeux ceints d'un bandeau,
S'allait glissant dans une cheminée,
Quand de Sodome un antique bedeau
Vint endosser sa figure inclinée, &c.

de l'histoire? Quoi ! tu veux faire l'histoire de la sodomie ? *Il aura*, dit-il, *occasion encore d'en parler dans un autre ouvrage.* Il va chercher jusqu'à un Syrien nommé *Bardezane*, qui a dit que chez les Velches tous les petits garçons se faisaient cette infamie, *Para de gallois oi neoi gamontai.* Fi, vilain ! oses-tu bien mêler ces turpitudes à la sage bienséance dont mon oncle s'est tant piqué ? oses-tu outrager ainsi les dames, & manquer de respect, à ce point, à l'auguste impératrice de Russie, à qui j'ai dédié le livre instructif & sage de feu M. l'abbé *Bazin* ?

C H A P I T R E V I.

De l'inceste.

IL ne suffit pas au cruel ennemi de mon oncle d'avoir nié la Providence, d'avoir pris le parti des ridicules fables d'*Hérodote* contre la droite raison, d'avoir falsifié Baruch & l'Alcoran, d'avoir fait l'apologie des b..... & de la sodomie ; il veut encore canoniser l'inceste. M. l'abbé *Bazin* a toujours été convaincu que l'inceste au premier degré, c'est-à-dire, entre le père & la fille, entre la mère & le fils, n'a jamais été permis chez les nations policées. L'autorité paternelle, le respect filial, en souffriraient trop. La nature, fortifiée par une éducation honnête, se révolterait avec horreur.

On pouvait épouser sa sœur chez les Juifs, j'en conviens. Lorsque *Ammon*, fils de *David*, viola sa sœur

Thamar, fille de *David*, *Thamar* lui dit en propres mots : *Ne me faites pas des sottises, car je ne pourrais supporter cet opprobre, & vous passerez pour un fou ; mais demandez-moi au roi mon père en mariage, & il ne vous refusera pas.*

Cette coutume est un peu contradictoire avec le Lévitique : mais les contradictoires se concilient souvent. Les Athéniens épousaient leurs sœurs de père, les Lacédémoniens leurs sœurs utérines, les Egyptiens leurs sœurs de père & de mère. Cela n'était pas permis aux Romains ; ils ne pouvaient même se marier avec leurs nièces. L'empereur *Claude* fut le seul qui obtint cette grâce du sénat. Chez nous autres remués de barbares, on peut épouser sa nièce avec la permission du pape, moyennant la taxe ordinaire, qui va, je crois, à quarante mille petits écus en comptant les menus frais. J'ai toujours entendu dire qu'il n'en avait coûté que quatre-vingts mille francs à M. de *Montmartel*. J'en connais qui ont couché avec leurs nièces à bien meilleur marché. Enfin il est incontestable que le pape a de droit divin la puissance de dispenser de toutes les lois. Mon oncle croyait même que, dans un cas pressant, sa sainteté pouvait permettre à un frère d'épouser sa sœur, surtout s'il s'agissait évidemment de l'avantage de l'Eglise ; car mon oncle était très-grand serviteur du pape.

A l'égard de la dispense, pour épouser son père ou sa mère, il croyait le cas très-embarrassant ; & il doutait, si j'ose le dire, que le droit divin du St Père pût s'étendre jusque-là. Nous n'en avons, ce me semble, aucun exemple dans l'histoire moderne.

Ovide, à la vérité, dit dans ses belles métamorphoses :

. *Gentes tamen esse feruntur*
In quibus & nato genitrix & nata parenti
Jungitur, & pietas geminato crescit amore.

Ovide avait sans doute en vue les Persans babylo-niens, que les Romains leurs ennemis accusaient de cette infamie.

Le partisan des péchés de la chair, qui a écrit contre mon oncle, le défie de trouver un autre passage que celui de *Catulle*. Hé bien, qu'en résulterait-il? qu'on n'aurait trouvé qu'un accusateur contre les Perses, & que par conséquent on ne doit point les juger coupables. Mais c'est assez qu'un auteur ait donné crédit à une fausse rumeur, pour que vingt auteurs en soient les échos. Les Hongrois aujourd'hui font aux Turcs mille reproches qui ne sont pas mieux fondés.

Grotius lui-même, dans son assez mauvais livre sur la religion chrétienne, va jusqu'à citer la fable du pigeon de *Mahomet*. On tâche toujours de rendre ses ennemis odieux & ridicules.

Notre ennemi n'a pas lu sans doute un extrait du *Zenda - Vesta* de *Zoroastre*, communiqué dans *Surate* à *Lordius*, par un de ces mages qui subsistent encore. Les ignicoles ont toujours eu la permission d'avoir cinq femmes : mais il est dit expressément qu'il leur a toujours été défendu d'épouser leurs cousines. Voilà qui est positif. *Tavernier*, dans son livre IV, avoue que cette vérité lui a été confirmée par un autre mage.

Pourquoi donc notre incestueux adverfaire trouve-t-il mauvais que M. l'abbé *Bazin* ait défendu les anciens Perfes ? pourquoi dit-il qu'il était d'usage de coucher avec sa mère ? Que gagne-t-il à cela ? Veut-il introduire cet usage dans nos familles ? Ah ! qu'il se contente des bonnes fortunes de Babylone.

CHAPITRE VII.

De la bestialité, & du bouc du sabbat.

IL ne manquait plus au barbare ennemi de mon oncle que le péché de bestialité ; il en est enfin convaincu. M. l'abbé *Bazin* avait étudié à fond l'histoire de la forcellerie depuis *Jannès & Mambres*, conseillers du roi, forciers, à la cour de *Pharaon*, jusqu'au révérend père *Girard*, accusé juridiquement d'avoir endiablé la damoiselle *Cadière* en soufflant sur elle. Il savait parfaitement tous les différens degrés par lesquels le sabbat & l'adoration du bouc avaient passé. C'est bien dommage que ses manuscrits soient perdus. Il dit un mot de ses grands secrets dans sa philosophie de l'histoire. *Le bouc avec lequel les sorcières étaient supposées s'accoupler, vient de cet ancien commerce que les Juifs eurent avec les boucs dans le désert ; ce qui leur est reproché dans le Lévitique.*

Remarquez, s'il vous plaît, la discrétion & la pudeur de mon oncle. Il ne dit pas que les forcières s'accouplent avec un bouc ; il dit qu'elles sont supposées s'accoupler.

Et là-dessus, voilà mon homme qui s'échauffe comme un Calabrois pour sa chèvre, & qui vous

parle à tort & à travers de fornication avec des animaux , & qui vous cite *Pindare & Plutarque* pour vous prouver que les dames de la dynastie de Mendès couchaient publiquement avec des boucs. Voyez comme il veut justifier les Juifs par les Mendésiennes. Jusqu'à quand outragera-t-il les dames ? Ce n'est pas assez qu'il prostitue les princesses de Babylone aux muletiers , il donne des boucs pour amans aux princesses de Mendès. Je l'attends aux Parisiennes.

Il est très-vrai , & je l'avoue en soupirant , que le Lévitique fait ce reproche aux dames juives qui erraient dans le désert. Je dirai pour leur justification qu'elles ne pouvaient se laver dans un pays qui manque d'eau absolument , & où l'on est encore obligé d'en faire venir à dos de chameau. Elles ne pouvaient changer d'habits , ni de souliers , puisqu'elles conservèrent quarante ans leurs mêmes habits par un miracle spécial. Elles n'avaient point de chemise. Les boucs du pays purent très-bien les prendre pour des chèvres à leur odeur. Cette conformité put établir quelque galanterie entre les deux espèces : mon oncle prétendait que ce cas avait été très-rare dans le désert , comme il avait vérifié qu'il est assez rare en Calabre , malgré tout ce qu'on en dit. Mais enfin il lui paraissait évident que quelques dames juives étaient tombées dans ce péché. Ce que dit le Lévitique ne permet guère d'en douter. On ne leur aurait pas reproché des intrigues amoureuses dont elles n'auraient pas été coupables.

Et qu'ils n'offrent plus aux velus avec lesquels ils ont fornicué. Lévitique, chap. XVII.

Les femmes ne fornicueront point avec les bêtes.
Chap. XIX.

La femme qui aura servi de succube à une bête sera punie avec la bête , & leur sang retombera sur eux.
Chap. XX.

Cette expression remarquable , *leur sang retombera sur eux* , prouve évidemment que les bêtes passaient alors pour avoir de l'intelligence. Non-seulement le serpent & l'ânesse avaient parlé , mais DIEU , après le déluge , avait fait un pacte , une alliance avec les bêtes. C'est pourquoi de très-illustres commentateurs trouvent la punition des bêtes , qui avaient subjugué des femmes , très-analogue à tout ce qui est dit des bêtes dans la sainte écriture. Elles étaient capables de bien & de mal. Quand aux velus , on croit dans tout l'Orient que ce sont des singes. Mais il est sûr que les Orientaux se sont trompés en cela , car il n'y a point de singes dans l'Arabie déserte. Ils sont trop avifés pour venir dans un pays aride où il faut faire venir de loin le manger & le boire. Par les velus il faut absolument entendre les boucs.

Il est constant que la cohabitation des forcières avec un bouc , la coutume de le baiser au derrière , qui est passée en proverbe , la danse ronde qu'on exécute autour de lui , les petits coups de verveine dont on le frappe , & toutes les cérémonies de cette orgie , viennent des Juifs qui les tenaient des Egyptiens ; car les Juifs n'ont jamais rien inventé.

Je possède un manuscrit juif , qui a , je crois , plus de deux mille ans d'antiquité ; il me paraît que l'original doit être du temps du premier ou du second

Ptolomée : c'est un détail de toutes les cérémonies de l'adoration du bouc ; & c'est probablement sur un exemplaire de cet ouvrage , que ceux qui se font adonnés à la magie , ont composé ce qu'on appelle le *grimoire*. Un grand d'Espagne m'en a offert cent louis d'or , je ne l'aurais pas donné pour deux cents. Jamais le bouc n'est appelé que le *velu* dans cet ouvrage. Il confondrait bien toutes les mauvaises critiques de l'ennemi de feu mon oncle.

Au reste , je suis bien aise d'apprendre à la dernière postérité , qu'un savant d'une grande sagacité , ayant vu dans ce chapitre que M. *** est convaincu de *bestialité* , a mis en marge , lisez *bêtise*.

C H A P I T R E V I I I.

D'Abraham & de Ninon l'Enclos.

MONSIEUR l'abbé *Bazin* était persuadé avec *Onkelos* , & avec tous les juifs orientaux , qu'*Abraham* était âgé d'environ cent trente-cinq ans quand il quitta la Chaldée. Il importe fort peu de savoir précisément quel âge avait le père des croyans. Quand DIEU nous jugera tous dans la vallée de Josaphat , il est probable qu'il ne nous punira pas d'avoir été de mauvais chronologistes comme le détracteur de mon oncle. Il fera puni pour avoir été vain , insolent , grossier , & calomniateur ; & non pour avoir manqué d'esprit , & avoir ennuyé les dames.

Il est bien vrai qu'il est dit dans la Genèse qu'*Abraham* sortit d'Aran en Mésopotamie , âgé de soixante & quinze ans , après la mort de son père *Tharé*
le

le potier : mais il est dit aussi dans la Genèse que *Tharé* son père l'ayant engendré à soixante & dix ans ; vécut jusqu'à deux cents cinq. Il faut donc absolument expliquer l'un des deux par l'autre. Si *Abraham* sortit de la Chaldée après la mort de *Tharé* âgé de deux cents cinq ans , & si *Tharé* l'avait eu à l'âge de soixante & dix , il est clair qu'*Abraham* avait juste cent trente-cinq ans lorsqu'il se mit à voyager. Notre lourd adverfaire propose un autre système pour esquiver la difficulté ; il appelle *Philon* le juif à son secours , & il croit donner le change à mon cher lecteur en disant que la ville d'Aran est la même que Carrès. Je suis bien sûr du contraire , & je l'ai vérifié sur les lieux. Mais quel rapport , je vous prie , la ville de Carrès a-t-elle avec l'âge d'*Abraham* & de *Sara* ?

On demandait encore à mon oncle comment *Abraham* , venu de Mésopotamie , pouvait se faire entendre à Memphis ? Mon oncle répondait qu'il n'en savait rien , qu'il ne s'en embarrassait guère ; qu'il croyait tout ce qui se trouve dans la sainte écriture , sans vouloir l'expliquer , & que c'était l'affaire de messieurs de sorbonne , qui ne se sont jamais trompés.

Ce qui est bien plus important , c'est l'impiété avec laquelle notre mortel ennemi compare *Sara* , la femme du père des croyans , avec la fameuse *Ninon l'Enclos*. Il se demande comment il se peut faire que *Sara* , âgée de soixante & quinze ans , allant de Sichem à Memphis sur son âne pour chercher du blé , enchantât le cœur du roi de la superbe Egypte , & fit ensuite le même effet sur le petit roi

de Gérard dans l'Arabie déserte. Il répond à cette difficulté par l'exemple de *Ninon*. *On fait*, dit-il, *qu'à l'âge de quatre-vingts ans, Ninon fut inspirer à l'abbé Gédoin des sentimens qui ne sont faits que pour la jeunesse ou l'âge viril*. Avouez, mon cher lecteur, que voilà une plaifante manière d'expliquer l'écriture sainte; il veut s'égayer, il croit que c'est-là le bon ton. Il veut imiter mon oncle; mais, quand certain animal à longues oreilles veut donner la patte comme le petit chien, vous savez comme on le renvoie.

Il se trompe sur l'histoire moderne comme sur l'ancienne. Personne n'est plus en état que moi de rendre compte des dernières années de M^{lle} de l'*Enclos*, qui ne ressembloit en rien à *Sara*. Je suis son légataire. Je l'ai vue les dernières années de sa vie. Elle était sèche comme une momie. Il est vrai qu'on lui présenta l'abbé *Gédoin* qui sortait alors des jésuites, mais non pas pour les mêmes raisons que les *Desfontaines* & les *Frérons* en sont sortis. J'allais quelquefois chez elle avec cet abbé qui n'avait d'autre maison que la nôtre. Il était fort éloigné de sentir des desirs pour une décrépite ridée, qui n'avait sur les os qu'une peau jaune tirant sur le noir.

Ce n'était point l'abbé *Gédoin* à qui on imputait cette folie; c'était à l'abbé de *Châteauncuf*, frère de celui qui avait été ambassadeur à Constantinople. *Châteauncuf* avait eu en effet la fantaisie de coucher avec elle vingt ans auparavant. Elle était encore assez belle à l'âge de près de soixante années. Elle lui donna en riant un rendez-vous pour un certain jour du mois. Et pourquoi ce jour-là plutôt qu'un

autre ? lui dit l'abbé de *Châteauneuf*. C'est que j'aurai alors soixante ans juste, lui dit-elle. Voilà la vérité de cette historiette qui a tant couru, & que l'abbé de *Châteauneuf*, mon bon parrain, à qui je dois mon baptême, m'a raconté souvent dans mon enfance, pour me former l'esprit & le cœur ; mais M^{lle} l'*Enclos* ne s'attendait pas d'être un jour comparée à *Sara*, dans un libelle fait contre mon oncle.

Quoiqu'*Abraham* ne m'ait point mis sur son testament, & que *Ninon l'Enclos* m'ait mis sur le sien, cependant je la quitte ici pour le père des croyans. Je suis obligé d'apprendre à l'abbé *Fou....* (2) détracteur de mon oncle, ce que pensent d'*Abraham* tous les Guèbres que j'ai vus dans mes voyages. Ils l'appellent *Ebrahim*, & lui donnent le surnom de *Zer ateukt* ; c'est notre *Zoroastre*. Il est constant que ces Guèbres dispersés, & qui n'ont jamais été mêlés avec les autres nations, dominaient dans l'Asie avant l'établissement de la horde juive, & qu'*Abraham* était de Chaldée, puisque le Pentateuque le dit. M. l'abbé *Bazin* avait approfondi cette matière ; il me disait souvent : Mon neveu, on ne connaît pas assez les Guèbres ; on ne connaît pas assez *Ebrahim* ; croyez-moi, lisez avec attention le *Zenda-Vesta* & le *Veidam*.

(2) Il s'agit ici de l'abbé *Foucher* de l'académie des belles-lettres, précepteur du duc de *la Trimouille*. Cet abbé était janséniste ; il crut que sa conscience l'obligeait à écrire contre M. de *Voltaire* ; mais la grâce lui manqua.

C H A P I T R E I X.

De Thèbes , de Bossuet, & de Rollin.

MON oncle , comme je l'ai déjà dit , aimait le merveilleux , la fiction en poésie ; mais il les détestait dans l'histoire. Il ne pouvait souffrir qu'on mît des conteurs de fables à côté des *Tacites* , ni des *Grégoires de Tours* auprès des *Rapin-Thoyras*. Il fut séduit dans sa jeunesse par le style brillant du discours de *Bossuet* sur l'*Histoire universelle*. Mais quand il eut un peu étudié l'histoire & les hommes , il vit que la plupart des auteurs n'avaient voulu écrire que des mensonges agréables , & étonner leurs lecteurs par d'incroyables aventures. Tout fut écrit comme les *Amadis*. Mon oncle riait quand il voyait *Rollin* copier *Bossuet* mot à mot , & *Bossuet* copier les anciens , qui ont dit que dix mille combattans sortaient par chacune des cent portes de Thèbes , & encore deux cents chariots armés en guerre par chaque porte : cela ferait un million de soldats dans une seule ville , sans compter les cochers & les guerriers qui étaient sur les chariots , ce qui ferait encore quarante mille hommes de plus , à deux personnes seulement par chariot.

Mon oncle remarquait très-justement qu'il eût fallu au moins cinq ou six millions d'habitans dans cette ville de Thèbes pour fournir ce nombre de guerriers. Il savait qu'il n'y a pas aujourd'hui plus de trois millions de têtes en Egypte ; il savait que

Diodore de Sicile n'en admettait pas davantage de son temps : ainsi il rabattait beaucoup de toutes les exagérations de l'antiquité.

Il doutait qu'il y eût eu un *Sésostris* qui partît d'Égypte pour aller conquérir le monde entier avec six cents mille hommes & vingt-sept mille chars de guerre. Cela lui paraissait digne de *Picrocole* dans *Rabelais*. La manière dont cette conquête du monde entier fut préparée, lui paraissait encore plus ridicule. Le père de *Sésostris* avait destiné son fils à cette belle expédition, sur la foi d'un songe ; car les songes alors étaient des avis certains envoyés par le ciel, & le fondement de toutes les entreprises. Le bon homme, dont on ne dit pas même le nom, s'avisa de destiner tous les enfans qui étaient nés le même jour que son fils, à l'aider dans la conquête de la terre ; & pour en faire autant de héros, il ne leur donnait à déjeuner qu'après les avoir fait courir cent quatre-vingts stades tout d'une haleine : c'est bien courir dans un pays fangeux où l'on enfonce jusqu'à mi-jambe, & où presque tous les messages se font par bateau sur les canaux.

Que fait l'impitoyable censeur de mon oncle ? au lieu de sentir tout le ridicule de cette histoire, il s'avise d'évaluer le grand & le petit stade ; & il croit prouver que les petits enfans destinés à vaincre toute la terre, ne couraient que trois de nos grandes lieues & demie pour avoir à déjeuner.

Il s'agit bien vraiment de savoir au juste si *Sésostris* comptait par grand ou petit stade, lui qui n'avait jamais entendu parler de stade qui est une mesure

grecque. Voilà le ridicule de presque tous les commentateurs, des scolastes ; ils s'attachent à l'explication arbitraire d'un mot inutile, & négligent le fond des choses. Il est question ici de détromper les hommes sur les fables dont on les a bercés depuis tant de siècles. Mon oncle pèse les probabilités dans la balance de la raison ; il rappelle les lecteurs au bon sens, & on vient nous parler de grands & de petits flades !

J'avouerai encore que mon oncle levait les épaules quand il lisait dans *Rollin*, que *Xerxès* avait fait donner trois cents coups de fouet à la mer ; qu'il avait fait jeter dans l'Hellepont une paire de menottes pour l'enchaîner ; qu'il avait écrit une lettre menaçante au mont Athos ; & qu'enfin lorsqu'il arriva au pas des Thermopiles, où deux hommes de front ne peuvent passer, il était suivi de cinq millions deux cents quatre-vingt-trois mille deux cents vingt personnes, comme le dit le véridique & exact *Hérodote*.

Mon oncle disait toujours, ferrez, ferrez, en lisant ces contes de ma mère l'oie. Il disait : *Hérodote* a bien fait d'amuser & de flatter des grecs par ces romans, & *Rollin* a mal fait de ne les pas réduire à leur juste valeur, en écrivant pour des Français du dix-huitième siècle.

C H A P I T R E X.

Des prêtres ou prophètes ou schoen d'Égypte.

OUI, barbare, les prêtres d'Égypte s'appelaient *Schoen*, & la Genèse ne leur donne pas d'autre nom; la Vulgate même rend ce nom par *Sacerdos*. Mais qu'importe les noms? Si tu avais su profiter de la philosophie de mon oncle, tu aurais recherché quelles étaient les fonctions de ces schoen, leurs sciences, leurs impostures; tu aurais tâché d'apprendre si un schoen était toujours en Égypte un homme constitué en dignité, comme parmi nous un évêque, & même un archidiacre; ou si quelquefois on s'arrogeait le titre de *Schoen*, comme on s'appelle parmi nous *Monsieur l'abbé*, sans abbaye; si un schoen, pour avoir été précepteur d'un grand seigneur, & pour être nourri dans sa maison, avait le droit d'attaquer impunément les vivans & les morts, & d'écrire sans esprit contre des Egyptiens qui passaient pour en avoir. (3)

Je ne doute pas qu'il n'y ait eu des schoen fort savans; par exemple, ceux qui firent assaut de prodiges avec *Moïse*, qui changèrent toutes les eaux de l'Égypte en sang, qui couvrirent tout le pays de grenouilles, qui firent naître jusqu'à des poux, mais qui ne purent les chasser; car il y a dans le texte hébreu: *Ils firent ainsi; mais pour chasser les poux, ils ne le purent*. La Vulgate les traite plus durement: elle dit qu'ils ne purent même produire des poux.

Je ne fais si tu es schoen, & si tu fais ces beaux prodiges, car on dit que tu es fort initié dans les

(3) Voyez la note, page 211.

myftères des fchoen de St Médard ; mais je préférerai toujours un fchoen doux , modeste , honnête , à un fchoen qui dit des injures à son prochain ; à un fchoen qui cite souvent à faux , & qui raisonne comme il cite ; à un fchoen qui pousse l'horreur jusqu'à dire que M. l'abbé *Bazin* entendait mal le grec , parce que son typographe a oublié un figma , & a mis un *oi* pour un *ci*.

Ah ! mon fils , quand on a calomnié ainsi les morts , il faut faire pénitence le reste de sa vie.

C H A P I T R E X I.

Du temple de Tyr.

JE passe sous silence une infinité de menues méprises du fchoen enragé contre mon oncle ; mais je vous demande , mon cher lecteur , la permission de vous faire remarquer comme il est malin. M. l'abbé *Bazin* avait dit que le temple d'*Hercule* à Tyr n'était pas des plus anciens. Les jeunes dames qui sortent de l'opéra comique pour aller chanter à table les jolies chansons de M. *Collé* ; les jeunes officiers , les conseillers , même de grand'chambre , M^{rs} les fermiers-généraux , enfin tout ce qu'on appelle à Paris la *bonne compagnie* , se foucheront peut-être fort peu de savoir en quelle année le temple d'*Hercule* fut bâti. Mon oncle le savait. Son implacable persécuteur se contente de dire vaguement qu'il était aussi ancien que la ville : ce n'est pas là répondre ; il faut dire en quel temps la ville fut bâtie. C'est un point trop intéressant dans la situation présente de l'Europe. Voici les propres paroles de l'abbé *Bazin* :

» Il est dit dans les annales de la Chine que les
 » premiers empereurs sacrifiaient dans un temple.
 » Celui d'*Hercule* à Tyr ne paraît pas être des plus
 » anciens. *Hercule* ne fut jamais chez aucun peuple
 » qu'une divinité secondaire ; cependant le temple
 » de Tyr est très-antérieur à celui de Judée. *Hiram*
 » en avait un magnifique lorsque *Salomon* aidé par
 » *Hiram* bâtit le sien. *Hérodote*, qui voyagea chez les
 » Tyriens, dit que de son temps les archives de Tyr
 » ne donnaient à ce temple que deux mille trois
 » cents ans d'antiquité. »

Il est clair par-là que le temple de Tyr n'était
 antérieur à celui de *Salomon* que d'environ douze
 cents années. Ce n'est pas là une antiquité bien
 reculée, comme tous les sages en conviendront.
 Hélas ! presque toutes nos antiquités ne sont que
 d'hier ; il n'y a que quatre mille six cents ans qu'on
 éleva un temple dans Tyr. Vous sentez, ami lecteur,
 combien quatre mille six cents ans sont peu de chose
 dans l'étendue des siècles, combien nous sommes
 peu de chose, & surtout combien un pédant
 orgueilleux est peu de chose.

Quant au divin *Hercule*, dieu de Tyr, qui dépu-
 cela cinquante demoiselles en une nuit, mon oncle
 ne l'appelle que *dieu secondaire*. Ce n'est pas qu'il eût
 trouvé quelqu'autre dieu des gentils qui en eût fait
 davantage ; mais il avait de très-bonnes raisons pour
 croire que tous les dieux de l'antiquité, ceux mêmes
majorum gentium, n'étaient que des dieux du second
 ordre, auxquels présidait le dieu formateur, le maître
 de l'univers, le *Deus optimus* des Romains, le *Knef*
 des Egyptiens, l'*Iaho* des Phéniciens, le *Mithra* des

Babyloniens , le *Zeus* des grecs , maître des dieux & des hommes , l'*Iezad* des anciens Persans. Mon oncle , adorateur de la Divinité , se complaisait à voir l'univers entier adorer un dieu unique , malgré les superstitions abominables dans lesquelles toutes les nations anciennes , excepté les lettrés chinois , se font plongées.

C H A P I T R E X I I .

Des Chinois.

QUEL est donc cet acharnement de notre adverfaire contre les Chinois , & contre tous les gens sensés de l'Europe qui rendent justice aux Chinois ? Le barbare n'hésite point à dire , *que les petits philosophes ne donnent une si haute antiquité à la Chine que pour décréditer l'Écriture.*

Quoi ! c'est pour décréditer l'écriture sainte que l'archevêque *Navarette*, *Gonzales de Mendoza*, *Hennengius*, *Louis de Gusman*, *Semmedo*, & tous les missionnaires , sans en excepter un seul , s'accordent à faire voir que les Chinois doivent être rassemblés en corps de peuple depuis plus de cinq mille années ? Quoi ! c'est pour insulter à la religion chrétienne qu'en dernier lieu le père *Parennin* a réfuté avec tant d'évidence la chimère d'une prétendue colonie envoyée d'Égypte à la Chine ? Ne se lassera-t-on jamais au bout de nos terres occidentales de contester aux peuples de l'Orient leurs titres , leurs arts , & leurs usages ? Mon oncle était fort irrité contre cette témérité absurde. Mais comment accorderons-nous le texte hébreu avec le samaritain ? Hé morbleu , comme vous pourrez ,

difait mon oncle : mais ne vous faites pas moquer des Chinois ; laissez-les en paix comme ils vous y laissent.

Ecoute , cruel ennemi de feu mon cher oncle ; tâche de répondre à l'argument qu'il pouffa vigoureusement dans sa brochure en quatre volumes de *l'Essai sur les mœurs & l'esprit des nations*. Mon oncle était aussi savant que toi , mais il était mieux savant , comme dit *Montaigne* ; ou si tu veux il était aussi ignorant que toi , (car en vérité que savons-nous ?) mais il raisonnait , il ne compilait pas. Or voici comme il raisonne puissamment dans le premier volume de cet *Essai sur les mœurs &c.* pages 253 & 254 , où il se moque de beaucoup d'histoires.

„ Qu'importe , après tout , que ces livres ren-
 „ ferment , ou non , une chronologie toujours sure ?
 „ Je veux que nous ne sachions pas en quel temps
 „ précisément vécut *Charlemagne* : dès qu'il est cer-
 „ tain qu'il a fait de vastes conquêtes avec de grandes
 „ armées , il est clair qu'il est né chez une nation
 „ nombreuse , formée en corps de peuple par une
 „ longue suite de siècles. Puis donc que l'empereur
 „ *Hiao* , qui vivait incontestablement plus de deux
 „ mille quatre cents ans avant notre ère , conquiert
 „ tout le pays de la Corée , il est indubitable que son
 „ peuple était de l'antiquité la plus reculée. De plus ,
 „ les Chinois inventèrent un cycle , un comput , qui
 „ commence deux mille six cents deux ans avant le
 „ nôtre. Est-ce à nous à leur contester une chrono-
 „ logie unanimement reçue chez eux ; à nous qui
 „ avons soixante systèmes différens pour compter
 „ les temps anciens , & qui ainsi n'en avons pas un ?

„ Les hommes ne multiplient pas auffi aifément
 „ qu'on le penfe : le tiers des enfans eft mort au
 „ bout de dix ans. Les calculateurs de la propagation
 „ de l'efpèce humaine, ont remarqué qu'il faut des
 „ circonftances favorables & rares pour qu'une nation
 „ s'accroiffe d'un vingtième au bout de cent années ;
 „ & très-fouvent il arrive que la peuplade diminue ,
 „ au lieu d'augmenter. De favans chronologiftes ont
 „ fupputé qu'une feule famille après le déluge ,
 „ toujours occupée à peupler, & fes enfans s'étant
 „ occupés de même, il fe trouva en deux cents
 „ cinquante ans beaucoup plus d'habitans que n'en
 „ contient aujourd'hui l'univers. Il s'en faut beau-
 „ coup que le *Talmud* & les *Mille & une nuits* aient
 „ inventé rien de plus abfurde. On ne fait point
 „ ainfi des enfans à coups de plume. Voyez nos
 „ colonies ; voyez ces archipels immenfes de l'Asie,
 „ dont il ne fort perfonne. Les Maldives, les Phi-
 „ lippines, les Moluques, n'ont pas le nombre
 „ d'habitans néceffaires. Tout cela eft encore une
 „ nouvelle preuve de la prodigieufe antiquité de la
 „ population de la Chine. „

Il n'y a rien à répondre, mon ami.

Voici encore comme mon oncle raifonnait.
Abraham s'en va chercher du blé avec fa femme en
 Egypte, l'année qu'on dit être la 1917^e avant notre
 ère, il y a tout jufté trois mille fept cents quatorze
 ans ; c'était quatre cents vingt-huit ans après le
 déluge univerfel. Il va trouver le pharaon, le roi
 d'Egypte ; il trouve des rois par-tout, à Sodome, à
 Gomorrhe, à Gérar, à Salem : déjà même on avait
 bâti la tour de Babel environ trois cents quatorze

ans avant le voyage d'*Abraham* en Egypte. Or, pour qu'il y ait tant de rois, & qu'on bâtisse de si belles tours, il est clair qu'il faut bien des siècles. L'abbé *Bazin* s'en tenait là ; il laissait le lecteur tirer ses conclusions.

O l'homme discret que feu M. l'abbé *Bazin* ! aussi avait-il vécu familièrement avec *Jérôme Carré*, *Guillaume Vadé*, feu M. *Ralph*, auteur de *Candide*, & plusieurs autres grands personnages du siècle. Dis-moi qui tu hantes, & je te dirai qui tu es.

C H A P I T R E X I I I.

De l'Inde & du Veidam.

L'ABBÉ *Bazin*, avant de mourir, envoya à la bibliothèque du roi le plus précieux manuscrit qui soit dans tout l'Orient. C'est un ancien commentaire d'un brame nommé *Shumontou* sur le *Veidam*, qui est le livre sacré des anciens brachmanes. Ce manuscrit est incontestablement du temps où l'ancienne religion des gymnosophistes commençait à se corrompre ; c'est après nos livres sacrés le monument le plus respectable de la croyance de l'unité de DIEU. Il est intitulé, *Ezour-Veidam* ; comme qui dirait le vrai *Veidam*, le *Veidam* expliqué, le pur *Veidam*. On ne peut pas douter qu'il n'ait été écrit avant l'expédition d'*Alexandre* dans les Indes, puisque long-temps avant *Alexandre*, l'ancienne religion bramane ou abramine, l'ancien culte enseigné par *Brama*, avait été corrompu par des superstitions & par des fables. Ces

superstitions même avaient pénétré jusqu'à la Chine du temps de *Confutée*, qui vivait environ trois cents ans avant *Alexandre*. L'auteur de l'*Ezour-Veidam* combat toutes ces superstitions qui commençaient à naître de son temps. Or, pour qu'elles aient pu pénétrer de l'Inde à la Chine, il faut un assez grand nombre d'années: ainsi, quand nous supposerons que ce rare manuscrit a été écrit environ quatre cents ans avant la conquête d'une partie de l'Inde par *Alexandre*, nous ne nous éloignerons pas beaucoup de la vérité.

Shumontou combat toutes les espèces d'idolâtrie dont les Indiens commençaient alors à être infectés; & ce qui est extrêmement important, c'est qu'il rapporte les propres paroles du *Veidam*, dont aucun homme en Europe jusqu'à présent n'avait connu un seul passage. Voici donc ces propres paroles du *Veidam* attribué à *Brama*, citées dans l'*Ezour-Veidam* :

C'est l'être suprême qui a tout créé, le sensible & l'insensible : il y a eu quatre âges différens : tout périt à la fin de chaque âge, tout est submergé, & le déluge est un passage d'un âge à l'autre &c.

*Lorsque DIEU existait seul, & que nul autre être n'existait avec lui, il forma le dessein de créer le monde. Il créa d'abord le temps, ensuite l'eau & la terre; & du mélange de cinq élémens, à savoir, la terre, l'eau, le feu, l'air & la lumière, il en forma les différens corps, & leur donna la terre pour leur base. Il fit ce globe que nous habitons en forme ovale comme un œuf. Au milieu de la terre est la plus haute de toutes les montagnes nommée *Mérou*; (c'est l'*immaüs*.) *Adimo* (c'est le nom du premier homme) sortit des mains de DIEU. *Pocriti* est le nom de son épouse. D'*Adimo**

naquit Brama, qui fut le législateur des nations & le père des brames.

Une preuve non moins forte que ce livre fut écrit long-temps avant *Alexandre*, c'est que les noms des fleuves & des montagnes de l'Inde sont les mêmes que dans le Manuscrit, qui est la langue sacrée des brachmanes. On ne trouve pas dans l'Ezour-Veidam un seul des noms que les Grecs donnèrent aux pays qu'ils subjuguèrent. L'Inde s'appelle *Zomboudipo*, le Gange *Zanoubi*, le mont Immaüs *Mérou*, &c.

Notre ennemi jaloux des services que l'abbé *Bazin* a rendu aux lettres, à la religion, & à la patrie, se ligue avec le plus implacable ennemi de notre chère patrie, de nos lettres, & de notre religion, le docteur *Warburton*, devenu, je ne fais comment, évêque de Glocestre, commentateur de *Shakespeare*, & auteur d'un gros fatras contre l'immortalité de l'ame, sous le nom de la divine légation de *Moïse*: il rapporte une objection de ce brave prêtre hérétique contre l'opinion de l'abbé *Bazin*, bon catholique; & contre l'évidence que l'Ezour-Veidam a été écrit avant *Alexandre*. Voici l'objection de l'évêque.

„ Cela est aussi judicieux qu'il le serait d'observer
 „ que les annales des Sarrazins & des Turcs ont
 „ été écrites avant les conquêtes d'*Alexandre*, parce
 „ que nous n'y remarquons point les noms que
 „ les Grecs imposèrent aux rivières, aux villes, &
 „ aux contrées, qu'ils conquièrent dans l'Asie mineure;
 „ & qu'on n'y lit que les noms anciens qu'elles
 „ avaient depuis les premiers temps. Il n'est jamais
 „ entré dans la tête de ce poète que les Indiens &
 „ les Arabes pouvaient exactement avoir la même

„ envie de rendre les noms primitifs aux lieux d'où
 „ les Grecs avaient été chassés. „

Warburton ne connaît pas plus les vraisemblances que les bienféances. Les Turcs & les Grecs modernes ignorent aujourd'hui les anciens noms du pays que les uns habitent en vainqueurs & les autres en esclaves. Si nous déterrions un ancien manuscrit grec, dans lequel Stamboul fut appelé Constantinople; l'Atmëïdam, Hippodrome; Scutari, le faubourg de Chalcedoine; le cap Janiffari, Promontoire de Sigée; Cara Denguis, le Pont-Euxin &c.; nous concluerions que ce manuscrit est d'un temps qui précède *Mahomet II*, & nous jugerions ce manuscrit très-ancien, s'il ne contenait que les dogmes de la primitive Eglise.

Il est donc très-vraisemblable que le brachmane qui écrivait dans le Zomboudipo, c'est-à-dire dans l'Inde, écrivait avant *Alexandre* qui donna un autre nom au Zomboudipo; & cette probabilité devient une certitude, lorsque ce brachmane écrit dans les premiers temps de la corruption de sa religion, époque évidemment antérieure à l'expédition d'*Alexandre*.

Warburton, de qui l'abbé *Bazin* avait relevé quelques fautes avec sa circonspection ordinaire, s'en est vengé avec toute l'âcreté du pédantisme. Il s'est imaginé, selon l'ancien usage, que des injures étaient des raisons; & il a poursuivi l'abbé *Bazin* avec toute la fureur que l'Angleterre entière lui reproche. On n'a qu'à s'informer dans Paris à un ancien membre du Parlement de Londres, qui vient d'y fixer son séjour, du caractère de cet évêque *Warburton*, commentateur de *Shakespeare*, & calomniateur de *Moïse*;

on

on fera ce qu'on doit penfer de cet homme; & l'on apprendra comment les favans d'Angleterre, & furtout le célèbre évêque *Lowth*, ont réprimé fon orgueil & confondu fes erreurs.

CHAPITRE XIV.

Que les Juifs haïffaient toutes les nations.

L'AUTEUR du *Supplément à la philosophie de l'histoire* croit accabler l'abbé *Bazin*, en répétant les injures atroces que lui dit *Warburton* au fujet des Juifs. Mon oncle était lié avec les plus favans Juifs de l'Asie. Ils lui avouèrent qu'il avait été ordonné à leurs ancêtres d'avoir toutes les nations en horreur: & en effet parmi tous les hiftoriens qui ont parlé d'eux, il n'en est aucun qui ne foit convenu de cette vérité; & même pour peu qu'on ouvre les livres de leurs lois, vous trouverez au chapitre IV du Deutéronome: *Il vous a conduit avec fa grande puiffance pour exterminer à votre entrée de très-grandes nations.*

Au chap. VII: *Il consumera peu-à-peu les nations devant vous, par parties; vous ne pourrez les exterminer toutes enfemble, de peur que les bêtes de la terre ne fe multiplient trop.*

Il vous livrera leurs rois entre vos mains. Vous détruirez jufqu'à leur nom: rien ne pourra vous réfifter.

On trouverait plus de cent paffages qui indiquent cette horreur pour tous les peuples qu'ils connaiffaient. Il ne leur était pas permis de manger avec

des Egyptiens, de même qu'il était défendu aux Egyptiens de manger avec eux. Un Juif était souillé, & le serait encore aujourd'hui, s'il avait tâté d'un mouton tué par un étranger, s'il s'était servi d'une marmite étrangère. Il est donc constant que leur loi les rendait nécessairement les ennemis du genre-humain. La Genèse, il est vrai, fait descendre toutes les nations du même père. Les Persans, les Phéniciens, les Babyloniens, les Egyptiens, les Indiens, venaient de *Noé* comme les Juifs; qu'est-ce que cela prouve, sinon que les Juifs haïssaient leurs frères? Les Anglais sont aussi les frères des Français. Cette consanguinité empêche-t-elle que *Warburton* ne nous haïsse? il hait jusqu'à ses compatriotes, qui le lui rendent bien.

Il a beau dire que les Juifs ne haïssaient que l'idolâtrie des autres nations, il ne fait pas absolument ce qu'il dit. Les Persans n'étaient point idolâtres; & ils étaient l'objet de la haine juive. Les Persans adoraient un seul Dieu, & n'avaient point alors de simulacres. Les Juifs adoraient un seul Dieu, & avaient des simulacres, douze bœufs dans le temple, deux chérubins dans le Saint des saints. Ils devaient regarder tous leurs voisins comme leurs ennemis, puisqu'on leur avait promis qu'ils domineraient d'une mer à l'autre, & depuis les bords du Nil jusqu'à ceux de l'Euphrate. Cette étendue de terrain leur aurait composé un empire immense. Leur loi qui leur promettait cet empire, les rendait donc nécessairement ennemis de tous les peuples qui habitaient depuis l'Euphrate jusqu'à la Méditerranée. Leur extrême ignorance ne leur permettait pas de

connaître d'autres nations ; & en détestant tout ce qu'ils connaissaient , ils croyaient détester toute la terre.

Voilà l'exacte vérité. *Warburton* prétend que l'abbé *Bazin* ne s'est exprimé ainsi que parce qu'un juif, qu'il appelle *grand babillard* , avait fait autrefois une banqueroute audit abbé *Bazin*. Il est vrai que le juif *Médina* fit une banqueroute considérable à mon oncle ; mais cela empêche-t-il que *Josué* n'ait fait pendre trente & un rois, selon les saintes Ecritures ? Je demande à *Warburton* si l'on aime les gens que l'on fait pendre ? *hang him*.

C H A P I T R E X V.

De Warburton.

CONTREDITES un homme qui se donne pour savant, & soyez sûr alors de vous attirer des volumes d'injures. Quand mon oncle apprit que *Warburton*, après avoir commenté *Shakespeare*, commentait *Moïse*, & qu'il avait déjà fait deux gros volumes pour démontrer que les Juifs, instruits par DIEU même, n'avaient aucune idée ni de l'immortalité de l'ame, ni d'un jugement après la mort, cette entreprise lui parut monstrueuse, ainsi qu'à toutes les consciences timorées de l'Angleterre. Il en écrivit son sentiment à M. S... avec sa modération ordinaire. Voici ce que M. S... lui répondit :

Monfieur,

C'est une entreprise merveilleusement scandaleuse dans un prêtre, *t'is an undertaking wonderfully scandalous in a priest*, de s'attacher à détruire l'opinion la plus ancienne & la plus utile aux hommes. Il vaudrait bien mieux que ce *Warburton* commentât l'opéra des gueux, *The beggar's opera*, après avoir très-mal commenté *Shakespeare*, que d'entasser une érudition si mal digérée & si erronée pour détruire la religion. Car enfin, notre sainte religion est fondée sur la juive. Si DIEU a laissé le peuple de l'ancien testament dans l'ignorance de l'immortalité de l'ame, & des peines & des récompenses après la mort, il a trompé son peuple chéri; la religion juive est donc fautive; la chrétienne, fondée sur la juive, ne s'appuie donc que sur un tronc pourri. Quel est le but de cet homme audacieux? je n'en fais encore rien. Il flatte le gouvernement: s'il obtient un évêché, il fera chrétien; s'il n'en obtient point, j'ignore ce qu'il fera. Il a déjà fait deux gros volumes sur la légation de *Moïse*, dans lesquels il ne dit pas un seul mot de son sujet. Cela ressemble au chapitre des cochons, où *Montaigne* parle de tout, excepté de cochons; c'est un chaos de citations dont on ne peut tirer aucune lumière. Il a senti le danger de son audace, & il a voulu l'envelopper dans les obscurités de son style. Il se montre enfin plus à découvert dans son troisième volume. C'est là qu'il entasse tous les passages favorables à son impiété, & qu'il écarte tous ceux qui appuient l'opinion commune. Il va chercher dans *Job*, qui n'était pas hébreu, ce passage équivoque:

Comme le nuage qui se dissipe & s'évanouit, ainsi est au tombeau l'homme qui ne reviendra plus.

Et ce vain discours d'une pauvre femme à David : *Nous devons mourir : nous sommes comme l'eau répandue sur la terre, qu'on ne peut plus ramasser.*

Et ces versets du pseaume LXXXVIII : *Les morts ne peuvent se souvenir de toi. Qui pourra te rendre des actions de grâce dans la tombe ? que me reviendra-t-il de mon sang, quand je descendrai dans la fosse ? La poussière t'adressera-t-elle des vœux ? déclarera-t-elle la vérité ?*

Montreras-tu tes merveilles aux morts ? Les morts se leveront-ils ? Auras-tu d'eux des prières ?

Le livre de l'Ecclésiaste, dit-il page 170, est encore plus positif. *Les vivans savent qu'ils mourront, mais les morts ne savent rien ; point de récompense pour eux, leur mémoire pèrit à jamais.*

Il met ainsi à contribution *Ezéchiël, Jérémie*, & tout ce qu'il peut trouver de favorable à son système.

Cet acharnement à répandre le dogme funeste de la mortalité de l'ame a soulevé contre lui tout le clergé. Il a tremblé que son patron qui pense comme lui, ne fût pas assez puissant pour lui faire avoir un évêché. Quel parti a-t-il pris alors ? celui de dire des injures à tous les philosophes. *Quis tulerit Gracchos de seditione querentes ?* Il a élevé l'étendard du fanatisme d'une main, tandis que de l'autre il déployait celui de l'irréligion. Par-là il a ébloui la cour ; & en enseignant réellement la mortalité de l'ame, & feignant ensuite de l'admettre, il aura probablement l'évêché qu'il désire. Chez vous tout chemin mène à Rome ; & chez nous tout chemin mène à l'évêché.

Voilà ce que M. S... écrivait en 1757 ; & tout ce qu'il a prédit est arrivé. *Warburton* jouit d'un bon évêché ; il insulte les philosophes. En vain l'évêque *Lowth* a pulvérisé son livre , il n'en est que plus audacieux , il cherche même à persécuter ; & s'il pouvait , il ressemblerait au *Peachum in the beggar's opera* qui se donne le plaisir de faire pendre ses complices. La plupart des hypocrites ont le regard doux du chat , & cachent leurs griffes ; celui-ci découvre les fiennes en levant une tête hardie. Il a été ouvertement délateur ; & il voudrait être persécuteur.

Les philosophes d'Angleterre lui reprochent l'excès de la mauvaise foi , & celui de l'orgueil. L'Eglise anglicane le regarde comme un homme dangereux ; les gens de lettres , comme un écrivain sans goût & sans méthode , qui ne fait qu'entasser citations sur citations ; les politiques , comme un brouillon qui ferait revivre , s'il pouvait , la chambre étoilée. Mais il se moque de tout cela.

Warburton me répondra peut-être qu'il n'a fait que suivre le sentiment de mon oncle , & de plusieurs autres savans qui ont tous avoué qu'il n'est pas parlé expressément de l'immortalité de l'ame dans la loi judaïque. Cela est vrai , il n'y a que des ignorans qui en doutent , & des gens de mauvaise foi qui affectent d'en douter : mais le pieux *Barin* disait que cette doctrine , sans laquelle il n'est point de religion , n'étant pas expliquée dans l'ancien testament , y doit être sous-entendue ; qu'elle y est virtuellement ; que si on ne l'y trouve pas *totidem verbis* , elle y est *totidem litteris* ; & qu'enfin si elle n'y est point du tout , ce n'est pas à un évêque à le dire.

Mais mon oncle a toujours soutenu que DIEU est bon ; qu'il a donné l'intelligence à ceux qu'il a favorisés ; qu'il a suppléé à notre ignorance. Mon oncle n'a point dit d'injures aux favans ; il n'a jamais cherché à persécuter personne : au contraire , il a écrit contre l'intolérance le livre le plus honnête , le plus circonfpect , le plus chrétien , le plus rempli de piété , qu'on ait fait depuis *Thomas à Kempis*. Mon oncle , quoiqu'un peu enclin à la raillerie , était pétri de douceur & d'indulgence. Il fit plusieurs pièces de théâtre dans sa jeunesse , tandis que l'évêque *Warburton* ne pouvait que commenter des comédies. Mon oncle , quand on sifflait ses pièces , sifflait comme les autres. Si *Warburton* a fait imprimer *Guillaume Shakespeare* avec des notes , l'abbé *Bazin* a fait imprimer *Pierre Corneille* aussi avec des notes. Si *Warburton* gouverne une église , l'abbé *Bazin* en a fait bâtir une qui n'approche pas à la vérité de la magnificence de M. le Franc de *Pompignan* , mais enfin qui est assez propre. En un mot , je prendrai toujours le parti de mon oncle.

C H A P I T R E X V I .

Conclusion des chapitres précédens.

TOUT le monde connaît cette réponse prudente d'un cocher à un batelier : Si tu me dis que mon carrosse est un belître , je te dirai que ton bateau est un maraud. Le batelier qui a écrit contre mon oncle , a trouvé en moi un cocher qui le mène grand train. Ce font-là de ces honnêtetés littéraires dont on ne

faurait fournir trop d'exemples pour former les jeunes gens à la politesse & au bon ton. Mais je préfère encore au beau discours de ce cocher l'apophthème de *Montaigne* : *Ne regarde pas qui est le plus savant, mais qui est le mieux savant.* La science ne consiste pas à répéter au hasard ce que les autres ont dit; à coudre à un passage hébreu qu'on n'entend point, un passage grec qu'on entend mal; à mettre dans un nouvel in-douze ce qu'on a trouvé dans un vieil in-folio; à crier :

Nous rédigeons au long, de point en point,
Ce qu'on pensa, mais nous ne pensons point.

Le vrai savant est celui qui n'a nourri son esprit que de bons livres, & qui a su mépriser les mauvais; qui fait distinguer la vérité du mensonge, & le vraisemblable du chimérique; qui juge d'une nation par ses mœurs plus que par ses lois, parce que les lois peuvent être bonnes, & les mœurs mauvaises. Il n'appuie point un fait incroyable de l'autorité d'un ancien auteur. Il peut, s'il veut, faire voir le peu de foi qu'on doit à cet auteur, par l'intérêt que cet écrivain a eu de mentir, & par le goût de son pays pour les fables; il peut montrer que l'auteur même est supposé. Mais ce qui le détermine le plus, c'est quand le livre est plein d'extravagances; il les réproûve, il les regarde avec dédain, en quelque temps & par quelques mains qu'elles aient été écrites.

S'il voit dans *Tite-Live* qu'un augure a coupé un caillou avec un rasoir, aux yeux d'un étranger nommé *Lucumon*, devenu roi de Rome, il dit : Ou *Tite-Live* a écrit une sottise, ou *Lucumon Tarquin*

& l'augure étaient deux fripons qui trompaient le peuple, pour le mieux gouverner. En un mot, le sot copie, le pédant cite, & le savant juge.

M. *Toxotès* qui copie, & qui cite, & qui est incapable de juger, qui ne fait que dire des injures de batelier à un homme qu'il n'a jamais vu, a donc eu à faire à un cocher qui lui donne des coups de fouet qu'il méritait; & le bout de son fouet a fanglé *Warburton*.

Tout mon chagrin dans cette affaire est que personne n'ayant lu la diatribe de M. *Toxotès*, (*f*) très-peu de gens liront la réponse du neveu de l'abbé *Bazin*; cependant le sujet est intéressant, il ne s'agit pas moins que des dames & des petits garçons de Babylone, des boucs de Mendès, de *Warburton*, & de l'immortalité de l'ame. Mais tous ces objets sont épuisés. Nous avons tant de livres, que la mode de lire est passée. Je compte qu'il s'imprime vingt mille feuilles au moins par mois en Europe. Moi qui suis grand lecteur, je n'en lis pas la quarantième partie; que fera donc le reste du genre-humain? Je voudrais dans le fond de mon cœur, que le collège des cardinaux me remerciât d'avoir anathématisé un évêque anglican; que l'impératrice de Russie, le roi de Pologne, le roi de Prusse, le hospodar de Valachie, & le grand-vifir, me fissent des complimens sur ma pieuse tendresse pour l'abbé *Bazin* mon oncle, qui a été fort connu d'eux. Mais ils ne m'en diront pas un mot, ils ne sauront rien de ma querelle. J'ai beau protester à la face de l'univers, que M. *Toxotès* ne fait

(*f*) *Toxotès* est un mot grec qui signifie *Larcher*.

ce qu'il dit, on me demande qui est M. *Toxotes*, & on ne m'écoute pas. Je remarque dans l'amertume de mon cœur, que toutes les disputes littéraires ont une pareille destinée. Le monde est devenu bien tiède; une sottise ne peut plus être célèbre; elle est étouffée le lendemain par cent sottises qui cèdent la place à d'autres. Les jésuites sont heureux; on parlera d'eux long-temps depuis la Rochelle jusqu'à Macao. *Vanitas vanitatum.*

C H A P I T R E X V I I.

Sur la modestie de Warburton, & sur son système anti-mosaïque.

LA nature de l'homme est si faible, & on a tant d'affaires dans cette vie, que j'ai oublié, en parlant de ce cher *Warburton*, de remarquer combien cet évêque serait pernicieux à la religion chrétienne, & à toute religion, si mon oncle ne s'était pas opposé vigoureusement à sa hardiesse.

Les anciens sages, dit Warburton, (g) crurent légitime & utile au public de dire le contraire de ce qu'ils pensaient.

(h) L'utilité, & non la vérité, était le but de la religion.

Il emploie un chapitre entier à fortifier ce système par tous les exemples qu'il peut accumuler.

Remarquez que, pour prouver que les Juifs étaient une nation instruite par DIEU même; il dit que la

(g) Tome II. page, 89.

(h) *Ibid.* Page 91.

doctrine de l'immortalité de l'ame , & d'un jugement après la mort , est d'une nécessité absolue , & que les Juifs ne la connaissaient pas. *Tout le monde*, dit-il , (*all mankind*) & spécialement des nations les plus savantes & les plus sages de l'antiquité , sont convenues de ce principe. (i)

Voyez , mon cher lecteur , quelle horreur & quelle erreur dans ce peu de paroles qui font le sujet de son livre. Si tout l'univers , & particulièrement les nations les plus sages & les plus savantes , croyaient l'immortalité de l'ame ; les Juifs , qui ne la croyaient pas , n'étaient donc qu'un peuple de brutes & d'insensés que DIEU ne conduisait pas. Voilà l'horreur dans un prêtre qui insulte les pauvres laïques. Hélas , que n'eût-il point dit contre un laïque qui eût avancé les mêmes propositions ! Voici maintenant l'erreur.

C'est que du temps que les Juifs étaient une petite horde de Bédouins , errante dans les déserts de l'Arabie pétrée , on ne peut trouver que toutes les nations du monde crussent l'ame immortelle. L'abbé *Bazin* était persuadé , à la vérité , que cette opinion était reçue chez les Chaldéens , chez les Persans , chez les Egyptiens , c'est-à-dire , chez les philosophes de ces nations ; mais il est certain que les Chinois n'en avaient aucune connaissance , & qu'il n'en est point parlé dans les cinq Kings , qui sont antérieurs de plusieurs siècles au temps de l'habitation des Juifs dans les déserts d'Oreb & de Cadès-Barné.

Comment donc ce *Warburton* , en avançant des choses si dangereuses , & en se trompant si grossièrement ,

(i) Tome I , page 87.

a-t-il pu attaquer les philosophes, & particulièrement l'abbé *Bazin* dont il aurait dû rechercher le suffrage?

N'attribuez cette inconséquence, mes frères, qu'à la vanité. C'est elle qui nous fait agir contre nos intérêts. La raison dit : nous hasardons une entreprise difficile, ayons des partisans. L'amour-propre crie : écrasons tout pour régner. On croit l'amour-propre ; alors on finit par être écrasé soi-même.

J'ajouterai encore à ce petit appendix, que l'abbé *Bazin* est le premier qui ait prouvé que les Egyptiens sont un peuple très-nouveau, quoiqu'ils soient beaucoup plus anciens que les Juifs. Nul savant n'a contredit la raison qu'il en apporte, c'est qu'un pays inondé quatre mois de l'année depuis qu'il est coupé par des canaux, devait être inondé au moins huit mois de l'année, avant que ces canaux eussent été faits. Or, un pays toujours inondé était inhabitable. Il a fallu des travaux immenses, & par conséquent une multitude de siècles pour former l'Egypte.

Par conséquent les Syriens, les Babyloniens, les Persans, les Indiens, les Chinois, les Japonais &c., durent être formés en corps de peuples très-longtemps avant que l'Egypte pût devenir une habitation tolérable. On tirera de cette vérité les conclusions qu'on voudra, cela ne me regarde pas. Mais y a-t-il bien des gens qui se soucient de l'antiquité égyptienne?

C H A P I T R E X V I I I.

Des hommes de différentes couleurs.

MON devoir m'oblige de dire que l'abbé *Bazin* admirait la sagesse éternelle dans cette profusion de variétés dont elle a couvert notre petit globe. Il ne pensait pas que les huîtres d'Angleterre fussent engendrées des crocodiles du Nil, ni que les girofliers des îles Moluques tiraissent leur origine des sapins des Pyrénées. Il respectait également les barbes des Orientaux, & les mentons dépourvus à jamais de poil folet, que DIEU a donné aux Américains. Les yeux de perdrix des Albinos, leurs cheveux qui font de la plus belle soie & du plus beau blond, la blancheur éclatante de leur peau, leurs longues oreilles, leur petite taille d'environ trois pieds & demi, le ravissaient en extase quand il les comparait aux Nègres leurs voisins, qui ont de la laine sur la tête, & de la barbe au menton, que DIEU a refusée aux Albinos. Il avait vu des hommes rouges, il en avait vu de couleur de cuivre, il avait manié le tablier qui pend aux Hottentots & aux Hottentotes depuis le nombril jusqu'à la moitié des cuisses. O profusion de richesses! s'écriait-il. O que la nature est féconde!

Je suis bien aise de révéler ici aux cinq ou six lecteurs qui voudront s'instruire dans cette diatribe, que l'abbé *Bazin* a été violemment attaqué dans un journal nommé *économique*, que j'ai acheté jusqu'à

présent, & que je n'acheterai plus. J'ai été sensiblement affligé que cet économe, après m'avoir donné une recette infallible contre les punaises & contre la rage, & après m'avoir appris le secret d'éteindre en un moment le feu d'une cheminée, s'exprime sur l'abbé *Bazin* avec une cruauté que vous allez voir.

» (k) L'opinion de M. l'abbé *Bazin* qui croit, ou
 » fait semblant de croire, qu'il y a plusieurs espèces
 » d'hommes, est aussi absurde que celle de quelques
 » philosophes païens, qui ont imaginé des atomes
 » blancs & des atomes noirs, dont la réunion fortuite
 » a produit divers hommes & divers animaux. »

M. l'abbé *Bazin* avait vu dans ses voyages une partie du *reticulum mucosum* d'un nègre, lequel était entièrement noir; c'est un fait connu de tous les anatomistes de l'Europe. Quiconque voudra faire dissequer un nègre, (j'entends après sa mort) trouvera cette membrane muqueuse noire comme de l'encre, de la tête aux pieds. Or si ce réseau est noir chez les nègres, & blanc chez nous, c'est donc une différence spécifique. Or une différence spécifique entre deux races forme assurément deux races différentes. Cela n'a nul rapport aux atomes blancs & rouges d'*Anaxagore*, qui vivait environ deux mille trois cents ans avant mon oncle.

Il vit non-seulement des nègres & des albinos qu'il examina très-soigneusement, mais il vit aussi quatre rouges qui vinrent en France en 1725. Le même économe lui a nié ces rouges. Il prétend

(k) Pag. 309, Recueil de 1745.

que les habitans des îles Caraïbes ne font rouges que lorsqu'ils font peints. On voit bien que cet homme-là n'a pas voyagé en Amérique. Je ne dirai pas que mon oncle y ait été, car je suis vrai; mais voici une lettre que je viens de recevoir d'un homme qui a résidé long-temps à la Guadeloupe, en qualité d'officier du roi.

Il y a réellement à la Guadeloupe, dans un quartier de la grande terre nommée le Pistolet, dépendant de la paroisse de l'anse Bertrand, cinq ou six familles de Caraïbes dont la peau est de la couleur de notre cuivre rouge; ils sont bien faits, & ont de longs cheveux. Je les ai vus deux fois. Ils se gouvernent par leurs propres lois, & ne sont point chrétiens. Tous les Caraïbes sont rougeâtres &c. Signé, Rieu, 20 mai 1767.

Le jésuite *Laffiteau*, qui avait vécu aussi chez les Caraïbes, convient que ces peuples sont rouges; (1) mais il attribue en homme judicieux cette couleur à la passion qu'ont eue leurs mères de se peindre en rouge, comme il attribue la couleur des nègres au goût que les dames de Congo & d'Angola ont eu de se peindre en noir. Voici les paroles remarquables du jésuite.

„ Ce goût général dans toute la nation, & la vue
 „ continuelle de semblables objets a dû faire impres-
 „ sion sur les femmes enceintes, comme les baguettes
 „ de diverses couleurs sur les brebis de *Jacob*: &
 „ c'est ce qui doit avoir contribué en premier lieu
 „ à rendre les uns noirs par nature, & les autres
 „ rougeâtres, tels qu'ils le sont aujourd'hui. „

(1) *Mœurs des sauvages*, pag. 68, tom. I.

Ajoutez à cette belle raison, que le jésuite *Laffiteau* prétend que les Caraïbes descendent en droite ligne des peuples de Carie; vous m'avouerez que c'est puissamment raisonner, comme dit l'abbé *Grizel*.

C H A P I T R E X I X.

Des montagnes & des coquilles.

J'AVOUERAI ingénument que mon oncle avait le malheur d'être d'un sentiment opposé à celui d'un grand naturaliste qui prétendait que c'est la mer qui a fait les montagnes; qu'après les avoir formées par son flux & son reflux, elle les a couvertes de ses flots, & qu'elle les a laissées toutes semées de ses poissons pétrifiés.

Voici, mon cher neveu, me disait-il, quelles sont mes raisons. 1°. Si la mer par son flux avait d'abord fait un petit monticule de quelques pieds de sable, depuis l'endroit où est aujourd'hui le cap de Bonne-Espérance jusqu'aux dernières branches du mont Immaïs ou *Mérou*, j'ai grand'peur que le reflux n'eût détruit ce que le flux aurait formé.

2°. Le flux de l'Océan a certainement amoncelé dans une longue suite de siècles les sables qui forment les dunes de Dunkerque & de l'Angleterre, mais elle n'a pu en faire des rochers; & ces dunes sont fort peu élevées.

3°. Si en six mille ans elle a formé des monticules de sable hauts de quarante pieds, il lui aura fallu juste trente millions d'années pour former la plus
haute

haute montagne des Alpes qui a vingt mille pieds de hauteur ; supposé encore qu'il ne se soit point trouvé d'obstacle à cet arrangement, & qu'il y ait toujours eu du sable à point nommé.

4°. Comment le flux de la mer , qui s'élève tout au plus à huit pieds de haut sur nos côtes, aura-t-il formé des montagnes hautes de vingt mille pieds ? & comment les aurait-il couvertes pour laisser des poissons sur les cîmes ?

5°. Comment les marées & les courans auront-ils formé des enceintes presque circulaires de montagnes, telles que celles qui entourent le royaume de Cachemire, le grand-duché de Toscane, la Savoie, & le pays de Vaud ?

6°. Si la mer avait été pendant tant de siècles au-dessus des montagnes, il aurait donc fallu que tout le reste du globe eût été couvert d'un autre océan égal en hauteur, sans quoi les eaux seraient retombées par leur propre poids. Or un océan qui pendant tant de siècles aurait couvert les montagnes des quatre parties du monde, aurait été égal à plus de quarante de nos océans d'aujourd'hui. Ainsi il faudrait nécessairement qu'il y eût trente-neuf océans au moins d'évanouis, depuis le temps où ces messieurs prétendent qu'il y a des poissons de mer pétrifiés sur le sommet des Alpes & du mont Ararat.

7°. Considérez, mon cher neveu, que dans cette supposition des montagnes formées & couvertes par la mer, notre globe n'aurait été habité que par des poissons. C'est, je crois, l'opinion de *Telliamed*. Il est difficile de comprendre que des marsouins aient produit des hommes.

8°. Il est évident que si par impossible la mer eût si long-temps couvert les Pyrénées, les Alpes, le Caucase, il n'y aurait pas eu d'eau douce pour les bipèdes & les quadrupèdes. Le Rhin, le Rhône, la Saône, le Danube, le Pô, l'Euphrate, le Tigre, dont j'ai vu les sources, ne doivent leurs eaux qu'aux neiges & aux pluies qui tombent sur les cimes de ces rochers. Ainsi vous voyez que la nature entière réclame contre cette opinion.

9°. Ne perdez point de vue cette grande vérité, que la nature ne se dément jamais. Toutes les espèces restent toujours les mêmes. Animaux, végétaux, minéraux, métaux, tout est invariable dans cette prodigieuse variété. Tout conserve son essence. L'essence de la terre est d'avoir des montagnes, sans quoi elle ferait sans rivières; donc il est impossible que les montagnes ne soient pas aussi anciennes que la terre. Autant vaudrait-il dire que nos corps ont été long-temps sans têtes. Je fais qu'on parle beaucoup de coquilles. J'en ai vu tout comme un autre. Les bords escarpés de plusieurs fleuves & de quelques lacs en sont tapissés; mais je n'y ai jamais remarqué qu'elles fussent les dépouilles des monstres marins: elles ressemblent plutôt aux habits déchirés des moules, & d'autres petits crustacés de lacs & de rivières. Il y en a qui ne sont visiblement que du talc qui a pris des formes différentes dans la terre. Enfin nous avons mille productions terrestres qu'on prend pour des productions marines.

Je ne nie pas que la mer ne se soit avancée trente & quarante lieues dans le continent, & que des atterrissemens ne l'aient contrainte de reculer. Je

fais qu'elle baignait autrefois Ravenne, Fréjus, Aigues-Mortes, Alexandrie, Rosette, & qu'elle en est à présent fort éloignée. Mais de ce qu'elle a inondé & quitté tour à tour quelques lieues de terre, il ne faut pas en conclure qu'elle ait été par-tout. Ces pétrifications dont on parle tant, ces prétendues médailles de son long règne me sont fort suspectes. J'ai vu plus de mille cornes d'Ammon dans les champs, vers les Alpes. Je n'ai jamais pu concevoir qu'elles aient renfermé autrefois un poisson indien nommé *nautilus*, qui par parenthèse n'existe pas. Elles m'ont paru de simples fossiles tournés en volutes; & je n'ai pas été plus tenté de croire qu'elles avaient été le logement d'un poisson des mers de Surate, que je n'ai pris les *conchas Veneris* pour des chapelles de *Vénus*, & les pierres étoilées pour des étoiles. J'ai pensé avec plusieurs bons observateurs que la nature inépuisable dans ses ouvrages a pu très-bien former une grande quantité de fossiles, que nous prenons mal-à-propos pour des productions marines. Si la mer avait dans la succession des siècles formé des montagnes de couches de sable & de coquilles, on en trouverait des lits d'un bout de la terre à l'autre; & c'est assurément ce qui n'est pas vrai: la chaîne des hautes montagnes de l'Amérique en est absolument dépourvue. Savez-vous ce qu'on répond à cette objection terrible? *qu'on en trouvera un jour*. Attendons donc au moins qu'on en trouve.

Je suis même tenté de croire que ce fameux falun de Touraine n'est autre chose qu'une espèce de minière; car si c'était un amas de vraies dépouilles de poissons que la mer eût déposé par couches successivement & doucement dans ce canton, pendant quarante ou

cinquante mille fiècles, pourquoi n'en aurait-elle pas laissé autant en Bretagne & en Normandie ? certainement si elle a submergé la Touraine si long-temps, elle a couvert à plus forte raison les pays qui sont au-delà. Pourquoi donc ces prétendues coquilles dans un seul canton d'une seule province ? qu'on réponde à cette difficulté.

J'ai trouvé des pétrifications en cent endroits ; j'ai vu quelques écailles d'huîtres pétrifiées à cent lieues de la mer. Mais j'ai vu aussi sous vingt pieds de terre des monnaies romaines, des anneaux de chevaliers, à plus de neuf cents milles de Rome, & je n'ai point dit : Ces anneaux, ces espèces d'or & d'argent ont été fabriqués ici. Je n'ai point dit non plus : Ces huîtres sont nées ici. J'ai dit : Des voyageurs ont apporté ici des anneaux, de l'argent, & des huîtres.

Quand je lus il y a quarante ans qu'on avait trouvé dans les Alpes des coquilles de Syrie, je dis, je l'avoue, d'un ton un peu goguenard, que ces coquilles avaient été apparemment apportées par des pèlerins qui revenaient de Jérusalem. M. de *Buffon* m'en reprit très-vertement dans sa théorie de la terre, page 281. Je n'ai pas voulu me brouiller avec lui pour des coquilles ; mais je suis demeuré dans mon opinion, parce que l'impossibilité que la mer ait formé les montagnes m'est démontrée. On a beau me dire que le porphyre est fait des pointes d'ourfin, je le croirai quand je verrai que le marbre blanc est fait de plumes d'autruche.

Il y a plusieurs années qu'un irlandais, jésuite secret, nommé *Néedham*, qui disait avoir d'excellens microscopes, crut s'apercevoir qu'il avait fait naître

des anguilles avec de l'infusion de blé ergoté dans des bouteilles. Aussitôt voilà des philosophes qui se persuadent que , si un jésuite a fait des anguilles sans germe , on pourra faire de même des hommes. On n'a plus besoin de la main du grand *Demiourgos* ; le maître de la nature n'est plus bon à rien. De la farine grossière produit des anguilles ; une farine plus pure produira des finges , des hommes , & des ânes. Les germes sont inutiles : tout naîtra de soi-même. On bâtit sur cette expérience prétendue un nouvel univers ; comme nous faisons un monde il y a cent ans avec la matière subtile , la globuleuse , & la cannelée. Un mauvais plaisant , mais qui raisonnait bien , dit qu'il y avait là anguille sous roche , & que la fausseté se découvrirait bientôt.

Il en avait été de même autrefois. Les vers se formaient par corruption dans la viande exposée à l'air. Les philosophes ne soupçonnaient pas que ces vers pouvaient venir des mouches qui déposaient leurs œufs sur cette viande , & que ces œufs deviennent des vers avant d'avoir des aîles. Les cuisiniers enfermèrent leurs viandes dans des treillis de toiles , alors plus de vers , plus de génération par corruption.

J'ai combattu quelquefois de pareilles chimères , & surtout celle du jésuite *Néedham*. Un des grands agrémens de ce monde est que chacun puisse avoir son sentiment sans altérer l'union fraternelle. Je puis estimer la vaste érudition de M. de *Guignes* , sans lui sacrifier les Chinois , que je croirai toujours la première nation de la terre qui ait été civilisée après les Indiens. Je fais rendre justice aux vastes connaissances , & au génie de M. de *Buffon* , en étant fortement

perfuadé que les montagnes font de la date de notre globe, & de toutes les chofes, & même en ne croyant point aux molécules organiques. Je puis avouer que le jéfuite *Néedham*, déguifé heureufement en laïque, a eu des microfcopes; mais je n'ai point prétendu le bleffer, en doutant qu'il eût créé des anguilles avec de la farine. (*)

Je conferve l'efprit de charité avec tous les doctes, jufqu'à ce qu'ils me difent des injures, ou qu'ils me jouent quelque mauvais tour. Car l'homme eft fait de façon qu'il n'aime point du tout à être vilipendé & vexé. Si j'ai été un peu goguenard; & fi j'ai par-là déplu autrefois à un philofophe lappon qui voulait qu'on perçât un trou jufqu'au centre de la terre, qu'on difféquât des cervelles de géans pour connaître l'effence de la penfée, qu'on exaltât fon ame pour prédire l'avenir, & qu'on enduisît tous les malades de poix réfine; c'eft que ce lappon m'avait horriblement molefté; & cependant j'ai bien demandé pardon à DIEU de l'avoir tourné en ridicule; car il ne faut pas affliger fon prochain: c'eft manquer à la raifon univerfelle.

Au refte j'ai toujours pris le parti des pauvres gens de lettres, quand ils ont été injuftelement perfécutés: quand, par exemple, on a juridiquement accusé les auteurs d'un dictionnaire en vingt volumes in-folio d'avoir compofé ce dictionnaire pour faire enchérir le pain, j'ai beaucoup crié à l'injuftice.

Ce difcours de mon bon oncle me fit verfer des larmes de tendrefle.

(*) Voyez fur les anguilles & les coquilles le volume de *Phyfique*.

C H A P I T R E X X .

Des tribulations de ces pauvres gens de lettres.

QUAND mon oncle m'eut ainfi attendri , je pris la liberté de lui dire : vous avez couru une carrière bien épineufe ; je fens qu'il vaut mieux être receveur des finances , ou fermier-général , ou évêque , que homme de lettres : car enfin , quand vous eûtes appris le premier aux Français , que les Anglais & les Turcs donnaient la petite vérole à leurs enfans pour les en préférer , vous favez que tout le monde fe moqua de vous . Les uns vous prirent pour un hérétique , les autres pour un musulman . Ce fut bien pis , lorsque vous vous mêlâtes d'expliquer les découvertes de *Newton* dont les écoles welches n'avaient pas encore entendu parler ; on vous fit passer pour un ennemi de la France . Vous hafardâtes de faire quelques tragédies . *Zaire* , *Oreste* , *Sémiramis* , *Mahomet* , tombèrent à la première représentation . Vous favez-vous , mon cher oncle , comme votre *Adélaïde de Guefclin* fut fifflée d'un bout à l'autre ? quel plaifir c'était ! Je me trouvai à la chute de *Tancrede* ; on difait en pleurant & en fanglotant , ce pauvre homme n'a jamais rien fait de fi mauvais .

Vous futes affailli en divers temps d'environ fept cents cinquante brochures , dans lesquelles les uns difaient , pour prouver que *Méropé* & *Alzire* font des tragédies déteftables , que monfieur votre père , qui fut mon grand-père , était un payfan ; & d'autres qu'il était revêtu de la dignité de guichetier porte-clefs du parlement de Paris , charge importante dans l'Etat ,

mais de laquelle je n'ai jamais entendu parler, & qui n'aurait d'ailleurs que peu de rapport avec Alzire & Mérope, ni avec le reste de l'univers, que tout feseur de brochure, doit, comme vous l'avez dit, avoir toujours devant les yeux.

On vous attribuit l'excellent livre intitulé *Les hommes* (je ne fais ce que c'est que ce livre, ni vous non plus) & plusieurs poèmes immortels, comme la *Chandelle d'Arras*, & la *Poule à ma tante*, & le second tome de *Candide*, & le *Compère Matthieu*. Combien de lettres anonymes avez-vous reçues ? combien de fois vous a-t-on écrit, *donnez-moi de l'argent, ou je ferai contre vous une brochure*. Ceux même à qui vous avez fait l'aumône n'ont-ils pas quelquefois témoigné leur reconnaissance par quelque satire bien mordante ?

Ayant passé ainsi par toutes les épreuves, dites-moi, je vous prie, mon cher oncle, quels sont les ennemis les plus implacables, les plus bas, les plus lâches dans la littérature, & les plus capables de nuire ?

Le bon abbé *Bazin* me répondit en soupirant : Mon neveu, après les théologiens, les chiens les plus acharnés à suivre leur proie sont les folliculaires ; & après les folliculaires, marchent les feseurs de cabale au théâtre. Les critiques en histoire & en physique ne font pas grand bruit. Gardez-vous surtout, mon neveu, du métier de *Sophocle* & d'*Euripide* ; à moins que vous ne fassiez vos tragédies en latin, comme *Grotius*, qui nous a laissé ces belles pièces entièrement ignorées d'*Adam chassé*, de *Jésus patient*, & de *Joséph* sous le nom de *Sofonsoné* qu'il croit un mot égyptien.

Hé pourquoi, mon oncle, ne voulez-vous pas que je fasse des tragédies si j'en ai le talent ? Tout homme

peut apprendre le latin & le grec , ou la géométrie , ou l'anatomie ; tout homme peut écrire l'histoire ; mais il est très-rare , comme vous savez , de trouver un bon poète. Ne serait-ce pas un vrai plaisir de faire de grands vers boursoufflés dans lesquels des *héros déplorables* rimeraient avec des *exemples mémorables* , & les *forfaits* & les *crimes* avec les *cœurs magnanimes* , & les *justes dieux* avec les *exploits glorieux* ? Une fière actrice ferait ronfler ce galimatias , elle ferait applaudie par cent jeunes courtauds de boutique , & elle me dirait après la pièce : sans moi vous auriez été sifflé , vous me devez votre gloire. J'avoue qu'un pareil succès tourne la tête quand on a une noble ambition.

O mon neveu , me répliqua l'abbé *Bazin* , je conviens que rien n'est plus beau ; mais souvenez-vous comment l'auteur de *Cinna* , qui avait appris à la nation à penser & à s'exprimer , fut traité par *Claveret* , par *Chapelain* , par *Scudéri* , gouverneur de Notre-Dame de la Garde , & par l'abbé d'*Aubignac* , prédicateur du roi.

Songez que le prédicateur , auteur de la plus mauvaise tragédie de ce temps. & qui pis est d'une tragédie en prose , appelle *Corneille Mascarille* ; il n'est fait , selon le prédicateur , que pour vivre avec les portiers de comédie : *Corneille piaille toujours , ricane toujours , & ne dit jamais rien qui vaille.*

Ce font-là les honneurs qu'on rendait à celui qui avait tiré la France de la barbarie ; il était réduit pour vivre , à recevoir une pension du cardinal de *Richelieu* qu'il nomme *son maître*. Il était forcé de rechercher la protection de *Montauron* , de lui dédier *Cinna* , de comparer dans son épître dédicatoire *Montauron à Auguste* ; & *Montauron* avait la préférence.

Jean Racine égal à *Virgile* pour l'harmonie & la beauté du langage, supérieur à *Euripide* & à *Sophocle*; *Racine* le poëte du cœur, & d'autant plus sublime qu'il ne l'est que quand il faut l'être; *Racine* le seul poëte tragique de son temps dont le génie ait été conduit par le goût; *Racine* le premier homme du siècle de *Louis XIV* dans les beaux arts, & la gloire éternelle de la France; a-t-il essuyé moins de dégoût & d'opprobre? tous ses chefs-d'œuvre ne furent-ils pas parodiés à la farce dite *italienne*?

Vifé, l'auteur du *Mercur*e galant, ne se déchaîna-t-il pas toujours contre lui? *Subligni* ne prétendit-il pas le tourner en ridicule? vingt cabales ne s'élevèrent-elles pas contre tous ses ouvrages? n'eut-il pas toujours des ennemis, jusqu'à ce qu'enfin le jésuite *la Chaise* le rendit suspect de jansénisme auprès du roi, & le fit mourir de chagrin? Mon neveu, la mode n'est plus d'accuser de jansénisme; mais si vous avez le malheur de travailler pour le théâtre, & de réussir, on vous accusera d'être athée.

Ces paroles de mon bon oncle se gravèrent dans mon cœur. J'avais déjà commencé une tragédie; je l'ai jetée au feu, & je conseille à tous ceux qui ont la manie de travailler en ce genre d'en faire autant.

C H A P I T R E X X I.

Des sentimens théologiques de feu l'abbé Bazin. De la justice qu'il rendait à l'antiquité ; & des quatre diatribes composées par lui à cet effet.

Pour mieux faire connaître la piété & l'équité de l'abbé *Bazin*, je suis bien aise de publier ici quatre diatribes de sa façon, composées seulement pour sa satisfaction particulière. La première est sur la cause & les effets. La seconde traite de *Sanchoniathon*, l'un des plus anciens écrivains qui aient mis la plume à la main pour écrire gravement des sottises. La troisième est sur l'Égypte, dont il se fait assez peu de cas ; (ce n'est pas de sa diatribe dont il se fait peu de cas, c'est de l'Égypte.) Dans la quatrième, il s'agit d'un ancien peuple à qui on coupa le nez, & qu'on envoya dans le désert. Cette dernière élucubration est très-curieuse & très-instructive.

P R E M I E R E D I A T R I B E

D E L' A B B É B A Z I N.

Sur la cause première.

UN jour le jeune *Madétès* se promenait vers le port de *Pirée* ; il rencontra *Platon* qu'il n'avait point encore vu. *Platon* lui trouvant une physionomie heureuse lia conversation avec lui ; il découvrit en lui un

fens assez droit. *Madétès* avait été instruit dans les belles-lettres ; mais il ne savait rien , ni en physique , ni en géométrie , ni en astronomie. Cependant il avoua à *Platon* qu'il était épicurien.

Mon fils , lui dit *Platon* , *Epicure* était un fort honnête homme ; il vécut & il mourut en sage. Sa volupté , dont on a parlé si diversement , consistait à éviter les excès. Il recommanda l'amitié à ses disciples , & jamais précepte n'a été mieux observé. Je voudrais faire autant de cas de sa philosophie que de ses mœurs. Connaissez-vous bien à fond la doctrine d'*Epicure* ? *Madétès* lui répondit ingénument qu'il ne l'avait point étudiée. Je fais seulement , dit-il , que les dieux ne se sont jamais mêlés de rien ; & que le principe de toute chose est dans les atomes , qui se sont arrangés d'eux-mêmes , de façon qu'ils ont produit ce monde tel qu'il est.

P L A T O N .

AINSI donc , mon fils , vous ne croyez pas que ce soit une intelligence qui ait présidé à cet univers dans lequel il y a tant d'êtres intelligens ? voudriez-vous bien me dire quelle est votre raison d'adopter cette philosophie ?

M A D É T È S .

MA raison est que je l'ai toujours entendu dire à mes amis , & à leurs maîtresses avec qui je soupe ; je m'accommode fort de leurs atomes. Je vous avoue que je n'y entends rien ; mais cette doctrine m'a paru aussi bonne qu'une autre : il faut bien avoir une opinion quand on commence à fréquenter la bonne compagnie. J'ai beaucoup d'envie de m'instruire ; mais il

m'a paru jusqu'ici plus commode de penser sans rien favoir.

Platon lui dit : Si vous avez quelque désir de vous éclairer , je suis magicien , & je vous ferai voir des choses fort extraordinaires ; ayez seulement la bonté de m'accompagner à ma maison de campagne , qui est à cinq cents pas d'ici , & peut-être ne vous repentirez-vous pas de votre complaisance. *Madétès* le suivit avec transport. Dès qu'ils furent arrivés , *Platon* lui montra un squelette ; le jeune homme recula d'horreur à ce spectacle nouveau pour lui. *Platon* lui parla en ces termes :

Considérez bien cette forme hideuse qui semble être le rebut de la nature ; & jugez de mon art par tout ce que je vais opérer avec cet assemblage informe , qui vous a paru si abominable.

Premièrement , vous voyez cette espèce de boule qui semble couronner tout ce vilain assemblage. Je vais faire passer par la parole dans le creux de cette boule une substance moëlleuse & douce , partagée en mille petites ramifications , que je ferai descendre imperceptiblement par cette espèce de long bâton à plusieurs nœuds que vous voyez attaché , & qui se termine en pointe dans un creux. J'adapterai au haut de ce bâton un tuyau par lequel je ferai entrer l'air , au moyen d'une soupape qui pourra jouer sans cesse ; & bientôt après vous verrez cette fabrique se remuer d'elle-même.

A l'égard de tous ces autres morceaux informes qui vous paraissent comme des restes d'un bois pourri , & qui semblent être sans utilité comme sans force & sans grâce ; je n'aurai qu'à parler , & ils seront

mis en mouvement par des espèces de cordes d'une structure inconcevable. Je placerai au milieu de ces cordes une infinité de canaux remplis d'une liqueur qui, en passant par des tamis, se changera en plusieurs liqueurs différentes, & coulera dans toute la machine vingt fois par heure. Le tout sera recouvert d'une étoffe blanche, moëlleuse, & fine. Chaque partie de cette machine aura un mouvement particulier qui ne se démentira point. Je placerai entre ces demi-cerceaux, qui ne semblent bons à rien, un gros réservoir fait à peu près comme une pomme de pin : ce réservoir se contractera & se dilatera chaque moment avec une force étonnante. Il changera la couleur de la liqueur qui passera dans toute la machine. Je placerai non loin de lui un fac percé en deux endroits, qui ressemblera au tonneau des Danaïdes. Il se remplira & se videra sans cesse ; mais il ne se remplira que de ce qui est nécessaire, & ne se videra que du superflu. Cette machine fera un si étonnant laboratoire de chimie, un si profond ouvrage de mécanique & d'hydraulique, que ceux qui l'auront étudié ne pourront jamais le comprendre. De petits mouvemens y produiront une force prodigieuse : il fera impossible à l'art humain d'imiter l'artifice qui dirigera cet automate. Mais ce qui vous surprendra davantage, c'est que cet automate s'étant approché d'une figure à peu près semblable, il s'en formera une troisième figure. Ces machines auront des idées ; elles raisonneront, elles parleront comme vous ; elles pourront mesurer le ciel & la terre. Mais je ne vous ferai point voir cette rareté, si vous ne me promettez que quand vous l'aurez vue, vous avouerez que j'ai beaucoup d'esprit & de puissance.

M A D É T È S.

Si la chose est ainsi , j'avouerais que vous en savez plus qu'*Epicure* , & que tous les philosophes de la Grèce.

P L A T O N.

HÉ bien , tout ce que je vous ai promis est fait. Vous êtes cette machine , c'est ainsi que vous êtes formé , & je ne vous ai pas montré la millièame partie des ressorts qui composent votre existence ; tous ces ressorts sont exactement proportionnés les uns aux autres ; tous s'aident réciproquement : les uns conservent la vie , les autres la donnent , & l'espèce se perpétue de siècle en siècle par un artifice qu'il n'est pas possible de découvrir. Les plus vils animaux sont formés avec un appareil non moins admirable , & les sphères célestes se meuvent dans l'espace avec une mécanique encore plus sublime : jugez après cela si un être intelligent n'a pas formé le monde , si vos atomes n'ont pas eu besoin de cette cause intelligente.

Madètès étonné demanda au magicien qui il était. *Platon* lui dit son nom : le jeune homme tomba à genoux , adora DIEU , & aima *Platon* toute sa vie.

Ce qu'il y a de très-remarquable pour nous , c'est qu'il vécut avec les épicuriens comme auparavant. Ils ne furent point scandalisés qu'il eût changé d'avis. Il les aima , il en fut toujours aimé. Les gens de sectes différentes soupaient ensemble gaiement chez les Grecs & chez les Romains. C'était le bon temps.

S E C O N D E D I A T R I B E

D E L' A B B É B A Z I N .

De Sanchoniathon.

SANCHONIATHON ne peut être un auteur supposé. On ne suppose un ancien livre que dans le même esprit qu'on forge d'anciens titres pour fonder quelque prétention disputée. On employa autrefois des fraudes pieuses pour appuyer des vérités qui n'avaient pas besoin de ce malheureux secours. De zélés indiscrets forgèrent de très-mauvais vers grecs attribués aux sibylles, des lettres de *Pilate*, & l'histoire du magicien *Simon* qui tomba du haut des airs aux yeux de *Néron*. C'est dans le même esprit qu'on imagina la donation de *Constantin* & les fausses décrétales. Mais ceux dont nous tenons les fragmens de *Sanchoniathon*, ne pouvaient avoir aucun intérêt à faire cette lourde friponnerie. Que pouvait gagner *Philon de Byblos* qui traduisit en grec *Sanchoniathon*, à mettre cette histoire & cette cosmogonie sous le nom de ce phénicien? c'est à peu près comme si on disait qu'*Hésiode* est un auteur supposé.

Eusèbe de Césarée, qui rapporte plusieurs fragmens de cette traduction faite par *Philon de Byblos*, ne s'avisa jamais de soupçonner que *Sanchoniathon* fût un auteur apocryphe. Il n'y a donc nulle raison de douter que sa cosmogonie ne lui appartienne.

Ce *Sanchoniathon* vivait à peu près dans le temps où nous plaçons les dernières années de *Moïse*. Il n'avait probablement

probablement aucune connaissance de *Moïse*, puisqu'il n'en parle pas, quoiqu'il fût dans son voisinage. S'il en avait parlé, *Eusèbe* n'eût pas manqué de le citer comme un témoignage authentique des prodiges opérés par *Moïse*. *Eusèbe* aurait insisté d'autant plus sur ce témoignage, que ni *Manéthon*, ni *Cheremon*, auteurs égyptiens, ni *Eratosthènes*, ni *Hérodote*, ni *Diodore de Sicile*, qui ont tant écrit sur l'Égypte, trop occupés d'autres objets, n'ont jamais dit un seul mot de ces fameux & terribles miracles qui durent laisser d'eux une mémoire durable, & effrayer les hommes de siècle en siècle. Ce silence de *Sanconiathon* a même fait soupçonner très-justement à plusieurs docteurs qu'il vivait avant *Moïse*.

Ceux qui le font contemporain de *Gédéon* n'appuient leur sentiment que sur un abus des paroles de *Sanconiathon* même. Il avoue qu'il a consulté le grand-prêtre *Jérombal*. Or ce *Jérombal*, disent nos critiques, est vraisemblablement *Gédéon*. Mais pourquoi, s'il vous plaît, ce *Jérombal* était-il *Gédéon*? Il n'est point dit que *Gédéon* fût prêtre. Si le phénicien avait consulté le juif, il aurait parlé de *Moïse*, & des conquêtes de *Josué*. Il n'aurait pas admis une cosmogonie absolument contraire à la Genèse: il aurait parlé d'*Adam*; il n'aurait pas imaginé des générations entièrement différentes de celles que la Genèse a consacrées.

Cet ancien auteur phénicien avoue en propres mots, qu'il a tiré une partie de son histoire des écrits de *Thaut*, qui florissait huit cents ans avant lui. Cet aveu, auquel on ne fait pas assez d'attention, est un des plus curieux témoignages que l'antiquité nous

ait transmis. Il prouve qu'il y avait donc déjà huit cents ans qu'on avait des livres écrits avec le secours de l'alphabet ; que les nations cultivées pouvaient par ce secours s'entendre les unes les autres, & traduire réciproquement leurs ouvrages. *Sanchoniathon* entendait les livres de *Thaut* écrits en langue égyptienne. Le premier *Zoroastre* était beaucoup plus ancien ; & ses livres étaient la catéchèse des Persans. Les Chaldéens, les Syriens, les Persans, les Phéniciens, les Egyptiens, les Indiens, devaient nécessairement avoir commerce ensemble ; & l'écriture alphabétique devait faciliter ce commerce. Je ne parle pas des Chinois qui étaient depuis longtemps un grand peuple, & composaient un monde séparé.

Chacun de ces peuples avait déjà son histoire. Lorsque les Juifs entrèrent dans le pays voisin de la Phénicie, ils pénétrèrent jusqu'à la ville de Dabir, qui s'appelait autrefois la ville des lettres. *Alors Caleb dit : Je donnerai ma fille Axa pour femme à celui qui prendra Eta & qui ruinera la ville des lettres. Et Othoniel fils de Genès, frère puîné de Caleb, l'ayant prise, il lui donna pour femme sa fille Axa.*

Il paraît par ce passage que *Caleb* n'aimait pas les gens de lettres : mais si on cultivait les sciences anciennement dans cette petite ville de Dabir ; combien devaient-elles être en honneur dans la Phénicie, dans Sidon & dans Tyr, qui étaient appelés *le pays des livres, le pays des archives*, & qui enseignèrent leur alphabet aux Grecs ?

Ce qui est fort étrange, c'est que *Sanchoniathon* qui commence son histoire au même temps où commence

la Genèse, & qui compte le même nombre de générations, ne fait pas cependant plus de mention du déluge que les Chinois. Comment la Phénicie, ce pays si renommé par ses expéditions maritimes, ignorait-elle ce grand événement ?

Cependant l'antiquité le croyait ; & la magnifique description qu'en fait *Ovide*, est une preuve que cette idée était bien générale ; car, de tous les récits qu'on trouve dans les métamorphoses d'*Ovide*, il n'en est aucun qui soit de son invention. On prétend même que les Indiens avaient déjà parlé d'un déluge universel avant celui de *Deucalion*. Plusieurs brachmanes croyaient, dit-on, que la terre avait essuyé trois déluges.

Il n'en est rien dit dans l'*Ezour-Veidam*, ni dans le *Cormo-Veidam* que j'ai lus avec une grande attention ; mais plusieurs missionnaires, envoyés dans l'Inde, s'accordent à croire que les brames reconnaissaient plusieurs déluges. Il est vrai que chez les Grecs on ne connaissait que les deux déluges particuliers d'*Ogygès* & de *Deucalion*. Le seul auteur grec connu, qui ait parlé d'un déluge universel, est *Apollodore*, qui n'est antérieur à notre ère que d'environ cent quarante ans. Ni *Homère*, ni *Hésiode*, ni *Hérodote*, n'ont fait mention du déluge de *Noé* ; & le nom de *Noé* ne se trouve chez aucun ancien auteur profane.

La mention de ce déluge universel, faite en détail & avec toutes ses circonstances, n'est que dans nos livres sacrés. Quoique *Vossius* & plusieurs autres savans aient prétendu que cette inondation n'a pu être universelle, il ne nous est pas permis d'en douter. Je ne rapporte la cosmogonie de *Sanchoniathon* que comme

un ouvrage profane. L'auteur de la Genèse était inspiré, & *Sanchoniathon* ne l'était pas. L'ouvrage de ce phénicien n'est qu'un monument précieux des anciennes erreurs des hommes.

C'est lui qui nous apprend qu'un des premiers cultes établis sur la terre fut celui des productions de la terre même ; & qu'ainsi les oignons étaient consacrés en Egypte bien long-temps avant les siècles auxquels nous rapportons l'établissement de cette coutume. Voici les paroles de *Sanchoniathon* : „ Ces „ anciens hommes consacrèrent des plantes que la „ terre avait produites ; ils les crurent divines : eux „ & leur postérité & leurs ancêtres révérent les „ choses qui les faisaient vivre ; ils leur offrirent leur „ boire & leur manger. Ces inventions & ce culte „ étaient conformes à leur faiblesse & à la pusillanimité „ de leur esprit. „

Ce passage si curieux prouve invinciblement que les Egyptiens adoraient leurs oignons long-temps avant *Moïse* ; & il est étonnant qu'aucun livre hébraïque ne reproche ce culte aux Egyptiens. Mais voici ce qu'il faut considérer. *Sanchoniathon* ne parle point expressément de DIEU dans sa cosmogonie : tout chez lui semble avoir son origine dans le chaos ; & ce chaos est débrouillé par l'esprit vivifiant qui se mêle avec les principes de la nature. Il pousse la hardiesse de son système jusqu'à dire que des animaux qui n'avaient point de sens , engendrèrent des animaux intelligens.

Il n'est pas étonnant, après cela, qu'il reproche aux Egyptiens d'avoir consacré des plantes. Pour moi, je crois que ce culte des plantes, utiles à l'homme, n'était

pas d'abord si ridicule que *Sanconiathon* se l'imagine. *Thaut*, qui gouvernait une partie de l'Égypte, & qui avait établi la théocratie huit cents ans avant l'écrivain phénicien, était à la fois prêtre & roi. Il était impossible qu'il adorât un oignon comme le maître du monde ; & il était impossible qu'il présentât des offrandes d'oignons à un oignon ; cela eût été trop absurde, trop contradictoire : mais il est très-naturel qu'on remerciât les dieux du foin qu'ils prenaient de substantier notre vie, qu'on leur consacra long-temps les plantes les plus délicieuses de l'Égypte, & qu'on révéra dans ces plantes les bienfaits des dieux. C'est ce qu'on pratiquait de temps immémorial dans la Chine & dans les Indes.

J'ai déjà dit ailleurs qu'il y a une grande différence entre un oignon consacré & un oignon dieu. Les Égyptiens, après *Thaut*, consacrèrent des animaux ; mais certainement ils ne croyaient pas que ces animaux eussent formé le ciel & la terre. Le serpent d'airain, élevé par *Moïse*, était consacré ; mais on ne le regardait pas comme une divinité. Le térébinthe d'*Abraham*, le chêne de *Membré*, étaient consacrés, & on fit des sacrifices dans la place même où avaient été ces arbres jusqu'au temps de *Constantin* ; mais ils n'étaient point des dieux. Les chérubins de l'arche étaient sacrés, & n'étaient pas adorés.

Les prêtres égyptiens, au milieu de toutes leurs superstitions, reconnurent un maître souverain de la nature ; ils l'appelaient *Knef* ou *Knufi* ; ils le représentaient par un globe. Les Grecs traduisirent le mot *Knef* par celui de *Demiourgos*, *artisan suprême*, *seigneur du monde*.

Ce que je crois très - vraisemblable & très - vrai , c'est que les premiers légillateurs étaient des hommes d'un grand sens. Il faut deux choses pour instituer un gouvernement : un courage , & un bon sens , supérieurs à ceux des autres hommes. Ils imaginent rarement des choses absurdes & ridicules , qui les exposeraient au mépris & à l'insulte. Mais qu'est-il arrivé chez presque toutes les nations de la terre , & surtout chez les Egyptiens ? Le sage commence par consacrer à DIEU le bœuf qui laboure la terre ; le sot peuple adore à la fin le bœuf , & les fruits même que la nature a produits. Quand cette superstition est enracinée dans l'esprit du vulgaire , il est bien difficile au sage de l'extirper.

Je ne doute pas même que quelque schoen d'Egypte n'ait persuadé aux femmes & aux filles des bateliers du Nil , que les chats & les oignons étaient de vrais dieux. Quelques philosophes en auront douté ; & sûrement ces philosophes auront été traités de petits esprits insolens & de blasphémateurs : ils auront été anathématisés & persécutés. Le peuple égyptien regarda comme un athée le persan *Cambyse* , adorateur d'un seul Dieu , lorsqu'il fit mettre le bœuf *Apis* à la broche. Quand *Mahomet* s'éleva dans la Mecque contre le culte des étoiles , quand il dit qu'il ne fallait adorer qu'un Dieu unique dont les étoiles étaient l'ouvrage ; il fut chassé comme un athée , & sa tête fut mise à prix. Il avait tort avec nous , mais il avait raison avec les Mecquois.

Que conclurons - nous de cette petite excursion sur *Sanchoniathon* ? qu'il y a long - temps qu'on se moque de nous ; mais qu'en fouillant dans les débris

de l'antiquité, on peut encore trouver sous ces ruines quelques monumens précieux , utiles à qui veut s'instruire des sottises de l'esprit humain.

T R O I S I E M E D I A T R I B E

D E L' A B B É B A Z I N .

Sur l'Egypte.

J'AI vu les pyramides, & n'en ai point été émerveillé. J'aime mieux les fours à poulets , dont l'invention est, dit-on , aussi ancienne que les pyramides. Une petite chose utile me plaît ; une monstruosité qui n'est qu'étonnante , n'a nul mérite à mes yeux. Je regarde ces monumens comme des jeux de grands enfans qui ont voulu faire quelque chose d'extraordinaire, sans imaginer d'en tirer le moindre avantage. Les établissemens des invalides, de Saint-Cyr, de l'école militaire, sont des monumens d'hommes.

Quand on m'a voulu faire admirer les restes de ce fameux labyrinthe, de ces palais, de ces temples, dont on parle avec tant d'emphase, j'ai levé les épaules de pitié ; je n'ai vu que des piliers sans proportions, qui soutenaient de grandes pierres plates ; nul goût d'architecture, nulle beauté ; du vaste, il est vrai, mais du grossier. Et j'ai remarqué (je l'ai dit ailleurs) que les Egyptiens n'ont jamais eu rien de beau que de la main des Grecs. Alexandrie seule, bâtie par les Grecs, a fait la gloire véritable de l'Egypte.

A l'égard de leurs sciences, si dans leur vaste bibliothèque ils avaient eu quelque bon livre d'érudition, les Grecs & les Romains les auraient traduits. Non-seulement nous n'avons aucune traduction, aucun extrait de leurs livres de philosophie, de morale, de belles-lettres, mais rien ne nous apprend qu'on ait jamais daigné en faire.

Quelle idée peut-on se former de la science & de la sagacité d'un peuple qui ne connaissait pas même la source de son fleuve nourricier? Les Ethiopiens qui subjuguèrent deux fois ce peuple mou, lâche, & superstitieux, auraient dû lui apprendre au moins que les sources du Nil étaient en Ethiopie. Il est plaisant que ce soit un jésuite portugais qui ait découvert ces sources.

Ce qu'on a vanté du gouvernement égyptien me paraît absurde & abominable. Les terres, dit-on, étaient divisées en trois portions. La première appartenait aux prêtres, la seconde aux rois, & la troisième aux soldats. Si cela est, il est clair que le gouvernement avait été d'abord & très-long temps théocratique, puisque les prêtres avaient pris pour eux la meilleure part. Mais comment les rois souffraient-ils cette distribution? apparemment ils ressembloient aux rois fainéans: & comment les soldats ne détruisirent-ils pas cette administration ridicule? Je me flatte que les Persans, & après eux les *Ptolomées*, y mirent bon ordre; & je suis bien aise qu'après les *Ptolomées*, les Romains, qui réduisirent l'Egypte en province de l'empire, aient rogné la portion sacerdotale.

Tout le reste de cette petite nation, qui n'a jamais monté à plus de trois ou quatre millions d'hommes,

n'était donc qu'une foule de fots esclaves. On loue beaucoup la loi par laquelle chacun était obligé d'exercer la profession de son père. C'était le vrai secret d'anéantir tous les talens. Il fallait que celui qui aurait été un bon médecin ou un sculpteur habile, restât berger ou vigneron ; que le poltron , le faible, restât soldat ; & qu'un sacristain , qui serait devenu un bon général d'armée , passât sa vie à balayer un temple.

La superstition de ce peuple est sans contredit ce qu'il y a jamais eu de plus méprisable. Je ne soupçonne point ses rois & ses prêtres d'avoir été assez imbécilles pour adorer sérieusement des crocodiles , des boucs , des finges , & des chats ; mais ils laissèrent le peuple s'abrutir dans un culte qui le mettait fort au-dessous des animaux qu'il adorait. Les *Ptolomées* ne purent déraciner cette superstition abominable , ou ne s'en soucièrent pas. Les grands abandonnent le peuple à sa sottise , pourvu qu'il obéisse. *Cléopâtre* ne s'inquiétait pas plus des superstitions de l'Égypte , qu'*Hérode* de celles de la Judée.

Diodore rapporte que du temps de *Ptolomé Aulètes* , il vit le peuple massacrer un romain qui avait tué un chat par mégarde. La mort de ce romain fut bien vengée , quand les Romains dominèrent. Il ne reste , DIEU merci , de ces malheureux prêtres d'Égypte , qu'une mémoire qui doit être à jamais odieuse. Apprenons à ne pas prodiguer notre estime.

QUATRIÈME DIATRIBÉ

DE L'ABBÉ BAZIN.

*Sur un peuple à qui on a coupé le nez & laissé
les oreilles.*

IL y a bien des sortes de fables ; quelques-unes ne font que l'histoire défigurée, comme tous les anciens récits de batailles, & les faits gigantesques dont il a plu à presque tous les historiens d'embellir leurs chroniques. D'autres fables font des allégories ingénieuses. Ainsi *Janus* a un double visage qui représente l'année passée & l'année commençante. *Saturne* qui dévore ses enfans, est le temps qui détruit tout ce qu'il a fait naître. Les muses, filles de la Mémoire, vous enseignent que sans mémoire on n'a point d'esprit ; & que, pour combiner des idées, il faut commencer par retenir des idées. *Minerve*, formée dans le cerveau du maître des dieux, n'a pas besoin d'explication. *Vénus* la déesse de la beauté, accompagnée des Grâces, & mère de l'Amour, la ceinture de la mère, les flèches & le bandeau du fils, tout cela parle assez de soi-même.

Des fables qui ne disent rien du tout, comme *Barbe bleue* & les *Contes d'Hérodote*, font le fruit d'une imagination grossière & déréglée qui veut amuser des enfans, & même malheureusement des hommes : l'*Histoire des deux voleurs* qui venaient toutes les nuits

prendre l'argent du roi *Rampfnitus*, & de la fille du roi, qui épousa un des deux voleurs, l'*Anneau de Gygès* & cent autres facéties, sont indignes d'une attention sérieuse.

Mais il faut avouer qu'on trouve dans l'ancienne histoire des traits assez vraisemblables qui ont été négligés dans la foule, & dont on pourrait tirer quelques lumières. *Diodore de Sicile*, qui avait consulté les anciens historiens d'Égypte, nous rapporte que ce pays fut conquis par des Ethiopiens : je n'ai pas de peine à le croire ; car j'ai déjà remarqué que quiconque s'est présenté pour conquérir l'Égypte, en est venu à bout en une campagne ; excepté nos extravagans croisés qui y furent tous tués ou réduits en captivité, parce qu'ils avaient à faire, non aux Egyptiens, qui n'ont jamais su se battre, mais aux Mammelucs, vainqueurs de l'Égypte, & meilleurs soldats que les croisés. Je n'ai donc nulle répugnance à croire qu'un roi d'Égypte, nommé par les Grecs *Amafis*, cruel & efféminé, fut vaincu lui & ses ridicules prêtres par un chef éthiopien nommé *Aélisan*, qui avait apparemment de l'esprit & du courage.

Les Egyptiens étaient de grands voleurs ; tout le monde en convient. Il est fort naturel que le nombre des voleurs ait augmenté dans le temps de la guerre d'*Aélisan* & d'*Amafis*. *Diodore* rapporte, d'après les historiens du pays, que ce vainqueur voulut purger l'Égypte de ces brigands ; & qu'il les envoya vers les déserts de *Sinaï* & d'*Oreb*, après leur avoir préalablement fait couper le bout du nez, afin qu'on les reconnût aisément s'ils s'avaient de venir encore voler en Égypte. Tout cela est très-probable.

Diodore remarque avec raison que le pays où on les envoya ne fournit aucune des commodités de la vie, & qu'il est très-difficile d'y trouver de l'eau & de la nourriture. Tel est en effet cette malheureuse contrée depuis le désert de Pharam jusqu'auprès d'Eber.

Les nez coupés purent se procurer, à force de soins, quelques eaux de citernes, ou se servir de quelques puits qui fournissaient de l'eau saumâtre & mal saine, laquelle donne communément une espèce de scorbut & de lèpre. Ils purent encore, ainsi que le dit *Diodore*, se faire des filets avec lesquels ils prirent des cailles. On remarque en effet que tous les ans des troupes innombrables de cailles passent au-dessus de la mer Rouge, & viennent dans ce désert. Jusque-là cette histoire n'a rien qui révolte l'esprit, rien qui ne soit vraisemblable.

Mais si on veut en inférer que ces nez coupés sont les pères des Juifs, & que leurs enfans, accoutumés au brigandage, s'avancèrent peu-à-peu dans la Palestine, & en conquièrent une partie; c'est ce qui n'est pas permis à des chrétiens. Je fais que c'est le sentiment du consul *Maillet*, du savant *Fréret*, de *Boulanger*, des *Herbert*, des *Bolingbroke*, des *Toland*. Mais quoique leur conjecture soit dans l'ordre commun des choses de ce monde, nos livres sacrés donnent une toute autre origine aux Juifs, & les font descendre des Chaldéens par *Abraham*, *Tharé*, *Nachor*, *Sarug*, *Rehu*, & *Phaleg*.

Il est bien vrai que l'Exode nous apprend que les Israélites, avant d'avoir habité ce désert, avaient emporté les robes & les ustensiles des Egyptiens,

& qu'ils se nourrissent de cailles dans le désert ; mais cette légère ressemblance avec le rapport de *Diodore de Sicile* , tiré des livres d'Égypte , ne nous mettra jamais en droit d'affirmer que les Juifs descendent d'une horde de voleurs à qui on avait coupé le nez. Plusieurs auteurs ont en vain tâché d'appuyer cette profane conjecture sur le Pseaume LXXX , où il est dit que la fête des trompettes a été instituée pour faire souvenir le peuple saint du temps où il sortit de l'Égypte , & où il entendit alors parler une langue qui lui était inconnue.

Ces Juifs , dit-on , étaient donc des Égyptiens qui furent étonnés d'entendre parler au-delà de la mer Rouge un langage qui n'était pas celui d'Égypte ; & de-là on conclut qu'il n'est pas hors de vraisemblance que les Juifs soient les descendants de ces brigands que le roi *Aëlisian* avait chassés.

Un tel soupçon n'est pas admissible. Premièrement parce que s'il est dit dans l'Exode que les Juifs enlevèrent les ustensiles des Égyptiens avant d'aller dans le désert , il n'est point dit qu'ils y aient été relégués pour avoir volé. Secondement , soit qu'ils fussent des voleurs ou non , soit qu'ils fussent égyptiens ou juifs , ils ne pouvaient guère entendre la langue des petites hordes d'arabes bédouins qui erraient dans l'Arabie déserte au nord de la mer Rouge ; & on ne peut tirer aucune induction du pseaume LXXX , ni en faveur des Juifs , ni contre eux. Toutes les conjectures d'*Hérodote* , de *Diodore de Sicile* , de *Manéthon* , d'*Eratosthènes* , sur les Juifs , doivent céder sans contredit aux vérités qui sont consacrées dans les livres saints. Si ces vérités , qui sont d'un ordre supérieur , ont de

grandes difficultés ; si elles atterrent nos esprits, c'est précisément parce qu'elles sont d'un ordre supérieur. Moins nous pouvons y atteindre, plus nous devons les respecter.

Quelques écrivains ont soupçonné que ces voleurs chassés sont les mêmes que les Juifs qui errèrent dans le désert, parce que le lieu où ils restèrent quelque temps s'appela depuis *Rhinocolure*, *nez coupé*, & qu'il n'est pas fort éloigné du mont Carmel, des déserts de Sur, d'Ethan, de Sin, d'Oreb, & de Cadès-Barné.

On croit encore que les Juifs étaient ces mêmes brigands, parce qu'ils n'avaient pas de religion fixe, ce qui convient très-bien, dit-on, à des voleurs ; & on croit prouver qu'ils n'avaient pas de religion fixe par plusieurs passages de l'Écriture même.

L'abbé de *Tilladet*, dans sa dissertation sur les Juifs, prétend que la religion juive ne fut établie que très-long-temps après. Examinons ses raisons.

1°. Selon l'Exode, *Moïse* épousa la fille d'un prêtre de Madian, nommé *Jéthro* ; & il n'est point dit que les Madianites reconnussent le même Dieu qui apparut ensuite à *Moïse* dans un buisson, vers le mont Oreb.

2°. *Jofué*, qui fut le chef des fugitifs d'Égypte après *Moïse*, & sous lequel ils mirent à feu & à sang une partie du petit pays qui est entre le Jourdain & la mer, leur dit, chap. XXIV : *Otez du milieu de vous les dieux que vos pères ont adorés dans la Mésopotamie & dans l'Égypte, & servez Adonai. . . . Choisissez ce qu'il vous plaira d'adorer, ou les dieux qu'ont servi vos pères dans la Mésopotamie, ou les dieux des Amorrhéens dans la terre desquels vous habitez.*

3°. Une autre preuve, ajoute-t-on, que leur religion n'était pas encore fixée, c'est qu'il est dit au livre des juges, chap. I: *Adonai* (le Seigneur) *conduisit Juda, & se rendit maître des montagnes : mais il ne put se rendre maître des vallées.*

L'abbé de *Tilladet & Boulanger* infèrent de-là que ces brigands, dont les repaires étaient dans les creux des rochers dont la Palestine est pleine, reconnaissaient un dieu des rochers & un des vallées.

4°. Ils ajoutent à ces prétendues preuves ce que *Jephthé* dit aux chefs des Ammonites, chap. II : *Ce que Chamos votre dieu possède ne vous est-il pas dû de droit ? de même ce que notre Dieu vainqueur a obtenu doit être en notre possession.*

M. *Fréret* infère de ces paroles, que les Juifs reconnaissaient *Chamos* pour dieu aussi bien qu'*Adonai*, & qu'ils pensaient que chaque nation avait sa divinité locale.

5°. On fortifie encore cette opinion dangereuse par ce discours de *Jérémie*, au commencement du chap. XLIX : *Pourquoi le Dieu Melchom s'est-il emparé du pays de Gad ? & on en conclut que les Juifs avouaient la divinité du dieu Melchom.*

Le même *Jérémie* dit au chap. VII, en faisant parler DIEU aux Juifs : *Je n'ai point ordonné à vos pères, au jour que je les tirai d'Egypte, de m'offrir des holocaustes & des victimes.*

6°. *Isaïe* se plaint au chap. XLVII, que les Juifs adoraient plusieurs dieux : *Vous cherchez votre consolation dans vos dieux, au milieu des bocages ; vous leur sacrifiez*

de petits enfans dans de torrens sous de grandes pierres. Il n'est pas vraisemblable, dit-on, que les Juifs eussent immolé leurs enfans à des dieux dans des torrens, sous de grandes pierres, s'ils avaient eu alors leur loi qui leur défend de sacrifier aux dieux.

7°. On cite encore en preuve le prophète *Amos*, qui assure au chapitre V, que jamais les Juifs n'ont sacrifié au Seigneur pendant quarante ans dans le désert; au contraire, dit *Amos*, *vous y avez porté le tabernacle de votre dieu Moloch, les images de vos idoles, & l'étoile de votre dieu (Remphan.)*

8°. C'était, dit-on, une opinion si constante que *S^t Etienne*, le premier martyr, dit au chap. VII des *Actes des apôtres*, que les Juifs, dans le désert, adoraient la milice du ciel, c'est-à-dire les étoiles, & qu'ils portèrent le tabernacle de *Moloch* & l'astre du dieu *Remphan* pour les adorer.

Des favans, tels que MM. *Maillet* & *Dumarçais*, ont conclu des recherches de l'abbé de *Tilladet*, que les Juifs ne commencèrent à former leur religion, telle qu'ils l'ont encore aujourd'hui, qu'au retour de la captivité de Babylone. Ils s'obstinent dans l'idée que ces Juifs, si long temps esclaves, & si long temps privés d'une religion bien nettement reconnue, ne pouvaient être que les descendans d'une troupe de voleurs sans mœurs & sans lois. Cette opinion paraît d'autant plus vraisemblable, que le temps auquel le roi d'Ethiopie & d'Egypte *Aëlisan* bannit dans le desert une troupe de brigands qu'il avait fait mutiler, se rapporte au temps auquel on place la fuite des Israélites conduits par *Moïse*; car *Flavien-Josephe* dit que *Moïse* fit la guerre aux Ethiopiens; & ce que ce

Josephe

Joséphe appelle *guerre* pouvait très bien être réputé brigandage par les historiens d'Égypte.

Ce qui achève d'éblouir ces savans, c'est la conformité qu'ils trouvent entre les mœurs des Israélites & celles d'un peuple de voleurs; ne se souvenant pas assez que DIEU lui-même dirigeait ces Israélites, & qu'il punit par leurs mains les peuples de Canaan. Il paraît à ces critiques que les Hébreux n'avaient aucun droit sur ce pays de Canaan, & que s'ils en avaient, ils n'auraient pas dû mettre à feu & à sang un pays qu'ils auraient cru leur héritage.

Ces audacieux critiques supposent donc que les Hébreux firent toujours leur premier métier de brigands. Ils pensent trouver des témoignages de l'origine de ce peuple dans sa haine constante pour l'Égypte, où l'on avait coupé les nez de ses pères, & dans la conformité de plusieurs pratiques égyptiennes qu'il retint, comme le sacrifice de la vache rousse, le bouc émissaire, les ablutions, les habillemens des prêtres, la circoncision, l'abstinence du porc, les viandes pures & impures. Il n'est pas rare, disent-ils, qu'une nation haïsse un peuple voisin, dont elle a imité les coutumes & les lois. La populace d'Angleterre & de France en est un exemple frappant.

Enfin, ces doctes trop confians en leurs propres lumières dont il faut toujours se défier, ont prétendu que l'origine qu'ils attribuent aux Hébreux est plus vraisemblable que celle dont les Hébreux se glorifient.

Vous convenez avec nous, leur dit M. Toland, que vous avez volé les Égyptiens en vous enfuyant de l'Égypte, que vous leur avez pris des vases d'or & d'argent, & des habits. Toute la différence entre votre aveu & notre opinion,

c'est que vous prétendez n'avoir commis ce larcin que par ordre de DIEU. Mais à ne juger que par la raison, il n'y a point de voleur qui n'en puisse dire autant. Est-il bien ordinaire que DIEU fasse tant de miracles en faveur d'une troupe de fuyards qui avoue qu'elle a volé ses maîtres? dans quel pays de la terre laisserait-on une telle rapine impunie? Supposons que les Grecs de Constantinople prennent toutes les garde-robes des Turcs & toute leur vaisselle pour aller dire la messe dans un désert, en bonne foi, croirez-vous que DIEU noiera tous les Turcs dans la Propontide pour favoriser ce vol, quoiqu'il soit fait à bonne intention?

Ces détracteurs ne se contentent pas de ces assertions auxquelles il est si aisé de répondre; ils vont jusqu'à dire que le Pentateuque n'a pu être écrit que dans le temps où les Juifs commencèrent à fixer leur culte qui avait été jusque-là fort incertain. Ce fut, disent-ils, au temps d'*Esdra* & de *Néhémie*. Ils apportent pour preuve le quatrième livre d'*Esdra*, longtemps reçu pour canonique; mais ils oublient que ce livre a été rejeté par le concile de Trente. Ils s'appuient du sentiment d'*Aben-Esra*, & d'une foule de théologiens tous hérétiques; ils s'appuient enfin de la décision de *Newton* lui-même. Mais que peuvent tous ces cris de l'hérésie & de l'infidélité contre un concile œcuménique?

De plus, ils se trompent en croyant que *Newton* attribue le Pentateuque à *Esdra*: *Newton* croit que *Samuel* en fut l'auteur ou plutôt le rédacteur.

C'est encore un grand blasphème de dire, avec quelques savans, que *Moïse*, tel qu'on nous le dépeint, n'a jamais existé; que toute sa vie est fabuleuse, depuis son berceau jusqu'à sa mort; que ce n'est qu'une

imitation de l'ancienne fable arabe de *Bacchus*, transmise aux Grecs, & ensuite adoptée par les Hébreux. *Bacchus*, disent-ils, avait été sauvé des eaux; *Bacchus* avait passé la mer Rouge à pied sec; une colonne de feu conduisait son armée; il écrivit ses lois sur deux tables de pierres; des rayons sortaient de sa tête. Ces conformités leur font soupçonner que les Juifs attribuèrent cette ancienne tradition de *Bacchus* à leur *Moïse*. Les écrits des Grecs étaient connus dans toute l'Asie, & les écrits des Juifs étaient soigneusement cachés aux autres nations. Il est vraisemblable, selon ces téméraires, que la métamorphose d'*Edith*, femme de *Loth* en statue de sel, est prise de la fable d'*Euridice*; que *Samson* est la copie d'*Hercule*; & le sacrifice de la fille de *Jephthé* imité de celui d'*Iphigénie*. Ils prétendent que le peuple grossier qui n'a jamais inventé aucun art, doit avoir tout puisé chez les peuples inventeurs.

Il est aisé de ruiner tous ces systèmes en montrant seulement que les auteurs grecs, excepté *Homère*, sont postérieurs à *Esdra*s qui rassembla & restaura les livres canoniques.

Dès que ces livres sont restaurés du temps de *Cyrus* & d'*Artaxerxes*, ils ont précédé *Hérodote*, le premier historien des Grecs. Non-seulement ils sont antérieurs à *Hérodote*, mais le Pentateuque est beaucoup plus ancien qu'*Homère*.

Si on demande pourquoi ces livres si anciens & si divins ont été inconnus aux nations jusqu'au temps où les premiers chrétiens répandirent la traduction faite en grec sous *Ptolomé Philadelphie*, je répondrai qu'il ne nous appartient pas d'interroger la Providence. Elle a voulu que ces anciens monumens reconnus

pour authentiques , annonçassent des merveilles , & que ces merveilles fussent ignorées de tous les peuples , jusqu'au temps où une nouvelle lumière vint se manifester. Le christianisme a rendu témoignage à la loi mosaïque au-dessus de laquelle il s'est élevé , & par laquelle il fut prédit. Soumettons-nous , prions , adorons , & ne disputons pas.

E P I L O G U E.

C E font là les dernières lignes qu'écrivit mon oncle ; il mourut avec cette résignation à l'être suprême , persuadé que tous les savans peuvent se tromper , & reconnaissant que l'Eglise romaine est la seule infallible. L'Eglise grecque lui en fut très-mauvais gré , & lui en fit de vifs reproches à ses derniers momens. Mon oncle en fut affligé , & pour mourir en paix il dit à l'archevêque d'Astracan : Allez , ne vous attristez pas. Ne voyez-vous pas que je vous crois infallible aussi ? c'est du moins ce qui m'a été raconté dans mon dernier voyage à Moscou ; mais je doute toujours de ces anecdotes qu'on débite sur les vivans & sur les mourans.

C H A P I T R E X X I I.

Défense d'un général d'armée attaqué par des cuisines. ()*

A P R È S avoir vengé la mémoire d'un honnête prêtre , je cède au noble désir de venger celle de *Bélisaire*. Ce n'est pas que je croie *Bélisaire* exempt des faiblesses

(*) Voyez les deux ouvrages intitulés *Anecdotes sur Bélisaire* , volume de *facéties*.

humaines. J'ai avoué avec candeur que l'abbé *Bazin* avait été trop goguenard , & j'ai quelque pente à croire que *Bélisaire* fut très-ambitieux , grand pillard , & quelquefois cruel , courtisan tantôt adroit , & tantôt mal-adroit , ce qui n'est point du tout rare.

Je ne veux rien dissimuler à mon cher lecteur. Il fait que l'évêque de Rome *Silverius* , fils de l'évêque de Rome *Hormisdas* , avait acheté la papauté du roi des Goths *Théodat*. Il fait que *Bélisaire* , se croyant trahi par ce pape , le dépouilla de sa simarre épiscopale , le fit revêtir d'un habit de palefrenier , & l'envoya en prison à Patara en Licie. Il fait que ce même *Bélisaire* vendit la papauté à un sous-diacre nommé *Vigile* pour quatre cents marcs d'or de douze onces à la livre , & qu'à la fin le sage *Justinien* fit mourir le bon pape *Silvère* dans l'île *Palmaria*. Ce ne sont là que de petites tracasseries de cour dont les panégyristes ne tiennent point de compte.

Justinien & *Bélisaire* avaient pour femmes les deux plus impudentes carognes qui fussent dans tout l'empire. La plus grande faute de *Bélisaire* , à mon sens , fut de ne savoir pas être cocu. *Justinien* son maître était bien plus habile que lui en cette partie. Il avait épousé une baladine des rues , une gueuse qui s'était prostituée en plein théâtre , & cela ne me donne pas grande opinion de la sagesse de cet empereur , malgré les lois qu'il fit compiler , ou plutôt abréger par son fripon *Trébonien*. Il était d'ailleurs poltron & vain , avare & prodigue , défiant & sanguinaire ; mais il fut fermer les yeux sur la lubricité énorme de *Théodora* ; & *Bélisaire* voulut faire assassiner l'amant d'*Antonine*. On accuse aussi *Bélisaire* de beaucoup de rapines.

Quoi qu'il en soit , il est certain que le vieux *Bélisaire* , qui n'était pas si aveugle que le vieux *Justinien* , lui donna sur la fin de sa vie de très-bons conseils dont l'empereur ne profita guère. Un grec très-ingénieux , & qui avait conservé le véritable goût de l'éloquence dans la décadence de la littérature , nous a transmis ces conversations de *Bélisaire* avec *Justinien*. Dès qu'elles parurent , tout Constantinople en fut charmé. La quinzième conversation surtout enchantait tous les esprits raisonnables.

Pour avoir une parfaite connaissance de cette anecdote , il faut savoir que *Justinien* était un vieux fou qui se mêlait de théologie. Il s'avisa de déclarer , par un édit en 564 , que le corps de JESUS-CHRIST avait été impassible & incorruptible , & qu'il n'avait jamais eu besoin de manger ni pendant sa vie , ni après sa résurrection.

Plusieurs évêques trouvèrent son édit fort scandaleux. Il leur annonça qu'ils seraient damnés dans l'autre monde , & persécutés dans celui-ci ; & pour le prouver par les faits , il exila le patriarche de Constantinople , & plusieurs autres prélats , comme il avait exilé le pape *Silvère*.

C'est à ce sujet que *Bélisaire* fait à l'empereur de très-sages remontrances. Il lui dit qu'il ne faut pas damner si légèrement son prochain , encore moins le persécuter ; que DIEU est le père des hommes ; que ceux qui sont en quelque façon ses images sur la terre (si on ose le dire) doivent imiter sa clémence ; & qu'il ne fallait pas faire mourir de faim le patriarche de Constantinople , sous prétexte que JESUS-CHRIST n'avait pas eu besoin de manger. Rien n'est plus

tolérant , plus humain , plus divin peut-être que cet admirable discours de *Bélifaire*. Je l'aime beaucoup mieux que sa dernière campagne en Italie , dans laquelle on lui reprocha de n'avoir fait que des sottises.

Les favans , il est vrai , pensent que ce discours n'est pas de lui , qu'il ne parlait pas si bien , & qu'un homme qui avait mis le pape *Silvère* dans un cul de basse-fosse , & vendu sa place quatre cents marcs d'or de douze onces à la livre , n'était pas homme à parler de clémence & de tolérance ; ils soupçonnent que tout ce discours est de l'éloquent grec *Marmontelos* qui le publia. Cela peut être ; mais considérez , mon cher lecteur , que *Bélifaire* était vieux & malheureux : alors on change d'avis ; on devient compatissant.

Il y avait alors quelques petits grecs envieux , pédans , ignorans , & qui faisaient des brochures pour gagner du pain. Un de ces animaux nommé *Cogéos* , eut l'impudence d'écrire contre *Bélifaire* , parce qu'il croyait que ce vieux général était mal en cour.

Bélifaire depuis sa disgrâce était devenu dévot ; c'est souvent la ressource des vieux courtisans disgraciés ; & même encore aujourd'hui les grands-vifirs prennent le parti de la dévotion , quand au lieu de les étrangler avec un cordon de soie , on les relègue dans l'île de Mitilène. Les belles dames aussi se font dévotes , comme on fait , vers les cinquante ans , surtout si elles sont bien enlaidies ; & plus elles sont laides , plus elles sont ferventes. La dévotion de *Bélifaire* était très-humaine ; il croyait que JESUS-CHRIST était mort pour tous , & non pas pour plusieurs. Il disait à *Justinien* que DIEU voulait le bonheur de tous les

hommes : & cela même tenait encore un peu du courtifan ; car *Justinien* avait bien des péchés à se reprocher ; & *Bélisaire* dans la conversation lui fit une peinture si touchante de la miséricorde divine , que la conscience du malin vieillard couronné en devait être rassurée.

Les ennemis secrets de *Justinien* & de *Bélisaire* suscitèrent donc quelques pédans qui écrivirent violemment contre la bonté de DIEU. Le folliculaire *Cogéos* entre autres s'écria dans sa brochure , page 63 : *Il n'y aura donc plus de réprouvés !* Si fait , lui répondit-on , tu feras très réprouvé : console-toi , l'ami ; fois réprouvé , toi & tes semblables ; & fois sûr que tout Constantinople en rira. Ah ! cuistres de collège , que vous êtes loin de soupçonner ce qui se passe dans la bonne compagnie de Constantinople !

P O S T - S C R I P T U M .

D E F E N S E D ' U N J A R D I N I E R .

LE même *Cogéos* attaqua non moins cruellement un pauvre jardinier d'une province de Cappadoce , & l'accusa , page 54 , d'avoir écrit ces propres mots : *Notre religion avec toute sa révélation n'est , & ne peut être que la religion naturelle perfectionnée.*

Voyez , mon cher lecteur , la malignité , & la calomnie ! Ce bon jardinier était un des meilleurs chrétiens du canton , qui nourrissait les pauvres des légumes qu'il avait semés , & qui , pendant l'hiver , s'amusait à écrire pour édifier son prochain qu'il aimait. Il n'avait jamais écrit ces paroles ridicules , & presque impies , *avec toute sa révélation* (une telle

expression est toujours méprisante :) cet homme *avec tout son latin*, ce critique *avec tout son fatras*. Il n'y a pas un seul mot dans ce passage du jardinier qui ait le moindre rapport à cette imputation. Ses œuvres ont été recueillies ; & dans la dernière édition de 1764, page 252, ainsi que dans toutes les autres éditions, on trouve le passage que *Cogéos* ou *Cogé* a si lâchement falsifié. Le voici en français, tel qu'il a été fidèlement traduit du grec.

„ Celui qui pense que DIEU a daigné mettre un
 „ rapport entre lui & les hommes, qu'il les a faits
 „ libres, capables du bien & du mal, & qu'il leur
 „ a donné à tous ce bon sens qui est l'instinct de
 „ l'homme, & sur lequel est fondée la loi naturelle ;
 „ celui-là sans doute a une religion beaucoup
 „ meilleure que toutes les sectes qui sont hors de
 „ notre Eglise ; car toutes ces sectes sont fausses, &
 „ la loi naturelle est vraie. Notre religion révélée
 „ n'est même, & ne pouvait être que cette loi natu-
 „ relle perfectionnée. Ainsi le théisme est le bon sens
 „ qui n'est pas encore instruit de la révélation, & les
 „ autres religions sont le bon sens perverti par la
 „ superstition. „

Ce morceau avait été honoré de l'approbation du patriarche de Constantinople & de plusieurs évêques ; il n'y a rien de plus chrétien, de plus catholique, de plus sage.

Comment donc ce *Cogé* osa-t-il mêler son venin aux eaux pures de ce jardinier ? pourquoi voulut-il perdre ce bon homme, & faire condamner *Bélifaire* ? N'est-ce pas assez d'être dans la dernière classe des derniers écrivains ? faut-il encore être faussaire ? Ne

favais-tu pas, ô *Cogé*, quels châtimens étaient ordonnés pour les crimes de faux ? Tes pareils sont d'ordinaire aussi mal instruits des lois que des principes de l'honneur. Que ne lisais-tu les institutes de *Justinien* au titre de *Publicis judiciis*, & la loi *Cornelia* ?

Ami *Cogé*, la falsification est comme la polygamie ; *c'est un cas, un cas pendable.*

Ecoute, misérable, vois combien je suis bon, je te pardonne.

DERNIER AVIS AU LECTEUR.

AMI lecteur, je vous ai entretenu des plus grands objets qui puissent intéresser les doctes, de la formation du monde selon les Phéniciens, du déluge, des dames de Babylone, de l'Égypte, des Juifs, des montagnes, & de *Ninon*. Vous aimez mieux une bonne comédie, un bon opéra comique ; & moi aussi. Réjouissez-vous, & laissez ergoter les pédans. La vie est courte. Il n'y a rien de bon, dit *Salomon*, que de vivre avec son amie, & de se réjouir dans ses œuvres.

Fin de la défense de mon oncle.

UN CHRETIEN

C O N T R E

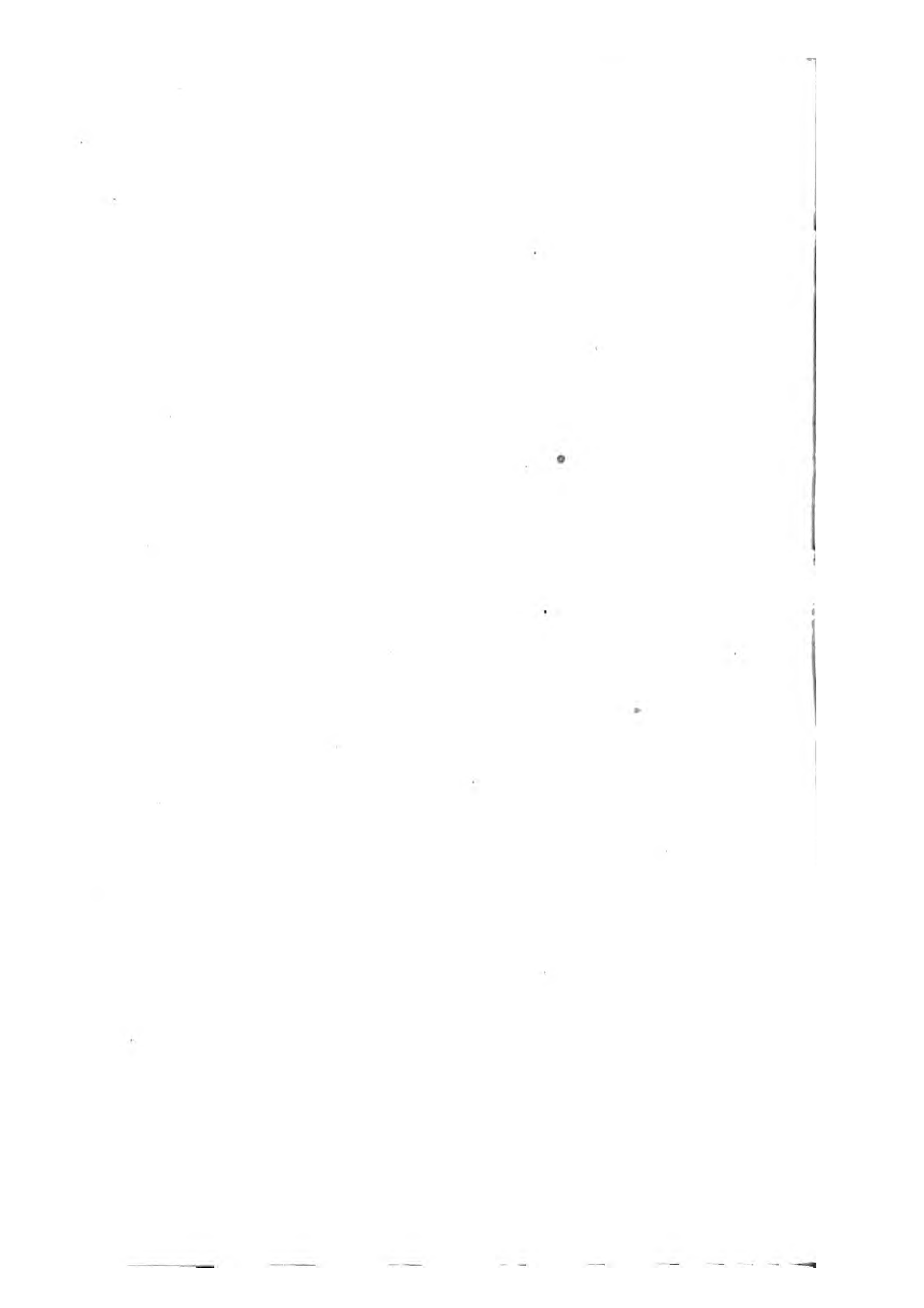
S I X J U I F S ,

O U

R E F U T A T I O N

Du livre intitulé : *Lettres de quelques juifs
portugais, allemands, & polonais.*

1 7 7 6.



A V A N T - P R O P O S .

BENISSONS la foule innombrable des pamphlets anglais , dans lesquels une partie de la nation accuse l'autre quatre fois par semaine de trahir la patrie , & qui sont traduits en français pour amuser les curieux.

Bénissons les sonnets dont l'Italie fourmille, soit à l'honneur, soit contre l'honneur des dames.

Bénissons les écrits polémiques des Allemands , dans lesquels on ne cesse d'approfondir des sujets agréables de controverse.

Bénissons surtout les Français , qui depuis quelque temps impriment environ cinquante mille volumes par année , tant gros que petits , soit pour édifier le prochain , soit pour le scandaliser , soit pour l'injurier , soit pour l'ennuyer.

Mais pourquoi tant bénir cette énorme quantité d'insectes ? c'est leur multitude que je remercie. Je me cache dans leur foule ; leur grand nombre les fait périr en moins de temps qu'ils ne se forment : je veux vivre deux jours avec eux.

Si ces livres duraient , s'ils ne tombaient tous les uns sur les autres dans un éternel oubli , ils seraient trop dangereux ; on se verrait accusé , vilipendé , condamné , jusqu'à la dernière postérité , par quiconque a le loisir & la malignité de faire un livre contre nous. Mais heureusement un ennemi littéraire vous intente un procès par écrit devant le tribunal de *l'univers* , soit dans une brochure , soit dans cinq ou six tomes. Cela est lu par cinq ou six personnes de l'un ou de l'autre parti , le reste de la terre l'ignore ;

sans quoi les accusations graves, les injures mal déguisées sous un air de modération, les calomnies qu'on se permet si souvent dans les disputes, pourraient avoir des suites fâcheuses.

C'est donc devant un très-petit nombre de lecteurs oisifs que je veux plaider la cause d'un homme horriblement accusé & bafoué, & qui n'a pas la force de se défendre; & je la plaide aujourd'hui parce qu'elle sera oubliée demain. Je suis l'ami du prévenu, je suis avocat. Voici le fait.

Un ancien professeur, dit-on, d'un collège de la rue Saint-Jacques à Paris, écrivit en 1771 une satire contre un chrétien, sous le nom de trois juifs de Hollande; & il en a fait imprimer une autre à Paris en trois volumes assez épais en 1776, sous le nom de trois juifs de Portugal, demeurant en Hollande auprès d'Utrecht.

Voilà donc un chrétien obligé de se battre contre six juifs. Est-ce *Antiochus* d'un côté, & de l'autre les *Machabées*? La partie est d'autant plus inégale que le savant professeur se sert souvent d'armes sacrées contre lesquelles je n'ai ni ne veux jamais avoir de bouclier.

Je vais répondre aussi discrètement que je le pourrai, aux accusations auxquelles on peut répondre sans tomber dans le piège que nous a tendu monsieur le professeur juif.

Il a la cruauté d'imputer à sa victime je ne fais quelles brochures, les unes judaïques, les autres anti-judaïques, dont ce cher ami est très-innocent. (a) Il

(a) Vous lui imputez de faire lui-même une édition de ses ouvrages; il n'en a jamais fait aucune, Monsieur: ceux qui ont bien voulu en faire dernièrement comme MM. *Cramer*, conseillers de Genève, & M. le

expose un vieillard plus qu'octogénaire, couché déjà peut-être dans le lit de mort, à la barbarie de quelques persécuteurs qu'il croit animer par ses délations calomnieuses ; & c'est en feignant de le ménager, en lui prodiguant des louanges ironiques, en l'appelant grand-homme, qu'il lui porte respectueusement le poignard dans le cœur. Moi qui prends son parti avec autant de candeur qu'il prit le parti de M. l'abbé *Bazin* son oncle, je conjure ce juif de ne me point combattre avec ces armes empoisonnées ; je fais une guerre honnête : entrons en matière.

bourgmestre, M. le premier pasteur de Laufanne, sans le consulter, favent avec quelle indignité & quelle bêtise on les a contrefaites ; vous avez du goût, sans doute, & votre style le prouve assez. La façon dont vous êtes s'est toujours distinguée par une manière d'écrire bien supérieure au style de collège, qui était celui de vos adversaires. Daignez ouvrir le vingt-troisième tome de l'édition de Londres, imitée de celle de Laufanne, vous verrez plus de cinquante pièces de la bibliothèque bleue, & des charniers SS. Innocens, entassées avec une merveilleuse confiance depuis la page 229 jusqu'à la fin. Un éditeur famélique ramasse toutes ces ordures pour achever un tome qui n'est pas assez épais ; & il donne hardiment son édition en trente, en quarante volumes, que des curieux trompés achètent, & qui pourrit dans leur bibliothèque ; c'est le nom de l'auteur qu'on a acheté, ce n'est pas l'ouvrage. L'imprimeur, quel qu'il soit, a la hardiesse de mettre à la tête de chaque volume : *Œuvres complètes enrichies de notes, le tout revu & corrigé par l'auteur lui-même*. Il y a une édition sous son nom dans laquelle on a glissé trois tomes entiers qui ne sont pas de lui. Tel est l'abus qui règne dans la librairie, & dans presque tous les genres de commerce. Il y a des vaisseaux marchands ; il y a des pirates. Le monde ne subsiste que d'abus.

I.

JE me range d'abord sous l'étendard de *S^t Jérôme*. J'invoque la lettre que ce grand-homme écrivit à *Dardanus* du petit village de Bethléem, où il habita si long-temps ; voici comme il parle de la Judée.

L E T T R E

DE SAINT JEROME.

» **J**E prie ceux qui prétendent que le peuple juif
 » prit possession de ce pays après la sortie d'Egypte ,
 » de nous faire voir ce que ce peuple en a possédé.
 » Tout son domaine ne s'étend que depuis Dan
 » jusqu'à Bersabée , c'est-à dire l'espace de cent
 » soixante milles en longueur (environ cinquante-
 » trois de nos lieues) J'ai honte d'exprimer la
 » largeur de cette terre de promesse ; on ne compte
 » que quarante six milles (environ dix-sept lieues)
 » depuis Joppé jusqu'à Bethléem ; après quoi on ne
 » trouve plus qu'un affreux désert habité par des
 » barbares . . .

» Voilà donc , ô Juifs ! l'étendue du pays que
 » vous vous vantez de posséder , & dont vous faites
 » vanité parmi les nations qui ne vous connaissent
 » pas. Allez étaler cet orgueil chimérique aux igno-
 » rans ; pour moi qui vous connais à fond , je ne
 » donne point dans vos panneaux ; cherchez vos
 » dupes ailleurs.

Vous

” Vous me direz peut-être , que par la terre de
 ” promesse , on doit entendre celle dont *Moïse* fait
 ” la description dans le livre des Nombres. Il est
 ” vrai que D I E U vous l’a promise cette terre ; mais
 ” il est faux que vous l’avez jamais possédée.
 ” L’évangile me promet la possession du royaume des
 ” cieux , dont il n’est pas fait la moindre mention
 ” dans vos écritures.

” Vous avez commis beaucoup de grands crimes ,
 ” ô Juifs ! & vous êtes devenus esclaves de tous vos
 ” voisins , &c. &c. &c. ”

Après ce témoignage , mon ami a pu se permettre
 quelques petites libertés sur le peuple de D I E U , à
 l’exemple de *S^t Jérôme*. Mais quand il est allé trop
 loin , ce qu’il ne faut jamais faire , je l’en ai charita-
 blement averti ; & il en a demandé pardon à *M. Pinto*
 juif de Bordeaux , fort estimé des chrétiens.

I I.

*Du cadran d’Ezéchias , & de l’ombre qui recule , & de
 l’astronomie juive.*

LE secrétaire chrétien des six juifs accuse mon ami
 d’avoir dit que les anciens Hébreux , les gens d’au-
 delà , les passagers (car c’est ce qu’*Hébreux* signifie ,)
 n’étaient pas si savans en astronomie que *MM. Cassini* ,
le Monier , *la Lande* , *Bailli* , *le Gentil* , &c. (1) Je tiens

(1) Le secrétaire chrétien a cité en faveur de la science des Juifs ,
 l’autorité de *Scaliger* ; il ignore que *Scaliger* , fort savant d’ailleurs , a eu
 le malheur de trouver la quadrature du cercle ; qu’il nia la précession des
 équinoxes , & qu’il écrivit beaucoup d’injures contre le père *Clavius* , &
 beaucoup de bévues contre la réforme du calendrier.

qu'il a raison : ce qui m'induit à le croire , c'est que je ne vois pas seulement le nom d'heure dans les cinq premiers livres conservés par ce peuple ; aucune division du jour n'y est jamais marquée. De la Genèse aux Machabées il n'est parlé d'aucune éclipse ; & vous voyez que depuis quatre mille ans les Chinois n'ont jamais manqué d'observer , & de rapporter dans leur histoire toutes les éclipses qu'ils ont aperçues. Ce n'est point d'ailleurs insulter une nation que de dire qu'elle n'était point autrefois mathématicienne. Il paraît que le roi *Ezéchias* n'en savait pas tant que vos juifs d'Espagne , qui aidèrent depuis le roi *Alfonse X* à construire ses fameuses tables astronomiques.

Le prophète *Isaïe* veut faire un prodige qui assure *Ezéchias* malade de sa guérison. Il lui demande s'il veut que l'ombre de son cadran au soleil avance ou recule de dix lignes ; le malade répond : Il est bien aisé de faire avancer l'ombre ; je veux qu'elle recule : le malade se trompait ; l'un dérangeait autant que l'autre le cours de la nature entière.

Je suis persuadé que dans la suite il y eut de savans juifs , & surtout dans Alexandrie : ils n'auraient pas fait rétrograder le soleil comme *Isaïe* ; mais ils l'auraient mieux connu. Il paraît même que vers le temps de la destruction de Jérusalem , l'historien *Flavien Joseph* , & le philosophe *Philon* n'étaient pas absolument étrangers à l'astronomie. *Flavien Joseph* parle du sara des anciens Chaldéens , composé de deux cents vingt-trois mois lunaires , qui servaient à former la période de six cents ans.

S'il y a quelque chose de vrai dans l'histoire des sciences & des erreurs , c'est qu'elles viennent presque

toutes des bords du Gange ; & quelque prodigieuse que paraisse leur antiquité , on ne peut guère leur dire : *A beau mentir qui vient de loin*. Presque tous les savans de nos jours conviennent que les brachmanes furent les inventeurs de l'astronomie & de la mythologie.

Après ces Indiens viennent les Persans, les Chaldéens, les Arabes, les Atlantides. Pour les Egyptiens, ils semblent être plus récents, parce qu'il fallut des siècles pour dompter le Nil, & pour rendre le meilleur terrain du pays habitable, comme l'a tant dit mon ami, tant honni par vous.

Les Grecs, qui parurent les derniers de tant de peuples antiques, les éclipsèrent tous dans les arts. S'il faut venir aux Juifs, c'était, il faut l'avouer, un chétif peuple arabe sans art & sans science, caché dans un petit pays montueux & ignoré, comme *Flavien Joseph* l'avoue dans sa réponse à *Appion*. Ce peuple ne posséda une capitale, & n'eut un temple qu'environ dix-sept cents ans après que celui de Tyr avait été bâti ; il ne fut connu des Grecs que du temps d'*Alexandre*, devenu leur dominateur, & ne fut aperçu des Romains que pour être bientôt écrasé par eux dans la foule.

Les Romains créèrent roi de Judée un arabe, fils d'un entrepreneur des vivres ; & bientôt après ces pauvres Juifs furent esclaves pour la huitième fois sur les ruines de leur ville fumante de sang, & vendus au marché, chaque tête au prix de l'animal dont ce déplorable peuple n'osait manger. Je n'accumule pas toutes ces vérités pour offenser la nation juive, mais pour la plaindre.

I I I.

Si les Juifs écrivirent d'abord sur des cailloux.

LE secrétaire des six juifs prétend que leurs pères avaient dans un désert toutes les commodités pour écrire à peu près comme on les a de nos jours. Il reprend vivement mon ami d'avoir cru qu'on gravait alors sur la pierre. Cependant le livre de *Josué* est le garant de ce que mon ami a avancé ; car il est dit :

» *Josué* brûla la ville de Hai , la réduisit en cendres ,
 » & en fit un monceau de ruines éternelles , fit pendre
 » le roi , & éleva un autel de pierres au Seigneur le
 » Dieu d'Israël , sur le mont Hebal ; il fit cet autel
 » de pierres brutes comme il était écrit dans la loi
 » de *Moïse* ; & il y offrit des holocaustes , & des victi-
 » mes pacifiques ; & il écrivit sur les pierres le
 » Deutéronome. (*b*) *Josué* , chap. IV. »

I V.

Des gens massacrés pour avoir grassayé en parlant.

JE suis obligé de vous suivre, & de passer avec vous d'un article de maçonnerie à un objet de morale. Il s'agit de quarante-deux mille de vos frères, les juifs de la tribu d'*Ephraïm*, qui furent tous égorgés par

(*b*) Le secrétaire qui paraît très-instruit des anciens usages & des arts de l'antiquité, aurait bien dû nous instruire comment on écrivait sur des cailloux non taillés, & comment cette écriture n'était pas effacée par le sang des victimes qui coulait continuellement sur cet autel de pierres brutes. Cette recherche eût été plus nécessaire que l'affreuse malignité d'imputer à mon ami je ne sais quelles brochures, où il est dit que *Thaut* a composé des livres en caractères alphabétiques, écrits sur autre chose que sur des tables de pierre & de bois, il y a environ cinq mille ans.

leurs frères des autres tribus , à un des gués de la petite rivière du Jourdain. On leur criait, prononcez shibolet, épi de blé. Ces malheureux qui grassayaient, & qui ne pouvaient dire shibolet, disaient fiboleth, & on les égorga comme des moutons. . . . Quelle horreur y a-t-il donc, Monsieur? quelle mauvaise intention? quelle faute à dire qu'ils furent massacrés pour avoir grassayé? l'horreur, l'abomination n'est-elle pas que des frères aient massacré tant de frères pour quelque cause que ce puisse être.

V.

Du veau d'or.

VOICI une affaire à peu près aussi massacrate & plus scientifique. Mon ami qui respecte les théologiens, & qui ne l'est point, a soutenu, d'après plusieurs pères de l'Eglise, & d'après la simple raison, que tout fut miracle dans la manière dont DIEU conduisit son peuple dans le désert, & l'en tira; que toutes les voies de DIEU furent autant de miracles; que la fonte & la fabrication du veau d'or en vingt-quatre heures; cet or jeté dans le feu & réduit en poudre, & avalé par tout le peuple; les vingt-trois mille hommes qui se laissent choir & égorger sans se défendre, &c. sont d'aussi grands prodiges que tous ceux dont le Pentateuque est rempli. Sur quoi mon ami a proféré cette exclamation qui me semble si religieuse & si convenable : *L'histoire d'un peuple conduit par DIEU même, ne peut être que l'histoire des prodiges.*

Commençons par vous prouver, Monsieur, qu'en suivant exactement l'énoncé de la sainte écriture, le

veau d'or fut jeté en fonte en vingt-quatre heures , quoique la horde juive n'eût point d'heures encore , & foit qu'on se ferve du terme d'un jour ou d'une nuit pour exprimer le temps dans lequel ce veau fut fabriqué.

Et Moïse entrant au milieu de la nuée monta sur la montagne, & y demeura quarante nuits ; Exod. ch. XIV. & le Seigneur ayant achevé tous ces discours sur la montagne de Sinäï donna à Moïse son témoignage & sa loi en deux tables de pierre, écrites du doigt de Dieu : ch. XVI.

Il paraît, Monsieur, que voilà les quarante jours accomplis ; & il est clair aussi, permettez-moi de le dire, qu'on écrivait dans ce désert sur la pierre.

Mais le peuple voyant que Moïse différât à descendre de la montagne s'assembla devers Aaron, & lui dit : Fais-nous des dieux qui marchent devant nous, car nous ne savons ce qui est arrivé à cet homme (Moïse) qui nous a fait sortir de la terre d'Egypte ; & Aaron leur répondit : Otez les parures oreillères de vos femmes, fils & filles, & apportez-les moi ; & le peuple fit comme Aaron avait commandé, & apporta les parures oreillères, & Aaron les ayant reçues leur fit un veau avec le burin, veau d'ouvrage de fonte ; & ils dirent : Voilà tes dieux, ô Israël ! qui t'ont tiré de la terre d'Egypte. Ce qu'Aaron ayant vu, il dressa un autel devant le veau, & il cria par la voix d'un crieur : C'est demain la fête du Seigneur veau.

Il me semble, Monsieur, qu'il n'y a que vingt-quatre heures entre la demande du veau d'or & sa fête. Les quarante jours pendant lesquels Moïse & Josué restèrent avec DIEU sur la montagne sont passés : la loi est entre ses mains ; & pendant qu'il est prêt à descendre, le peuple demande à adorer des dieux qui marchent :

Aaron imagine un veau d'or ; on le jette en fonte ; on l'adore : on n'a pas perdu de temps.

Il est très-vrai que *M. Pigal* demande six mois pour fondre un veau d'or , & même sans le réparer au ciseau & à la lime , encore moins au burin ; car un tel ouvrage ne se fait pas avec le burin. Tout cela est très-long , & prodigieusement difficile : pardonnez donc à mon ami , d'avoir regardé cette aventure comme un prodige que DIEU permettait ; car , apparemment , vous conviendrez que rien n'est ici dans le cours des choses naturelles.

V I.

De la manière de fondre une statue d'or.

VOUS croyez , Monsieur , que dans les déserts d'Oreb & de Sinäi , il y avait des moyens plus expéditifs de fondre une statue de métal que ceux dont se servent nos sculpteurs ? J'ose vous répondre qu'il n'y en a point : il faut absolument un moule , tellement préparé , arrêté , affermi , entouré , qu'il ne se casse ni ne se démonte en aucun endroit pendant l'opération ; il faut que l'or se répande autour de lui exactement , sans fêlure , sans inégalité : c'est ce qui est très-long & très-difficile.

Vous dites que vous avez trouvé à Paris , dans la rue Guérin-Boisseau , un sculpteur qui vous a offert de vous faire le veau d'or en huit jours. Si vous avez fait marché dans la rue Guérin-Boisseau , vous ne deviez donc pas dater vos lettres d'un village près d'Utrecht , où l'on dit que les jansénistes se sont réfugiés.

Mais dans quelque pays que vous fassiez vos miracles, je retiens place. Vous me direz avec *la Fontaine* :

Voyez-vous point mon veau ? dites-le moi.

V I I.

Magnificence des Juifs, qui manquaient de tout dans le désert.

Vous nous assurez que dans le désert affreux d'Oreb, les garçons juifs & les filles juives, qui manquaient de vêtemens & de pain, avaient assez d'or à leurs oreilles pour en composer un veau ; vous faites le compte des richesses que ce peuple avait volées en Egypte ; vous aviez trouvé ci-devant environ neuf millions : nous ne comptons pas après vous, Monsieur, & nous vous en croyons sur votre parole, sans prétendre disputer sur cet article. Vous savez que quand les Arabes volent, ils disent : DIEU me l'a donné. La troupe de *Cartouche* disait : DIEU merci, je l'ai gagné.

V I I I.

Tout est miraculeux.

Et lorsque Moïse fut arrivé près du camp, il vit le veau & les danses ; & dans sa grande colère il jeta les tables de la loi, qu'il portait dans sa main, & les brisa au pied de la montagne ; & saisissant ce veau qu'ils avaient fait, il le brûla, & le réduisit en poussière, laquelle il répandit dans l'eau, & en donna à boire aux enfans d'Israël.

C'est ici, Monsieur, que je suis plus que jamais de l'opinion religieuse de mon ami, qui dit que tout

doit être miraculeux dans l'histoire du peuple de DIEU, ou plutôt de DIEU même, parce qu'un DIEU ne peut parler & agir que miraculeusement. C'est donc un très-grand prodige, qu'un veau d'or jeté dans le feu s'y foit converti en poudre. On vous l'a déjà dit, & on vous le répète; il n'y a point de fourneau, quelque violent qu'il puisse être, fût-ce la fournaise de *Sidrach*, *Mifach*, & *Abdenago*; fût-ce un des feux allumés autrefois par l'inquisition; fût-ce le feu qui consuma le corps du respectable conseiller de grand'chambre, *Anne Dubourg*, & la maréchale d'*Ancre*, & les cinquante chevaliers du Temple, & tant d'autres; il n'y a point de feu, vous dis-je, qui puisse réduire l'or en poudre: ce métal si prodigieusement ductile se fond, se liquéfie. Mais que dans le désert effroyable d'*Oreb*, où il n'y a jamais eu d'arbres, on ait trouvé une assez énorme quantité de bois pour fondre un gros veau, un bœuf d'or, & pour le pulvériser; cela est impossible à l'industrie humaine. Je dis gros veau, je dis gros bœuf, parce qu'il est écrit que *Moïse* l'aperçut en s'approchant du camp; parce que dans ce camp composé de deux cents trente mille combattans, il y avait entre deux & trois millions de juifs & de juives; parce que si *Moïse*, n'étant pas dans le camp, put voir tout d'un coup cet animal, il fallait qu'il fût bien gros, & au moins de la taille du bœuf *Apis*, dont il était la brillante image.

I X.

De l'or potable.

POUR accabler mon ami , vous changez le procès criminel que vous lui faites en un autre procès. Vous parlez d'or potable. On ne vous a jamais nié qu'on pût avaler de l'or , du plomb , de l'antimoine. Que ne peut-on pas avaler ? Mon ami avale les injures cruelles que vous lui dites avec des complimens , les calomnies dont vous les chargez , les accusations odieuses que vous intentez , & qui dans d'autres temps pourraient avoir le cruel effet de faire excommunier un honnête homme. Tandis que vous faites avaler ces pilules si amères , préparées d'une main qui n'est ni tout-à-fait judaïque , ni tout-à-fait catholique , pourquoi nous invitez-vous à vous parler d'or potable ?

Si c'est votre veau cuit sous la braïse , & pulvérisé par cette braïse , la chose est impossible , comme toute la terre en convient.

Si vous voulez parler de l'or potable des charlatans , c'est une question très-étrangère. L'or est indestructible. L'eau qu'on appelle régale , parce qu'on a donné à l'or le nom de roi des métaux , le dissout ; mais cette dissolution est très-caustique : vous ne prétendez pas sans doute que *Moïse* ait fait boire cette eau aux Israélites pour empoisonner tout le peuple de DIEU. On peut précipiter l'or de sa dissolution par un alcali ; il sera réduit en poudre ; mais il n'aura pas été brûlé , comme le dit le texte : & puis cette poudre n'est pas miscible avec l'eau.

Vous dites que *Sthal*, chrétien & chimiste, a fait de l'or potable, & vous citez ces opuscules (sans dire quel opuscule) dans lesquels il dit que le *sel de tartre mêlé au soufre dissout l'or au point de le réduire en poudre qu'on peut avaler*. Je fais bien que le foie de soufre dissout l'or ; mais il ne le réduit point en poudre. Je ne vous conseille donc pas, Monsieur, d'avalier de l'or du chrétien *Sthal*, réduit en poudre par le moyen du sel de tartre & du soufre ; premièrement, parce que je suis très-sûr que ces deux ingrédients ne peuvent pulvériser l'or qu'en le précipitant de la dissolution, & alors il n'est plus potable ; secondement, parce que je suis encore très-sûr que vous seriez en danger de mort si vous preniez de cette dissolution ; que je ne veux pas vous tuer, quoique vous ayez voulu tuer mon ami.

Quant à l'or potable de M^{lle} *Grimaldi*, voici ce que c'est : on mêle de l'huile essentielle de romarin ou une autre, de l'esprit de vin, avec une dissolution d'or dans l'eau régale ; on enlève ce qui surnage, c'est-à-dire l'huile, l'esprit de vin qui contient une très-petite partie d'or & d'acide. C'est un secret de charlatan pour vendre très-cher une mauvaise drogue ; si donc, Monsieur ! osez-vous attribuer de pareils tours à *Moïse* ?

Hélas ! vous avez parlé, sans le favoir, à un homme qui n'est que trop au fait des préparations de l'or ; j'ai chez moi plus d'un artiste qui ne travaille qu'à cela : il m'en coûte assez pour que je sois en droit de dire mon avis.

X.

De vingt trois mille Juifs égorgés par leurs frères.

Vous faites un crime à mon ami d'avoir plaint vingt-trois mille juifs massacrés par les lévites, leurs frères, sans se défendre. Ah, Monsieur, si vous êtes juif, ayez quelque compassion pour vos frères; si vous êtes chrétien, ayez-en pour vos pères. Mon ami a eu le bonheur d'inspirer l'esprit d'indulgence à bien des gens qui avaient à se reprocher des sévérités impitoyables. N'a-t-il pu parvenir à vous rendre humain ?

Et Moïse voyant le peuple nu, car Aaron l'avait dépouillé à cause de son ignominie (c) (du veau d'or,) & l'avait exposé au milieu de ses ennemis ; Moïse se met à la porte du camp, & dit : Qui est au Seigneur se joigne à moi ; & tous ceux de la race de Lévi se joignirent à lui, & il leur dit : Que chacun mette son épée sur sa cuisse ; allez & revenez d'une porte à l'autre au travers du camp : que chacun tue son frère, son ami, & ses proches. Les enfans de Lévi firent ce que Moïse ordonnait, & il y eut en ce jour vingt-trois mille hommes de massacrés.

Quoi, Monsieur, voilà (par le texte) Moïse lui-même, qui à l'âge de quatre-vingts ans passés se met à la tête d'une troupe de meurtriers, qu'on se joigne à moi, & qui avec eux égorge de ses mains vingt-trois mille de ses compagnons ! Chacun tue son frère, son

(c) Plusieurs personnes sensibles ont été surprises qu'Aaron lui-même livrât les coupables, car il paraissait le plus criminel ; le peuple avait demandé des dieux qui marchassent, & Aaron imagina le bœuf.

ami, son parent ! C'est mon ami, à moi, mon innocent ami, que vous accusez d'être l'ennemi des Juifs ; c'est lui qui pleure sur les infortunés qu'on égorge ; & c'est vous qui vous réjouissez de ce massacre !

Il faut de la sévérité, dites-vous, *quand les prévaricateurs sont nombreux*. Ah ! Monsieur, ce n'est pas à vous de le dire. Je ne veux pas vous demander si vous auriez trouvé bon que l'on égorgeât vingt-trois mille convulsionnaires. Je ne veux pas vous outrager, comme vous avez insulté mon ami. Quoi ! vous auriez donc applaudi à la Saint-Barthelemi ; car enfin les soixante & dix mille citoyens qu'on égorgea en France étaient des rebelles à votre religion dominante ; ils étaient plus coupables que vos Israélites, car ils péchaient contre les lois connues ; & les Israélites furent moins coupables, quand ils s'impatientèrent de ne point recevoir des lois qu'on leur faisait attendre depuis quarante jours. O homme, qui que vous soyez, apprenez à pardonner.

Pour moi, Monsieur, quand même vous auriez été convulsionnaire, ce que je ne crois pas, je ne pourrais vous vouloir du mal. Quand même vous auriez écrit des lettres de cachet sous le frère *le Tellier*, encore aurais-je pour vous de l'indulgence ; encore ferais-je votre frère si vous daigniez être le mien.

X I.

③

De vingt-quatre mille autres juifs égorgés par leurs frères.

MAIS pardonnez encore une fois à mon malheureux ami, si après avoir plaint vingt-trois mille pauvres juifs mis en pièces sans se défendre, par les propres mains de l'octogénaire ou nonagénaire *Moïse*, & par ses lévites; il a de plus osé étendre sa pitié sur vingt-quatre mille autres descendans de *Jacob*, assassinés environ quarante ans après, & toujours par leurs frères.

Vous croyez, ou faites semblant de croire que ces vingt-quatre mille juifs moururent de la peste en un jour: je le souhaite. DIEU est le maître de choisir le genre de mort dont il veut que les hommes périssent. Mais voici le texte dans toute sa pureté.

Et l'Eternel dit à Moïse: Saisis tous les princes du peuple, & pends-les tous à des potences à la face du soleil, &c..... Et on en tua ce jour-là vingt-quatre mille. ()*

Pourquoi défigurez-vous entièrement ce passage? Ce sont les princes du peuple que *Moïse* fait d'abord pendre; & vous traduisez que *Moïse les assembla avec lui pour faire pendre les coupables!* Vous pouvez savoir cependant que *Zamri*, qui fut assassiné le premier, était un prince du peuple, (*dux de cognatione*, chef de tribu) & que sa femme, ou sa maîtresse *Cosbi*, était fille du roi, ou prince, de Madian, *Cosbi, filiam ducis Madian*. Pourquoi dites-vous que ce prince &

(*) Nomb. chap. 25.

cette princesse moururent d'une épidémie , d'une peste qui emporta vingt-quatre mille hommes en un jour? *occisi sunt*, on les tua, signifie-t-il la peste?

N'est-il pas vraisemblable que ces princes du peuple, tués par l'ordre exprès de *Moïse*, étaient à la tête d'un grand parti contre lui, & qu'ils voulaient déposséder un vieillard qu'on nous peint âgé de cent vingt ans, dont ils étaient lassés & jaloux; un vieillard dur & mal avisé, selon eux, qui pendant vingt années avait fait errer plus de deux millions d'hommes dans des déserts épouvantables, sans pain, sans habits, sans pouvoir seulement entrer dans cette terre promise, malheureux objet de tant de courses? L'auteur du livre des *Nombres*, quel qu'il soit, ne dit pas cela: je ne le dis pas non plus; mais je soupçonne qu'on peut le soupçonner.

Voici ce qui me fait croire qu'on peut me pardonner mon soupçon; je ne recherche point quel est l'auteur du livre des *Nombres*; je mets à part l'opinion du grand *Newton*, & celle du savant *le Clerc*, & celle de tant d'autres. Je ne veux point deviner dans quel esprit on écrivit ce *Bemiddebar*, ce livre des *Nombres*; je me tiens à la Vulgate reçue & consacrée dans notre sainte Eglise, & je n'ose même la citer que sur les difficultés qui regardent l'histoire. Je me donne bien de garde de toucher au théologique; je sens bien que cela ne m'appartient pas.

L'historique me dit donc que le prince juif, nommé *Zamri*, couchait dans sa tente avec sa femme, ou sa maîtresse, la princesse nommée *Cosbi*, fille du grand prince madianite, nommé *Sur*; lorsque *Phinée*, petit-fils d'*Aaron*, & petit neveu de *Moïse*, commença le massacre par entrer subitement dans la tente de ces princes,

que l'auteur appelle *bordel*, (*lupanar*;) & cet arrière-neveu de *Moïse* est assez vigoureux & assez adroit pour les percer tous deux d'un seul coup dans les parties de la génération, parties qui étaient sacrées chez tous les peuples de ces cantons, & sur lesquelles même on faisait les fermens. Or cet assassinat sacrilège, commis par le plus proche parent de *Moïse*, ne nous induit-il pas à croire qu'il s'agissait de le venger d'une cabale des princes d'Israël & des princes de Madian, soulevée contre le législateur? c'est ce que je laisse à juger par tout homme éclairé & impartial.

X I I.

Remarque sur le prince Zamri & sur la princesse Cosbi massacrés en se caressant.

A peine ce jeune prince & cette jeune princesse font si singulièrement assassinés, *nubendi tempore in ipso*, que les satellites de *Phinée* coururent assassiner vingt-quatre mille hommes du peuple, sans compter les princes : *Occisi sunt*, qu'en dites-vous? Je ne fais pas ce que mon ami en a dit : il me mande que vous le citez à faux; je n'ai point vu en effet dans ses ouvrages le passage que vous lui imputez. Laissez-moi justifier mon ami, & pleurer sur ce pauvre prince & sur cette pauvre princesse massacrés en faisant l'amour. Si vous ne les avez jamais pleurés, je vous plains. Un de vos plaisans de Paris m'exhorte à me consoler, en me disant que tout cela n'est peut-être pas vrai : ce plaisant me fait frémir.

X I I I.

X I I I.

Quel scribe écrit ces choses.

CE mauvais plaifant, Monsieur, m'empêche de discuter avec vous quel scribe a écrit le premier vos volumes juifs, dans quels temps ils ont été écrits, s'ils ont tous été dictés par le Saint-Esprit, si jamais il ne s'est trouvé de juif qui ait écrit sans être inspiré, comme ont fait probablement *Flavien Jofephe*, *Philon*, *Onkelos*, *Jonathan*, & les auteurs du Talmud, & mon ami *Ephraïm*, juif d'un grand roi, plus brave que votre *David*, & plus éclairé que votre *Salomon*.

DIEU me garde, Monsieur, de marcher avec vous sur ces charbons ardents, cachés sous des cendres trompeuses ! c'est à vous d'examiner quelle raison avait le grand *Newton* pour décider que le Pentateuque fut composé par *Samuël*, tandis que plusieurs autres favans le croient rédigé tel qu'il est par *Esdras* : pour moi je n'ose entrer dans cette querelle ; il y a des choses qu'on dit hardiment en Angleterre, & qu'il serait dangereux peut-être de dire à Paris : on peut y jouer avec un prodigieux succès toutes les pièces du divin *Shakespeare* ; mais on ne peut y professer toutes les découvertes de *Newton*.

C'est par la même circonspection que je ne vous parlerai ni du magistrat *Colins*, ni du maître-ès-arts *Wolston*, ni du lord *Shaftesbury*, ni du lord *Bolingbroke*, ni du célèbre *Gordon*, ni de ce fameux membre du parlement *Trenchard*, ni du doyen *Swift*, ni de tant d'autres grands génies anglais : *quid de cumque viro & cui dicas sæpe caveto.*

J'ajoute : *caveto in Galliâ & in Hispaniâ plus quàm in Italiâ*. Il est vrai qu'actuellement toutes ces disputes théologiques ne font plus aucun effet ni en Angleterre, ni en Hollande, ni en aucun pays du Nord : on est assez sage pour les mépriser ; un homme qui voudrait aujourd'hui expliquer certaines choses contradictoires ne ferait que ridicule.

X I V.

Qui a fait la cour à des boucs & à des chèvres ?

PASSONS vite aux singularités historiques dont il est permis de parler. Vous êtes fâché contre mon ami de ce qu'il passe, selon vous, pour avoir dit que vos grands-pères se faisaient autrefois l'amour à des chèvres, & vos grands-mères à des boucs dans les déserts de Pharan, de Sin, d'Oreb, de Cadès-Barné, où l'on était fort désœuvré : la chose est très-vraisemblable, puisque cette galanterie est expressément défendue dans vos livres. On ne s'avise guère d'infliger la peine de mort pour une faute dans laquelle personne ne tombe : mais si ces fantaisies ont été communes il y a plus de trois mille ans chez quelques-uns de vos ancêtres, il n'en peut jaillir aucun opprobre sur leurs descendans. Vous savez qu'on ne punit point les enfans pour les sottises des pères, passé la quatrième génération : de plus vous ne descendez point de ces mariages hétéroclites ; & quand vous en descendriez, personne ne devrait vous le reprocher.

On ne se choisit point son père ;
Par un reproche populaire
Le sage n'est point abattu.

Songez que sous l'empire florissant d'*Auguste* , qui fit régner les lois & les mœurs , à ce que dit *Horace* , les chèvres ne furent pas absolument méprisées dans les campagnes : les boucs en étaient jaloux. Souvenez-vous du *Novimus & qui te* de *Virgile* : les nymphes en rient , dit-il ; & si vous m'en croyez , vous en rirez aussi , au lieu de vous fâcher , comme M. *Larcher* du collège Mazarin s'est fâché contre le neveu de l'abbé *Bazin* , qui n'y entendait pas finesse.

Le maréchal de la *Feuillade* , écrivit un jour au prince de *Monaco* : *Lasciamo queste porcherie orrende : non ho mai fatto il peccato di bestialità che con la vostra altezza.*

X V.

Des forciers.

JE ne fais jamais si c'est au juif , ou au secrétaire de la rue S. Jacques , ou au savant d'un village près d'Utrecht , à qui j'ai l'honneur de parler. Quoi qu'il en soit , c'est toujours en général à *Israël* que mes réponses doivent être adressées.

Israël prétend qu'on s'est contredit quand on a parlé du fabbat des forciers. Il n'y a point de démonographe qui n'ait assuré que les forciers qui allaient au fabbat par les airs sur un manche à balai pour adorer le bouc , avaient reçu cette méthode des Juifs , & que le mot fabbat en faisait foi.

Vous dites que ceux qui font de cette opinion se contredisent en ce qu'ils conviennent que les Juifs ,

avant la transmigration , ne connaissaient pas encore les noms des anges & des diables , & même n'admettaient point de diable ; par conséquent ils ne pouvaient se donner au diable , comme ont fait les forcières , & baiser le diable au derrière sous la figure du bouc.

Mais aussi , Messieurs , ce n'est que depuis votre dispersion que vous avez été accusés d'enseigner la forcellerie aux vieilles. Ce sont les anciens juifs du temps de *Nabuchodonosor* , du temps de *Cyrus* , les anciens juifs du temps de *Titus* , du temps d'*Adrien* ; & non les anciens du temps de la fuite d'Égypte , qui coururent chez les nations vendre des filtres pour se faire aimer , des paroles pour chasser les mauvais génies , des onguens pour aller au sabbat en dormant , & cent autres sciences de cette espèce.

Vous savez combien de livres de magie vos pères ont attribué à *Salomon* : votre historien *Flavien Josèphe* en cite quelques-uns dans son livre huitième ; & il ajoute qu'il a vu lui-même opérer des guérisons miraculeuses avec ces recettes. Je puis vous assurer , Messieurs , & tout ce qui m'entoure fait que plus d'un seigneur espagnol m'a écrit , & fait écrire , pour céder la clavicule de *Salomon* , qu'on leur avait dit être en ma possession. Il y a de vieilles erreurs qui durent bien long-temps ; le genre-humain a obligation à ceux qui le détrompent.

Au reste , si quelques pauvres femmes juives ont eu la bêtise de se croire forcières , & si autrefois il s'en trouva qui eurent la faiblesse d'imiter *Phyllire* & *Pasiphaë* , & de prodiguer leurs charmes à ceux qui sont appelés *les velus* dans le Lévitique ; que vous importe ? cela ne doit pas plus vous intéresser , que les forcières des

bords du Rhin , qui voulurent immoler les ambassadeurs de *César* , n'intéressent aujourd'hui les très-aimables princeſſes qui font l'honneur de ce pays.

X V I.

Silence respectueux.

VOUS exigez , Monsieur , que je vous diſe pourquoi DIEU a donné plus de préceptes à *Abraham* qu'à *Noé* , & que je vous développe ſi DIEU ne peut pas donner de nouvelles lois ſuivant les temps & les beſoins. Je vous réponde que je ne ſuis ni aſſez fort ni aſſez hardi pour avoir un ſentiment ſur une queſtion ſi épineuſe. Je crois que DIEU peut tout , & mon ami ne vous fera pas d'autre répoſe.

Je penſe que vous ne me répondriez pas davantage ſi je vous demandais pourquoi non-ſeulement le nom de *Noé* , mais le nom de tous ſes ancêtres ont été ignorés de la terre entière juſqu'à nos pères de l'Egliſe. Pourquoi n'y a-t-il pas un ſeuil auteur parmi les gentils qui ait jamais parlé d'*Adam* , le père du genre-humain , & de *Noé* ſon reſtaurateur ? Comment ſe peut-il faire que dans une ſi nombreuſe famille , il ne ſe ſoit pas trouvé un ſeuil enfant qui ſe ſoit ſouvenu de ſon grand-père , excepté vous ? Pourquoi la *Cofmogonie* de *Sanchoniathon* , qui écrivait dans votre voiſinage , avant *Moïſe* , eſt-elle abſolument différente de celle de ce grand-homme ? Vous ſavez tout ce qu'on peut dire : parlez , Monsieur , car pour moi je ne dirai mot.

X V I I.

Animaux immondes.

N O U S ne ferons pas d'accord , Messieurs les juifs , sur la notion du droit divin : nous appelons droit divin tout ce que DIEU a ordonné ; ainsi nos bénéficiers ont dit que leurs dixmes sont de droit divin , parce que DIEU même vous avait ordonné de payer la dixme à vos lévites. Nous appelons les devoirs communs de la société le droit naturel.

Où avez-vous pris qu'il y ait *un ton railleur* à dire : DIEU défendit qu'on se nourrit de poissons sans écailles , de porcs , de lièvres , de hérissons , de hiboux ? Comment avez-vous trouvé un *ton* dans des paroles écrites ? où est la raillerie ? Hélas ! vous voulez railler ; vous parlez de Zaïre & d'Olimpie quand il est question des griffons & des ixions , animaux inconnus dans nos climats , dont il vous fut ordonné de vous abstenir dans le vôtre. Vous reprochez à mon ami d'avoir dit que *les griffons & les ixions juifs doivent être mis au rang des monstres , & que ce sont des serpens ailés avec des ailes d'aigles* ; il n'a jamais dit cela , Monsieur , & il est incapable d'avoir écrit qu'on est ailé avec des ailes.

Je ne regarde pas votre méprise comme une de ces calomnies cruelles que vous avez eu le malheur de copier dans votre livre : vous avez vu apparemment cette phrase dans une des mille & une brochures qu'on a faites contre mon ami , & vous la répétez au hasard ; je vous jure , Monsieur , qu'elle n'est pas de lui.

X V I I I.

Des cochons.

QUI que vous foyez, ou juif ou chrétien, ou amalécite ou rérabite, ou habitant d'Utrecht, ou docteur de la rue St Jacques, vous êtes un favant homme; vous avez beaucoup lu, vous faites ufage de vos lectures; il y aurait plaisir à s'instruire avec vous; nous ferions gloire d'être vos écoliers, mon ami & moi, fi vous aviez un peu plus d'indulgence.

Vous parlez très-bien de la bonne chère des Juifs : il est vraisemblable que le petit falé aurait été mal fain dans les déferts de la Basse Syrie & de l'Arabie pétrée. Vous nous auriez encore donné de nouvelles instructions fi vous nous aviez appris pourquoi les Egyptiens, fi antérieurs à la loi juive, ne mangeaient point de cochon. Vous nous rendriez un nouveau fervice fi vous nous difiez comment les Juifs, qui font tout le commerce de la Vefthalie, pays affez froid, où l'on ne fe nourrit que de porc, n'ont pu obtenir quelque difpenfe de leurs rabbins.

Ne vous est-il pas arrivé la même chofe qu'à nos minimes? Le bon *Martorillo* (*St François de Paule*,) leur ordonna de manger tout à l'huile en Calabre, où l'huile est la nourriture des pauvres; ils fuivent par humilité cette loi en Allemagne où l'huile est un mets recherché, & où un tonneau d'huile coûte plus de quatre tonneaux de vin. Vous nous auriez prouvé qu'il faut que tout moine obéiffe à fon fondateur. C'est ainfi que les mufulmans, à qui *Mahomet*

défendit le vin dans les climats brûlans de l'Arabie, n'en boivent point dans le climat froid de la Crimée.

A l'égard du lièvre dont il ne vous est pas permis de manger, parce qu'il rumine, & qu'il n'a pas le pied divisé, quoiqu'en effet il ait le pied très-divisé, & qu'il ne rumine point, ce n'est qu'une petite méprise. M. le pasteur du *Bourg-Dieu* a dit que ce n'est pas là où gît le lièvre: si ce n'est pas *Bourg-Dieu* qui l'a dit, c'est un autre.

X I X.

Peuples dispersés.

Vous dites dans le même endroit que les Juifs sont restés les seuls des anciens peuples &c. , & qu'ils triomphent des siècles; mais les Arabes, beaucoup plus anciens qu'eux, subsistent en corps de peuple, & habitent encore un vaste pays qu'ils ont toujours habité. Les Egyptiens sont en Egypte sous le nom de Coptes, & n'ont oublié que leur langue. Les brachmanes, subjugués par ceux qu'on appelle Maures, ont conservé leurs lois, leurs rites, & même la langue de leurs premiers pères. Les Parfis dispersés comme les Juifs, & autrefois dominateurs des Juifs, sont aussi attachés qu'eux à leurs usages antiques, & espèrent toujours comme eux une révolution. Les Chinois, tout subjugués qu'ils sont par les Tartares, ont soumis leurs vainqueurs à leurs lois; on ne peut plus dire aujourd'hui: *Græcia capta ferum victorem cepit*, comme *Horace* le disait à *Auguste*; mais enfin il y a plus de cent mille grecs dans la seule ville de Stamboul: Athènes,

Lacédémone, Corinthe & l'Archipel, font encore peuplés de grecs ; & pour parler des petites nations, les Arméniens asservis font le commerce comme les Juifs dans toute l'Asie, & ne s'allient communément qu'entre eux, ainsi que les Cophites, les Brame, les Banians, les Parfis, & les Juifs. Tous les peuples qui existent triomphent des siècles.

X X.

Ordres de tuer.

DANS votre lettre troisième, Monsieur, où vous faites un magnifique éloge de l'intolérance, vous avez oublié de citer le fameux passage du Deutéronome. *S'il se lève parmi vous un prophète qui ait vu & qui ait prédit un signe & un prodige, & si ses prédictions sont accomplies, & s'il vous dit : Allons, suivons des dieux étrangers, &c..... que ce prophète..... soit massacré..... Si votre frère, fils de votre mère, ou votre fils, ou votre fille, ou votre femme qui est entre vos bras, ou votre ami que vous chérissiez comme votre ame, vous dit : Allons, servons des dieux étrangers ignorés de vous & de vos parens, égorgez-le sur le champ, frappez le premier coup, & que le peuple frappe après vous.*

Vous avez frémi, Monsieur, si vous êtes chrétien, vous avez tremblé que vos juifs, dont vous vous êtes fait secrétaire, n'abusassent contre les chrétiens de ce passage terrible. En effet, le fameux rabbin *Isaac* du XV^{me} siècle l'employa dans son *Rempart de la foi*, pour tâcher de disculper ses compatriotes du déicide dont ils eurent le malheur d'être coupables. Ce rabbin prétend que la loi mosaïque est éternelle, immuable,

(lisez son chapitre vingtième;) & de-là il conclut que ses ancêtres se conduisirent dans leur déicide comme leur loi l'ordonnait expressément. Mais enfin puisque vous n'avez pas parlé de cet effrayant passage, je n'en parlerai pas. Je me féliciterai avec vous d'être né sous la loi de grâce, qui ne veut pas qu'on plonge le couteau dans le cœur de son ami, de son fils, de sa fille, de son frère, de sa femme chérie; & qui au contraire donne l'exemple de porter sur ses épaules la brebis égarée. Etes-vous brebis, Monsieur, je suis prêt à vous porter: mais si je suis brebis égarée, portez-moi, pourvu que ce ne soit pas à la boucherie.

X X I.

Tolérance.

VOUS donnez ce grand précepte à mon ami: *Sortez enfin du cercle étroit des objets qui vous entourent, & ne jugez pas toujours de notre gouvernement par le vôtre. Ah! Monsieur, qui jamais avait mieux mis vos leçons en pratique plus hautement que celui à qui vous les donnez? on lui en a fait si souvent un crime! on lui a tant reproché d'envisager toujours le genre-humain plus que sa patrie!*

Et dans quelle vue parlez-vous à cet homme qui, à l'exemple du grand *Fénélon*, a embrassé tous les hommes dans son esprit de tolérance, dans son zèle, & dans son amour? dans quelle vue, dis-je, lui ordonnez-vous de sortir du cercle étroit où vous le supposez renfermé? quel est votre objet? c'est de lui prouver que l'intolérance est une vertu nécessaire & divine.

Et pour lui prouver ce dogme infernal que sans doute vous n'avez point dans le cœur, & qu'un inquisiteur n'oserait avouer aujourd'hui, vous lui dites que l'intolérance régnait chez les peuples les plus anciens & les plus vantés. Selon vous *Abraham* fut persécuté chez les Chaldéens, ce que l'Écriture ne dit pas, & ce qui ferait une étrange raison pour persécuter chez nous. Selon vous *Zoroastre* persécuta des nations, le feu & le fer dans les mains; vous entendez apparemment le dernier des *Zoroastres*, qui au lieu d'être persécuté, fut tant persécuté, tant calomnié chez *Darius*. Vous louez les Ephésiens d'avoir opprimé *Héraclite* leur compatriote, qu'ils n'opprimèrent jamais. Vous regardez la guerre des amphictions comme une guerre de religion, comme une guerre pour des argumens de l'école; & vous la révérez sous cet aspect, & vous la croyez sacrée. Ce n'était pourtant qu'une guerre très-ordinaire pour des champs usurpés; elle fut appelée sacrée parce que ces champs étaient du territoire d'*Apollon*.

Vous cherchez dans les républiques de la Grèce des exemples de la légèreté, de la superstition, & de l'emportement de ces peuples; vous en rassemblez quatre ou cinq dans l'espace de trois cents années pour démontrer que la Grèce était intolérante, & qu'il faut l'être. On démontrerait de même qu'il faut faire la guerre civile par l'exemple de la fronde, de la ligue, de la fureur des Armagnacs & des Bourguignons.

L'exemple de *Socrate* est encore plus mal choisi. Il fut la victime de la faction d'*Anitus* & de *Mélitus*, comme *Arnaud* fut la victime des Jésuites: mais à

peine les Athéniens eurent-ils commis ce crime qu'ils en sentirent l'horreur. Ils punirent *Anitus & Mélitus* ; ils élevèrent un temple à *Socrate*. On ne doit jamais rappeler le crime des Athéniens contre *Socrate* sans rappeler leur repentir.

Vous imputez bien faussement l'intolérance aux Romains. Vous citez contre mon ami ces paroles qui sont dans son traité de la tolérance : *Deos peregrinos ne colunto* ; qu'on ne rende point de culte à des dieux étrangers. C'est le commencement d'une ancienne loi des douze tables ; il ne rapportait que la partie de ce fragment dont il avait besoin alors , & même il se servit du mot *peregrinos* qui est l'équivalent d'*advenas*. Sa mémoire le trompa ; je vous l'avoue comme il me l'a avoué ; voici l'énoncé de la loi telle que *Cicéron* nous l'a conservée : *Separatim nemo abessit deos , neve novos ; sed ne advenas nisi publicè adscitos privatim colunto.* „ Que „ personne n'ait des dieux en particulier , ni des dieux „ nouveaux , à moins qu'ils ne soient publiquement „ admis. „

Or les dieux étrangers furent presque tous naturalisés à Rome par le sénat. Tantôt *Isis* eut des temples, tantôt elle fut chassée quand ses prêtres eurent scandalisé le peuple romain par leurs débauches & par leurs friponneries ; elle fut encore rappelée. Tous les cultes furent tolérés dans Rome.

Dignus Roma locus quò deus omnis eat.
Fastes d'*Ovide*.

Les Romains permirent que les Juifs , reçus pour leur argent dans la capitale du monde , célébrent la fête d'*Hérode*. *Herodis venère dies* ; & cela même

pendant que *Vespasien* préparait la ruine de Jérusalem. Mon ami a fait voir que les armées romaines commençaient toujours par adorer les dieux des villes qu'ils assiégeaient, & qu'il y avait une communauté de dieux chez tous les peuples policés de l'Europe. Il n'y eut que le dieu des Juifs que les Romains ne saluèrent pas, parce que les Juifs ne saluaient pas ceux de Rome.

Comment avez-vous pu dire, Monsieur, que les Romains étaient intolérans? eux qui donnèrent tant de vogue, tant d'éclat à la secte d'*Epicure* & aux vers de *Lucrece*, eux qui firent chanter sur le théâtre en présence de vingt mille hommes :

Post mortem nihil est , ipsaque mors nihil est.

Rien n'est après la mort, la mort même n'est rien.

Quæris quo jaceant post obitum loco?

Quo non nata jacent.

Où ferons-nous après la mort?

Où nous étions avant de naître.

Vous dites qu'il y eût des temps où quelques empereurs persécutèrent les philosophes, les amateurs de la Sagesse. Non, Monsieur, il n'y eut jamais de décrets portés contre la philosophie. Cette horrible extravagance ne tomba jamais dans la tête d'aucun romain. Vous avez pris pour des philosophes de misérables charlatans, diseurs de bonne & mauvaise aventure, des *Zingari* qui s'intitulaient *Chaldéens*, *mathématiciens*; nous avons dans le code la loi de *mathematicis ex urbe expellendis*. C'étaient des prophètes de sédition, qui prédisaient la mort des empereurs; c'étaient des forciers, qui passaient chez quelques méchans &

quelques ignorans pour donner cette mort par les secrets de l'art. Notre France fut infectée de ces gens-là du temps de *Charles IX* & de *Henri III*. Les philosophes étaient *Montagne*, *Charon*, le chancelier de l'*Hospital*, le président de *Thou*, le conseiller *Dubourg*. Les philosophes de nos jours sont des hommes d'Etat éloignés également de la superstition & du fanatisme ; des citoyens illustres profondément instruits, cultivant les sciences dans une retraite occupée & paisible ; des magistrats d'une probité inaltérable, si supérieurs à leurs emplois qu'ils savent les quitter avec autant de sérénité que s'ils allaient avec leurs amis, *venafra-nos in agros aut lacedemonium Tarentum*.

Ces philosophes sont tolérans ; & vous êtes bien loin de l'être, vous qui employez toutes sortes d'armes contre un vieillard isolé, mort au monde, en attendant une mort prochaine ; contre un homme que vous n'avez jamais vu, qui ne vous a jamais pu offenser. Pourquoi faites-vous contre lui trois volumes ? pourquoi dans ces trois volumes toutes ces ironies continuelles, toutes ces accusations, toutes ces calomnies, ramassées dans la fange de la littérature, & dont certainement vous n'auriez point fait usage si vous aviez consulté votre cœur & votre raison ? Otez ce fatras énorme d'outrages, il ne restera pas vingt pages en tout. Et de ces vingt pages ôtez les choses dont aucun honnête homme ne se soucie aujourd'hui, il ne restera rien.

O quantum est in rebus inane !

X X I I.

Formule de prière publique.

MON ami a remarqué historiquement que depuis la pâque célébrée dans le désert après la fabrication du tabernacle , il n'est parlé d'aucune autre pâque ; que la circoncision ne fut point connue dans le désert pendant quarante ans ; que nulle grande fête légale n'est marquée ; qu'on ne trouve dans l'ancien testament aucune prière publique commune semblable à notre oraison dominicale ; & que *la Misna* nous apprend seulement qu'*Esdras* en institua une. Tout cela est aussi vrai qu'indifférent. Pourquoi y trouvez-vous de la fausseté , & de la mauvaise volonté ? Si mon ami a mal dit , rendez témoignage du mal. S'il a bien dit , pourquoi l'injuriez-vous ?

X X I I I.

Défense de sculpter & de peindre.

VOUS avancez formellement que la loi de DIEU ne défend pas absolument de faire aucune image , aucun simulacre , mais d'en faire pour les adorer. Je pense que vous vous trompez , Messieurs. Je ne fais rien de si positif que ces paroles de l'Exode : „ Vous ne ferez point „ d'image taillée ni aucune représentation de ce qui „ est sur le ciel en haut , ni sur la terre en bas , ni de „ ce qui est dans les eaux. „

Ce n'est qu'après ces paroles qu'il est dit : „ Vous „ n'adorerez point cela ; vous n'adorerez , ni le ciel „ ni la terre , ni l'eau : car je suis le Dieu fort , le „ Dieu jaloux. „

Si après cet ordre si précis, *Moïse* lui-même érigea un serpent d'airain, il semble qu'il se dispensa de la loi. Si le roi *Ezéchias* fit brûler ce serpent comme un monument d'idolatrie, il paraît qu'il fut bien ingrat envers un animal qui avait guéri ses ancêtres mordus par de vrais serpens dans le désert. Il faut demander ce qu'on en doit penser aux chanoines de Milan qui ont ce serpent d'airain dans leur église.

X X I V.

De Jephthé.

Vous avez beau faire, Monsieur, ou Messieurs, vous ne ferez jamais accroire à personne qu'on doive entendre dans votre sens ces paroles de *Jephthé* aux Ammonites : *Ce que votre Dieu Chamos vous a donné ne vous appartient-il pas de droit ? souffrez donc que nous prenions ce que notre Dieu s'est acquis.* Vous croyez qu'elles signifient : Ce que vous prétendez qu'on vous a donné ne vous appartient-il pas ? donc tout nous appartient.

Ne tordons point les textes, ne dénaturons point le sens des paroles ; c'est un pot à deux anses, dit un grave auteur, chacun tire à soi ; le pot se casse, les disputans se jettent les morceaux à la tête.

X X V.

De la femme à Michas.

NON, vous ne ferez jamais accroire à personne que la femme à *Michas* (*d*) ait bien fait d'acheter des idoles, & de payer un chapelain d'idoles ; que la

(*d*) Voyez dans les Juges l'histoire de la femme à *Michas*.

tribu de *Dan*, n'ayant point assez pillé dans le pays, ait bien fait de voler les idoles & le chapelain de la femme à *Michas*; & que le chapelain ait bien fait de bénir cette tribu de voleurs quand elle eut ravagé je ne fais quel village qu'on nommait, dit-on, Laïs (beau nom chez les Grecs;) qu'un petit-fils du divin *Moïse*, nommé *Jonathan*, ait bien fait d'être grand aumônier des idoles de ces voleurs. Un petit-fils de *Moïse* ! juste Dieu ! premier chapelain d'une tribu idolâtre ! C'est bien pis que de soutenir dans un village auprès d'Utrecht, que les cinq propositions ne sont pas dans *Jansenius*; car, en conscience, je ne crois pas qu'il y ait le moindre mal à penser que certains mots sont ou ne sont pas dans *Jansenius*; mais je crois que le petit-fils de *Moïse* était un vaurien, & qu'on dégénère souvent dans les grandes maisons.

X X V I.

Des cinquante mille soixante & dix juifs morts de mort subite.

VOUS ne ferez jamais accroire que le nombre cinquante mille soixante & dix ne fasse pas 50070. Je fais bien que le docteur irlandais *Kennicot*, dans son pamphlet dédié en 1768 au révérend évêque d'Oxford, dit qu'il n'a jamais pu digérer l'histoire des hémorrhoides du peuple philistin, & des cinq ans d'or; encore moins, dit-il, l'histoire de cinquante mille soixante & dix bethsamites morts de mort subite pour avoir regardé l'arche. Il dit dans son pamphlet, qu'il avait autrefois, ainsi que sa grandeur l'évêque d'Oxford, un

furieux penchant pour le texte hébreu ; mais que sa grandeur & lui en sont bien revenus. Ce pamphlet irlandais est assez curieux. M. Kennicot se dit de l'académie des inscriptions de Paris, quoiqu'il n'en soit pas : il propose une souscription d'environ six cents mille livres sterling, qu'il dit à moitié remplie, à Paris, chez Saillant, à Rome chez Monaldini, à Venise chez Pasquali, & à Amsterdam chez Marc-Michel Rey. Ainsi, Messieurs, s'il vous plaît de lire cet ouvrage, & si vous demeurez en effet auprès d'Utrecht, adressez-vous à Marc-Michel, vous aurez parfait contentement. Vous verrez le système complet de M. Kennicot sur la manière dont les Philistins furent affligés, *in secretiori parte natium*, dans la plus secrète partie des fesses. Vous y verrez pourquoi les fesses des Philistins furent punies plutôt qu'une autre partie de leur corps pour avoir pris l'arche, & par quelle raison cinquante mille soixante & dix israélites moururent d'apoplexie, pour l'avoir regardée lorsque deux vaches vinrent la rendre de leur plein gré.

Vous avez sans doute étudié l'anatomie ; vous jugerez de l'opinion de M. Kennicot sur l'art que les orfèvres philistins employèrent pour fabriquer des anneaux d'or qui ressemblassent parfaitement à la plus secrète partie des fesses. Cela sera presque aussi utile au genre-humain que tout ce que nous avons dit jusqu'ici.

X X V I I.

Si Israël fut tolérant.

NON, Monsieur, ou Messieurs, mon ami n'a jamais prétendu que les Juifs aient été les plus tolérans, les plus humains de tous les hommes. Il a prétendu, il a prouvé que ce peuple fut tantôt indulgent & facile, tantôt barbare & impitoyable, qu'il a été très-inconséquent comme l'ont été tant d'autres peuples. Vous ne niez pas que les Juifs n'aient été aussi loups, aussi panthères, que nous l'avons été dans notre St Barthelemi, & dans les troubles du temps de *Charles VI*. Les frères juifs massacrèrent une fois de gaieté de cœur vingt-trois mille frères; & une autre fois vingt-quatre mille; & une autre fois, s'il m'en souvient, quatorze mille neuf cents cinquante dans la querelle d'*Aaron* avec *Coré*. Cela prouve assez que le peuple juif était prompt à la main. Vous m'accorderez aussi qu'il fut d'autres fois très-accommodant sur le culte. Il fut tolérant quand on adora *Kium* & *Remphan* dans le désert pendant quarante années, (malgré les affreux assassins de tant de frères égorgés par d'autres frères.) Il fut très-tolérant quand le sage *Salomon* fut idolâtre. Israël fut très-tolérant quand *Jéroboam* fit ériger deux veaux d'or, pour l'emporter sur *Aaron* qui n'en avait autrefois érigé qu'un. *Jérémie*, toujours inspiré de DIEU, ne fut-il pas le plus tolérant des hommes, quand il prêchait au nom de DIEU

qu'il fallait reconnaître *Nabuchodonosor* pour bon serviteur de DIEU; quand il criait que DIEU avait donné tous les royaumes de la terre à son serviteur, à son oint, à son messie *Nabuchodonosor*; & qu'il se mettait un joug, ou si l'on veut, un bât sur le cou pour le prouver?

Ne soyez pas surpris de ces disparates, de ces contrariétés éternelles du pauvre peuple de DIEU; c'est l'histoire du genre-humain. Les nations qui entouraient la petite horde juive s'appelaient toutes *peuple de DIEU*. Leurs villes s'appelaient ville de Dieu, & sont encore nommées ainsi; leurs habitans étaient aussi inconstans, aussi superstitieux, que les Juifs. *Tutto il mondo è fatto come la famiglia nostra*. Et vous-mêmes, Messieurs, n'êtes-vous pas aussi inconstans que les anciens Israélites, quand dans une lettre vous faites des complimens à mon ami, & que dans une autre vous l'accablez d'injures & de calomnies? Moi qui vous parle, je suis aussi faible, aussi changeant, que vous. Tantôt je prends sérieusement vos citations, vos raisonnemens, votre malignité; tantôt j'en ris. Quel est le résultat de toute cette dispute? c'est que nous nous battons de la chape à l'évêque.

Encore un mot, mes chers Juifs, sur la tolérance. Quoique vous soyez très-piqués contre le nouveau testament, je vous conjure de lire la parabole de l'hérétique samaritain qui secourt & qui guérit le voyageur blessé, tandis que le prêtre & le lévite l'abandonnent. Remarquez que JESUS très-tolérant prend l'exemple de la charité chez un incrédule, & celui de la cruauté chez deux docteurs.

X X V I I I.

Justes plaintes & bons conseils.

JE viens de vous dire, Monsieur, ou Messieurs, que je ris quelquefois des calomnies atroces que vous vous êtes permis de recueillir & de répéter contre mon ami; soyez persuadé que je n'en ris pas toujours. Vous lui imputez je ne fais quelles brochures intitulées *Dictionnaire philosophique*, *Questions de Zapata*, *Dîner du comte de Boulainvilliers*, & vingt autres ouvrages un peu trop gais, à ce qu'on dit. Je suis très-sûr & je vous atteste qu'ils ne sont point de lui; ce sont des plaisanteries faites autrefois par de jeunes gens. Il y a bien de la cruauté (je parle ici sérieusement) à vouloir charger un homme accablé de soins & d'années, un solitaire presque inconnu, un moribond, des facéties de quelques jeunes plaisans qui folâtraient il y a quarante ans. Vous prétendez le brouiller avec M. *Pinto* pour lequel il est plein d'estime; vous espérez lui faire intenter un procès criminel par des fanatiques. Vous perdez votre peine: il fera mort avant qu'il soit ajourné; & s'il est en vie, il confondra les calomniateurs.

Il est vrai que vous paraissez avoir beau jeu dans la guerre offensive que vous faites; vous combattez avec des armes qu'on révère; vous prenez sur l'autel le couteau dont vous voulez frapper votre victime. Si vous demeurez dans un village auprès d'Utrecht, vous êtes victimes vous-mêmes, & vous voulez devenir bourreaux! & de qui? d'un homme qui a toujours condamné vos persécuteurs.

Que nous importe au fond à vous & à moi, pauvres gaulois que nous sommes, si on a écrit, je ne fais où, & je ne fais quand, qu'un barbare, dans une guerre barbare, entre des villages barbares, ait égorgé sa fille par piété? (*) Que nous fait la loi de ce parricide qui ordonnait que tout ce qui serait voué serait massacré sans remission? De quoi nous embarrassons-nous si un homme (**) prêcha tout nu autrefois, & si c'était un signe évident que le roi d'Assyrie emmènerait pendant trois ans les Egyptiens & les Ethiopiens captifs, tout nus, sans souliers, *montrant leurs fesses* pour l'ignominie de l'Egypte?

N'est-ce pas en vérité une étrange & triste occupation pour des habitans des côtes occidentales de l'Occident de s'acharner les uns contre les autres, pour décider comment s'y prit un voyant, un nabi, sur le bord de la rivière de Chobar, (***) lorsqu'il coucha trois cents quatre-vingt-dix jours sur le côté gauche, & qu'il mangea des excréments étendus sur son pain pendant tout ce temps-là? Faut-il injurier, calomnier, persécuter aujourd'hui son prochain, pour savoir si un autre voyant (****) donna autant d'argent à la prostituée *Gomer*, fille d'*Ebalaim*, dont il eut trois enfans par l'ordre exprès du Seigneur son maître, qu'il en donna à l'autre prostituée adultère par le même ordre? S'égorgera-t-on pour prouver que cette adultère ayant eu quatre boisseaux d'orge & vingt-quatre francs du nabi, il n'en fallut pas davantage à la simple prostituée dont il eut trois enfans?

(*) *Jephthé.*(***) *Ezéchiel.*(**) *Isaïe.*(****) *Ozée.*

En bonne foi , Messieurs , il y a dans cet ancien livre plus de cinq cents passages tout aussi difficiles à expliquer , & qu'on peut tâcher d'entendre , ou d'oublier , ou de respecter , sans outrager personne.

X X I X.

De soixante & un mille ânes, & de trente-deux mille pucelles.

MALGRÉ le dégoût mortel que me donne cette vaine dispute , vous me forcez de continuer à vous répondre , puisque vous continuez d'insulter & de persécuter mon ami. Vous lui reprochez d'avoir voulu inspirer la tolérance aux hommes dans son traité de la tolérance. Vous vous réjouissez de ce qu'un capitaine juif dans le petit désert de Madian , ayant donné bataille aux Madianites , ait égorgé tous les hommes , & n'ait dans le butin conservé la vie qu'à trente-deux mille pucelles , à six cents soixante & quinze mille moutons , à soixante & douze mille bœufs , & à soixante & un mille ânes. L'auteur de la tolérance n'a parlé de cette étrange capture , que pour examiner s'il faut croire les écrivains qui assurent que parmi les trente-deux mille filles conservées , il y en eut une par mille immolée au Seigneur , comme ces mots *trente-deux vies furent la part du Seigneur* , semblent le démontrer.

Si vous lisiez dans un auteur arabe ou tartare , *trente-deux vies furent le partage de ce vainqueur* , certainement vous n'entendriez pas autre chose , sinon , ce vainqueur ôta la vie à trente-deux personnes. Ceux qui ont imaginé que les trente-deux filles

madianites furent employées au service de l'arche, ne songent pas que jamais fille ne servit au sanctuaire chez les Juifs ; qu'ils n'eurent jamais de nonnes ; que la virginité était chez eux en horreur. Il est donc infiniment probable, suivant le texte, que les trente-deux pucelles furent immolées ; & c'est ce qui peut avoir fait dire au R. P. dom *Calmet* dans son dictionnaire, à l'article MADIANITE : *Cette guerre est terrible & bien cruelle ; & si DIEU ne l'avait ordonnée , on ne pourrait qu'accuser Moïse d'injustice & de brigandage.*

A l'égard des soixante-douze mille bœufs & des soixante & un mille ânes, vous voulez rendre mon ami suspect d'irrévérence , parce que dans l'horrible désert sablonneux de Jared & de l'Arnon, hérissé de rochers , on nourrissait six cents soixante & quinze mille brebis qui furent prises avec les bœufs , les ânes , & les filles : & là-dessus vous dites avoir lu qu'en Dorsetshire, dans un petit terrain marécageux, il y a quatre cents mille moutons. Tant pis pour le propriétaire , Monsieur , j'en fais des nouvelles : croyez-moi , les moutons meurent bien vite dans les marécages ; j'y ai perdu les miens. Je ne vous conseille pas de mettre vos moutons dans un marais ; faites-y des étangs , élevez-y des carpes.

Au reste , vous prenez trop de peine de chercher les limites d'un Madian vers le ruisseau de l'Arnon , & celles d'un autre Madian vers Eziongaber. L'un pouvait être très-aisément une colonie de l'autre , comme on dit que notre Bretagne a été une colonie de la Grande-Bretagne. Mais à propos de ces madianites, dont l'horrible destruction vous plaît si

fort, & qui habitaient si loin d'Utrecht; deviez-vous outrager, dénoncer, calomnier, votre compatriote, parce qu'il a recommandé l'humanité, la tolérance; parce qu'il l'a inspirée à des hommes puissans; parce qu'il a rendu service au genre - humain? il vous aurait rendu service à vous-mêmes, si vous aviez été persécutés par les jésuites.

X X X.

Des enfans à la broche.

IL n'est que trop vrai, Monsieur, ou Messieurs, que presque tous les peuples ont tâté de la chair humaine; vous n'en mangez pas, vous n'êtes pas anthropophages, mais vous êtes des auteurs androplekthroï, un peu ennemis des hommes, si j'ose le dire. Mon ami, qui a toujours été leur ami, ne pouvait croire autrefois à l'anthropophagie. Il a été détrompé. Messieurs *Bank*, *Solander*, & *Cook*, ont vu récemment des mangeurs d'hommes dans leurs voyages. J'ai fort connu autrefois M. *Brebeuf*, petit-neveu de l'ampoulé traducteur de l'ampoulé *Lucain*, & du révérend père *Brebeuf*, jésuite missionnaire en Canada: il m'a conté que son grand-oncle le jésuite ayant converti un petit canadien fort joli, ses compatriotes très-piqués rôtaient cet enfant, le mangèrent, & en présentèrent une fesse au révérend père *Brebeuf*, qui pour se tirer d'affaire leur dit qu'il faisait maigre ce jour-là. Le révérend père *Charlevoi* qui fut mon préfet, il y a soixante & quinze ans, au collège de Louis le Grand, & qui était un peu bavard, a conté cette aventure dans son histoire du Canada.

Vous rapportez vous-mêmes que mon ami vit à Fontainebleau , en 1725 , une belle sauvage du Mississipi , qui avoua avoir dîné quelquefois de chair humaine. Cela est vrai , & j'y étais , non pas au dîner de la sauvage , mais à Fontainebleau.

Vous savez , Messieurs , ce que *Juvénal* rapporte des Gascons & des Basques , qui avaient eu une cuisine semblable. *Jules-César* , le grand *César* , notre vainqueur & notre législateur , a daigné nous apprendre dans son livre (*Sept. de bello gallico* ,) que lorsqu'il assiégeait Alexia en Bourgogne , le marquis de *Critognac* , homme très - éloquent , proposa aux assiégés de manger tous les petits enfans l'un après l'autre , selon l'usage. Je ne me fâche point quand on me dit que c'était la coutume de nos pères. Pourquoi donc les Juifs se fâcheraient-ils quand on leur dit en conversation que leurs pères ont suivi quelquefois le conseil de ce M. de *Critognac* ?

Voulez-vous que j'ajoute au témoignage de *César* celui d'un saint qui est d'un bien plus grand poids ? c'est *S^t Jérôme*. » J'ai vu , dit-il dans une de ses » lettres , j'ai vu étant jeune , dans la Gaule , des » Ecoffais qui , pouvant se nourrir de porcs & » d'autres bêtes , aimaient mieux couper les fesses » des jeunes garçons & les tetons des jeunes filles. Puis servez. . . . *Ipsæ adolescentulus viderim in Galliâ Scotos humanis vesci carnibus , & cum pecora & pecudum nates reperiant , tamen juvenum nates & fœminarum papillas solere abscindere , & has ciborum delicias arbitrari.* (e)

(e) Lettre contre *Jovinien* , liv. II , pag. 53 , édition de *Saint Jérôme* in-folio , à Francfort , chez *Christ Genskius* , 1684.

Y a-t-il donc tant à s'émerveiller, Monsieur, ou Messieurs, que les Juifs aient fait quelquefois la même chère que nous, & que tant d'autres nations qui nous valaient bien? Je suis persuadé que M. *Pinto* n'est point du tout humilié qu'une femme de Samarie ait fait autrefois avec sa comère, la partie de manger leurs enfans l'un après l'autre. Cela fit un procès par-devant le roi d'Israël. Où avez-vous pris que les deux femmes plaiderent devant le roi de Syrie?

X X X I.

Menaces de manger ses enfans.

VOUS raisonnez, je crois, un peu légèrement, quand vous dites que la menace faite par *Moïse* aux Juifs qu'ils mangeraient leurs enfans, n'est pas une preuve que cela arrivait, & qu'on ne pouvait les menacer que d'une chose qu'ils détestaient. Dites-moi, je vous prie; de ce que *César* menaça nos pères, les magistrats de la ville de Vannes, de les faire pendre, en concluriez-vous qu'ils ne furent pas pendus, sous prétexte qu'ils n'aimaient pas à l'être? On ne vous a point dit que les mères juives mangeassent souvent leurs enfans de gaieté de cœur; on vous a dit qu'elles en ont mangé quelquefois: la chose est avérée. Pourquoi vous & moi nous mangeons-nous le blanc des yeux pour des aventures si antiques?

X X X I I.

Manger à table la chair des officiers, & boire le sang des princes.

IL est dit dans l'*Analyse de la religion juive & chrétienne*, attribuée à *Saint-Evremond*, que la promesse faite dans *Ezéchiel* d'avalier la chair des vaillans, de boire le sang des princes, de manger le cheval & le cavalier à table, regarde évidemment les Juifs; & que les promesses précédentes sont pour les corbeaux. M. *Fréret* est de cette opinion; mais qu'importe? Je vous cite ici *Saint-Evremond*, parce qu'on mettait sous son nom mille ouvrages auxquels il n'avait pas la moindre part. Vous en usez ainsi avec mon ami. Laissons-là tous ces vilains repas, & vivons ensemble paisiblement. Que je voudrais avoir l'honneur de vous donner à dîner dans ma chaumière avec des philosophes tolérans qui daignent y venir quelquefois! Nous ne mangerions ni le cheval ni le cavalier; nous parlerions des sottises anciennes & modernes. Vous nous instruiriez; vous trouveriez en nous des cœurs ouverts, & des esprits dignes, peut-être, de vous entendre.

X X X I I I.

Tout ce qui sera voué ne sera point racheté, mais mourra de mort.

VOUS accusez mon ami d'avoir dit que les sacrifices de sang humain sont établis dans la loi de cet *exécrable & détestable* peuple. Je ne me souviens

point d'avoir lu ces belles épithètes ainsi accolées. Je crois pouvoir assurer que c'est une calomnie, non pas exécration & détestable, mais une pure calomnie; d'autant plus que vous ne citez ni la page, ni le livre. Mais il n'est pas question ici de savoir si un écrivain a injurié & calomnié un autre écrivain à lui inconnu l'an 1771, dans un ouvrage imprimé en 1776. Il s'agit d'entendre le chapitre 27 du Lévitique, qui dit: *Ce qui sera voué au Seigneur ne sera point racheté, mais mourra de mort.* Ce texte est assez clair, ce me semble; il n'y a pas à disputer. Et quand vous dites que ces sacrifices sont défendus ailleurs, que prouvez-vous par ce singulier raisonnement? vous prouvez que vous avez trouvé des contradictions: c'est à vous à vous sauver de ce piège que vous vous êtes tendu. Je me retire de peur d'y tomber.

X X X I V.

Jephthé.

VOUS n'osez dire nettement que selon le texte *Jephthé* n'égorgea point sa fille. La chose est constante, trop avérée par les plus grands-hommes de l'Eglise. Vous dites que peut-être cela s'expliquait d'une autre façon, que *Jephthé* pourrait avoir mis sa fille en couvent, que *Louis Capelle* & dom *Martin* ont saisi cet échappatoire. Je ne me soucie ni de *Martin* ni de *Capelle*; je m'en tiens au texte en qui je crois plus qu'en eux. *Jephthé lui fit comme il avait voué.* Et qu'avait-il voué? la mort.

X X X V.

Le roi Agag coupé en morceaux.

IL y avait donc chez les Juifs des sacrifices de sang humain ; & celui-là est bien constaté. Vous voulez donner un autre nom à la mort du roi *Agag*. A la bonne heure ; nommez, si vous voulez , cette aventure une violation exécrable du droit des gens , une action horrible , une action abominable. Elle est rapportée par l'historien des rois juifs , qui doit faire mention des crimes comme des bonnes actions. Mais remarquez bien , en passant , qu'il y a une très-grande différence entre un livre qui contient la loi , & une simple histoire. On ne fut pas obligé , chez les Juifs , de croire les chroniques comme on fut obligé de croire le Décalogue. C'est-là que se sont fourvoyés tant de braves commentateurs ; ils n'ont pas distingué DIEU qui parle , & l'homme qui raconte.

Quoi qu'il en soit , j'avoue que je ne puis m'empêcher de voir un vrai sacrifice dans la mort de ce bon roi *Agag*. Je dis d'abord qu'il était bon ; car il était gras comme un ortolan : & les médecins remarquent que les gens qui ont beaucoup d'embonpoint ont toujours l'humeur douce. Ensuite je dis qu'il fut sacrifié ; car d'abord il fut dévoué au Seigneur : or , nous avons vu que *ce qui a été dévoué ne peut être racheté ; il faut qu'il meure*. Je vois là une victime & un prêtre. Je vois *Samuel* qui se met en prière avec *Saül* , qui fait amener entre eux deux le roi captif , & qui le coupe en morceaux de ses propres mains. Si ce n'est pas là un sacrifice , il n'y en a

jamais eu. Oui, Monsieur, de ses propres mains : *in frustra concidit eum*. Le zèle lui mit l'épée à la main, dit le savant dom *Calmet* : il pouvait ajouter que le zèle donne des forces surnaturelles ; car *Samuel* avait près de cent ans, & à cet âge on n'est guère capable de mettre un roi en hachis. Il faut un furieux couperet de cuisine, & un furieux bras. Je ne vous parle pas de l'insolence d'un aumônier de quartier, qui coupe en morceaux un roi prisonnier, que son maître a mis à rançon & qui allait payer cette rançon à ce maître. On a déjà dit que si un chapelain de *Charles-Quint* en avait fait autant à *François I*, la chose eût paru rare.

Vous avez la cruauté, Monsieur, ou Messieurs, de calomnier ce pauvre roi *Agag* pour justifier le cuisinier *Samuel*. Vous assurez que c'était un tyran sanguinaire, parce que *Samuel* lui dit en le coupant par morceaux : Comme ton épée a ravi des enfans à des mères, ainsi ta mère restera sans enfans. Hélas ! Monsieur, n'est-ce pas ce que tant de héros de l'Iliade disent aux héros qu'ils tuent dans les combats ? Le pieux *Hector* avait fait pleurer des mères grecques ; *Achille* fit pleurer la mère d'*Hector*, lequel n'était point un tyran sanguinaire. Cessez de remuer la cendre du bon roi *Agag*, & de flétrir sa mémoire. C'est bien assez qu'il ait été haché menu par *Samuel*, fils d'*Elcana*.

X X X V I.

Des prophètes.

PASSONS à une autre question. C'est une chose respectable, sans doute, que le don de prophétie ; ce

n'est pas assez d'exalter son ame , il faut une grâce particulière. Je ne fais pas si mon ami a dit que connaître l'avenir c'est connaître ce qui n'est pas : mais s'il l'a dit , il a dit vrai. Vous répondez qu'on connaît le passé , & que cependant le passé n'est pas. Voilà un plaisant sophisme. Un homme aussi sérieux que vous l'êtes peut-il se jouer ainsi des mots ? Faut-il qu'on vous dise que le passé est dans la bouche de ceux qui ont écrit ? encore n'y est-il guère. Mais où est l'avenir , où le voit-on ? Mon ami a toujours révééré les prophètes , non pas tous ; peut-être a-t-il eu quelque scrupule sur la vision qu'eut le prophète *Michée* quand DIEU , au milieu de tous ses anges , demanda qui d'eux voulait tromper *Achab* en son nom , & le faire aller à Ramoth en Galaad , & que le prophète *Sédékia* donna un grand soufflet au prophète *Michée* , en lui disant : Devine comment l'esprit a passé de ma main sur ta joue. D'ailleurs mon ami croyait fermement aux prophéties , mais peu à *Sédékia*.

Monfieur , ou Messieurs , vous écrivez sous le nom de six juifs ; & vous leur faites citer *S^t Paul* à propos des prophètes ? cela n'est pas adroit.

X X X V I I.

Des forciers & des possédés.

Vos Juifs ont eu des magiciens , des possédés , des exorcistes. Et quel peuple n'en a pas eu ! lisez l'âne d'or d'*Apulée*. Vous voulez faire accroire que mon ami s'est contredit quand il a prouvé que les Juifs furent

furent long - temps fans connaître les anges & les diables, & qu'ayant été faits ensuite esclaves, ils connurent les anges & les diables de leurs maîtres. Ils furent même bientôt endiablés, possédés, enforcélés. Or, quand on a des enforcélés chez soi, il faut bien qu'on les déforcelle. Les Français, mes voisins, ont un joli opéra comique appelé les enforcélés : il est, je crois, de M. Sedaine; *Jeannot & Jeannette* y sont possédés du diable; & à la fin ils sont exorcisés, comme de raison, & heureusement guéris. Les Juifs ayant donc fait connaissance avec les diables, eurent le secret de les chasser. Ils firent des livres de *Salomon*, comme je vous l'ai dit; ils mirent de la racine barat ou barad dans le nez des possédés, comme je vous l'ai dit encore. Permettez-moi d'ajouter qu'il faut avoir le diable au corps pour trouver de la contradiction dans les laborieuses recherches de mon ami.

Et vous, mes amis les juifs, relisez votre historien *Josèphe* au livre VII, chapitre XXIII de la guerre contre les Romains : „ Au nord de la vallée de „ Macheron, au champ nommé Barat, se trouve une „ plante du même nom, qui ressemble à une flamme. „ Elle jette le soir des rayons brillans, & se retire „ quand on veut la prendre. On ne peut l'arrêter „ qu'avec de l'urine de femme, ou avec ses mal- „ semaines. Qui la touche meurt sur le champ, à „ moins qu'il n'ait dans sa main une racine de la „ même plante. A cette racine on attache un chien, „ qui en voulant se débarrasser arrache la plante, & „ meurt aussitôt. Après cela on peut manier le barat „ sans péril. C'est avec cette plante qu'on chasse les „ démons infailliblement. „

Cette recette était si commune du temps de la personne infiniment respectable, dont il faut bien que je vous parle malgré vous, que cette personne convient elle-même de l'efficacité du barat, & avoue que vous avez le pouvoir de chasser les diables.

Vous devez favoir qu'il y avait beaucoup de maladies diaboliques qu'on appelait sacrées chez presque toutes les nations, & que l'on croyait guérir avec des exorcismes; telles étaient l'épilepsie, la catalepsie, les écrouelles. L'impuissance, qu'on appelait la maladie des Scythes, était surtout causée par des esprits malins qu'on exorcifait; c'est ce qu'on voit dans *Pétrone*, dans *Apulée*. Et il faut vous dire, mes chers juifs, que tous ces faux exorcismes ont enfin cédé à la puissance des nôtres, qui sont les seuls véritables. Je suis fâché de vous dire des choses si dures; mais c'est vous qui m'y forcez.

X X X V I I I.

Des serpens enchantés.

VOUS parlez d'enchanter les serpens. Vraiment, Monsieur, rien n'est plus commun. Mon intime ami rapporte lui-même le certificat d'un fameux chirurgien d'un village assez voisin de son château. Voici ce certificat: *Je certifie que j'ai tué en diverses fois plusieurs serpens, en mouillant un peu avec ma salive un bâton ou une pierre, en donnant un petit coup sur le milieu du corps du serpent. 19 janvier 1772.*

FIGUIER chirurgien.

Il faut croire que ce chirurgien enchante les serpens avec sa salive. C'était l'opinion des anciens phyficiens. *Lucrece* dit dans son quatrième livre :

*Est utique ut serpens hominis contacta salivâ ,
Disperit , ac sese mordendo conficit ipsa.*

Crachez sur un serpent , sa force l'abandonne ,
Il se mange lui-même , il se dévore , il meurt.

Des incrédules soupçonneront que mon chirurgien donnait à ses serpens de grands coups de pierre ou de bâton , qui avaient plus de part à la mort du reptile que le crachat de l'homme. Mais enfin , *Virgile* , qui passe encore à Naples pour un grand forcier , dit en ces termes exprès :

Frigidus in pratis cantando rumpitur anguis.

Ce qui a été ainsi rendu en françois ou en français par *M. Perrin* :

Chantez dans votre pré , les serpens crèveront.

Vous êtes persuadé que les sauvages d'Amérique charment les serpens. Je le crois bien , Monsieur ; les Juifs les charmaient aussi. Vous trouvez dans le psaume 57 , le serpent , l'aspic sourd qui se bouche les oreilles pour ne pas entendre la voix de l'enchanteur. *Jérémie* , dans son chapitre VIII , menace les Juifs de leur envoyer des serpens dangereux contre lesquels les enchantemens ne pourront rien. L'Ecclésiaste , l'Ecclésiastique , rendent gloire à la puissance des sages qui charment des serpens ; je me joins à eux. J'ai dit à des gens : je n'aspire pas jusqu'à vous charmer ; mais je voudrais vous apaiser.

XXXIX.

D'Edith femme de Loth.

VOUS parlez de la femme de *Loth* transmuée en statue de sel ; & je ne fais si c'est pour vous en moquer, ou pour la plaindre. Oh ! que j'aime bien mieux *Virgile* quand il raconte le malheur d'*Euridice* !

*Illa, quis & me, inquit, miseram & te perdidit, Orpheu !
 Quis tantus furor ! en iterum crudelia retrò
 Fata vocant, conditque natantia lumina somnus ;
 Jamque vale ; feror ingenti circumdata nocte,
 Invalidasque tibi tendens, heu non tua, palmas !*

Pouvez-vous affaiblir les miracles terribles opérés sur cette femme infortunée, sur tous ses compatriotes jeunes & vieux, enivrés de la fureur de violer deux anges ; & quels anges ! en nous racontant froidement d'après je ne fais quel *Heidegger*, que des paysans furent changés en statues eux & leurs vaches, vous ne dites pas en quel pays ? J'avoue que le malheur d'*Edith* femme de *Loth*, excite ma compassion ; mais en vérité, Monsieur, vous me faites compassion aussi. Vous ne croyez pas à *S^t Irénée*, qui prétend que la femme à *Loth* a conservé ses ordinaires, ses menstrues dans son sel ! vous contredites un saint ! il est clair pourtant que les menstrues dont on a tant parlé, ne sont pas plus prodigieuses que la métamorphose en statue. Je vous prie de vous souvenir que mon ami vous a toujours regardé comme un peuple à prodiges, & qu'un miracle ne coûte pas plus qu'un autre au maître de la nature.

X L.

De Nabuchodonosor.

VOUS soutenez que *Nabuchodonosor* ne fut pas métamorphosé en bœuf, mais en aigle. Cependant il est dit dans *Daniel* : *Il brouta l'herbe en bœuf*. J'avoue que *Daniel* dit aussi que ses cheveux ressemblent à des plumes d'aigle; encore le mot de plume n'est pas dans le texte. Hé bien, Monsieur, faut-il se fâcher pour cela? concilions-nous; disons qu'il fut changé en aigle-bœuf. C'est un animal aussi rare que le dragon de l'empereur de la Chine, & que l'aigle à deux têtes. Je ne prends la liberté de railler qu'avec vous, qui raillez continuellement avec mon ami. Je révere le texte sur lequel vous & moi pourrions nous tromper; & ce n'est certainement pas avec le texte que nous oserions badiner.

X L I.

Des Pygmées & des géans.

DISONS un petit mot des pygmées & des géans. Quant aux races des géans, vous ne prouvez leur existence constatée dans l'Écriture, que par les Patagons; & vous niez celle des pygmées, quoiqu'elle soit énoncée dans *Ezéchiél*. Cependant vous avouez sans difficulté que les anciens pygmées qui combattirent contre les grues, avaient un pied & demi de roi de hauteur. Et vous ne voulez pas que les gamadim, les pygmées d'*Ezéchiél*, qui ont combattu à Tyr, comme tout le

monde le fait , fussent de la même taille ! N'est-ce pas avoir deux poids & deux mesures ? Il y a des gens qui prétendent que lorsqu'on dispute sur un peuple d'un pied & demi de haut , on pourrait bien avoir un pied de nez.

X L I I.

Des types & des paraboles.

VOUS répétez ce que mon ami a dit cent fois , que les anciens s'expliquaient non-seulement en paraboles , (*f*) mais aussi en actions , en types figuratifs ; vous répétez précisément les exemples qu'il en rapporte ; les pavots dont *Tarquin* abattit la tête , pour signifier qu'il fallait détruire les grands seigneurs gabiens ; le présent de cinq flèches , d'une souris , d'un moineau , & d'une grenouille , fait par un roi de Scythie au premier des *Darius* , pour l'avertir de craindre les flèches des Scythes , & de s'enfuir comme une souris ou un moineau , au plus vite ; & les chaînes dont le prophète *Jérémie* se lie , pour engager les Israélites à se laisser lier par *Nabuchodonosor* ; la prostituée , à laquelle le prophète *Ozée* fait trois enfans , & la femme adultère à laquelle il en fait d'autres , pour reprocher aux Israélites qu'ils ont fornicqué avec les nations ; *Ezéchiel* couché trois cents quatre-vingts dix jours sur le côté gauche , & mangeant son pain couvert d'excrémens , exprès pour avertir ses compatriotes qu'ils mangeront leur pain souillé parmi les nations &c.

(*f*) Voyez le chap. XLIII de la *Philosophie de l'histoire* , si vous voulez.

Il y a chez tous les peuples mille exemples de ces emblèmes, de ces figures, de ces allégories, de ce langage typique. (g) Il ne faut pas l'outrer; *Cicéron* nous en avertit : *Verecunda debet esse translatio*.

Mon ami a remarqué que des moines languedociens avaient écrit sous le portrait du pape *Innocent III*, qui avait maudit les fujets du comté de Toulouze : *Tu es innocent de la malédiction*.

Il observe aussi qu'on trouva les minimes prédits dans la Genèse : *Frater noster minimus*, notre frère le minime.

De grands-hommes même ont abusé quelquefois de ce langage tropologique-mythique-typique. *Saint-Augustin*, dans son sermon 41, s'exprime ainsi :
 „ Le nombre dix signifie justice & béatitude résultante de la créature qui est sept avec la Trinité qui fait trois : c'est pourquoi les commandemens de DIEU font dix. (h) Le nombre onze est le péché, parce qu'il transgresse dix. Le nombre soixante & dix est le produit du péché qui multiplie dix par sept; car le nombre sept est le symbole de la créature. „

C'est ainsi que *S^t Augustin*, daignant employer ces idées pythagoriciennes pour combattre les gentils

(g) Vous êtes de bien mauvaise humeur, Messieurs, & votre *indignor* est bien mal appliqué. Lisez seulement le Commentaire de *Calmet*, vous verrez que tout cela fut fait réellement; que c'était à la fois un fait & un type, & qu'il fallait bien que le pain d'*Ezéchiël* fût souillé pour être le figure d'un pain souillé. C'est à moi de dire *indignor*.

(h) Dans le *Shasta*, ancien ouvrage des anciens brachmanes, qui, selon *M. Holwell & Dow* fut écrit il y a près de cinquante siècles, ce sont les péchés mortels qui sont au nombre de dix, & la vertu est peinte avec dix bras pour les combattre. C'est cette image de la vertu que les missionnaires ont prise pour l'image du diable.

avec leurs propres armes, dit dans son sermon 53,
 „ que les trois dimensions de la matière sont la
 „ largeur, qui est la dilatation du cœur, la longueur
 „ qui est la persévérance, & la hauteur qui est
 „ l'espoir de la félicité. „

Mon ami observe encore (observez bien ceci vous-même, Monsieur ou Messieurs,) que ce mauvais goût auquel *S^t Augustin* s'abandonna quelquefois, ne déroba rien à son éloquence, à son jugement solide, & surtout à sa piété. Oui, mes chers juifs, tout a été type, emblème, figure, prédiction dans vos aventures; vous êtes types vous-mêmes. Vous êtes nos précurseurs; mais le serviteur qui porte le flambeau, & qui marche devant son maître, ne doit pas se croire supérieur à lui.

X L I I I.

Des gens qui vont tout nus.

VOUS revenez encore à nous dire qu'un voyant, (*) un nabi très-recommandable, ne prêcha point tout nu, mais qu'il était en veste. Et je reviens à vous dire qu'il prêcha tout nu, que c'était un prodige, un type. *Comme mon serviteur a marché tout nu & sans souliers, pour un type & un prodige sur l'Égypte & sur l'Éthiopie, ainsi le roi des Assyriens emmenera captifs d'Égypte & d'Éthiopie, jeunes & vieux, nus, déchaux, fesses découvertes.* En effet si le voyant avait marché & prêché en veste, où aurait été le prodige extraordinaire, le type?

(*) *Isaïe.*

Vous ajoutez que l'anglais *Tyndal* a prétendu que *David* avait dansé tout nu devant l'arche. Je n'ai point lu *Tyndal* : je le condamne s'il l'a dit ; car *David* en dansant, portait une éphod de lin , une espèce de camisole de linge : il est vrai qu'il n'avait point de culottes : les Juifs n'en portaient point. Il est vrai aussi que *Michol* sa femme lui reprocha d'avoir , en dansant , montré tout ce qu'il portait , aux servantes , en se mettant tout nu comme un bouffon ; & que *David* lui répondit : *Oui , je danserai , & j'en serai plus glorieux devant les servantes.* II. Rois chap. VI. Cela peut faire croire qu'il relevait trop haut sa tunique en dansant , mais non pas qu'il s'était mis absolument nu. C'est sur quoi , Monsieur , je vous demande la permission de répéter ce que j'ai dit souvent d'après mon ami ; car vous savez que j'aime à me répéter : faut-il se harpiller , se quereller , s'injurier , se poursuivre , pour décider si un certain homme avait des culottes il y a deux mille huit cents vingt-cinq années , selon *Denis le petit* ?

X L I V.

D'une femme de fornication.

VOULEZ-VOUS encore disputer sur la prostituée que le Seigneur ordonna au prophète *Ozée* de prendre ? *Prenez une femme de fornication , & faites des enfans de fornication &c.* Je vous avoue que je suis las de cette querelle , & qu'*Ozée* forniquera sans que je m'en mêle. Oui , Monsieur , qu'*Ozée* dise tant qu'il voudra qu'*Ephraïm* est un âne , & qu'il a fait des présens à ses amans : *Onager solitarius sibi Ephraïm munera dedit*

amatoribus; (*) que le commentaire de *Calmet* cite *Pline*, selon lequel certains ânes commandent despotiquement à des troupeaux d'ânesses, & coupent les testicules de leurs ânon, en vérité cela ne doit pas troubler la paix des honnêtes gens.

X L V.

D'Ezéchiel encore.

Vous insistez toujours sur *Ezéchiel*; vous supposez qu'il ne dort sur le côté gauche 390 jours qu'en songe, qu'il ne se fit lier qu'en songe, qu'il ne mangea pendant plus d'un an son pain couvert d'excrémens qu'en songe. Relisez donc le savant *Calmet*, à qui vous vous en rapportez si souvent. Il est du sentiment de *S^t Jean Chrysostome*, de *S^t Basile*, de *Théodore*, & de tous ceux qui expliquent la chose au pied de la lettre. Si tout cela, dit-il, ne s'était fait qu'en vision, en songe, comment ce prophète aurait-il exécuté les ordres de DIEU? Il dit qu'il est très-possible qu'un homme demeure enchaîné, & couché sur le côté trois cents quatre-vingts dix jours; & il cite l'exemple d'un fou qui demeura lié & couché sur le même côté pendant quinze ans. *Ezéchiel*, comment. pag. 33, édit. de Paris.

X L V I.

Des prophètes encore.

MESSIEURS les juifs, je crois comme mon ami à toutes les prophéties; & je vous déclare que mon ami

(*) *Ozée*, chap. VIII.

& moi nous y trouvons à chaque page le messie que vous n'y trouvez jamais. Et vous, M. *Guenée*, si vous êtes chrétien, je vous déclare que vous ne parviendrez pas à nous faire condamner comme errant dans la foi. Nous sommes soumis à toutes les décisions de l'Eglise, & nous supposons que vous l'êtes aussi. Mais vous manquez de charité.

Par ma foi, je crois que vous vous êtes trompé en tout. Par ma charité, je vous pardonne les accusations dont vous chargez mon ami, pourvu qu'elles n'aient point d'effet. Par mon espérance, je me flatte que vous viendrez à résipiscence.

X L V I I.

Accusation légère.

Vous accusez mon ami d'avoir dit que le commun des Juifs apprit à lire & à écrire dans Babylone, & d'avoir dit ensuite que ce fut dans Alexandrie.

Si dans quelqu'un de ses ouvrages que je ne connais pas, quelque copiste ou quelque typographe a fait une ligne, & a mal placé le mot d'Alexandrie, il y a une malignité puérile à charger l'auteur d'une telle faute d'impression, & c'est ce qui vous arrive trop souvent. Si cette erreur ne se trouve pas chez mon ami, il y a une malignité d'homme fait à l'en accuser, & une grande perte de temps à fatiguer le public de ces misères. Une de nos grandes sottises à nous autres barbouilleurs de papier, c'est de croire que le public prend le même intérêt que nous, aux inutilités qui nous occupent.

X L V I I I .

De l'ame & de quelques autres choses.

J E vais entrer autant que je le puis, dans la grande question qui intéresse tous les hommes , & qui a partagé tous les philosophes depuis environ trois mille ans. Il s'agit de favoir si nous avons une ame ; ce que c'est que cette ame ; si elle existe avant nous de toute éternité dans le sein de l'être des êtres ; si elle existe éternellement après nous ; si c'est par sa propre nature ou par une volonté particulière de son créateur ; si elle est une substance ou une faculté ; s'il y a des différences spécifiques entre les ames, ou si elles se ressemblent toutes ; si elles tiennent une place dans l'espace ; si elles arrivent chez nous pourvues de pensées, ou si elles ne pensent qu'à mesure &c. &c. &c.

Mon ami & moi nous commençons par attester le DIEU vivant, car ce grand objet est digne d'une telle attestation ; nous le prenons, dis-je, à témoin que nous croyons ce que nous enseigne notre religion chrétienne. Nous vous le disons à vous, soit que vous soyez juifs pharisiens, ou juifs saducéens, juifs allemands, ou juifs portugais ; à vous, M. Guinée leur secrétaire chrétien par hasard, soit que vous soyez thomiste, ou janséniste, ou moliniste, ou frère morave servant DIEU auprès d'Utrecht. Si vous me demandez ce que c'est précisément qu'une ame, nous vous répondons ce que mon ami a dit tant de fois ; nous n'en savons rien.

Il lève au ciel les yeux , il s'incline , il s'écrie :

Eh ! demandez-le à DIEU qui nous donna la vie.

Mon ami a su par cœur tout ce que dit *S^t Thomas d'Aquin* dans sa Somme. Cet ange de l'école distingue l'ame en trois parties, d'après les péripatéticiens ; l'ame sensitive, l'ame des sens, *Psyché* dont *Eros* fils d'*Aphrodite* fut amoureux chez les Grecs ; l'ame végétative *pneuma*, souffle qui donne le mouvement à la machine ; l'ame intelligente, *nous*, entendement ; & chacune de ses parties est encore divisée en trois autres. Ainsi péripatétiquement parlant , cela composerait neuf ames , à bien compter.

Long-temps avant lui , *S^t Irénée* dans son livre V, chap. VII, dit » que l'ame n'est incorporelle que par » comparaison avec le corps mortel , & qu'elle conserve » la figure de l'homme , après la mort , afin qu'on la » reconnoisse. »

Tertullien dit dans son discours, *de animâ*, chap. VII : » La corporalité de l'ame éclate dans l'évangile ; car » si l'ame n'avait pas un corps , l'ame n'aurait pas » l'image du corps. »

Tatien, dans son discours contre les Grecs , dit : » L'ame de l'homme est composée de plusieurs » parties. »

S^t Hilaire dit dans son commentaire sur *S^t Matthieu* : » Il n'est rien de créé qui ne soit corporel , ni dans » le ciel ni sur la terre , ni parmi les visibles , ni » parmi les invisibles : tout est formé d'éléments ; & » les ames , soit qu'elles habitent dans un corps , » soit qu'elles en sortent , ont toujours une substance » corporelle. »

S^t Ambroise, dans son discours sur *Abraham*, dit :
 „ Nous ne connaissons rien d'immatériel , excepté la
 „ vénérable Trinité. „

Mon ami avoue que ces saints étaient tombés dans une erreur alors universelle. Ils étaient hommes, dit-il, mais ils ne se trompèrent pas sur l'immortalité de l'ame, parce qu'elle est évidemment annoncée dans les évangiles.

Comment expliquerons-nous *S^t Augustin*, qui, dans le livre 8 de la Cité de DIEU, s'exprime ainsi : „ Que
 „ ceux-là se taisent qui n'ont pas osé à la vérité dire
 „ que DIEU est un corps, mais qui ont cru que nos
 „ ames étaient de même nature que lui. Ils n'ont
 „ pas été frappés de l'extrême mutabilité de notre
 „ ame, qu'il n'est pas permis d'attribuer à la nature
 „ de DIEU. „

Mon ami a soutenu, d'après tous les véritables favans, que l'auteur du Pentateuque n'a jamais parlé expressément ni de l'immortalité de l'ame, ni des récompenses, ni des peines, après la mort. Rien n'est plus vrai, rien n'est plus démontré. Tout était temporel, comme le dit si énergiquement le grand *Arnauld* : „ C'est le comble de l'ignorance de mettre
 „ en doute cette vérité, qui est des plus communes,
 „ & qui est attestée par tous les pères, que les
 „ promesses de l'ancien testament n'étaient que tem-
 „ porelles & terrestres, & que les Juifs n'adoraient
 „ DIEU que pour les biens charnels „ &c. *Apologie de Port-Royal*. Et c'est en quoi, surtout, Messieurs les juifs, notre religion l'emporte sur la vôtre autant que la lumière l'emporte sur les ténèbres. Dès que notre législateur a paru, l'immortalité de l'ame a été

constatée, soit qu'on crût l'ame corporelle, soit qu'on la crût d'une autre nature.

Il est certain que les Persans, les Chaldéens, les Babyloniens, les Syriens, les Crétois, les Egyptiens, & surtout les Grecs, admirent avant *Homère* la permanence des ames, & que le Pentateuque n'annonce ce dogme en aucun endroit.

Vous vous épuisez en déclamations; vous faites de vains efforts pour tâcher de vous persuader que le mot hébraïque *Sheol*, qui signifie la fosse, le souterrain, pouvait aussi à toute force signifier l'hadès des Grecs, l'amentes, le tartarot, des Egyptiens. Ah! Messieurs, d'aussi grandes, d'aussi terribles vérités, ne sont pas faites pour être devinées à l'aide de quelques subtilités, de quelques explications forcées. Elles doivent être plus claires que le jour, *luce clariores*.

Certainement ce n'est pas dans l'écriture sainte que vous trouverez votre prétendue division du monde en trois parties, les cieus qui étaient la demeure du Très-haut, la surface de la terre, & le creux de la terre qui était l'enfer; encore oubliez-vous l'Océan, qui est plus étendu que l'hémisphère habitable. Pouvez-vous, Messieurs, avancer de pareilles chimères rabbiniques, & combattre dans mon ami des vérités si reconnues?

Quoi! vous voulez prouver que les anciens Juifs admettaient un enfer & un royaume des cieus; & votre preuve est que dans l'Exode DIEU apparaît à *Moïse* dans un buisson ardent! Juifs, & secrétaires juifs, souvenez-vous à jamais de *S^t Jérôme*; il vous dit dans sa lettre: *L'évangile me promet la possession du*

royaume des cieux, dont il n'est pas fait la moindre mention dans vos écritures.

Tournez-vous de tous les sens, Messieurs les juifs, vous ne trouverez chez vous aucune notion claire, ni de l'enfer, ni de l'immortalité de l'ame. Il n'y a que deux passages en faveur de la permanence de l'ame; c'est dans le second livre des *Machabées*. Mais de grâce, songez que vos héros *Machabées* ne vinrent que plusieurs siècles après votre loi, & que l'histoire des *Machabées*, écrite en grec pour des hébreux, ne parut que long-temps après ces héros. Souvenez-vous des fortes objections renouvelées si souvent contre la véracité de ce livre. Vous savez qu'on a détruit l'authenticité des deux derniers dans notre Eglise, & que les deux premiers sont déclarés apocryphes dans les autres communions.

Sans entrer dans ce détail, Messieurs; il nous suffit que ce soit à l'évangile que nous devons la connaissance de l'immortalité de notre ame, & des peines & des récompenses après la mort. Ces dogmes, à la vérité, étaient reçus alors des autres nations; mais ils ne sont démontrés que par notre Sauveur.

Vous tirez, en faveur de l'ame immortelle, une induction aussi ingénieuse que plausible de ces paroles si connues, *il fit l'homme à son image*. Car, dites-vous, ce n'est pas le corps qui ressemble à DIEU; c'est l'intelligence. Nous croyons cette vérité; mais elle n'est pas exprimée dans le texte. Si l'auteur de la Genèse avait daigné tirer la même conséquence, il est clair qu'il aurait constaté irrévocablement ce grand dogme; & c'est précisément parce qu'il ne l'a

pas

pas fait, Messieurs, que nous sommes en droit de dire qu'il laissa le temps à cette grande vérité d'être annoncée par un plus grand maître que lui.

Toute l'antiquité, excepté les brachmanes & les Chinois, croyait que le corps de l'homme était fait à l'image de la Divinité; *Finxit in effigiem moderantum cuncta deorum*. Ou plutôt l'antiquité se fait les dieux à l'image de l'homme. Vous trouverez cette erreur bien exprimée dans des vers de *Xénophane* le colophonien, cités par *S^t Clément d'Alexandrie*, le plus savant des pères grecs. En voici le sens dans de mauvaises rimes que je vous prie de me pardonner.

On ne pense qu'à soi, l'amour-propre est sans bornes :
DIEU même à leur image est fait par les humains.

Si les bœufs avaient eu des mains,
Ils le peindraient avec des cornes.

C'est cette faiblesse de rapporter tout à nous-mêmes qui fit croire à tant de peuples que DIEU avait une femme & des enfans. On le peint souvent comme un géant énorme. *Orphée* lui-même, dont les véritables fragmens ne se trouvent que chez *Clément d'Alexandrie*, parle ainsi de DIEU :

Sur un grand trône d'or il siège en souverain,
Au haut de la voûte étoilée.
Sous ses pieds la terre est foulée;
Il tient l'Océan dans sa main.

Ces imaginations si boursofflées & si chétives n'ont été que trop imitées par d'autres nations. On a toujours voulu figurer aux yeux l'être invifible, éternel, incompréhensible, & ses ministres célestes

qui se dérobent comme lui à notre vue. C'est ainsi que les Juifs eurent deux chérubins dans le sanctuaire de leur temple , & leur donnèrent des têtes monstrueuses d'hommes & de veaux , avec des ailes aux épaules & à la ceinture. C'est ainsi que nous autres qui avons moins d'imagination , nous nous contentons de peindre DIEU avec une longue barbe.

Il est vrai que les vers de l'ancien *Orphée* , cités par mon ami dans la *Philosophie de l'histoire* , au chapitre de *Cérès Eleusine* , sont bien plus simples & plus sublimes. Je vous le répète , Monsieur , ou Messieurs , parce qu'il faut répéter des choses que tout le monde devrait savoir par cœur ; c'est la prière ou l'hymne d'*Orphée* que l'hierophante chantait à l'ouverture des mystères.

Marchez dans la voie de la justice ; adorez le seul maître de l'univers ; il est un , il est seul , il est par lui-même ; tous les êtres lui doivent leur existence , il agit dans eux & par eux ; il voit tout , & jamais il n'a été vu des yeux mortels.

On demandera peut-être comment *Orphée* pût parler en cet endroit avec une grandeur si simple , & ailleurs avec une enflure qui n'appartient qu'au père le Moine , ou au carme auteur du poème de la *Magdelène* ? Je répondrai ingénument qu'il y a des inégalités chez tous les hommes.

Cicéron , Messieurs , vous l'avouez , a dit dans ses *Tusculanes* , que toutes les nations admettent la permanence des âmes , & que leur consentement est la loi de la nature. J'en conclus , Messieurs les Juifs , qu'on peut reprocher à vos ancêtres un peu de grossièreté pour n'avoir pas connu ce que tous leurs voisins connaissaient.

Mais permettez-moi de vous dire que celui qui vous a fourni le passage de *Cicéron*, l'a un peu dénaturé. *Cicéron* dit dans la première Tusculane, liv. I : *Quòd si omnium consensus naturæ vox est , omnesque consentiunt esse aliquid quod ad eos pertineat qui vitâ cesserint , nobis quoque id existimandum est.* L'abbé d'Olivet traduit page 90 : » Puis donc que le consentement de tous » les hommes est la voix de la nature, & que tous » conviennent qu'après notre mort il est quelque » chose qui nous intéresse, nous devons aussi nous » rendre à cette opinion. »

Mais de quoi s'agit-il dans cet endroit ? de l'amour de la gloire dont tous les hommes sont épris, & qui était la grande passion de *Cicéron*. *Cicéron* veut nous faire entendre que nous avons tous la faiblesse de nous intéresser à ce qu'on dira de nous, quand nous ne ferons plus ; & que notre imagination embrasse ce fantôme qui est son ouvrage.

On aurait dû vous dire que *Cicéron*, dans la moitié de ce dialogue sur la mort, qui est le premier des Tusculanes, soutient l'opinion alors commune que les morts ne peuvent souffrir. Il se moque de son auditeur qui dit qu'il est fâcheux d'être mort : c'est dire, lui répondit-il, qu'un homme qui n'existe pas existe. Puis il lui cite un vers d'*Epicharme*, & le tourne en latin :

Emori nolo , sed me esse mortuum nihil æstimo.

ce que l'abbé d'Olivet rend ainsi en français,

Mourir peut être un mal, mais être mort n'est rien.

Il foutient l'anéantiffement de l'homme dans le commencement de l'ouvrage, & la permanence de l'ame à la fin.

Vous me direz que *Cicéron* fe contredit ; mais c'est le privilège des philosophes de l'académie : & vous savez que *Cicéron* était académicien. On a pu vous faire lire fon oraison pour *Cluentius* où vous avez vu ces paroles : „ Quel mal lui a fait la mort ? „ à moins que nous ne foyons assez imbécilles pour „ croire des fables ineptes, & pour imaginer qu'il est „ condamné au fupplice des pervers. Mais fi ce „ font-là des chimères, comme tout le monde en „ est convaincu, de quoi la mort l'a-t-elle privé, „ finon du fentiment de la douleur? „

Nam nunc quid tandem mali mors illi attulerit? nisi fortè ineptiis ac fabulis ducimur, ut existememus illum apud inferos impiorum supplicia perferre? Quæ si falsa sunt, id quod omnes intelligunt, quid ei tandem aliud mors eripuit præter sensum doloris?

Vous voyez que le dogme de la permanence de l'ame, tant chanté par *Homère*, tant fupposé par *Platon*, était bien obscurci dans l'empire romain.

On vous aura dit fans doute, Messieurs, que tout le sénat pensait alors comme *Cicéron*. On vous aura conté que *César* pensait de même, & s'en expliquait avec la plus grande hauteur. On vous aura parlé de fon aventure avec *Caton* en pleine audience, lorsqu'il voulut sauver la vie aux complices de *Catiline*, en représentant que fi on les fesait périr, ce ne ferait pas les punir, parce qu'ils n'auraient plus de fentiment, & que tout meurt avec l'homme.

Les Romains, vers ce temps-là, renoncèrent tellement aux opinions de leurs ancêtres & des Grecs leurs maîtres, que *S^t Clément* le romain, dans le premier siècle de notre Eglise, commence son livre des récongnitions ou reconnaissances par un doute sur l'immortalité de l'ame. Il avoue qu'il prit la résolution d'aller en Egypte apprendre la nécromancie, la magie, pour s'instruire à fond sur l'ame.

Il est donc, ce me semble, bien certain, Messieurs les Juifs, vous qui respectiez tant les saducéens, ennemis de l'immortalité de l'ame, il est bien démontré que nous avons besoin de la révélation pour nous instruire sur un sujet si intéressant. Ce n'était pas assez d'un *Socrate* & d'un *Platon*, il nous fallait un plus grand homme.

Je ne vous parle pas ainsi pour vous reprocher le crime que vous avez commis envers ce plus grand homme. Je me plais à croire que vous ne descendez pas de ces fanatiques qui criaient en leur patois, comme on a crié ailleurs en tant d'occasions, *tolle, tolle*. Je présume que vous êtes portugais, & que vos ancêtres s'établirent vers les Algarves du temps de *Moïse*, lorsque plusieurs Juifs suivirent les Tyriens qui vinrent faire exploiter les mines d'or & d'argent des Espagnes.

Je vous ai déjà dit que, loin d'être votre ennemi, je suis votre généalogiste. Je suis persuadé très-sérieusement que votre race pouvait être établie en Andaloufie & dans l'Estramadoure avant les Carthaginois, avant les Romains; & que par conséquent elle ne put être instruite de ce qui se passa du temps de l'empereur *Tibère*, vers le torrent de Cédron qui

est à sec fix mois de l'année. Si mon ami, en qualité de chrétien, a qualifié de détestables les gens de Jérusalem, qui, supposé qu'ils parlaient grec au préteur *Pilatus* romain, s'écrièrent selon *S^t Matthieu* : *Staurodeito, Staurodeito, aima autou eph' eimas kai epi ta tekna eimou* : Crucifiez, crucifiez, que son sang soit sur nous & sur nos enfans ; certainement si vos aïeux étaient alors dans la Bétique, ou dans le canton de Sétubal, si fameux pour son vin, ils ne pouvaient être coupables de ce crime.

P E R O R A I S O N

A M. G. secrétaire des Juifs.

JE suppose, Monsieur, que vous êtes enterré, & que moi & mon ami nous le sommes aussi. Nous comparaissons tous trois devant celui qui seul a révélé au genre-humain l'immortalité de l'ame, la résurrection, & le jugement dernier. Vous lui dites : Seigneur, nous n'avions nul besoin de vous ; nous savions tout cela avant que vous vinssiez au monde. Mon ami & moi nous lui disons : Nous n'en savions rien ; nous vous devons toutes nos connaissances. Or qui croyez-vous qui fera mieux reçu ?

DE QUELQUES NIAISERIES.

APRÈS avoir jeté deux volumes à la tête de mon ami, Monsieur, ou Messieurs, vous venez le battre à terre dans un troisième; il est écrasé, & vous venez encore le percer de coups dans un petit commentaire. Voyons si, à l'exemple du samaritain rapporté dans l'Evangile, je ne pourrai pas, après avoir secouru le voyageur baigné dans son sang, le défendre des mouches qui viennent y goûter.

PREMIERE NIAISERIE.

Sur le kish ibrahim.

VOUS voulez parler que mon ami, qui a cité *Hyde* sur l'ancienne religion des Perfes, n'a jamais lu *Hyde*. Ne voilà-t-il pas un sujet de dispute bien intéressant, bien utile! Un vieillard, retiré entre les hautes Alpes, a-t-il lu un livre très-confus d'un Anglais, écrit en latin? oui, Monsieur, il l'a lu & moi aussi, & je n'y ai guère profité.

Vous voulez bien convenir que l'ancienne religion des Perfes s'appelait *Kish Ibrahim*, *Millat Ibrahim*, culte d'*Abraham*; vous l'avez appris de mon ami, & vous ne devez pas rougir, tout savant que vous êtes, d'avoir appris une chose très-indifférente d'un homme moins éclairé, mais plus vieux que vous. Et quand je vous dirai que, selon des gens plus instruits que moi, *Kish Ibrahim* vient de l'arabe, & *Millat Abraham* ou *Ibrahim* vient de l'ancienne langue des Médes, je ne vous dirai une chose ni bien sûre, ni bien importante.

I I^me N I A I S E R I E.*Sur Zoroastre.*

Hyde rapporte, pages 27 & 28, que les anciens Perfes ont cru qu'un vieux livre qui contenait leur religion réformée, était tombé du ciel entre les mains d'*Abraham*, dans le territoire de *Balk*, du temps de *Nembrod*, & je le croirai avec vous si vous voulez. Puis il répète des contes de *Plutarque*, comme par exemple, que la reine *Ameſtris*, dans ſes dévotions, fe fait enterrer douze hommes vivans, & les envoyait en enfer pour le ſalut de ſon ame.

Puis il ſe met en colère, pag. 32, contre l'empereur *Alexandre Sévère* qui, ſuivant un rêveur du Bas-Empire, nommé *Lampridius*, avait dans ſon oratoire le portrait d'*Abraham*, d'*Orphée*, d'*Apollonios de Thyane*, & de JESUS-CHRIST, peints ſans doute très-reſſemblans.

Enſuite, page 82 & ſuivantes, il fait le roman d'*Abraham* qui, ayant vaincu le roi de Perſe & quatre autres puiffans rois, avec trois cents gardeurs de brebis, abolit en Perſe l'antique religion du ſabbifme. Voilà donc *Abraham* auteur d'une nouvelle religion des Perſes, & c'eſt lui qu'il faut regarder comme le vrai *Zerduſt*, le vrai *Zoroaſtre*; car le premier avait vécu ſix mille ans auparavant, & le dernier *Zoroaſtre* ne parut que ſous *Darius* fils d'*Hiſtaſpe*.... quinze cents ans après *Abraham*. Ce ſont-là des faits avérés; demandez à *M. Larcher* mon autre ami.

Ce roman reſſemble aſſez à celui qu'a fait depuis un écoſſais nommé *Ramſai*, précepteur du duc de *Bouillon*, ſur les voyages de *Cyrus*.

III^{me} NIAISERIE.

Du Sadder

C'EST à vous feul, Monsieur le secrétaire des Juifs, que je m'adresse ici. Vous nous objectez la décision d'un savant qui a eu le courage d'aller chercher des instructions au fond de l'Asie, à l'exemple de *Pythagore*; il fait peu de cas des écrits attribués à *Zoroastre*; il dit qu'ils sont remplis de petiteffes d'esprit; qu'ils sont fades, ridicules, aussi mal raisonnés que l'Alcoran, & aussi dégoûtans que le Sadder.

Je vous abandonne, Monsieur, le Zenda Vesta de *Zoroastre* que je ne connais point, & l'Alcoran que je connais. Mais permettez que je prenne le parti du Sadder qui est le catéchisme des Parfis modernes que nous nommons Guèbres. Il est divisé en cent portes, par lesquelles on entre dans le ciel. En voici quelques-unes; entrez, Monsieur.

PORTE IV^e. *Zoroastre* se promenant un jour avec DIEU auprès de l'enfer, vit un damné auquel il manquait un pied. C'est un roi, lui dit DIEU, qui régnait sur trente-trois villes, & qui n'a jamais fait que des actions tyranniques; mais un jour il aperçut une brebis qui était liée trop loin de son herbe, il lui donna un coup de pied pour l'en rapprocher; c'est le seul bien qu'il ait jamais fait. J'ai mis son pied en paradis, & son corps en enfer.

Mon ami, que vous vilipendez tant que vous pouvez, avait, il y a plus de dix ans, écouté à cette

porte; il l'avait citée dans plusieurs de ses ouvrages; car il aime à répéter pour inculquer. Vous voyez bien, Monsieur, qu'il avait lu ce Sadder, & qu'il n'avait pas pris un livre pour un homme. M. l'abbé *Foucher* peut avoir lu le Sadder, mais mon ami possède son Sadder aussi. Il est vrai qu'il a pris un peu de liberté avec le texte sacré guèbre, il a mis un âne pour une brebis, afin de rendre la chose plus vraisemblable; car on lie un âne à sa mangeoire, & on ne lie guère une brebis.

PORTE IX^e. La pédérastie est un crime abominable &c. Il est défendu par le Zend, il révolte la nature. *Mon ami cita encore cette porte pour prouver que les Romains, souillés de cette infamie tant célébrée par Horace, avaient grand tort de dire qu'elle était recommandée par les lois de la Perse.* Mon ami se servit de cette porte contre M. *Larcher* qui croyait cette vilénie plus permise qu'elle ne l'était.

PORTE XIII^e. Chérifiez votre père & votre mère... que toute la famille soit contente de vous, afin qu'elle vous bénisse éternellement.

Cette porte semble avoir quelque chose de plus fort, si on ose le dire, que ce commandement: *Honore ton père & ta mère afin de vivre long-temps sur la terre.*

PORTE XIX^e. Mariez-vous dans votre jeunesse.... car à la mort, quand il faudra passer sur le pont aigu, vous ferez trop heureux d'avoir un fils qui vous donne la main pour passer.

PORTE XXII^e. Ne mangez jamais votre pain sans prier le Dieu qui vous le donne.

C O N T R E S I X J U I F S . 363

PORTE XXV°. Gardez-vous de jeûner un jour entier ; notre vrai jeûne est de nous abstenir du mal.

Cette porte se trouve dans les récongnitions de S^t Clément le romain.

PORTE XXVII°. Demandez pardon à DIEU de vos fautes en vous couchant.

PORTE XXVIII°. Quand vous aurez fait un marché , ne vous en repentez point , & ne songez qu'à le remplir.

PORTE XXX°. Quand vous doutez si ce que vous allez faire est juste ou injuste , abstenez-vous-en.

C'est la plus belle maxime qu'on ait jamais donnée en morale , & mon ami l'a répétée , il y a long-temps , dans plusieurs de ses ouvrages pour l'édification du prochain.

PORTE XXXV°. Quand vous êtes à table , donnez à manger aux chiens.

Ce précepte apprend qu'il ne faut pas craindre de faire des ingrats.

Voilà assez de portes.

Je ne nie pas qu'il n'y eût dans ce catéchisme des Parfis beaucoup de verbiage & de galimatias. J'ai été forcé d'abrèger chaque article. Si on s'arrêtait à toutes ces portes , on périrait d'ennui avant d'entrer dans le paradis de *Zoroastre* : j'ose en dire autant de l'Alcoran. Nous autres Européens nous ne pouvons supporter la bavarderie orientale ; mais les bonnes femmes guèbres , & les bonnes femmes turques , apprennent ces sottises par cœur , & les récitent avec dévotion.

Je dis seulement que depuis le Japon jusqu'au bord occidental de la Laponie , on ne vit , & on ne verra jamais de législateur qui ne donne de bons

préceptes, & qui ne prêche quelquefois une vertu fèvre. Ainsi je ne regarde point ce que je viens de dire comme une niaiserie. Pardon, Messieurs, c'était à la vôtre que je répondais.

Ce n'est pas que je vous prenne pour des niais ; vous êtes des gens d'esprit un peu malins : mais en conscience, la plupart de nos sujets de dispute sont des niaiseries.

I V^{me} N I A I S E R I E.

Sur l'âge d'un ancien.

MONSIEUR, ou Messieurs, vous me fatiguez furieusement avec votre éternelle répétition sur l'âge d'*Abraham*. Je n'imiterai pas celui qui vous dit : Allez chercher son extrait baptistère ; je vous dirai seulement que, selon le calcul de l'ancien testament, son père *Tharé* ou *Tharat* vécut *soixante & dix ans*, & engendra *Abran*, *Nacor*, & *Aran* ; que, selon le même texte, il vécut deux cents cinq ans, & mourut à Haran ; qu'*Abraham* alors reçut de DIEU un ordre exprès de quitter son pays.

Or son père l'ayant eu à 70 ans, & étant mort à 205, qui de 205 retranche 70, reste 135. Si malheureusement le texte dit ensuite : *Abraham avait soixante & quinze ans lorsqu'il partit de Haran ou de Kharran*, ce n'est pas ma faute. *S^t Jérôme* & *S^t Augustin* disent que cela est inexplicable. Je ne l'expliquerai donc pas ; je n'en fais pas plus que ces deux saints, ni que vous.

Dites qu'il y a dans le texte erreur de copiste, dites avec dom *Calmet*, qu'*Abraham* pourrait bien être né la cent trentième année de son père, & être le cadet de ses frères, au lieu qu'il était l'aîné. Tout cela m'est indifférent.

V^{me} N I A I S E R I E.

Sur l'âge d'une ancienne.

Vous citez à tout moment je ne fais quels livres que vous imputez à mon ami, & que ni lui ni moi ne connaissons. Ce ferait une calomnie horrible si cela était sérieux ; mais je ne la regarde que comme une niaiserie. Vous soutenez que *Sara* était très-belle à l'âge de soixante & cinq ans, lorsqu'elle entra dans le sérail du *Pharaon* d'Égypte. Vous accusez mon ami d'avoir imprimé qu'elle en avait soixante & quinze. Si vous avez une maîtresse de cet âge, je lui en fais mon compliment, mais non pas à vous.

V I^{me} N I A I S E R I E.

Sur un homme à qui sa femme valut d'assez grands présents.

Vous croyez qu'*Abraham* ayant fait passer sa belle femme pour sa sœur en Égypte, afin qu'il lui fût fait du bien à cause d'elle, selon le texte, on ne lui fit pas assez de bien en lui donnant beaucoup de bœufs, d'ânes, d'ânesses, de brebis, de chameaux, de serviteurs, & de servantes : pour moi, je trouve que le roi d'Égypte le paya très-bien, & que vous êtes trop cher.

V I I ^{me} N I A I S E R I E.*Sur l'argent comptant.*

Vous dites donc , Monsieur , qu'il faut de l'argent comptant au mari d'une belle dame , & que le présent du roi n'était que celui d'un coq de village. Cependant des troupeaux de chameaux , de bœufs , & d'ânes , des esclaves de l'un & de l'autre sexe , valent beaucoup d'argent. Vous vous plaignez qu'autrefois on ait imprimé , je ne fais où , chevaux pour chameaux , voilà bien de quoi crier ; un beau cheval coûte autant , & plus même qu'un beau chameau.

Mon ami , dites-vous , pense que les pyramides étaient déjà bâties : de-là vous concluez que le roi d'Egypte devait donner au mari de la belle *Sara* des sacs énormes de guinées , de la vaisselle d'or , & des diamans. Doucement , Monsieur , il y avait dans ce temps-là de belles pierres pour bâtir des pyramides , & point de monnaie d'or ; tout le commerce se faisait par échange ; on n'avait encore fabriqué ni ducats ni guinées : vous savez que la première monnaie d'or fut frappée sous *Darius* fils d'*Histaspé* , qui punit si bien les prêtres du collège de *Zoroastre* : allez , vous vous moquez , le présent du roi était magnifique.

V I I I ^{me} N I A I S E R I E.*Sur l'Egypte.*

Vous êtes tout étonné que les Egyptiens aient été lâches , superstitieux , absurdes , très-méprisables , après avoir servi en esclaves vigoureux à élever des

tombeaux en pyramides pour leurs rois & pour les intendans des provinces. Il est très-vrai, Monsieur, ou Messieurs, que les Egyptiens sont devenus le plus chétif peuple de la terre après un autre.

Il est très-vrai qu'il a toujours été subjugué par quiconque s'est voulu donner la peine de le battre, excepté par nos fous de croisés. Il est très-vrai qu'*Isis* & *Osiris* ne leur ont jamais servi de rien, non plus que les phylactères des pharisiens ne les ont servi contre les Romains. Il est très-vrai que *Sésostris* n'a jamais songé à courir comme un fou avec vingt-sept mille chars de guerre pour aller conquérir toute la terre, depuis les Indes jusqu'au Pont-Euxin & au Danube.

I X^{me} N I A I S E R I E.

Si Sodôme fut autrefois un beau jardin.

N'EST-CE pas une niaiserie de supposer que le lac Asphaltide, la mer Morte, était autrefois un jardin délicieux? Vraiment je vous conseille d'y placer le paradis terrestre.

Vous devriez mieux favoir votre Genèse: elle ne dit point que Sodôme fût changée en un lac; elle dit au contraire, „ qu'*Abraham* s'étant levé de grand matin, „ vint au lieu où il avait été auparavant avec le „ Seigneur, & jetant les yeux sur Sodôme & sur „ Gomorrhe, & sur tout le pays d'alentour, il ne vit „ plus rien que des étincelles & de la fumée qui „ s'élevait de la terre comme la fumée d'un four. „ Ce n'est que par une fausse tradition qu'on nous a transmis la métamorphose des cinq villes en lac. Ce

que je vous dis là n'est pas niaiserie : je vous témoigne mon profond respect pour vos livres en les citant exactement , & c'est ce que vous n'avez pas fait.

X^m N I A I S E R I E .

Sur le désert de Guérar ou Gêrar.

VOULEZ-VOUS , Messieurs , que nous fassions ensemble un petit voyage au désert effroyable de Guérar par-delà Sodôme ? M. *Broukana* , qui a passé par-delà dans la dernière guerre contre le cheikdaher , ne vous le conseille pas : il dit que c'est un des plus maudits cantons de l'Arabie pétrée. Vous croyez que c'est un pays charmant , & que les dames y conservent la fleur de leur beauté jusqu'à cent ans , parce qu'*Abimelec* roi de Guérar y fut amoureux de *Sara* qui en avait quatre-vingt-dix ; & vous pensez que l'on est fort riche à Guérar , parce qu'*Abimelec* fit à *Sara* d'aussi beaux présens qu'elle en avait reçus du roi d'Egypte environ trente ans auparavant , en brebis , en garçons , en bœufs , en filles , en ânes , & qu'il lui donna encore mille écus en monnaie , quoiqu'il n'y eût de monnaie nulle part.

Faites le voyage si vous voulez ; nous ne vous suivrons pas. Mon ami est plus vieux qu'*Abraham* ; & moi aussi ; on ne va pas loin à notre âge. Envoyez plutôt à Guérar M. *Rondet* votre ami , l'auteur du journal de Verdun , qui fait qu'un kof vaut cent écus , & un mem quarante écus. Je crois qu'il se trompe , mais n'importe.

XI^m

XI^{me} NIAISERIE.

Sur le nombre actuel des Juifs.

MESSIEURS les juifs, vous dites à mon vieux camarade : *Apparemment vous ne prétendez pas, quand nous battions les Ammonites, quand nous nous emparions de l'Idumée, & que nous prenions Damas, que nous n'étions que quatre cents mille hommes.* Je vous demande pardon Messieurs, nous croyons que vous étiez en plus petit nombre que quand vous ne prîtes point Damas, que vous vous vantez d'avoir pris. Nous pensons que vous n'êtes pas quatre cents mille aujourd'hui, & qu'il s'en faut près des trois quarts. Comptons.

Cinq cents chez nous, devers Metz ; une trentaine à Bordeaux ; deux cents en Alsace ; douze mille en Hollande & en Flandre ; quatre mille cachés en Espagne & en Portugal ; quinze mille en Italie ; deux mille très-ouvertement à Londres ; vingt mille en Allemagne, Hongrie, Holstein, Scandinavie ; vingt-cinq mille en Pologne & pays circonvoisins ; quinze mille en Turquie ; quinze mille en Perse. Voilà tout ce que je connais de votre population ; elle ne se monte qu'à cent mille sept cents trente juifs. Je consens de vous faire bon de cent mille juifs en sus, c'est tout ce que je puis faire pour votre service ; les Parfis, vos anciens maîtres, ne font pas en plus grand nombre. Vous voulez rire avec vos quatre millions.

ADDITION DE MON AMI.

„ LEUR secrétaire me dit que je suis fâché contre
 „ eux à cause de la banqueroute que me fit le juif
 „ *Acosta*, il y a cinquante ans, à Londres : il suppose
 „ que je lui confiai mon argent pour gagner un peu
 „ de temporel avec Israël. Je vous proteste, Messieurs,
 „ que je ne suis point fâché : j'arrivai trop tard
 „ chez M. *Acosta* ; j'avais une lettre de change de
 „ vingt mille francs sur lui ; il me dit qu'il avait
 „ déclaré sa faillite la veille, & il eut la générosité
 „ de me donner quelques guinées qu'il pouvait se
 „ dispenser de m'accorder. Comptez, Messieurs,
 „ que j'ai effuyé des banqueroutes plus considé-
 „ rables de bons chrétiens, sans crier. Je ne suis
 „ fâché contre aucun juif portugais, je les estime
 „ tous ; je ne suis en colère que contre *Phinée*, fils
 „ d'*Eléazar*, qui voyant le beau prince *Zamri* couché
 „ tout nu dans sa tente avec la belle princesse *Cosbi*,
 „ toute nue aussi, attendu qu'ils n'avaient pas de
 „ chemise, les enfila tous deux avec son poignard
 „ par les parties sacrées, & fut imité par ses braves
 „ compagnons, qui égorgèrent vingt-quatre mille
 „ amans & vingt-quatre mille amantes, en moins
 „ de temps que je n'en mets à conter cette anecdote ;
 „ car à mon âge je n'écris pas vite. „

X I I^{me} N I A I S E R I E.*Sur la circoncision.*

VOUS jetez les hauts cris sur ce qu'un autre que
 mon ami a dit que la circoncision d'*Abraham* n'eut

point de fuite. Non, Monsieur, elle n'eut point de fuite ; non, Monsieur, elle n'en eut point, puisque les Israélites ne pratiquèrent point la circoncision en Egypte. C'était un privilège qui n'était alors réservé qu'aux prêtres d'*Isis* & aux initiés.

Oui, les juifs qui moururent tous dans le désert, moururent incirconcis comme M. *Guenée* & moi ; mais il y a un livre inconnu que vous appelez *Dictionnaire philosophique*, dans lequel l'auteur se hafarde à dire que la colline des prépuces à Galgal, où *Josué* fit circoncire deux ou trois millions de ses juifs, était dans un désert auprès de Jéricho. Qu'a de commun mon ami avec ce Galgal ? Il vous certifie que s'il y eut à Galgal une montagne composée de prépuces, comme il y a dans Rome le *Monte testacio*, composé de pots cassés, il n'y prend pas le plus léger intérêt. Il vous certifie encore qu'il regarde comme des niaiseries tout ce que des typographes se font empressés d'imprimer, soit en consultant des courtiers de librairie, soit en ne les consultant pas, soit en vendant les pensées d'un homme à eux inconnu, soit en ne les vendant pas. Il vous certifie, pour la vingtième fois qu'il n'a point fait la plupart des niaiseries, c'est-à-dire des livres que vous lui imputez ; & je vous jure qu'à son âge & au mien nous ne prenons aucun parti ni pour les nations prépuccières, ni pour les nations déprépucciées, ni pour les châtres, ni pour les entiers, ni pour les voisins du cap de Bonne-Espérance, qui mettent une petite boule d'herbes fines à la place d'une des deux petites boules utiles que la nature leur a données.

On prodigue , ce me semble , une bien vaine érudition pour deviner quel homme fut circoncis le premier ; qui prit le premier lavement ; qui porta la première chemise ; qui le premier avala une huître à l'écaille ; qui fut le premier vendeur d'orviétan &c.

X I I I^{me} N I A I S E R I E .

Quelle fut la nation la plus barbare.

Vous nous dites , M. *Guenée* , sous le nom de six juifs , que si les premiers Hébreux étaient fort grossiers & très-ignorans , nos premiers Français l'étaient encore davantage.

Je serais bien embarrassé s'il fallait vous dire qui étaient les plus barbares , ou les Francs du temps de *Clovis* , ou les Juifs du temps de *Josué* , & mon ami serait aussi embarrassé que moi. Tous les peuples ont commencé par être à peu près également cruels , voleurs , méchans , superstitieux & fots. Ce n'est point ici une niaiserie ; c'est une triste vérité. Mais ce serait une niaiserie très-puérile de vouloir savoir précisément quel était le plus barbare , ou ce fils de p. . . . *Abimelech* qui , avant de juger le peuple de DIEU , égorgea sur une grande pierre soixante & dix de ses frères , ou ces deux fils de *Clovis* , *Childebert* & *Clotaire* , qui massacrèrent les deux petits-fils de *S^{te} Clotilde*. Il semblerait qu'*Abimelech* fut trente-cinq fois plus abominable que *Childebert* & *Clotaire* ; mais on vous répondrait qu'il faut juger un homme par toutes les actions de sa vie , & non par une seule. On vous dirait encore qu'il faut lire dans le cœur , & cette entreprise serait assez niaise.

X I V^{me} N I A I S E R I E.

La nation française honnie par M. le secrétaire.

M. *Guenée*, secrétaire éloquent des Juifs, vous faites un portrait terrible de la cour & de la ville en peignant les mœurs juives du temps de la prospérité de ce peuple. Vous vous complaisez d'abord à décrier notre commerce & notre compagnie des Indes, & à célébrer les grands établissemens d'Elath & d'Eziongaber, par lesquels les Juifs, qui n'eurent jamais un vaisseau, faisaient entrer chez eux les immenses trésors d'Ophir & de Tarsis, pays que personne ne connaît. Vous conduisez les richesses de l'univers dans Jérusalem par le port d'Eziongaber, qui en est très-éloigné, & où les Turcs, qui en sont les maîtres, n'ont jamais un vaisseau, parce que ces bas-fonds sont plus impraticables que les lagunes de Venise.

Vous admirez la discrétion de *Salomon* qui, ayant hérité de quelques milliers de son père, voulait encore acquérir quelques milliers en trafiquant à Ophir, & qui, n'ayant pas une barque à lui en propre, empruntait des vaisseaux & des matelots de son ami *Hiram*, roi de Tyr, lesquels vaisseaux traversaient toute la mer Méditerranée, côtoyaient l'Afrique, doublerent le cap de Bonne-Espérance pour venir servir la sagesse de *Salomon*.

Après avoir accumulé dans Jérusalem plus d'or, d'argent, d'ivoire, de parfums, & de singes, qu'elle

n'en pouvait contenir, vous tombez à bras raccourci sur tous les vices qui naquirent de ces inconcevables richesses. Vous avez d'abord loué les Juifs de n'avoir eu chez eux ni opéra comique, ni danseurs de corde, ni parades sur les boulevards. Vous les avez admirés de n'avoir point imité les *Sophocle* & les *Euripide*, dont ils n'avaient jamais entendu parler. Et tout d'un coup sortant de cette niaiserie de panégyriques, vous allez prendre chez les prophètes *Isaïe*, *Amos*, & *Michée*, tous les traits de satire judaïque que vous croyez pouvoir retomber sur la nation française. Si c'est une niaiserie, elle est très-éloquente: on ne peut, à mon gré, déclamer plus hautement contre son siècle.

Cela me fait souvenir de M. *Brown*, brave théologien anglais. Il fit imprimer deux volumes contre les sottises de sa patrie, au commencement de la guerre de 1756. Il démontra éloquemment dans ce livre intitulé : *Tableau des mœurs anglaises*, qu'il était impossible que l'Angleterre ne fût pas abymée dans deux ans. Qu'arriva-t-il ? l'Angleterre fut victorieuse dans les quatre parties du monde. J'en souhaite autant à la France, en réponse à votre pieuse satire: je fais mieux, je souhaite qu'elle n'ait point de guerre. J'aime mieux vivre sous des *Salomons* que sous des *Judas Machabées*. Mais, croyez - moi, Monsieur le secrétaire juif, ne comparez jamais Jérusalem à Paris; le torrent de Cédron ne vaut pas le Pont-neuf.

X V^{me} N I A I S E R I E.*Quel peuple le plus superstitieux ?*

APRÈS avoir recherché quel fut autrefois le plus barbare de tous les peuples, vous examinez à présent quel fut le plus superstitieux, c'est-à-dire le plus sot. Je n'ai point de balances pour peser ainsi les nations. On pourrait vous répondre en général que le plus sot homme, comme le plus sot peuple, est celui qui dit & qui fait le plus de sottises ; & alors il n'y aurait plus qu'à compter. Nous prendrions les historiens qu'on fait lire à la studieuse jeunesse ; nous verrions chez qui l'on trouve le plus de façons de connaître l'avenir, soit à l'aide d'un pſaltérion, soit avec un petit bâton recourbé, soit en donnant à manger à des poules. Nous verrions quelle nation à eu plus de métamorphoses, plus de forciers, plus de loups-garous ; dans quel pays on a vu plus de princes fouettés par des prêtres ; quelles archives possèdent la suite la plus complète de fadaïses dégoûtantes & de contes, que la plus imbécille & la plus bavarde nourrice n'oserait répéter aujourd'hui : *Nec pueri credunt nisi qui nondum ære lavantur*. Alors on pourrait hasarder de juger à qui l'on doit le prix de la sottise ; mais il serait trop dangereux de donner ce prix : trop de gens y prétendent. Il vaut mieux laisser chacun jouir en paix de la justice qu'il se rend tout bas.

X V I^{me} N I A I S E R I E.

Quel peuple le plus brigand ?

VOUS demandez ensuite quel peuple a été le plus voleur , le plus brigand ? Et quand on vous représente , selon votre propre déclaration , que le peuple de DIEU vola neuf millions aux Egyptiens pour aller faire bonne chère dans des déserts ; quand on vous dit qu'ensuite ce peuple de DIEU s'empara du pays de Canaan qui ne lui appartenait pas ; vous prenez à partie mon ami , qui n'a rien dit de cela. Vous lui adressez ces paroles foudroyantes : *Vous traitez nos pères de brigands ; qu'étaient les vôtres ?*

Je vous ai déjà dit , Monsieur le secrétaire , que ni moi ni mon ami ne prétendons descendre d'un conquérant des Gaules ; nous croyons être issus d'une famille de bons gaulois pacifiques.

Nous n'avons trouvé dans notre généalogie aucun coupe-jaret qui ait servi sous le chrétien *Clovis* , quand ce brave converti força *Cararic* , roi ou maire d'Arras , & le fils de *Cararic* à se faire sous-diacres , & qu'il leur fit ensuite couper la gorge à tous deux ; quand il fit marché avec *Cloderic* , fils de *Sigebert* , roi de Cologne , pour assassiner ce *Sigebert* son père , & qu'il assassina ensuite ce *Cloderic* parricide , pour avoir son argent ; quand il fendit la tête à coups de hache à *Ragnacaire* , roi de Cambrai , & à son frère *Riker* , après souper ; quand il assassina *Rignomer* , roi du Mans &c. &c.

En vérité, on croit lire l'histoire de vos rois *Achab, Jéhu, Ochofias*. . . Je ne croyais pas terminer cette seizième niaiserie par ces horreurs de cannibales. Je voulais seulement contredire la généalogie qui nous fait descendre des Francs mon ami & moi. Il faut épilucher avec vous tant de généalogies ! c'était-là une franche niaiserie ; mais *Rignomer, Riker, Ragnacaire, Sigebert, Cloderic, Achab, Jéhu, Ochofias*. . . se font présentés, & je suis tombé à la renverse.

X V I^{me} N I A I S E R I E.

Sur du foin.

DE l'examen du brigandage & d'une controverse sur les assassins, vous passez à des *errata* & à des correcteurs d'imprimerie. Vous vous plaignez qu'on ait imprimé *Niticorax* pour *Nidlicorax*. Hé, qu'importe à mon ami, & que vous importe ? Il y a bien d'autres fautes d'impression dans les ouvrages immenses qu'on lui attribue, & qu'on a mis sous son nom ; c'est bien là une niaiserie misérable !

Je ne devrais point discuter comment il faut traduire ce verset du psaume : *Producens fœnum jumentis & herbam servituti hominum*. *Calmet* traduit : Vous produisez le foin pour les bêtes, & l'herbe pour l'usage de l'homme. *Saci* traduit précisément de même. Je n'ai vu aucune traduction, soit catholique, soit protestante, dans laquelle ce verset soit énoncé autrement. Mon ami ne s'est écarté ni de *Saci* ni de *Calmet* ; il les estime tous deux ; il ne les a point traités d'imbécilles, comme vous l'en accusez.

Vous venez ensuite , Monsieur , & vous nous enseignez qu'il faut traduire : *Du foin pour les bêtes , & de l'herbe pour les bêtes qui servent l'homme ;* vous prétendez que le pléonasme est une figure admirable. Vous prononcez du haut de votre chaire de professeur : *L'herbe & le foin sont synonymes , prenez-y garde ; les hommes ne mangent pas de foin.*

Non , Monsieur , herbe & foin ne sont pas toujours synonymes , & il n'y a point de mots qui le soient. Les épinards , l'oseille , la farriette , trente herbes potagères , ne sont pas du foin ; nos salades ne sont pas la nourriture des bêtes , mais de l'homme. Il est vrai que l'homme ne mange pas de foin ; mais il y eut bien des gens autrefois dignes d'en manger.

Si ce n'est pas la une extrême niaiserie , je m'en rapporte à vous-même.

X V I I I^{me} N I A I S E R I E .

*Sur Jean Châtel piacularis , assassin de Henri IV ;
laquelle niaiserie tient à choses horribles.*

VOICI une calomnie odieuse , dont le fond est une niaiserie puérile , & dont les accompagnemens sont atroces.

Commençons par le puéril ; *piacularis adolescens* , dites-vous , ne signifie pas un jeune pénitent , un jeune homme qui expie , il signifie un jeune misérable. Ouvrez les *Etienne* , les *Calepin* , les *Scapula* , tous les dictionnaires , Monsieur le professeur , vous verrez que *piacularis* vient de *pio* , *piare* , j'expie ; en grec , *sebetai*.

Ce n'est-là, fans doute, qu'un oubli de votre part ; mais ce qui n'est que trop réfléchi, c'est que vous tirez ce mot *piacularis* de l'inscription gravée autrefois sur la colonne expiatoire élevée par arrêt du parlement, à l'endroit où fut la maison de *Jean Châtel*, l'un des assassins de notre adorable *Henri IV*. Vous imputez ici à mon ami d'avoir rapporté les paroles de cette inscription, qui regardent les jésuites, & où se trouve ce mot *piacularis*. Voici les paroles latines qui désignent les Jésuites, telles qu'elles sont dans le sixième tome des mémoires de *Condé* :

Pulso præterea totâ Galliâ hominum genere novæ ac maleficæ superstitionis, qui rempublicam turbabant, quorum instinctu piacularis adolescens dirum facinus instituerat.

La traduction française gravée à côté de la latine, portait : *En outre a été banni & chassé de toute la France ce genre d'hommes de nouvelle & pernicieuse superstition, qui troublaient la république, à la persuasion desquels ce jeune homme, pensant faire satisfaction de ses péchés, avait entrepris cette cruelle méchanceté.*

Il est donc faux, Monsieur, qu'on ait traduit dans le temps du supplice de *Jean Châtel*, *piacularis adolescens* par jeune misérable, comme vous le dites : il est donc faux que *pénitent* soit un contre-sens.

Mais ce qui est encore plus faux, ce qui est bien pis qu'une niaiserie, c'est que vous calomniez mon ami de la manière la plus cruelle. Vous l'accusez d'avoir donné lieu à ce fatras de *piacularis* par un livre intitulé : *L'Évangile du jour* ; dans lequel il s'élève, dites-vous, contre les jésuites : je lui ai écrit pour m'informer de cet évangile du jour, & voici sa réponse.

„ Non-seulement je n'ai aucune part à cet évangile
 „ du jour , mais vous êtes le premier qui me le
 „ faites connaître ; je n'en ai jamais entendu parler.
 „ Je ne connais que les évangiles de toute l'année,
 „ les quatre évangiles que tous ces calomniateurs
 „ ne suivent guère. Cet évangile du jour est appa-
 „ remment quelque libelle pour ou contre les
 „ jésuites , dont tout le monde parle : on appelle
 „ d'ordinaire évangile du jour, ou vaudeville, les
 „ nouvelles qui n'ont qu'un temps ; mais je crois
 „ que la nouvelle de l'abolition des jésuites durera
 „ plus de temps qu'ils n'ont subsisté. „

Je suis flatté , Monsieur le secrétaire , d'égayer la
 fêchereffe de cette dispute par une lettre de mon
 ami ; c'est une consolation qu'il ne faut pas envier à
 mon cœur. Mais comment me consolerais-je des
 calomnies dont vous ne cessez d'accabler un homme
 qui doit m'être cher ? Que vous a-t-il fait , encore une
 fois ? êtes-vous ex-jésuite ? êtes-vous ex-convulsion-
 naire ? êtes-vous ex-chrétien ? êtes-vous juif ? soyez
 homme. Vous prétendez que mon ami a dit dans
 les anecdotes sur *Bélifaire* : la falsification est un cas
 pendable : mais il n'a jamais écrit d'anecdotes sur
Bélifaire ; c'est la calomnie qui est un cas pendable.

Je ne vous dis pas : vous êtes un calomniateur ;
 je vous dis : vous êtes la trompette de la calomnie.
 Il ne sied pas à un homme aussi éclairé & aussi
 spirituel que vous l'êtes , de répéter des discours
 de cafés.

X I X^{me} N I A I S E R I E.

Sur un mot.

ON a dit dans la *Philosophie de l'histoire*, ou, si l'on veut, dans le discours qui précède l'histoire de l'esprit humain & des mœurs des nations, qu'*Israël* est un mot chaldéen; il l'est en effet, & d'où le favons-nous? de *Philon* qui nous l'apprend dans le commencement de la relation de son voyage auprès de l'empereur *Caligula*, dont il fut si mal reçu. Voici ses paroles, car il faut répéter quelquefois: *Les hommes vertueux sont comme le partage de l'être souverain, dont l'empire est sans bornes. Les Chaldéens leur donnent le nom d'Israël, c'est-à-dire, voyant DIEU.*

Vous avez cherché ce passage dans l'historien *Josèphe*, au lieu de le chercher dans *Philon*, qui est imprimé immédiatement après le cinquième tome de ce *Josèphe*; & ne trouvant pas ce passage où il n'est point, vous avez cru que mon ami voulait vous tromper, qu'il était un falsificateur de livres juifs. De grâce, Monsieur le secrétaire, un peu de justice!

X X^{me} N I A I S E R I E.

Sur un autre mot.

EST-IL possible, Monsieur le secrétaire, qu'après vous être abaissé jusqu'à répéter les calomnies dont je viens de vous demander justice, vous vous abaissiez encore jusqu'à des plaisanteries de collège sur un mot grec! Le mot de symbole est grec.

Symbolon à *symballo*, *confero*. *Symbolon* signifie proprement *collatio*. Voyez votre *Calepin*, encore une fois, il vous en rendra raison. Vous demandez si c'est une collation après dîner ? est-ce là, Monsieur, une fine plaifanterie de la cour dans laquelle vous avez présentement une place ? souvenez-vous que *symbolon* vient de *symballo*, parce qu'il rappelait l'idée des différentes professions de foi qu'on avait conférées, collationnées, comparées, les unes avec les autres.

Mon symbole à moi est : je pardonne à ceux qui se trompent, je les prie de me pardonner de même.

X X I^m: N I A I S E R I E.

Sur d'autres mots.

OUI, Monsieur, *Epiphania* signifie surface, apparence. Oui, on a écrit aussi communément *idiotoi* qu'*idiotai*, folitaires ; & ce n'est point du tout pour faire une mauvaise plaifanterie qu'on a remarqué qu'*idiot* signifiait autrefois isolé, retiré du monde, & ne signifie aujourd'hui que sot. On a voulu & on devait faire voir à quel point la valeur, l'intelligence, des termes les plus communs s'écarte de leur origine. *Buse* est le nom d'un oiseau de proie très-dangereux, cependant on appelle buse un homme trop simple qui se laisse surprendre. *Paradis* signifiait verger en grec & en hébreu ; il signifia bientôt le plus haut des cieux. *Euménides* voulait dire compatissantes chez les Grecs, ils en firent des furies. De boulevard, jeu de boule sur le verd gazon, nous avons fait boulevard, qui signifie en général fortifications :

toutes les langues sont pleines de dérivés qui n'ont plus rien de leur racine.

La qualification de *despote* n'était donnée dans le bas empire qu'à des princes dépendans des empereurs grecs ou des turcs ; despote de Servie , despote de Valachie. Ce mot originairement signifiait maître de maison. Si on n'avait donné que ce titre à un empereur , c'eût été une insulte. Vous saviez tout cela mieux que moi , Monsieur ; deviez-vous incidenter sur des choses si communes ?

X X I I^{me} N I A I S E R I E.

Sur une corneille qui prophétisa.

ON fait qu'autrefois les bêtes parlaient : pourquoi non ? puisqu'elles ont une langue , & qu'un perroquet eut une si longue conversation avec le prince *Maurice de Nassau* , rapportée mot pour mot dans le livre de l'entendement humain de *Locke*. Les chênes de Dodone parlaient sans langues un grec très-pur , rendaient des oracles ; à plus forte raison les animaux devaient-ils être prophètes. Non - seulement le bœuf *Apis* prédifait l'avenir par l'appétit ou le dégoût qu'il témoignait en mangeant son foin , mais il beuglait les choses futures avec une grande éloquence. Ni vous ni moi ne sommes étonnés qu'une corneille ait prédit tout haut dans le capitole la mort de l'empereur *Domitien* : mon ami s'est trompé , je l'avoue , sur les propres paroles que croassa cette prophétesse ; elle dit : *Tout ira bien*. Et mon ami emporté par le feu de son âge , lui fait dire : *Tout va bien*. Cela est punissable ; il en demande très-humblement pardon à vous & à la corneille.

X X I I ^{me} N I A I S E R I E.*Des polissons.*

JE suis bien honteux , Monsieur , pour vous & pour moi , de toutes ces niaiseries. Vous reprochez à mon ami d'avoir appelé les Juifs *polissons* : ce n'est pas là son style. Vous citez un livre qu'il n'a pas fait , & qu'il est incapable d'avoir fait.

Je ne fais pas dans quel arsenal vous prenez vos armes. Peut-être dans quelques lettres de plaisanterie , en parlant de quarante-deux enfans qui coururent après *Elisée* vers Béthel , & qui lui criaient *tête chauve* , mon ami s'est servi du terme de petits polissons. En effet , il n'y a que des enfans mal appris qui puissent crier tête chauve à un prophète qui n'a point de cheveux. Ces petits garçons étaient de francs *polissons* , qui méritaient bien d'être châtiés : aussi le furent-ils , & d'une manière assez forte pour les mettre hors d'état de récidiver.

Le révérend père *Calmet* intitule ainsi le deuxième chapitre du quatrième livre des Rois : *Elisée fait dévorer par des ours quarante enfans qui s'étaient moqués de lui*. *Calmet* se trompe ; ils étaient quarante-deux ; l'Écriture y est expresse. Je ne dirai pas au père dom *Calmet* , dont j'honore la mémoire : Mon révérend père , vous ne savez ni le grec ni l'hébreu ; vous traduisez quarante quand il faut traduire quarante-deux. M. *Larcher* vous relancera : vous auriez beau dire que vous n'êtes pas correcteur d'imprimerie ; je vous ferai siffler dans toute la rue St Jacques , pour avoir oublié deux petits garçons.

Je

Je m'adresserais à *Elisée* lui-même plutôt qu'à dom *Calmet* ; je lui dirais : Mon révérend père *Elisée*, que ne portiez-vous perruque, plutôt que de faire manger quarante-deux enfans de Béthel par deux ours ? Ces poliflons auraient pu se corriger ; il ne faut jamais désespérer de la jeunesse ; votre sévérité a été extrême : j'espère qu'une autre fois vous aurez plus d'indulgence.

X X I V^{me} N I A I S E R I E.

Sur des mots encore.

LES mots *Eloïm*, *Bara*, Monsieur, ne font une niaiserie que par la difficulté de collége que vous faites à mon ami ; car il n'est rien de plus respectable que ces mots : c'est le commencement de la Genèse. Vous savez sans doute qu'*Origène*, *S^t Jérôme*, *S^t Epiphane*, les entendent comme vous supposez que mon ami les explique ; mais en cela même on vous a trompé. Mon ami n'est point l'auteur du petit livre où la doctrine d'*Origène* se rencontre : ce petit livre est du savant *Boulangier*, qui était instruit autant qu'on peut l'être à Paris dans les langues orientales ; je vous avertis donc que c'est M. *Boulangier* & non mon ami que vous attaquez.

Vous l'attaquez bien mal ; vous lui dites que le grand mot devenu ineffable chez les Juifs modernes *Jaho*, ou *Jova*, ou *Faou*, ne peut être à la fois phénicien, syrien, & chaldéen. Quoi ! Monsieur, la Phénicie n'était-elle pas en Syrie, la Syrie ne touchait-elle pas à la Chaldée ? Le mot Dio, Dios, Dieu, n'est-il pas le même pour le fond, en Italie,

en Espagne , en France ? *S^t Clément d'Alexandrie*, qui était égyptien , ne nous apprend-il pas quel effet terrible ce grand mot eut en Egypte ? faut-il vous répéter que *Moïse* , en disant *Jeova* à l'oreille du roi *Nekefre* , le fit tomber roide mort , & le ressuscita le moment d'après. (2) Cherchez cette anecdote dans les *Stromates* de *S^t Clément* au livre I. Vous la trouverez encore au chapitre XXVII d'*Eusèbe* ; & vous aurez le plaisir d'apprendre que cela vient d'*Artaban* , grand-homme que nous ne connaissons guère , & qui a pourtant écrit ces choses.

Voulez-vous combler votre mauvaise volonté par de misérables disputes de grammaire , après l'avoir tant signalée sur des faits importans ?

Au fond , votre livre est une facétie ; c'est un savant professeur qui représente une comédie où il fait paraître six acteurs juifs : il joue tout seul tous les rôles , comme la *Rancune* , dans le roman comique , joue seul une pièce entière dans laquelle il fait jusqu'au chien de *Tobie* , si je ne me trompe. Mais , Monsieur , en jouant cette parade , vous en avez fait une atellane un peu mordante , & même cruelle. Vous la rendriez funeste , si nous vivions dans ces temps de superstition & d'ignorance , où l'on cassait la tête de son voisin à coups de crucifix. Vous avez voulu exciter la colère de nos supérieurs ; mais ils ont des occupations plus importantes que celle de lire votre comédie juive : & quand ils l'auraient lue , soyez sûr qu'ils n'auraient pas traité mon ami en Amalécite. Ils sont

(2) C'est une plaisanterie ; le roi d'Egypte n'en mourut pas , il se trouva mal seulement. Mais qu'un mot ait la vertu de faire trouver mal les rois à qui on le dit à l'oreille , c'est déjà un assez beau miracle.

sages, ils sont aussi indulgens qu'éclairés. Le temps des persécutions est passé; vous ne le ferez pas revenir.

R E P O N S E

Encore plus courte au troisième tome juif.

APRÈS avoir repoussé d'injustes reproches & des calomnies, après avoir tantôt joué avec des futilités, tantôt brisé les traits mortels qu'elles renfermaient; il est temps de venger la France des outrages que monsieur le secrétaire lui prodigue dans son troisième volume, & toujours sous le nom de ses juifs. Je n'emploierai que quelques pages contre un livre entier.

I.

Du jubilé.

IL ne s'agit plus ici d'un combat dans lequel un ennemi puisse se couvrir d'un bouclier divin, & percer son adversaire d'une flèche sacrée. D'abord politiquement parlant, & non pas théologiquement argumentant, il s'agit de savoir si les lois hébraïques valent mieux que nos lois chrétiennes.

Au fait : le jubilé est-il préférable aux rentes sur l'hôtel-de-ville? Je vous soutiens, Monsieur, que vous-même vous aimeriez cent fois mieux vous faire une rente perpétuelle de cinq mille livres pour cent mille francs de fonds, que d'acheter un bien de campagne dont vous seriez obligé de sortir au bout de cinquante ans. Je suppose que vous êtes juif, que vous achetez une métairie de cent arpens dans la tribu d'Issakar à l'âge de trente ans : vous l'améliorez,

vous l'embellissez ; elle vaut , quand vous êtes parvenu à quatre-vingts ans , le double de ce qu'elle valait au temps de l'achat ; vous en êtes chassé , vous , votre femme , & vos enfans ; & vous allez mourir sur un fumier par la loi du jubilé.

Cette loi n'est guère plus favorable au vendeur qu'à l'acheteur ; car il y a grande apparence que l'acheteur , obligé de déguerpir , n'aura pas sur la fin laissé la ferme en trop bon état. La loi du jubilé paraît faite pour ruiner deux familles.

Ce n'est pas tout ; comptez-vous pour rien les difficultés prodigieuses de stipuler les conditions de ces contrats , d'évaluer un sixième , un septième de jubilé , & de prévenir les disputes inévitables qui doivent naître d'un tel marché ?

Comment aurait-on pu imaginer cette loi impraticable dans un désert , pour l'exécuter dans un petit pays de roches & de cavernes dont on n'était pas le maître , & qu'on ne connaissait pas encore ? n'était-ce pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué ? Enfin , Messieurs les Juifs , votre jubilé était si peu convenable , qu'aucune nation n'a voulu l'adopter ; vous-mêmes vous ne l'avez jamais observé ; il n'y en a aucun exemple dans vos histoires. L'irlandais *Ussérius* a compté le premier jubilé 1395 ans avant notre ère vulgaire qui n'est pas la vôtre ; mais il n'a pu trouver dans vos livres l'exemple d'un seul homme qui soit rentré dans son héritage en vertu de cette loi.

Nous avons un jubilé aussi nous autres ; il est charmant , il est tout spirituel ; c'est le bon pape *Boniface VIII* qui l'institua , peu de temps après avoir fait venir par les airs la maison de Notre-Dame de

Lorette. Ceux qui ont dit que *Boniface VIII* entra dans l'évêché de Rome comme un renard, s'y comporta comme un loup, & mourut comme un chien, étaient de grands hérétiques. Quoi qu'il en soit, notre jubilé est autant au-dessus du vôtre, que le spirituel est préférable au temporel. Cette loi du jubilé prouve clairement que la nation juive était une petite horde barbare; toute grande société est fondée sur le droit de propriété.

I I.

Lois militaires.

Vous vantez, Messieurs les Juifs, l'humanité noble de vos lois militaires; elles étaient dignes d'une nation établie de temps immémorial dans le plus beau climat de la terre. Vous dites d'abord qu'il vous était ordonné de payer vos vivres quand vous passiez par les terres de vos alliés, & de n'y point faire de dégât.

Je crois bien qu'on fut obligé de vous l'ordonner; supposé encore que vous eussiez des alliés dans des déserts où il n'y eut jamais de peuplade.

Vous ne pouviez, dites-vous, (*) prendre les armes que pour vous défendre; cela est si curieux, qu'ayant jusqu'à présent négligé de citer les pages de votre livre que tout le monde doit favoir par cœur, j'en prends la peine cette fois-ci.

En effet, Messieurs, lorsque vous allâtes, à ce que vous me dites, faire sept fois le tour de Jéricho dont

(*) Page 45, tome III.

vous n'aviez jamais entendu parler , faire tomber les murs au son du cornet-à-bouquin , massacrer , brûler femmes , filles , enfans , vieillards , animaux ; c'était pour vous défendre !

I I I.

Filles prises en guerre.

MAIS vous étiez si bons , que quand par hasard il se trouvait dans le butin une paysanne fraîche & jolie , il vous était permis de coucher avec elle , & même de la joindre au nombre de vos épouses ; cela devait faire un excellent ménage. Il est vrai que votre captive ne pouvait avoir les honneurs d'épouse qu'au bout d'un mois ; mais de braves soldats n'attendent pas si long-temps à jouir du droit de la guerre.

I V.

Filles égorgées.

JE ne fais qui a dit que votre usage était de tuer tout excepté les filles nubiles. *N'est-il pas clair , répondez-vous , que c'est calomnier grossièrement nos lois , ou montrer évidemment à toute la terre que vous ne les avez jamais lues ?*

Ah , toute la terre , Monsieur ! n'êtes - vous pas comme ce savant qui prenait toujours l'université pour l'univers ? sans doute celui qui vous a reproché d'épargner toujours les filles , s'est bien trompé : témoin toutes les filles égorgées à Jéricho ; au petit village de Haï traité comme Jéricho ; aux trente & un villages

dont vous pendîtes les trente & un rois, & qui furent livrés au même anathème. Oui, Messieurs, il est clair qu'on vous a calomniés grossièrement. Tout ce que je puis vous dire, c'est qu'il est bien étrange qu'on parle encore dans le monde de vous, & qu'on perde son temps à vous calomnier; mais vous nous le rendez bien.

V.

Mères qui détruisent leur fruit.

LAISSONS-là votre code militaire : je suis pacifique; suivons pied à pied votre police.

Vous louez votre législation de n'avoir décerné aucune peine pour les mères qui détruisent leurs enfans. Vraiment puisqu'on ne les a pas punies pour les avoir tués & pour les avoir mangés, on ne les aura pas punies pour les avoir empoisonnés ou les avoir fait cuire. On vous a dit que les Juifs mangèrent quelquefois de petits enfans; mais on ne vous a pas dit qu'ils les aient mangés tout crus : un peu d'exactitude, s'il vous plaît.

V I.

De la graisse.

VOUS vous extasiez sur ce que, dans votre *Vaïcra*, dans votre Lévitique, il vous est défendu de manger de la graisse, parce qu'elle est indigeste : mais, Messieurs, *Aaron* & ses fils avaient donc un meilleur estomac que le reste du peuple; car il y a de la graisse entre l'épaule & la poitrine qui font leur partage. Vous prétendez que vos brebis avaient des queues

dont la graisse pesait cinquante livres : elle était donc pour vos prêtres. Arlequin disait , dans l'ancienne comédie italienne , que , s'il était roi , il se ferait servir tous les jours de la soupe à la graisse ; c'était apparemment celle de vos queues.

V I I.

Du boudin.

V O U S tirez encore un grand avantage de ce que les pigeons au fang & le boudin vous étaient défendus : vous croyez que ce fut un grand médecin qui donna cette ordonnance ; vous pensez que le fang est un poison , & que *Thémistocle* & d'autres moururent pour avoir bu du fang de taureau.

Je vous confie que , pour me moquer des fables grecques , j'ai fait faigner une fois un de mes jeunes taureaux , & j'ai bu une tasse de son fang très-impunément. Les payfans de mon canton en font usage tous les jours , & ils appellent ce déjeuner , la fricassée.

V I I I.

De la propreté.

V O U S croyez qu'à Jérusalem on était plus propre qu'à Paris , parce qu'on avait la lèpre , & qu'on manquait de chemises ; & vous regrettez la belle police qui ordonnait de démolir les maisons dont les murailles étaient lépreuses. Vous pouviez pourtant favoir qu'en tout pays les taches qu'on voit sur les murs ne font que l'effet de quelques gouttes de pluie sur lesquelles le soleil a donné ; il s'y forme de petites cavités imperceptibles. La même chose arrive par-tout

aux feuilles d'arbres ; le vent porte souvent dans ces gerfures, des œufs d'insectes invisibles : c'est-là ce que vos prêtres appelaient la lèpre des maisons ; & comme ils étaient juges souverains de la lèpre, ils pouvaient déclarer lépreuse la maison de quiconque leur déplaisait , & la faire démolir pour préserver le reste.

Quant à vos grand'mères , je crois nos parisiennes tout aussi propres qu'elles pour le moins.

Vous triomphez de ce qu'il vous était enjoint de n'aller jamais à la garde-robe que hors du camp , & avec une pioche : vous croyez que , dans nos armées , tous nos soldats font leurs ordures dans leurs tentes. Vous vous trompez, Messieurs, ils font aussi propres que vous. Si vous êtes engoués de la manière dont vos ancêtres poussaient leur selle, lisez les cinquante-deux manières de se torcher le cul, décrites par notre grand rabbin *François Rabelais* ; & vous conviendrez de la prodigieuse supériorité que nous avons sur vous.

Passons de la garde-robe à votre cuisine. Pensez-vous que votre temple, qui n'était que la cuisine de vos lévites, fût aussi propre que Saint-Pierre de Rome ? Vous nous racontez qu'un jour *Salomon* tua dans ce temple vingt-deux mille bœufs gras , & cent vingt mille moutons pour son dîner , sans compter les marmites du peuple. Songez qu'à cinquante pintes de fang par bœuf gras , & à dix pintes par mouton , cela fait vingt-trois millions de pintes de fang qui coulèrent ce jour-là dans votre temple. Figurez-vous quels monceaux de charognes dépecées ! que de marmites , que de marmites , que d'infection ! Est-ce-là votre propreté , Messieurs ? est-ce-là le *simplex munditiis* d'*Horace* ?

I X.

De la gaieté.

VOUS nous citez le sabbat pour une fête gaie : *Aux six jours de travail succède régulièrement un jour de repos* : & moi, je pourrais vous citer le *tristia sabbata cordi*, le *septima quæque dies turpi sacrata veterno*. Et je vous soutiendrai qu'un jour de dimanche, la courtille, les porcherons, les boulevards, font cent fois plus gais que toutes vos fêtes jointes ensemble. Vraiment il vous sied bien de croire être plus joyeux que les Parisiens !

X.

De la gonorrhée.

VOUS confondez la gonorrhée antique, commune aux messieurs & aux dames dans tous les temps, avec la chaudep.... maladie qui n'est connue que depuis la fin du 15^{me} siècle. *Gonorrhœia*, flux de génération, est la chose la plus simple. Vous donnez à entendre que le texte du Lévitique confond ces deux incommodités : non, il ne les confond pas ; la virulente était absolument inconnue dans tout notre hémisphère. *Christophe Colomb* alla la déterrer à Saint-Domingue. L'autre dont il est question ici, se guérit avec du vin chaud encore mieux qu'avec de l'eau fraîche ; elle n'a nul rapport avec le péché d'*Onan*, ni avec l'Onanisme de *M. Tissot*. Vous les citez en vain en votre faveur ; jamais *M. Tissot* n'a fait fortir de Lausanne les impurs qu'il a guéris de la gonorrhée virulente. Quant au bon homme *Onan*, voyez si vous avez quelque chose de commun avec lui.

X I.

De l'agriculture.

VOUS parlez très-bien de l'agriculture, Monsieur, & je vous en remercie ; car je suis laboureur.

X I I.

Du profond respect que les dames doivent au joyau des messieurs.

VOUS rapportez une étrange loi dans le Deutéronome, au chap. XXV. *Si deux hommes ont une dispute, si la femme du plus faible prend le plus fort par son joyau, coupez la main à cette femme sans rémission.*

Je vous demande pardon, Messieurs, jamais je n'aurais coupé la main à une dame qui m'aurait pris par-là autrefois ; vous êtes bien délicats & bien durs.

X I I I.

Polygamie.

VOUS prétendez que mon ami a dit : *Je ne suis point assez habile physicien pour décider si, après plusieurs siècles, la polygamie aurait un avantage bien réel sur la monogamie, par rapport à la multiplication de l'espèce humaine.*

Soyez sûr, Monsieur, que mon ami n'a jamais écrit dans ce goût pour décider si, après plusieurs mots inutiles, on inspirerait au lecteur un dégoût bien réel par rapport à la multiplication de l'ennui. Vous lui imputez sans cesse ce qu'il n'a jamais écrit ; ayez la bonté de jeter les yeux sur l'article FEMME dans le *Dictionnaire philosophique* ; il m'a paru moins ennuyeux

que le fragment que vous citez par rapport à la multiplication de l'espèce humaine.

X I V.

Femmes des rois.

P O U R nous prouver que Jérusalem l'emporte sur Paris, sur Londres, & sur Madrid, vous nous dites que dans votre désert, lorsque vous étiez sans rois & sans souliers, il fut défendu à vos monarques, qui ne parurent que quatre cents ans après, d'avoir un trop grand nombre de femmes. Cette loi qui est dans votre Deutéronome, ne détermine pas le nombre permis : & c'est ce qui a fait croire à tant de doctes & profonds esprits, mais trop confians en leurs lumières, que votre Pentateuque ne fut écrit que dans le temps où vos roitelets abusèrent de la polygamie si prodigieusement, qu'il fallut les avertir d'être un peu plus modérés.

X V.

De la défense d'approcher de sa femme pendant ses règles.

V O U S êtes, Messieurs, d'un avis bien différent de notre fameux *Fernel*, premier médecin de *François I* & de *Henri II*; il conseilla à *Henri* de coucher avec *Catherine de Médicis* dans le temps le plus fort de ses menstrues; c'était, dit-il, le plus sûr moyen de la rendre féconde, & l'événement justifia l'ordonnance du médecin.

Vous au contraire, Messieurs, vous regardez cette opération qui nous valut trois rois de France l'un

après l'autre, comme un crime capital ; vous voudriez qu'on eût puni de mort *Henri II* & sa femme ; vous nous montrez leur condamnation dans le chap. XX du Lévitique : *Qui coierit cum muliere in fluxu menstruo & revelavit turpitudinem ejus in fluxu menstruo , ipsaque aperuerit fontem sanguinis ; interficiantur ambo de medio populi sui*. Si un homme se conjoint avec sa femme pendant ses menstrues, & si elle ouvre la fontaine fanglante ; qu'ils soient tous deux tués, exterminés. (3)

Permettez-moi, Messieurs, de vous représenter que votre sentence est bien dure. La faculté de médecine de Paris & celle de Londres vous prieront de la réformer ; franchement il n'y a pas là de quoi pendre un père & une mère de famille. On a eu raison de dire que votre loi est la loi de rigueur, & la nôtre la loi de grâce.

(3) Cette horreur superstitieuse pour les femmes, durant cette époque, est presque générale chez les nations sauvages ; (voyez le voyage de *Carver*, & l'Histoire générale des voyages :) elle tient vraisemblablement à l'horrible malpropreté des femmes parmi ces peuples. Il est très-douteux cependant que la recette de *Fernel* soit réelle : on ferait un volume de tout ce qu'on a imaginé d'absurdités sur cet objet, depuis les systèmes des médecins sur la cause des menstrues, jusqu'à leur usage dans les préparations magiques, & à l'opinion qu'il peut en résulter une souillure morale. Mais la loi qui condamne à mort la femme & le mari, n'appartient qu'aux Juifs ; les sauvages d'aucune autre partie du monde n'ont porté à ce point leur férocité superstitieuse. Nous invitons le secrétaire des Juifs à nous apprendre comment on s'y prenait pour constater le délit. Nous savons combien toutes les preuves des fautes contre les mœurs sont indécentes, incertaines, souvent aussi contraires à l'humanité qu'à la bienfaisance ; combien surtout elles exposent à condamner des innocens : mais dans le délit juif, il y a quelques difficultés de plus, nous voudrions bien que M. le secrétaire nous enseignât à les lever ; il serait bon aussi qu'il nous expliquât comment une dame juive, amoureuse d'un velu, s'y prenait pour lui parler de sa passion. Pourquoi se refuserait-il au devoir d'instruire & d'édifier ses frères, en approfondissant ces matières si importantes pour le bonheur de l'univers, & la conservation du bon goût ?

X V I.

Du divorce & du paradis.

CHEZ vous , il fut permis de donner une lettre de divorce à sa femme , quand on était las d'elle ; & la femme n'avait pas le même droit. Vous reprochez à mon ami d'avoir dit *que c'est la loi du plus fort , & la nature pure & barbare.*

Ces paroles ne sont dans aucun de ses ouvrages. Vous vous trompez toujours quand vous l'accusez ; il n'a rien dit de cela , encore une fois , reprochez'-lui de ne l'avoir pas dit. Les Turcs sont plus équitables que vous ; ils permettent aux dames de demander le divorce.

Vous n'avez assez bonne opinion ni des chrétiens ni des musulmans : vous vous imaginez que *Mahomet* a fermé l'entrée du paradis aux dames ; on vous a trompé , Messieurs , sur *Mahomet* comme sur mon ami. Il est dit dans la Sunna , qu'une douairière , ayant commis quelques péchés mortels , vint demander au prophète si elle pouvait encore espérer une place en paradis. Le prophète que cette dame importunait , lui répondit avec un peu d'humeur : (car vous savez que les prophètes en ont :) Allez vous faire *promener* , Madame , le paradis n'est pas pour les vieilles. La pauvre dame pleura & se lamenta. Le prophète la consola en lui disant : Ma bonne , en paradis il n'y a plus de vieilles , tout le monde y est jeune.

X V I I.

Permission de vendre ses enfans.

SI les dames ont été très-maltraitées par vos lois , vous nous assurez que les enfans l'étaient encore plus mal. Il était permis, dites-vous, à un père de vendre son fils dans le cas d'une extrême indigence : mon ignorance prend ici votre parti contre vous-mêmes. Je n'ai point trouvé l'énoncé de cette loi chez vous ; je trouve seulement dans l'Exode , chap. XXI : *Si quelqu'un vend sa fille pour servante , elle ne sortira point de servitude* : je présume qu'il en était de même pour les garçons.

Au reste , je ne connais dans l'antiquité d'autre fille vendue par son père, que *Mètra* qui se laissa vendre tant de fois pour nourrir son père *Eréfichthon* , lequel mourait de faim , comme vous savez , en mangeant toujours. C'est le plus grand exemple de la piété filiale qui soit dans la fable.

A l'égard des garçons , je n'ai vu que *Joseph* vendu par sa famille patriarchale ; mais ce ne fut pas assurément son pauvre père qui le vendit.

X V I I I.

Des supplices recherchés.

J E vous bénirai , Monsieur & Messieurs , quand vous élèverez la voix contre nos abus ; nous en avons eu d'horribles ; il fut des barbares dans Paris comme dans Hershalaïm. Vous vous êtes joints à mon ami

pour frémir & pour verser sur nous des larmes ; mais quand vous nous dites *que les tourmens cruels dont on a puni chez nous des fautes légères , se ressentent des mœurs atroces de nos aïeux ; que chez vous les peines étaient quelquefois sévères , les supplices jamais recherchés ; comment voulez-vous qu'on vous croie ?* Relisez vos livres , vous verrez non-seulement un *Josué*, un *Caleb*, prodiguant tous les genres de mort que le fer & la flamme peuvent faire souffrir à la vieilleffe , à l'enfance , & à un sexe doux & faible ; mais vous verrez dans les temps que vous appelez les temps de votre grandeur , & de vos mœurs perfectionnées , un *David* qui sort de son férail de dix-huit femmes pour faire scier en deux , pour faire déchirer sous des herfes de fer , pour brûler à petit feu dans des fours à brique , de braves gens que ses Juifs ont eu le bonheur de prendre prisonniers , tandis qu'il était entre les bras de la tendre *Bethsabée*. (4)

N'y a-t-il rien de recherché , rien d'extraordinaire , Messieurs , dans ces inconcevables horreurs ? Vous me direz que l'auteur sacré qui les décrit , ne les condamne point , & que par conséquent elles pouvaient avoir un bon motif. Mais remarquez aussi , Messieurs , que l'auteur sacré ne les approuve pas ; il nous laisse la liberté d'en dire notre sentiment , liberté si précieuse aux hommes !

(4) Et le supplice de la croix , Monsieur le secrétaire juif ; & celui de la lapidation , où chaque citoyen faisait pour sa part l'office de bourreau ; où les infortunes qu'on y condamnait , étaient exposés à toute la férocité de la populace juive. Ceci est encore une preuve de barbarie : chez toutes les nations un peu policées , les supplices sont infligés sous une forme régulière , par un homme condamné à faire cet horrible métier , & payé par l'Etat.

Avouez

Avouez donc que vous fûtes auffi barbares dans les temps de votre politesse, que nous l'avons été dans les siècles de notre grossièreté. Nous fûmes long-temps Gog & Magog ; tous les peuples l'ont été.

Et documenta damus quâ simus origine nati.

Nos pères furent des sangliers, des ours jusqu'au seizième siècle ; ensuite ils ont joint des grimaces de singes aux boutoirs de sangliers : enfin ils sont devenus hommes, & hommes aimables. Vous, Messieurs, vous fûtes autrefois les plus détestables & les plus fots loups-cerviers qui aient souillé la face de la terre. Vous vivez tranquilles aujourd'hui dans Rome, dans Livourne, dans Londres, dans Amsterdam. Oublions nos bêtises & nos abominations passées ; mangeons ensemble en frères des perdrix lardées menu ; car sans lard elles sont un peu sèches vers le carême.

X I X.

Encore un petit mot de Salomon.

VOTRE goût pour les dames, Monsieur & Messieurs, ainsi que pour l'argent comptant, vous ramène toujours à *Salomon* ; vous y revenez avec tendresse à la fin de vos gros ouvrages. Je trouve, en vous feuilletant, que vous ne vous émerveillez pas assez des vingt-cinq millions en espèces sonnantes, que *Montmartel-David* laissa à *Brunoi-Salomon* grand amateur d'ornemens de chapelle. D'un autre côté vous me paraissez trop étonnés qu'un homme qui, en commençant son commerce d'Ophir, avait d'entrée

de jeu, vingt-cinq milliers, se fit bâtir quarante mille écuries. Il me semble pourtant que ce n'est pas trop d'écuries ou d'étables pour un homme qui fait servir sur table vingt-deux mille bœufs gras, & cent vingt mille moutons pour un seul repas. (*)

Vous supposez que ces quarante mille écuries ne font que dans la Vulgate, dont vous faites très-peu de cas. Permettez-moi d'aimer la Vulgate recommandée par le concile de Trente, & de vous dire que je ne m'en rapporte point du tout à vos Bibles massorètes qui ont voulu corriger l'ancien texte.

Je conviens que peut-être il y a eu plus d'exagération, un peu de contradiction, dans cet ancien texte ; cependant ma remarque subsiste, comme dit *Dacier*.

X X.

Des veaux, des cornes, & des oreilles d'ânes.

MESSIEURS, il me faut donc vous suivre encore du sérail de votre grand sultan *Salomon*, si rempli d'or & de femmes, à l'armée de *Titus* qui entra le fer & la flamme à la main dans votre petite ville, laquelle n'a jamais pu contenir vingt-mille habitans, & dans laquelle il en périt plus de onze cents mille pendant le siège, si l'on croit votre exact & véridique *Flavien Joseph*.

Dans cette terrible journée on détruisit, non pas votre second temple, comme vous le dites, mais votre troisième temple qui était celui d'*Hérode*. La question

(*) *Rois*, liv. III, chap. VIII.

importante dont il s'agit, est de favoir si *Pompée* en passant par chez vous, & en faisant pendre un de vos rois, avait vu dans ce temple de vingt coudées de long, un animal doré ou bronzé, qui avait deux petites cornes qu'on prit pour des oreilles; si les soldats de *Titus* en virent autant; & enfin sur quoi fut fondée l'opinion courante que vous adoriez un âne.

Mon ami a cru que vous étiez de très-mauvais sculpteurs; & que voulant poser des chérubins sur votre arche, ou sur la représentation de votre arche, vous taillâtes si grossièrement les cornes de vos bouillons chérubins, qu'on les prit pour des oreilles d'âne: cela est assez vraisemblable.

Vous croyez détruire cette vraisemblance en disant que les Babyloniens de *Nabuchodonosor* avaient déjà pris votre coffre, votre arche, vos chérubins, & vos ânes, il y avait six cents cinquante-huit ans. Vous prétendez que *Titus* fut bien attrapé lorsqu'en entrant dans votre petit temple, il n'y vit point votre coffre, & qu'il fut privé de l'honneur de le porter en triomphe à Rome.

Vous savez pourtant, Monsieur & Messieurs, que votre arche d'alliance, construite dans le désert, prise par les Philistins, rendue par deux vaches, placée dans Hershalaïm, y était encore après la captivité en Babylone; l'auteur des Paralipomènes le dit expressément. *Fuit arca ibi usque ad præsentem diem.*

Vos rabbins, je ne l'ignore pas, ont prétendu que cette arche est cachée dans le creux d'un rocher du mont Nébo, où est enterré *Moïse*; & qu'on ne la découvrira qu'à la fin du monde: mais cela n'empêche pas qu'on ne la montre à Rome parmi les plus belles

& les plus anciennes reliques qui décorent cette fainte ville. Les antiquaires, qui ont la vue d'une finesse extrême, & qui voient ce que les autres hommes ne voient point, remarquent dans l'arc de triomphe érigé à *Titus*, la figure d'un coffre qui est fans doute votre arche. Elle nous appartient de droit : nous vous sommes substitués ; vos dépouilles font nos conquêtes.

Cessez de vouloir, par vos subtilités rabbiniques, ébranler la foi d'un chrétien qui vous plaint, qui vous aime, mais qui, ayant l'honneur d'être l'olivier franc, ne fouillera jamais cette gloire en vous accordant la moindre de vos prétentions.

Si vous voulez que je sois de votre avis, Messieurs, vous n'avez qu'à vous faire baptiser, je m'offre à être votre parrain. A l'égard de monsieur votre secrétaire, vous pouvez le faire circoncire, je ne m'y opposerai point.

I N C U R S I O N

Sur Nonotte, ex-jésuite.

MESSIEURS les six juifs, monsieur leur secrétaire, plus vous avez été redoutables à mon ami intime, plus j'ai dû le défendre. Vous étiez déjà assez forts par vous-mêmes ; j'ai été surpris que vous ayez cherché des troupes auxiliaires chez les jésuites : est-ce parce qu'ils font aujourd'hui dispersés comme vous, que vous les appelez à votre secours ? Vous combattez sous le bouclier du révérend père *Nonotte* ; vous renvoyez mon ami à ce savant homme ; vous le regardez comme un de vos grands capitaines, parce qu'il a servi

de goujat, dites - vous, dans une armée levée contre l'*Encyclopédie*. Permettez-moi donc, Messieurs, de vous renvoyer à un des plus braves guerriers qui ait combattu pour l'*Encyclopédie* contre le révérend père *Nonotte*; c'est M. *Damilaville*, l'un de nos plus savans écrivains: daignez lire ce qu'il répondit au savant *Nonotte* il y a quelques années: je remets sous vos yeux ce petit écrit; il a déjà été imprimé; mais comme vous avez donné une nouvelle édition de vos œuvres judaïques, je puis aussi en donner une des œuvres chrétiennes de M. *Damilaville*.

Eclaircissement historique, à l'occasion d'un libelle calomnieux contre l'Essai sur les mœurs & l'esprit des nations, par M. Damilaville.

S'IL s'agit de goût, on ne doit répondre à personne, par la raison qu'il ne faut pas disputer des goûts: mais est-il question d'histoire? s'agit-il de discuter des faits intéressans? on peut répondre au dernier des barbouilleurs, parce que l'intérêt de la vérité doit l'emporter sur le mépris des libelles. Ceci fera donc un procès pardevant le petit nombre de ceux qui étudient l'histoire, & qui doivent juger. (5)

(5) Dans les premières éditions on lisait ici le passage suivant :
 „ Il ne sera pas d'abord inutile de leur dire qu'un prétendu docteur ayant
 „ été choisi pour combattre des vérités qui se trouvent dans l'*Essai sur les*
 „ *mœurs & l'esprit des nations*, composa son libelle en hâte, le fit imprimer
 „ chez le libraire *Fez*, à Avignon; qu'ensuite se doutant bien que son
 „ libelle n'aurait pas grand débit, il fit proposer par ce libraire *Fez*,
 „ à l'auteur de l'*Histoire générale*, de lui vendre toute l'édition du libelle
 „ pour mille écus; on se moqua un peu de la proposition. Le lecteur
 „ verra si ce n'était pas trop payer; mais il n'est pas question de rire,
 „ tâchons d'instruire. „

Un ex-jésuite nommé *Nonotte*, favant comme un prédicateur, & poli comme un homme de collège, s'avisa d'imprimer un gros livre intitulé : *Les erreurs de l'auteur de l'Essai sur les mœurs & l'esprit des nations* ; cette entreprise était d'autant plus admirable que ce *Nonotte* n'avait jamais étudié l'histoire. Pour mieux vendre son livre, il le farcit de sottises, les unes dévotives, les autres calomnieuses ; car il avait ouï dire que ces deux choses réussissent.

PREMIERE SOTTISE DE NONOTTE.

LE libelliste accuse l'auteur de l'*Essai sur les mœurs &c.* d'avoir dit : *L'ignorance chrétienne se représente Dioclétien comme un ennemi armé sans cesse contre les fidèles.*

Il n'y a point dans le texte : *L'ignorance chrétienne* ; il y a dans toutes les éditions : *L'ignorance se représente d'ordinaire Dioclétien &c.* On voit assez comment un mot de plus ou de moins change la vérité en mensonge odieux. Ce premier trait peut faire juger de *Nonotte*.

SECONDE SOTTISE DE NONOTTE, SUR UN EDIT DE L'EMPEREUR.

IL s'agit d'un chrétien qui déchira, & qui mit en pièces publiquement un édit impérial. L'auteur de l'*Essai sur les mœurs &c.* appelle ce chrétien *indiscret*. Le libelliste le justifie, & dit : *Un semblable édit n'était-il pas évidemment injuste ? &c.*

Je dois observer que c'est trop foutenir des maximes tant condamnées par tous nos parlemens.

Quelqu'injuste que puisse paraître à un particulier, un édit de son souverain, il est criminel de lèse-majesté, quand il le déchire, & le foule aux pieds publiquement. L'auteur du libelle devrait favoir qu'il faut respecter les rois & les lois.

Si *Nonotte* avait à faire à quelque savant en us, ce savant lui dirait : „ Monsieur, vous êtes un ignorant „ ou un fripon : vous dites dans votre pieux libelle, „ page 20, que ce n'est pas le premier édit de „ *Dioclétien*, mais le second, qu'un chrétien d'une „ qualité distinguée, déchira publiquement.

„ Premièrement, il importe fort peu que ce „ chrétien ait été de la plus haute qualité. Seconde- „ ment, s'il était de la plus haute qualité, il n'en „ était que plus coupable.

„ Troisièmement, l'histoire ecclésiastique de *Fleuri* „ dit expressément, page 428, tome II, que ce fut „ le premier édit, portant seulement privation des „ honneurs & des dignités, que ce chrétien de la „ plus haute qualité déchira publiquement, en se „ moquant des victoires des Romains sur les Goths & „ sur les Sarmates, dont l'édit se fait mention.

„ Si vous avez lu *Eusebe* dont *Fleuri* a tiré ce fait, „ vous avez tort de falsifier ce passage. Si vous ne „ l'avez pas lu, vous avez plus de tort encore. Donc „ vous êtes un ignorant ou un fripon. „

Voilà ce qu'on vous dirait, mais dans un siècle comme le nôtre, on se gardera bien de se servir d'un pareil style.

TROISIEME SOTTISE DE NONOTTE,
SUR MARCEL.

UN centurion nommé *Marcel*, dans une revue auprès de Tanger en Mauritanie, jeta sa ceinture militaire & ses armes, & cria : *Je ne veux plus servir ni les empereurs ni leurs dieux.*

L'auteur du libelle trouve cette action fort raisonnable; & il fait un crime à l'auteur de l'*Essai sur les mœurs &c.* de dire que le zèle de ce centurion n'était pas sage; mais il n'en est pas dit un mot dans l'*Essai sur les mœurs &c.*; c'est dans un autre ouvrage qu'il en est parlé. Au reste, je demande si un capitaine calviniste ferait bien reçu dans une revue à jeter ses armes, & à dire qu'il ne veut plus combattre pour le roi, & pour la S^{te} Vierge : ne ferait-il pas mieux de se retirer paisiblement ?

QUATRIEME SOTTISE DE NONOTTE,
SUR S^T ROMAIN.

NOTRE libelliste trouve beaucoup d'impiété à nier l'aventure du jeune S^t Romain. Voici le passage de M. de Voltaire.

„ Il est bien vraisemblable que la juste douleur
„ des chrétiens se répandit en plaintes exagérées.
„ Les *actes sincères* nous racontent que l'empereur
„ étant dans Antioche, le préteur condamna un
„ enfant chrétien nommé *Romain*, à être brûlé; que
„ des juifs présens à ce supplice, se mirent mécham-
„ ment à rire, en disant : *Nous avons eu autrefois trois*

„ *petits garçons, Sidrach, Misach, & Abdenago, qui ne*
 „ *brûlèrent point dans la fournaise; & celui-ci brûle.* Dans
 „ l'instant, pour confondre les juifs, une grande pluie
 „ éteignit le bûcher, & le petit garçon en sortit sain
 „ & sauf, en demandant : *Où est donc le feu?* Les *aâles*
 „ *sincères* ajoutent que l'empereur le fit délivrer, mais
 „ que le juge ordonna qu'on lui coupât la langue. Il
 „ n'est guère possible qu'un juge ait fait couper la
 „ langue à un petit garçon à qui l'empereur avait
 „ pardonné.

„ Ce qui suit est plus singulier. On prétend qu'un
 „ vieux médecin chrétien, nommé *Ariston*, qui avait
 „ un bistouri tout prêt, coupa la langue de cet enfant
 „ pour faire sa cour au préteur. Le petit *Romain* fut
 „ aussitôt renvoyé en prison. Le geolier lui demanda
 „ de ses nouvelles; l'enfant raconta fort au long
 „ comment un vieux médecin lui avait coupé la
 „ langue. Il faut noter que le petit enfant avant cette
 „ opération était extrêmement bègue, mais qu'alors il
 „ parlait avec une volubilité merveilleuse. Le geolier
 „ ne manqua pas d'aller raconter ce miracle à
 „ l'empereur. On fit venir le vieux médecin; il jura
 „ que l'opération avait été faite dans toutes les règles
 „ de l'art, & montra la langue de l'enfant, qu'il
 „ avait conservée proprement dans une boîte. Qu'on
 „ fasse venir, dit-il, le premier venu; je m'en vais
 „ lui couper la langue en présence de votre majesté,
 „ & vous verrez s'il pourra parler. On prit un pauvre
 „ homme à qui le médecin coupa juste autant de
 „ langue qu'il en avait coupé au petit enfant; l'homme
 „ mourut sur le champ. „

Je veux croire que les *actes* qui rapportent ce fait, sont aussi *sincères* qu'ils en portent le titre ; mais ils sont encore plus singuliers que sincères.

C'est maintenant au lecteur judicieux à voir s'il n'est pas permis de douter un peu de ce miracle. L'auteur du libelle peut aussi croire, s'il veut, l'apparition du *Labarum* ; mais il ne doit point injurier ceux qui ne sont point de cet avis.

CINQUIÈME SOTTISE DE NONOTTE,
SUR L'EMPEREUR JULIEN.

ON peut s'épuiser en invectives contre l'empereur *Julien* ; on n'empêchera pas que cet empereur n'ait eu des mœurs très-pures : on doit le plaindre de n'avoir pas été chrétien, mais il ne faut pas le calomnier. Voyez ce que *Julien* écrit aux Alexandrins sur le meurtre de l'évêque *George*, ce grand persécuteur des athanasiens. *Au lieu de me réserver la connaissance de vos injures, vous vous êtes livrés à la colère, & vous n'avez pas eu honte de commettre les mêmes excès qui vous rendaient vos adversaires si odieux. Julien* les reprend en empereur & en père. Qu'on lise toutes ses lettres, & qu'on voie s'il y a jamais eu un homme plus sage & plus modéré. Quoi donc ! parce qu'il a eu le malheur de n'être pas chrétien, n'aura-t-il eu aucune vertu ? *Cicéron, Virgile, les Catons, les Antonins, Pythagore, Zaleucus, Socrate, Platon, Épictète, Licurgue, Solon, Aristide*, les plus sages des hommes, auront-ils été des monstres, parce qu'ils auront eu le malheur de n'être pas de notre religion ?

SIXIEME SOTTISE, SUR LA LEGION
THEBAINE.

L'AUTEUR du libelle fait des efforts assez plaisans, page 28, pour accréditer la fable de la légion thébaine, toute composée de chrétiens, toute entière environnée dans une gorge de montagnes, où l'on ne peut pas mettre deux cents hommes en bataille, aux pieds du grand Saint-Bernard, où cent hommes bien retranchés, arrêteraient une armée. Voici les preuves que notre critique judicieux donne de l'authenticité de cette aventure; il les a copiées du *Pédagogue chrétien*.

Eucher, dit-il, qui rapporte cette histoire deux cents ans après l'événement, *était riche*, donc il difait vrai. *Eucher l'avait entendu raconter à Isac évêque de Genève*, qui sans doute était riche aussi. *Isac* difait tenir le tout d'un évêque nommé *Théodore* qui vivait cent ans après ce massacre. Voilà en vérité des preuves mathématiques. Je prie le libelliste de venir faire un tour au grand Saint-Bernard; il verra de ses yeux s'il est aisé d'y entourer & d'y massacrer une légion toute entière. Ajoutons qu'il est dit que cette légion venait d'Orient, & que le mont Saint-Bernard n'est pas assurément le chemin en droiture. Ajoutons encore qu'il est dit que c'était pour la guerre contre les *Bagaudes*, & que cette guerre alors était finie. Ajoutons surtout que cette fable tant chantée par tous les légendaires, fut écrite par *Grégoire de Tours*, qui l'attribua à *Eucher* mort en 454; & remarquons que dans cette légende, supposée écrite en 454, il est beaucoup

parlé de la mort d'un *Sigismond* roi de Bourgogne, tué en 523.

Il est de quelque utilité d'apprendre aux ignorans imposteurs de nos jours, que leur temps est passé, & qu'on ne croit plus ces misérables sur leur parole.

On proposa à *Nonotte* de marier les six mille foldats de la légion thébaine avec les onze mille vierges; mais ce pauvre ex-jésuite n'avait pas les pouvoirs.

SEPTIEME SOTTISE, SUR AMMIEN
MARCELLIN, ET SUR UN PASSAGE
IMPORTANT.

LE libelliste s'exprime ainsi, page 48 :.....
 » *Ammien Marcellin* ne dit nulle part qu'il avait vu
 » les chrétiens se déchirer comme des bêtes féroces.
 » L'auteur de l'*Essai sur les mœurs &c.* calomnie en
 » même temps *Ammien Marcellin*, & les chrétiens.

Qui est le calomniateur, ou de vous, ou de l'auteur de l'*Essai sur les mœurs &c.*? Premièrement vous citez faux; il n'y a point dans le texte qu'*Ammien Marcellin* ait vu; il y a, que de son temps, les chrétiens se déchiraient. Secondement, voici les paroles d'*Ammien Marcellin*, page 223, édition de *Henri de Valois*: *His efferatis hominum mentibus... iram in Georgium episcopum verterunt, vipereis moribus ab eo sapius appetiti.* On demande au libelliste quel est le caractère des vipères? Sont-elles douces? sont-elles féroces?

d'ailleurs a-t-on (i) besoin du témoignage d'*Ammien Marcellin* pour savoir que les eusébiens & les athanaïens exercèrent, les uns contre les autres, la plus détestable fureur ? Jusqu'à quand arborera-t-on l'intolérance & le menfonge ?

HUITIEME SOTTISE, SUR CHARLEMAGNE.

IL accuse l'auteur de l'*Essai sur les mœurs &c.* d'avoir dit que *Charlemagne* n'était qu'un heureux brigand. Notre libelliste calomnie souvent. L'historien appelle *Charlemagne le plus ambitieux, le plus politique, le plus grand guerrier, de son siècle.* Il est vrai que *Charlemagne* fit massacrer un jour quatre mille cinq cents prisonniers : on demande au libelliste s'il aurait voulu être le prisonnier de *S^t Charlemagne* ?

NEUVIEME SOTTISE, SUR LES ROIS DE FRANCE BIGAMES.

NOTRE homme assure, à l'occasion de *Charlemagne*, queles rois *Gontran, Sigebert, Chilpéric*, n'avaient pas plus d'une femme à la fois.

Notre libelliste ne fait pas que *Gontran* eut pour femmes dans le même temps, *Vénérande, Mercatrude, & Ostrégile* ; il ne fait pas que *Sigebert* épousa *Brunchaut* du temps de sa première femme ; que *Cherebert* eut à

(i) *N. B. M. Damilaville* pouvait citer un autre passage d'*Ammien Marcellin*, beaucoup plus fort ; c'est à la fin du chapitre V, liv. XXII. Je me fers de la traduction très-estimée faite à Berlin, imprimée cette année 1775, n'ayant pas sous mes yeux le texte original : Voici les paroles du traducteur : *Julien avait observé qu'il n'est pas d'animaux plus ennemis de l'homme, que le sont entre eux les chrétiens, quand la religion les divise.*

la fois *Meroftède*, *Marcovèfe*, & *Théodegilde*. Il faut encore lui apprendre que *Dagobert* eut trois femmes, & qu'il passa d'ailleurs pour un prince très-pieux, car il donna beaucoup aux monafteres. Il faut lui apprendre que fon confrère *Daniel*, quelque partial qu'il puiffe être, eft plus honnête & plus véridique que lui. Il avoue franchement, page 110 du tome I in-4^o, que le grand *Théodebert* époufa la belle *Deuterie*, quoique le grand *Théodebert* eût une autre femme nommée *Vifigalde*, & que la belle *Deuterie* eût un mari; & qu'en cela il imitait fon oncle *Clotaire*, lequel époufa la veuve de *Clodomir* fon frère, quoiqu'il eût déjà trois femmes.

Il réfulte que *Nonotte* eft exceffivement ignorant & un peu téméraire.

Ex-jéfuite de province, pauvre *Nonotte*, tu parles de femmes! de quoi t'avifes-tu? lis feulement l'abrégé du préfident *Hénault*, in-4^o, tu verras à l'article *Philippe Augufte*, que *Pierre* roi d'Arragon promet par fon contrat de mariage, de ne point répudier fa femme *Marie comteffe de Montpellier*, & même de n'en époufer point d'autre du vivant de *Marie*. Te voilà bien étonné, *Nonotte*.

DIXIEME SOTTISE, SUR CHOSES PLUS SERIEUSES.

NON, ex-jéfuite *Nonotte*, non, la perfécution n'était pas dans le génie des Romains. Toutes les religions étaient tolérées à Rome, quoique le fénat n'adoptât pas tous les dieux étrangers. Les Juifs avaient des fynagogues à Rome. Les fuperftitieux Egyptiens, nation prefque auffi méprifable que la juive, y avaient élevé un temple, qui n'aurait pas été démoli fans l'aventure

de *Mundus* & de *Pauline*. Les Romains, ce peuple roi, n'agitèrent jamais la controverse, ils ne songeaient qu'à vaincre & à policer les nations. Il est inouï qu'ils aient jamais puni personne seulement pour la religion. Ils étaient justes. J'en prends à témoin les *Actes des apôtres* : lorsque *S^t Paul*, suivant le conseil de *S^t Jacques*, alla se purifier pendant sept jours de fuite dans le temple de Jérusalem, pour persuader aux Juifs qu'il gardait la loi de *Moïse*; les Juifs demandèrent sa mort au proconsul *Festus*; ce *Festus* leur répondit : „ Ce n'est „ point la coutume des Romains de condamner un „ homme avant que l'accusé ait son accusateur „ devant lui, & qu'on lui ait donné la liberté de se „ justifier. „

Ce fut par le fanatisme d'un saducéen, & non d'un romain, que *S^t Jacques*, frère de *JESUS*, fut lapidé. Il est donc très-vraisemblable que la haine implacable qu'on porte toujours à ses frères séparés de communion, fut la cause du martyre des premiers chrétiens. J'en parlerai ailleurs : mais à présent, ô libelliste, je ne vous en dirai mot. Je vous avertis seulement d'étudier l'histoire en philosophe, si vous pouvez.

ONZIEME SOTTISE DE NONOTTE,
SUR LA MESSE.

NOTRE *Nonotte* assure que la messe était du temps de *Charlemagne*, ce qu'elle est aujourd'hui; il veut nous tromper; il n'y avait point de messe basse, & c'est de quoi il est question. La messe fut d'abord la cène. Les fidelles s'assembaient au troisième étage,

comme on le voit par plusieurs passages , surtout au chapitre XX , verset 9 des *Actes des apôtres*. Ils rompaient le pain ensemble , selon ces paroles : *Toutes les fois que vous ferez ceci , vous le ferez en mémoire de moi* : ensuite l'heure changea , l'assemblée se fit le matin , & fut nommée la *Sinaxe* ; puis les Latins la nommèrent *messe*. Il n'y avait qu'une assemblée , qu'une messe dans une église ; & ce terme de *mes frères* , si souvent répété , prouve bien qu'il n'y avait point de messes privées : elles sont du dixième siècle. L'ex-jésuite *Nonotte* ne connaît pas même la messe. Dis-tu la messe , *Nonotte* ? hé bien , je ne te la ferverai pas.

D O U Z I E M E S O T T I S E , S U R L A
C O N F E S S I O N .

LE libelliste dit que la confession auriculaire était établie dès les premiers temps du christianisme. Il prend la confession auriculaire pour la confession publique. Voici l'histoire fidelle de la confession ; l'ignorance & la mauvaise foi des critiques , servent quelquefois à éclaircir des vérités.

La confession de ses crimes , en tant qu'expiation , & considérée comme une chose sacrée , fut admise de temps immémorial dans tous les mystères d'*Isis* , d'*Orphée* , de *Mithras* , de *Cérès* : les Juifs connurent ces sortes d'expiations , quoique dans leur loi tout fût temporel. Les peines & les punitions après la mort n'étaient annoncées ni dans le Décalogue , ni dans le Lévitique , ni dans le Deutéronome ; & aucune de ces trois lois ne parle de l'immortalité
de

de l'ame : mais les esséniens embrassèrent dans les derniers temps , la coutume d'avouer leurs fautes dans leurs assemblées publiques , & les autres juifs se contentaient de demander pardon à DIEU dans le temple. Le grand-prêtre , le jour de l'expiation annuelle , entrait seul dans le sanctuaire , demandait pardon pour le peuple , & chargeait des iniquités de la nation un bouc nommé *Hazazel* d'un nom égyptien. Cette cérémonie était entièrement égyptienne.

On offrait , pour les péchés reconnus , des victimes dans toutes les religions , & on se lavait d'eau pure. De-là viennent ces fameux vers :

*O faciles nimium qui tristia crimina cædis
Flumineâ tolli posse putatis aquâ !*

S^t Jacques ayant dit dans son épître : „ Confessez , „ avouez vos fautes les uns aux autres ; „ les premiers chrétiens établirent cette coutume , comme la gardienne des mœurs. Les abus se glissent dans les choses les plus saintes.

Sozomène nous apprend , livre VII , chapitre XVI , que les évêques ayant reconnu les inconvéniens de ces confessions publiques , faites comme sur un théâtre , établirent dans chaque église un seul prêtre , sage & discret , nommé le *pénitencier* , devant lequel les pécheurs avouaient leurs fautes , soit seul à seul , soit en présence des autres fidèles. Cette coutume fut établie vers l'an 250 de notre ère.

On connaît le scandale arrivé à Constantinople du temps de l'empereur *Théodose I*. Une femme de qualité s'accusa au pénitencier d'avoir couché avec

le diacre de la cathédrale. Il faut bien que cette femme se fût confessée publiquement, puisque le diacre fut déposé, & qu'il y eut un grand tumulte. Alors *Nectaire* le patriarche abolit la charge de pénitencier, & permit qu'on participât aux mystères sans se confesser : *Il fut permis à chacun, disent Socrate & Sozomène, de se présenter à la communion selon ce que sa conscience lui dicterait.*

S^t Jean Chrysostome, successeur de *Nectaire*, recommanda fortement de ne se confesser qu'à DIEU ; il dit dans sa cinquième homélie : *Je vous exhorte à ne cesser de confesser vos péchés à DIEU ; je ne vous produis point sur un théâtre ; je ne vous contrains point de découvrir vos péchés aux hommes : déployez votre conscience devant DIEU, montrez-lui vos blessures, demandez-lui les remèdes ; avouez vos fautes à celui qui ne vous les reproche point, à celui qui les connaît toutes, à qui vous ne pouvez les cacher.*

Dans son homélie, sur le psaume 50 : *Quoi ! vous dis-je que vous vous confessez à un homme, à un compagnon de service, votre égal, qui peut vous les reprocher ? non, je vous dis, confessez-vous à DIEU.*

On pourrait alléguer plus de cinquante passages authentiques qui établissent cette doctrine, à laquelle l'usage saint & utile de la confession auriculaire a succédé. *Nonotte* ne fait rien de tout cela. Il demeure pourtant chez une fille qu'il confesse.

TREIZIEME SOTTISE DE NONOTTE,
SUR BERENGER.

L'ARTICLE de *Bérenger* est très-curieux : Il paraît que l'auteur de l'*Essai sur les mœurs* ne sait point le catéchisme des catholiques, mais qu'il est bien instruit de celui des calvinistes.

On peut lui répondre que l'auteur de l'*Essai* est très-bien instruit des deux catéchismes ; & il fait que tous deux condamnent les ignorans qui disent des injures sans esprit.

On passe tout ce que cet honnête homme dit sur l'eucharistie, parce qu'on respecte ce mystère autant qu'on méprise la calomnie. Il y a des choses si sacrées, si délicates, qu'il ne faut ni en disputer avec les fripons, ni en parler devant les fanatiques.

QUATORZIEME SOTTISE DE NONOTTE,
SUR LE SECOND CONCILE DE NICÉE,
ET DES IMAGES.

NOUS ne réfuterons pas ce que dit le libelle au sujet du second concile de Nicée, du concile de Francfort, & des livres carolins : on fait assez que les livres carolins envoyés à Rome, & non condamnés, traitent le second concile de Nicée, de *synode arrogant & impertinent* : ce sont des faits attestés par des monumens authentiques. Ce concile de Francfort rejeta non-seulement l'adoration des images, mais encore le service le plus léger, *servitium*, c'est le mot dont il se sert. Ce ne sont pas ici des anecdotes, ce sont des pièces publiques.

Il est plaifant que le libellifte accufe l'hiftorien d'être calvinifte , parce que cet hiftorien rapporte fidellement les faits. Lui calvinifte ! bon Dieu ; il n'est pas plus pour *Calvin* que pour *Ignace*.

Le culte des images est purement de difcipline eccléfiastique ; il est bien certain que JESUS-CHRIST n'eut jamais d'images , & que les apôtres n'en avaient point. Il se peut que *S^t Luc* ait été peintre , & qu'il ait fait le portrait de la vierge *Marie* ; mais il n'est point dit que ce portrait ait été adoré. Les images & les statues font de très-beaux ornemens quand elles font bien faites ; & pourvu qu'on ne leur attribue pas des vertus occultes & une puissance ridicule , les ames pieuses les révèrent , & les gens de goût les estiment : on peut s'en tenir là fans être calvinifte : on peut même se moquer du tableau de *S^t Ignace* qu'on a vu long-temps chez les jésuites à Paris : ce grand saint y est représenté montant au ciel dans un carrosse à quatre chevaux blancs : les jésuites auront de la peine à faire servir dorénavant cette peinture de tableau d'autel dans les églises de Paris.

QUINZIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR LES CROISADES.

LE bon sens de l'auteur du libelle se remarque dans les éloges qu'il fait de l'entreprise des croisades , & de la manière dont elles furent conduites ; mais il permettra qu'on doute que des mahométans aient voulu choisir pour leur soudan un prince chrétien ,

leur ennemi mortel & leur prisonnier, qui ne connaissait ni leurs mœurs ni leur langue.

L'auteur de l'*Essai sur les mœurs & l'esprit des nations* dit que Constantinople fut prise, pour la première fois, par les Francs en 1204, & qu'avant ce temps aucune nation étrangère n'avait pu s'emparer de cette ville. L'auteur du libelle appelle cette vérité une erreur grossière, sous prétexte que quelques empereurs étaient rentrés en victorieux dans Constantinople après des fédérations. Quel rapport, je vous prie, ces fédérations peuvent-elles avoir avec la translation de l'empire grec aux Latins ?

SEIZIEME SOTTISE DE NONOTTE,
SUR LES ALBIGEOIS.

L'ARTICLE des *Albigéois* est un de ceux où l'auteur du libelle montre le plus d'ignorance, & déploie le plus de fureur. Il est certain qu'on imputa aux Albigéois des crimes qui ne sont pas même dans la nature humaine : on ne manqua pas de les accuser de tenir des assemblées secrètes, dans lesquelles les hommes & les femmes se mêlaient indifféremment, après avoir éteint la lumière. On fait que de pareilles horreurs ont été imputées aux premiers chrétiens, & à tous ceux qui ont voulu être réformateurs. On les accusa encore d'être manichéens, quoiqu'ils n'eussent jamais entendu parler de *Manès*.

L'infortuné comte de Toulouse *Raimond VI*, contre lequel on fit une croisade pour le dépouiller de son Etat, était très-éloigné des erreurs de ces pauvres Albigéois : on a encore sa lettre à l'abbé & au chapitre

de Cîteaux , dans laquelle il se plaint des hérétiques , & demande main-forte. C'est un grand exemple du pouvoir abusif que les moines avaient alors en France. Un souverain se croyait obligé de demander la protection d'un abbé de Cîteaux : il n'obtint que trop ce qu'il avait imprudemment demandé. Un abbé de Clervaux , devenu cardinal & légat du pape , marcha avec une armée pour secourir le comte de Toulouse , & le premier secours qu'il lui donna , fut de ravager Beziers & Cahors en 1187. Le pays fut en proie aux excommunications & au glaive , à plus d'une reprise , jusqu'à l'année 1207 , que le comte de Toulouse commença à se repentir d'avoir appelé dans sa province des légats qui égorgeaient & pillaient les peuples au lieu de les convertir.

Un moine de Cîteaux , nommé *Pierre Castelnau* , l'un des légats du pape , fut tué dans une querelle par un inconnu ; on en accusa le comte de Toulouse , sans en avoir la moindre preuve. Le siège de Rome en usa alors comme il en avait usé tant de fois avec presque tous les princes de l'Europe : il donna au premier occupant les Etats du comte de Toulouse , sur lesquels il n'avait pas plus de droit que sur la Chine ou sur le Japon. On prépara dès-lors une croisade contre ce descendant de *Charlemagne* , pour venger la mort d'un moine.

Le pape ordonna à tous ceux qui étaient en péché mortel de se croiser , leur offrant le pardon de leurs péchés , à cette seule condition ; & les déclarant excommuniés , si , après s'être croisés , ils n'allaient pas mettre le Languedoc à feu & à sang.

: Alors le duc de *Bourgogne*, les comtes de *Nevers*, de *Saint-Pol*, d'*Auxerre*, de *Genève*, de *Poitiers*, de *Forez*, plus de mille seigneurs châtelains, les archevêques de *Sens*, de *Rouen*, les évêques de *Clermont*, de *Nevers*, de *Bayeux*, de *Lificieux*, de *Chartres*, assemblèrent, dit-on, près de deux cents mille hommes pour gagner des pardons & des dépouilles. Ces deux cents mille dévots étaient sans doute en péché mortel.

Tout cela présente l'idée du gouvernement le plus insensé, ou plutôt de la plus exécrationnable anarchie.

Le comte de *Toulouse* fut obligé de conjurer l'orage. Ce malheureux prince fut assez faible pour céder d'abord au pape sept châteaux qu'il avait en *Provence*. Il alla à *Valence*, & fut mené nu en chemise devant la porte de l'église; & là il fut battu de verges comme un vil scélérat qu'on fouette par la main du bourreau: il ajouta à cette infamie celle de se joindre lui-même aux croisés contre ses propres sujets. On fait la suite de cette déplorable révolution; on fait combien de villes furent mises en cendres, combien de familles expirèrent par le fer & par les flammes.

L'histoire des *Albigéois* rapporte, au chapitre VI, que le clergé chantait *Veni sancte Spiritus* aux portes de *Carcassonne*, tandis qu'on égorgeait tous les habitans du faubourg, sans distinction de sexe ni d'âge; & il se trouve aujourd'hui un *Nonotte* qui ose canoniser ces abominations, & qui imprime dans *Avignon* que c'est ainsi qu'il fallait traiter au nom de DIEU les princes & les peuples. *Nonotte* veut qu'on mette à

feu & à sang tous les languedociens qui ne vont pas à la messe. Il est *mitis corde*.

Après avoir frémi de tant d'horreurs, il est peut-être assez inutile d'examiner si les comtes de *Foix*, de *Comminges*, & de *Béarn*, qui combattirent avec le roi d'Arragon pour le comte *Raimond de Toulouse*, contre le sanguinaire *Montfort*, étaient des hérétiques; le libelliste l'assure; mais apparemment qu'il en a eu quelque révélation. Est-on donc hérétique pour prendre les armes en faveur d'un prince opprimé? Il est vrai qu'ils furent excommuniés, selon l'usage aussi absurde qu'horrible de ce temps-là; mais qui a dit à ce *Nonotte* que ces seigneurs étaient des hérétiques?

Qu'il dise tant qu'il voudra que DIEU fit un miracle en faveur du comte de *Montfort*; ce n'est pas dans ce siècle-ci qu'on croira que DIEU change le cours de la nature, & fait des miracles pour verser le sang humain.

DIX-SEPTIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR LES CHANGEMENS FAITS DANS L'EGLISE.

LE libelliste s'imagine qu'on a manqué de respect à l'Eglise catholique, en rapportant les diverses formes qu'elle a prises.

Peut-on ignorer que tous les usages de l'Eglise chrétienne ont changé depuis JESUS-CHRIST? La nécessité des temps, l'augmentation du troupeau, la prudence des pasteurs, ont introduit ou aboli des lois & des coutumes. Presque tous les usages des Eglises

grecques & latines diffèrent. D'abord il n'y eut point de temples, & *Origène* dit que les chrétiens n'admettent ni temples ni autels; plusieurs premiers chrétiens se firent circoncire; le plus grand nombre s'abstint de la chair de porc. La *consubstantiabilité* de DIEU & de son Fils ne fut établie publiquement, & ce mot *consubstantiel* ne fut connu qu'au premier concile de Nicée. *Marie* ne fut déclarée mère de DIEU qu'au concile d'Ephèse en 431; & JESUS ne fut reconnu clairement pour avoir deux natures, qu'au concile de Chalcédoine, en 451; deux volontés ne furent constatées qu'à un concile de Constantinople, en 680. L'Eglise entière fut sans images pendant près de trois siècles; on donna pendant six cents ans l'eucharistie aux petits enfans; presque tous les pères des premiers siècles attendirent le règne de mille ans. Ce fut très-long-temps une croyance générale, que tous les enfans morts sans baptême étaient condamnés aux flammes éternelles; *S^t Augustin* le déclare expressément: *parvulos non regeneratos ad aeternam mortem*; livre de la persévérance, chap. 13. Aujourd'hui l'opinion des limbes a prévalu. L'Eglise romaine n'a reconnu la procession du S^t Esprit par le Père & le Fils que depuis *Charlemagne*.

Tous les pères, tous les conciles crurent jusqu'au douzième siècle que la vierge *Marie* fut conçue dans le péché originel; & à présent cette opinion n'est permise qu'aux seuls dominicains.

Il n'y a pas la plus légère trace de l'invocation publique des saints avant l'an 375. Il est donc clair que la sagesse de l'Eglise a proportionné la croyance, les rites, les usages, aux temps & aux lieux. Il n'y a

point de sage gouvernement qui ne se soit conduit de la sorte.

L'auteur de l'*Essai sur les mœurs &c.* a rapporté d'une manière impartiale les établissemens introduits ou remis en vigueur par la prudence des pasteurs. Si ces pasteurs ont effuyé des schismes, si le sang a coulé pour des opinions, si le genre-humain a été troublé, rendons grâces à DIEU de n'être pas nés dans ces temps horribles. Nous sommes assez heureux pour qu'il n'y ait aujourd'hui que des libelles.

DIX - HUITIEME SOTTISE DE NONOTTE ,
SUR JEANNE D'ARC.

QUE cet homme charitable insulte encore aux cendres de *Jean Hus* & de *Jérôme de Prague*, cela est digne de lui; qu'il veuille nous persuader que *Jeanne d'Arc* était inspirée, & que DIEU envoyait une petite fille au secours de *Charles VII*, contre *Henri VI*, on pourra rire: mais il faut au moins relever la mauvaise foi avec laquelle il falsifie le procès-verbal de *Jeanne d'Arc*, que nous avons dans les actes de *Rymer*.

Interrogée en 1431, elle dit qu'elle est âgée de vingt-neuf ans; donc, quand elle alla trouver le roi en 1429, elle avait vingt-sept ans; donc le libelliste est un assez mauvais calculateur, quand il assure qu'elle n'en avait que dix-neuf. Il fallait douter.

Il convient de mettre le lecteur au fait de la véritable histoire de *Jeanne d'Arc*, surnommée *la Pucelle*. Les particularités de son aventure sont très-peu connues, & pourront faire plaisir aux lecteurs.

Paul Jove dit que le courage des Français fut animé par cette fille , & se garde bien de la croire inspirée. Ni *Robert Gagain* , ni *Paul Emile* , ni *Polidore Virgile* , ni *Genebrar* , ni *Philippe de Bergame* , ni *Papire Masson* , ni même *Mariana* , ne disent qu'elle était envoyée de DIEU ; & quand *Mariana* le jésuite l'aurait dit , en vérité cela ne m'en imposerait pas.

Mezerai conte que le prince de la milice céleste lui apparut ; j'en suis fâché pour *Mezerai* , & j'en demande pardon au prince de la milice céleste.

La plupart de nos historiens , qui se copient tous les uns les autres , supposent que la pucelle fit des prédictions , & qu'elles s'accomplirent. On lui fait dire qu'elle chassera les Anglais hors du royaume , & ils y étaient encore cinq ans après sa mort. On lui fait écrire une longue lettre au roi d'Angleterre , & assurément elle ne savait ni lire , ni écrire ; on ne donnait pas cette éducation à une servante d'hôtellerie dans le Barois ; & son procès porte qu'elle ne savait pas signer son nom.

Mais , dit-on , elle a trouvé une épée rouillée dont la lame portait cinq fleurs de lys d'or gravées , & cette épée était cachée dans l'église de S^{te} Catherine de Fierbois à Tours. Voilà certes un grand miracle !

La pauvre *Jeanne d'Arc* ayant été prise par les Anglais , en dépit de ses prédictions & de ses miracles , soutint d'abord dans son interrogatoire que S^{te} Catherine & S^{te} Marguerite l'avaient honorée de beaucoup de révélations. Je m'étonne qu'elle n'ait rien dit de ses conversations avec le prince de la milice céleste. Apparemment que ces deux saintes aimaient plus à parler que S^t Michel. Ses juges la crurent forcière , &

elle se crut inspirée. Ce serait-là le cas de dire : *Ma foi, juge & plaideurs, il faudrait tout lier*, si l'on pouvait se permettre la plaifanterie sur de telles horreurs.

Une grande preuve que les capitaines de *Charles VII* employaient le merveilleux pour encourager les soldats dans l'état déplorable où la France était réduite, c'est que *Saintrilles* avait son berger, comme le comte de *Dunois* avait sa bergère. Ce berger faisait ses prédictions d'un côté, tandis que la bergère les faisait de l'autre.

Mais malheureusement la prophétesse du comte de *Dunois* fut prise au siège de Compiègne par un bâtard de *Vendôme*, & le prophète de *Saintrilles* fut pris par *Talbot*. Le brave *Talbot* n'eut garde de faire brûler le berger. Ce *Talbot* était un de ces vrais anglais qui dédaignent les superstitions, & qui n'ont pas le fanatisme de punir les fanatiques.

Voilà, ce me semble, ce que les historiens auraient dû observer, & ce qu'ils ont négligé.

La *pucelle* fut amenée à *Jean de Luxembourg*, comte de Ligni. On l'enferma dans la forteresse de Beaulieu, ensuite dans celle de Beaurevoir, & de-là dans celle de Crotoy en Picardie.

D'abord *Pierre Cauchon*, évêque de Beauvais, qui était du parti du roi d'Angleterre, contre son roi légitime, revendique la *pucelle* comme une forcière arrêtée sur les limites de sa métropole. Il veut la juger en qualité de forcière. Il appuyait son prétendu droit d'un insigne mensonge. *Jeanne* avait été prise sur le territoire de l'évêché de Noyon; & ni l'évêque de Beauvais, ni l'évêque de Noyon n'avaient assurément le droit de condamner personne, & encore

moins de livrer à la mort une sujette du duc de Lorraine, & une guerrière à la solde du roi de France.

Il y avait alors, (qui le croirait ?) un vicaire-général de l'inquisition en France, nommé frère *Martin*. C'était bien là un des plus horribles effets de la subversion totale de ce malheureux pays. Frère *Martin* réclama la prisonnière comme *sentant l'hérésie, odorantem hæresim*. Il somma le duc de Bourgogne & le comte de Ligni, *par le droit de son office, & de l'autorité à lui commise par le St Siège, de livrer Jeanne à la sainte inquisition.*

La forbonne se hâta de seconder frère *Martin* : elle écrivit au duc de Bourgogne & à *Jean de Luxembourg* :
 „ Vous avez employé votre noble puissance à appré-
 „ hender icelle femme qui se dit la *pucelle*, au moyen
 „ de laquelle l'honneur de DIEU a été sans mesure
 „ offensé, la foi excessivement blessée, & l'Eglise trop
 „ fort déshonorée ; car, par son occasion, idolatrie,
 „ erreurs, mauvaise doctrine, & autres maux inesti-
 „ mables se sont ensuivis en ce royaume.... mais
 „ peu de chose ferait avoir fait telle prinse, si ne
 „ s'ensuivait ce qu'il appartient pour satisfaire l'offense
 „ par elle perpétrée contre notre doux créateur & sa
 „ foi, & sa sainte Eglise, avec ses autres méfaits
 „ innumérables..... & si, ferait intolérable offense
 „ contre la majesté divine s'il arrivait qu'icelle femme
 „ fût délivrée. „

Enfin la *pucelle* fut adjugée à *Pierre Cauchon*, qu'on appelait l'indigne évêque, l'indigne français, & l'indigne homme. *Jean de Luxembourg* vendit la *pucelle* à *Cauchon* & aux Anglais pour dix mille livres, & le duc de *Bedfort* les paya. La forbonne, l'évêque, &

frère *Martin*, présentèrent alors une nouvelle requête à ce duc de *Bedfort*, régent de France, en l'honneur de notre seigneur & sauveur JESUS-CHRIST, pour qu'icelle *Jeanne* fût si brièvement mise ès mains de la justice de l'Eglise. *Jeanne* fut conduite à Rouen. L'archevêché était alors vacant, & le chapitre permit à l'évêque de Beauvais de besogner dans la ville. (C'est le terme dont on se servit.) Il choisit pour ses assesseurs neuf docteurs de sorbonne, avec trente-cinq autres assistans abbés ou moines. Le vicaire de l'inquisition, *Martin*, présidait avec *Cauchon*; & comme il n'était que vicaire, il n'eut que la seconde place.

Il y eut quatorze interrogatoires; ils sont singuliers. Elle dit qu'elle a vu *S^{te} Catherine* & *S^{te} Marguerite* à Poitiers. Le docteur *Beaupère* lui demanda à quoi elle a reconnu les deux saintes: elle répond que c'est à leur manière de faire la révérence. *Beaupère* lui demanda si elles sont bien jaseuses: allez, dit-elle, le voir sur le registre. *Beaupère* lui demanda si quand elle a vu *S^t Michel* il était tout nu: elle répond: Pensez-vous que Notre-Seigneur n'eût de quoi le vêtir?

Voilà le ridicule, voici l'horrible.

Un de ses juges, docteur en théologie & prêtre, nommé *Nicolas l'oïseleur*, vient la confesser dans la prison. Il abuse du sacrement jusqu'au point de cacher, derrière un morceau de serge, deux prêtres qui transcrivent la confession de *Jeanne d'Arc*. Ainsi les juges employèrent le sacrilège pour être homicides. Et une malheureuse idiote, qui avait eu assez de courage pour rendre de très-grands services au roi &

à la patrie , fut condamnée à être brûlée par quarante-quatre prêtres français qui l'immolaient à la faction de l'Angleterre.

On fait assez comment on eut la basseffe artificieuse de mettre auprès d'elle un habit d'homme pour la tenter de reprendre cet habit, & avec quelle absurde barbarie on prétextâ cette prétendue transgression pour la condamner aux flammes , comme si c'était dans une fille guerrière un crime digne du feu de mettre une culotte au lieu d'une jupe. Tout cela déchire le cœur , & fait frémir le sens commun. On ne conçoit pas comment nous osons , après les horreurs sans nombre dont nous avons été coupables , appeler aucun peuple du nom de barbare.

La plupart de nos historiens , plus amateurs des prétendus embellissemens de l'histoire que de la vérité , disent que *Jeanne* alla au supplice avec intrépidité ; mais comme le portent les chroniques du temps , & comme l'avoue M. de *Villaret* , elle reçut son arrêt avec des cris & avec des larmes ; faiblesse pardonnable à son sexe , peut-être au nôtre , & très-compatible avec le courage que cette fille avait déployé dans les dangers de la guerre ; car on peut être hardi dans les combats , & sensible sur l'échafaud.

Je dois ajouter ici que plusieurs personnes ont cru , sans aucun examen , que la *pucelle d'Orléans* n'avait point été brûlée à Rouen , quoique nous ayons le procès-verbal de son exécution. Elles ont été trompées par la relation que nous avons encore , d'une aventurière qui prit le nom de la *pucelle* , trompa les frères de *Jeanne d'Arc* , & à la faveur de cette imposture , épousa en Lorraine un gentilhomme

de la maison des *Armoises*. Il y eut deux autres friponnes qui se firent aussi passer pour la *pucelle d'Orléans*. Toutes les trois prétendirent qu'on n'avait point brûlé *Jeanne*, & qu'on lui avait substitué une autre femme ; de tels contes ne peuvent être admis que par ceux qui veulent être trompés.

Apprends, *Nonotte*, comme il faut étudier l'histoire quand on ose en parler.

DIX - NEUVIEME SOTTISE DE NONOTTE ,
SUR RAPIN THOYRAS.

IL attaque, page 185, l'exact & judicieux *Rapin Thoyras* ; il dit qu'il n'était ni de son goût, ni fût pour lui, de se déclarer pour la *pucelle d'Orléans*. Ne voilà-t-il pas un homme bien instruit des mœurs de l'Angleterre ! Un auteur y écrit assurément tout ce qu'il veut, & avec la plus entière liberté : & d'ailleurs le gentilhomme, que ce libelliste insulte, ne composa point son histoire en Angleterre, mais à *Vesel*, où il a fini sa vie.

Il faut ajouter ici un mot sur l'aventure miraculeuse de *Jeanne d'Arc*. Ce ferait un plaisant miracle que celui d'envoyer exprès une petite fille au secours des Français contre les Anglais, pour la faire brûler ensuite !

VINGTIEME SOTTISE DE NONOTTE,
SUR MAHOMET II, ET LA PRISE DE
CONSTANTINOPLE.

L'AUTEUR du libelle renouvelle le beau conte de *Mahomet II*, qui coupa la tête à sa maîtresse *Irène* pour faire plaisir à ses janissaires. Ce conte est assez réfuté par les annales turques, & par les mœurs du féraïl, qui n'ont jamais permis que le secret de l'empereur fût exposé aux raisonnemens de la milice.

Il nie que la moitié de la ville de Constantinople ait été prise par composition; mais les annales turques rédigées par le prince *Cantemir*, & les églises grecques qui subsistèrent, font d'assez bonnes preuves que le libelliste ne connaît pas plus l'histoire des Turcs que la nôtre.

VINGT-UNIEME SOTTISE DE NONOTTE,
SUR LA TAXE DES PECHÉS.

L'AUTEUR du libelle demande où est cette licence déshonorante, cette taxe honteuse, ces prix faits &c., qui avaient passé en coutume, en droit & en loi? Qu'il lise donc la taxe de la chancellerie romaine, imprimée à Rome en 1514, chez *Marcel Silbert*, au champ de Flore, & l'année d'après à Cologne, chez *Gosvinus Colinius*; enfin à Paris en 1520 chez *Toussaint Denys*, rue Saint-Jacques. Le premier titre est: *De causis matrimonialibus*.

In causis matrimonialibus, pro contractu quarti gradûs, taxa est turonenses septem, ducatus unus, carlini sex.

Mélanges hist. Tome I.

E e

Faut-il que ce pauvre homme nous oblige ici de dire que dans le titre 18 on donne l'absolution pour cinq carlins à celui qui a connu sa mère ? que pour un père & une mère qui auront tué leur fils il n'en coûte que six tournois & deux ducats ? & si on demande l'absolution du péché de sodomie & de la bestialité , avec la clause inhibitoire , il n'en coûte que trente-six tournois & neuf ducats. Après de telles preuves , que ce libelliste se taise , ou qu'il paye pour ses péchés.

VINGT-DEUXIEME SOTTISE , SUR LE
DROIT DES SECULIERS DE CONFESSER.

IL demande où l'historien a pris que les séculiers , & les femmes même avaient droit de confesser. Où ? mon pauvre ignorant ; dans *S^t Thomas* , page 255 de la III^e partie , édition de Lyon 1738. *Confessio ex defectu sacerdotis laïco facta , sacramentalis est quodammodo.* Ignorez-vous combien d'abbeses confessèrent leurs religieuses ? On ne peut mieux faire que de rapporter ici une partie d'une lettre d'un très-savant homme , datée de Valence du 1 février 1769 , concernant cet usage que *Nonotte* ignore.

„ L'auteur demande si on pourrait lui citer quelque „ abbesse qui ait confessé ses religieuses.

On lui répondra avec M. l'abbé *Fleuri* , livre 76 , tome XVI , page 246 de l'*Histoire ecclésiastique* , „ qu'il y avait en Espagne des abbeses qui donnaient „ la bénédiction à leurs religieuses , entendaient leurs „ confessions , & prêchaient publiquement lisant „ l'évangile ; que ce fait paraît par une lettre du pape „ du 10 décembre 1210. C'est *Innocent III* &c. „

J'ajoute à la remarque de ce vrai favant l'autorité de *S' Basile* dans ses *Règles abrégées*, tom. II, pag. 453. Il est permis à l'abbesse d'entendre avec le prêtre les confessions de ses religieuses. J'ajoute encore que le père *Martène* dans ses *Rites de l'Eglise*, tome II, page 39, affirme que les abbeses confessaient d'abord leurs nones, & qu'elles étaient si curieuses qu'on leur ôta ce droit. Nous parlerons encore de l'ignorance du confesseur *Nonotte* sur la confession, dans un autre article.

VINGT-TROISIEME SOTTISE DUDIT
NONOTTE.

L'AUTEUR du libelle, en parlant du calvinisme, prétend que l'historien ménage toujours beaucoup *Calvin & Luther*. Il doit favoir assez que l'historien ne respecte que la vérité; qu'il a condamné hautement le meurtre de *Servet*, toutes les fureurs dans la guerre, & tous les emportemens dans la paix; qu'il déteste la persécution & le fanatisme par-tout où il les trouve. La devise de cette histoire est: *Iliacos intra muros peccatur & extra*. Il ne fait pas plus de cas de *Luther & de Calvin* que du jésuite *le Tellier*: mais il croit que *Luther, Calvin*, & les autres auteurs de la réforme rendirent un grand service aux souverains en leur enseignant qu'aucun de leurs droits ne pouvait dépendre d'un évêque.

VINGT-QUATRIEME SOTTISE DE
NONOTTE, SUR FRANÇOIS I.

L'AUTEUR du libelle porte l'esprit de persécution jusqu'à rapporter ce qui est imputé au roi *François I* par *Florimond de Raimon*, cité avec tant de complaisance dans le jésuite *Daniel* : *Si je savais un de mes enfans entaché d'opinions contre l'Eglise romaine, je le voudrais moi-même sacrifier.* Voilà ce que l'auteur du libelle appelle *une tendre piété*, page 255. Quoi ! *François I*, qui accordait à *Barberouffe* une mosquée en France, aurait eu une *piété assez tendre* pour égorger le dauphin, s'il avait voulu prier DIEU en français, & communier avec du pain levé & du vin ! *François I*, par une politique malheureuse, aurait-il prononcé ces paroles barbares ? De *Thou*, *Duhaillan* les rapportent-ils ? & quand ils les auraient rapportées, quand elles seraient vraies, que faudrait-il répondre ? que *François I* aurait été un père dénaturé, ou qu'il ne pensait pas ce qu'il disait. Mais il n'y a de père dénaturé que père *Nonotte*.

VINGT-CINQUIEME SOTTISE DE
NONOTTE, SUR LA SAINT-BARTHELEMI.

MALHEUREUX ! avez-vous été aidé dans votre libelle par l'auteur de l'apologie de la *S^t Barthelemi* ? Il paraît que vous excusez ces massacres. Vous dites qu'ils ne furent jamais prémédités : lisez donc *Mézerai*, qui avoue que *dès la fin de l'année 1570 on continuait*

dans le grand dessein d'attirer les huguenots dans le piège, page 156, tome V, édition d'Amsterdam. Votre *Daniel* ne dit-il pas que *Charles IX* joua bien son rôle ? & n'avait-il pas copié ces paroles de l'historiographe *Matthieu* ? quel rôle , grand Dieu ! & dans combien de mémoires ne trouve-t-on pas cette funeste vérité ?

Un critique qui se trompe n'est que méprisable ; mais un homme qui excuserait la *S^t Barthelemi* serait un coquin punissable. Vous jouez , *Nonotte* , un indigne rôle.

VINGT-SIXIEME SOTTISE DE NONOTTE ,
SUR LE DUC DE GUISE , ET LES
BARRICADES.

Voici les propres paroles de *Nonotte* :

Quant à la défense que Henri III fit au duc de Guise de venir à Paris, l'auteur de l'Essai sur les mœurs dit que le roi fut obligé de lui écrire par la poste, parce qu'il n'avait point d'argent pour payer un courrier.

Pauvre libelliste ! citez mieux. Il y a dans le texte :
 „ Il écrit deux lettres, ordonne qu'on dépêche deux
 „ courriers ; il ne se trouve point d'argent dans
 „ l'épargne pour cette dépense nécessaire : on met les
 „ lettres à la poste, & le duc de *Guise* vient à Paris,
 „ ayant pour excuse apparente qu'il n'a point reçu
 „ l'ordre. „

Voulez-vous favoir maintenant d'où est tirée cette anecdote ? des mémoires de *Nevers* , & d'un journal de *l'Etoile*. Vous traitez cet auteur de petit bourgeois ; *l'Etoile* était d'une ancienne noblesse : mais qu'il ait

été bourgeois ou fils d'un crocheteur de Befançon ,
voici ses paroles , page 95 , tome II.

» Il y avait cependant une négociation entamée
» à Soiffons entre le duc de *Guise* & *Bellieure* , qui
» devait dans trois jours lui apporter des furetés de
» la part du roi. Des affaires plus pressées empêchèrent
» *Bellieure* d'aller finir la commiffion : il écrit
» néanmoins au duc de *Guise* pour l'avertir de son
» retard ; mais le commis de l'épargne , c'est-à-dire
» du trésor royal , refusa de donner vingt cinq écus
» pour faire partir les deux courriers qu'on envoyait
» à Soiffons : l'on mit les deux paquets à la poste ,
» & ils arrivèrent trop tard ; parce que le duc de
» *Guise* , pressé par les ligueurs de se rendre à Paris ,
» partit de Soiffons au bout de trois jours. »

VINGT-SEPTIEME SOTTISE DE NONOTTE,
SUR LE PRETENDU SUPPLICE DE MARIE
D'ARRAGON.

IL est utile de détruire tous les contes ridicules
dont les romanciers , soit moines , soit féculiers , ont
inondé le moyen âge. Un *Géofroi* de Viterbe s'avisa
d'écrire à la fin du douzième siècle une chronique
telle qu'on les faisait alors : il conte que deux cents
ans auparavant , *Othon III* ayant épousé *Marie d'Arragon* ,
cette impératrice devint amoureuse d'un comte du
pays de Modène ; que ce jeune homme ne voulut
point d'elle ; que *Marie* , irritée , l'accusa d'avoir voulu
attenter à son honneur ; que l'empereur fit décapiter

le comte ; que la veuve du comte vint , la tête de son mari à la main , demander justice ; qu'elle offrit l'épreuve des fers ardents ; qu'elle passa sur ces fers sans les sentir ; que l'impératrice , au contraire , se brûla la plante des pieds , & qu'alors l'empereur la fit mourir.

Ce conte ressemble à toutes les légendes de ces siècles de barbarie. Il n'y avait du temps de l'empereur *Othon III* , ni de *Marie d'Arragon* , ni de comte de Modène. C'est assez qu'un ignorant ait écrit de telles faussetés , pour que cent auteurs les copient : les *Maimbourgs* les adoptent ; les *Lenglets* les répètent dans leur chronologie universelle , avec la bataille des serpens , & l'aventure d'un archevêque de Maïence , mangé par les rats. Toutes ces fables sont faites pour être crues par notre libelliste , mais non par les honnêtes gens.

VINGT-HUITIEME SOTTISE DE NONOTTE,
SUR LA DONATION DE PEPIN.

OUI , l'on persiste à croire que jamais ni *Pepin* ni *Charlemagne* ne donnèrent ni la souveraineté de l'exarchat de Ravenne , ni Rome ; 1°. parce que si cette donation avait été faite , les papes en auraient conservé , en auraient montré l'instrument authentique ; 2°. parce que *Charlemagne* , dans son testament , met Rome & Ravenne au nombre des villes qui lui appartiennent , ce qui paraît décisif ; 3°. parce que les *Othons* qui allèrent en Italie , ne reconnurent point cette donation , qu'elle ne fut pas même débattue , & que sous *Othon I* les papes n'avaient aucune souveraineté ; 4°. parce que *Pepin* n'avait pu donner des

villes sur lesquelles il n'avait ni droit ni prétention ; 5°. parce que jamais les empereurs grecs ne se plainquirent de cette prétendue donation, ni dans leurs ambassades , ni dans leurs traités. On objecte un passage d'*Eginhard*, qui dit que *Pepin* offrit la Pentapole à *S^t Pierre* ; cela veut dire seulement qu'il la mit sous la protection de *S^t Pierre*, comme *Louis XI* donna le comté de Boulogne à la *S^{te} Vierge*. Les papes eurent des domaines utiles dans la Pentapole comme ailleurs ; mais ils ne furent souverains ni sous *Pepin*, ni sous *Charlemagne*, qui eurent la juridiction suprême.

Il est faux que les papes aient jamais été maîtres de l'exarchat depuis *Pepin* jusqu'à *Othon III*. Cet empereur assigna aux papes le revenu de la Marche d'Ancone , & non pas la souveraineté. Voilà la véritable origine de la puissance temporelle du siège de Rome : elle commence à la fin du dixième siècle , & elle n'est bien affermie que par *Alexandre VI*.

VINGT-NEUVIEME SOTTISE DE NONOTTE,
SUR UN FAIT CONCERNANT LE ROI DE
FRANCE HENRI III.

AUTEUR du libelle , vous dites que vous n'avez jamais pu trouver dans quel livre il est dit que *Henri III* assiégea *Livron* en *Dauphiné* ; vous prétendez qu'il n'a jamais été assiégé , parce que ce n'est aujourd'hui qu'un bourg sans défense : mais combien de villes ont été changées en villages par le malheur des temps ! Voyez l'abrégé chronologique de *Mézerai* , page 218 de l'édition déjà citée ; voyez de *Serres*, & le liv. LVIII

du véridique de *Thou* : vous apprendrez que la ville de Livron fut assiégée par *Bellegarde*, sous les ordres du dauphin d'Auvergne ; que le roi alla lui-même au camp, que les assiégés lui reprochèrent la Saint-Barthélemi du haut de leurs murs. Vous trouverez toute cette aventure décrite dans le recueil des choses mémorables, page 537 ; vous la trouverez dans les mémoires de *l'Etoile*, page 117, tome I. Vous apprendrez que ce n'était pas *Montbrun*, chef du parti, qui commandait dans Livron, mais *Roesses* qui fut tué dans un assaut. Vous apprendrez qu'à l'approche des assiégeans, les habitans crièrent du haut des murs le 13 janvier : *Assassins, que venez-vous chercher, croyez-vous nous égorger dans nos lits comme l'amiral ?* Vous saurez que les femmes combattirent sur la brèche, & que ce siège fut très-mémorable. Vous saurez qu'il n'appartient pas à un pédant de collège de parler de l'histoire de France qu'il ignore.

TRENTIEME SOTTISE DE NONOTTE,
SUR LA CONVERSION DE HENRI IV.

C'EST mauvaise foi dans le jésuite *Daniel*, c'est bêtise dans le libelliste, de prétendre que *Henri IV* changea de religion par conviction. En vérité, l'amant de *Gabrielle d'Etrées* qui lui parlait du *saut périlleux*, l'homme que les papes avaient appelé *bâtard détestable*, le prince qu'ils avaient déclaré indigne de porter la couronne, le politique qui mandait à la reine *Elisabeth* les raisons politiques de son changement, le héros qui avait vu cent assassins catholiques armés contre sa vie,

le protestant qui avait écrit à *Corisande d'Andouin* : (*) & vous êtes de cette religion ! j'aimerais mieux me faire turc ; le monarque à qui *Rofni* conseilla de changer , & auquel il dit : » Il faut que vous deveniez catholique , & que je reste huguenot ; » ce même homme , dis-je , aurait-il cru sincèrement , que la religion romaine , dont il était opprimé , était la seule bonne religion ? elle l'est sans doute ; mais était-ce à lui de le croire , tandis qu'alors même on prêchait contre lui avec fureur , tandis qu'on avait établi contre lui cette prière publique : *Délivrez-nous du Béarnais & du diable* ; tandis qu'on le peignait lui-même en diable , avec une queue & des cornes ?

Ce grand-homme si lâchement persécuté , obligé de plier son courage sous les lois de ses ennemis , ne daigna pas seulement signer la confession de foi rédigée après bien des contestations par *David Duperron* , telle qu'on la trouve dans les mémoires du duc de *Sully* , qui en fit supprimer bien des minuties. *Henri IV* la fit seulement signer par *Lomenie*.

On peut dans un vain panégyrique représenter ce héros comme un converti : mais l'histoire doit dire la vérité. *Daniel* ne l'a point dite ; cet historien parle plus avantageusement du frère *Coton* que du plus grand roi de la France.

On passe à *Daniel* d'avoir été assez ignorant pour appeler *Lognac* , ce chef des quarante-cinq , ce gascon assassin du duc de *Guise* , premier gentilhomme de la chambre. On lui passe de n'avoir jamais rien fu des

(*) Voyez les pages 41 & suiv. du quatrième tome de l'*Essai sur les mœurs* , où l'on a imprimé plusieurs lettres très-intéressantes de *Henri IV* à *Corisande d'Andouin*.

fameux états de 1355. On lève les épaules quand il dit que les médecins ordonnèrent à *Louis VIII* de prendre une fille pour guérir de sa dernière maladie , & qu'il aimait mieux mourir que de guérir par ce remède , lui qui d'ailleurs en avait un tout prêt dans son épouse , la plus belle princesse de l'Europe. On est révolté de son peu de connaissance des lois , & ennuyé de ses récits confus de batailles. Mais quand il peint *Henri IV* dévot , & faisant le métier de délateur contre les protestans auprès de la république de Venise , on joint à bien peu d'estime beaucoup d'indignation.

Remarquons que l'auteur de la *Henriade* & de l'*Essai sur les mœurs & l'esprit des nations* , ayant lu autrefois dans *Daniel* l'histoire de la première race écrite d'après *Cordemoi* , la trouva meilleure que celle de *Mézerau* ; il lui rendit justice. Mais lorsqu'ensuite il lut la troisième race , il la trouva fort infidèle , & lui rendit plus de justice encore.

TRENTE-UNIÈME SOTTISE DE NONOTTE ,
SUR LE CARDINAL DUPERRON , ET DES
ÉTATS DE 1614.

LE libelliste donne lieu d'examiner une question importante. Tous les mémoires du temps portent que le cardinal *Duperron* s'opposa à la publication de la loi fondamentale de l'indépendance de la couronne ; qu'il fit supprimer l'arrêt du parlement qui confirmait cette loi naturelle & positive ; qu'il cabala , qu'il menaça ; qu'il dit publiquement que si un roi était arien ou mahométan , il faudrait bien le déposer.

Non ; il faudrait lui obéir s'il avait le malheur d'être mahométan, aussi-bien que s'il était un saint chrétien. Les premiers chrétiens ne se révoltaient pas contre les empereurs païens ; quel droit aurions-nous de nous révolter contre notre souverain musulman ? Les Grecs, qui ont fait serment au padisha, ne feraient-ils pas criminels de violer ce serment ? Ce qui ferait un crime à Constantinople, ne ferait pas assurément une vertu dans Paris. Et supposons, ce qui est impossible, que le roi à qui *Duperron* avait juré fidélité, fût devenu musulman ; supposons que *Duperron* eût voulu le détrôner, *Duperron* eût mérité le dernier supplice.

On ne dira pas ici ce que le libelliste mérite ; mais cette opinion, que l'Eglise peut déposer les rois, est de toutes les opinions la plus absurde & la plus punissable ; & ceux qui les premiers ont osé la mettre au jour, ont été des monstres ennemis du genre-humain.

Le libelliste demande où l'on trouve les paroles de *Duperron* ; où ? dans tous les mémoires du temps recueillis par *le Vassor*, dans l'histoire chronologique du jésuite *d'Aurigny* ; dans le procès verbal imprimé de ces états ; par-tout. *D'Aurigny* surtout prend le parti du prêtre *Duperron* contre le parlement.

TRENTE-DEUXIEME SOTTISE DE
NONOTTE, SUR LA POPULATION
DE L'ANGLETERRE.

LE chevalier *Pelli* a prouvé qu'il faut les circonstances les plus favorables, pour qu'une nation s'accroisse d'un vingtième en cent années ; & ce calcul

fait voir le ridicule de ceux qui peuplent la terre à coups de plume , & qui couvrent le globe d'habitans en un siècle ou deux. Le libelliste demande *comment l'Angleterre a eu un tiers de plus de citoyens depuis la reine Elisabeth ?* On répondra à cet homme que c'est précisément parce que l'Angleterre s'est trouvée dans les circonstances les plus favorables ; parce que des allemands , des flamands , des français , sont venus en foule s'établir dans ce pays ; parce que soixante mille moines , dix mille religieuses , dix mille prêtres séculiers , de compte fait , ont été rendus à l'Etat & à la propagation ; & parce que la population a été encouragée par l'aifance. Il est arrivé à ce royaume le contraire de ce que nous voyons dans l'Etat du pape , & en Portugal. Gouvernez mal votre basse-cour , vous manquerez de volaille ; gouvernez-la bien , vous en aurez une quantité prodigieuse. Oïsons qui écrivez contre ces vérités utiles , puisse la basse-cour où vous êtes engraisés aux dépens de l'Etat , n'être plus remplie que de volatiles nécessaires !

TRENTE-TROISIÈME SOTTISE DE
NONOTTE , SUR L'AMIRAL DRACKE.

VOUS faites le savant , *Nonotte* : vous dites à propos de théologie que l'amiral *Dracke* a découvert la terre d'Yesso. Apprenez que *Dracke* n'alla jamais au Japon , encore moins à la terre d'Yesso ; apprenez qu'il mourut en 1596 , en allant à Porto-bello. Apprenez que ce fut quarante-huit ans après la mort de *Dracke* que les Hollandais découvrirent les premiers cette terre

d'Yeffo en 1644. Apprenez jufqu'au nom du capitaine *Martin Féritfon* , & de fon vaiffeau qui s'appelait le *Castrécom*. Croyez-vous donner quelque crédit à votre théologie en fefant le marin ? vous êtes également ignorant fur terre & fur mer ; & vous vous applaudiffez de votre livre , parce que vos bévues font en deux volumes.

TRENTE-QUATRIEME SOTTISE DE
NONOTTE SUR LES CONFESSIONS
AURICULAIRES.

EN vérité , vous n'entendez pas mieux la théologie que l'hiftoire de la marine. L'auteur de l'*Effai fur les mœurs* a dit que , felon *S^t Thomas d'Aquin* , il était permis aux féculiers de confefler dans les cas urgens , que ce n'eft pas tout-à-fait *un facrement* , mais que c'eft *comme un facrement*. Il a cité l'édition & la page de la Somme de *S^t Thomas* ; & là-deffus vous dites que tous les critiques conviennent que cette partie de la Somme de *S^t Thomas* n'eft pas de lui ; & moi je vous dis qu'aucun vrai critique n'a pu vous fournir cette défaite. Je vous défie de montrer une feule Somme de *Thomas d'Aquin* où ce monument ne fe trouve pas. La Somme était en telle vénération qu'on n'eût pas ofé y coudre l'ouvrage d'un autre. Elle fut un des premiers livres qui fortirent des preffes de Rome dès l'an 1474 ; elle fut imprimée à Venife en 1484. Ce n'eft que dans des éditions de Lyon qu'on commença à douter que la troifième partie de la Somme fût de lui ; mais il eft aifé de reconnaître fa méthode & fon ftyle , qui font abfolument les mêmes.

Au reste, *Thomas* ne fit que recueillir les opinions de son temps, & nous avons bien d'autres preuves que les laïques avaient le droit de s'entendre en confession les uns les autres; témoin le fameux passage de *Joinville*, dans lequel il rapporte qu'il confessa le connétable de Chypre. Un jésuite du moins devrait savoir ce que le jésuite *Tolet* a dit dans son livre de l'instruction sacerdotale, livre I, chapitre XVI: ni femme ni laïque ne peut absoudre sans privilège. *Nec fœmina nec laïcus absolvere possunt sine privilegio*. Le pape peut donc permettre aux filles de confesser les hommes.

Il faut instruire ici *Nonotte* de cette ancienne coutume de se confesser mutuellement. Il sera bien étonné quand il apprendra qu'elle vient de la Syrie; il faudra que les Juifs mêmes se confessaient les uns aux autres, dans les grandes occasions, & se donnaient mutuellement trente-neuf coups de fouet sur le derrière en récitant un verset du psaume 77.

Il serait bon que *Nonotte* se confessât ainsi de toutes les petites calomnies dont il est coupable.

On pourrait faire plus de cent remarques pareilles; mais il faut se borner.

Si tu n'avais été qu'un ignorant nous aurions eu de la charité pour toi; mais tu as été un fatirique insolent; nous t'avons puni.

A D D I T I O N S

A U X O B S E R V A T I O N S

*Sur le libelle intitulé ; Les Erreurs de M. de Voltaire,
par M. Damilaville.*

L'AUTEUR de l'*Essai sur les mœurs* a daigné réfuter les bévues du libelle concernant l'*Essai sur les mœurs*, & a négligé ce qui lui est personnel. L'amitié & l'équité m'engagent à suppléer à ce que M. de *Voltaire* a dédaigné de dire.

L'auteur de ce libelle, pages 20, 21, & 22, de son discours préliminaire, dénonce quatre contradictions dans lesquelles, dit-il, M. de *Voltaire* a donné, fans compter une infinité d'autres qu'il ne désigne point.

Sans doute que celles qu'il a citées sont les mieux constatées; sans doute que l'illustre folliculaire qui a tant applaudi à cette critique, s'est assuré qu'elle était judicieuse; qu'il a vérifié les passages dans le texte, & qu'il a reconnu qu'en effet ils contenaient les contradictions indiquées par l'auteur dont il est l'apologiste. C'est ce que nous allons voir.

La première de ces contradictions a rapport à l'établissement du christianisme; la seconde aux différentes espèces d'hommes qui se trouvent sur la terre; la troisième à *Michel Servet*; & enfin la quatrième à *Cromwell*.

Tâchons

Tâchons de faire connaître la bonne foi, la sagacité & l'honnêteté de ces messieurs.

DE L'ETABLISSEMENT DU CHRISTIANISME.

Première fausseté du libelliste : absurdité de ses raisonnemens.

Il est véritablement étonnant, dit-il pag. 19 de son discours préliminaire, que M. de Voltaire, avec l'étendue de son génie, sa prodigieuse mémoire, sa vaste érudition, ait donné dans des contradictions si visibles. Dans son Essai sur les mœurs, il nous dit, chapitre V, que ce ne fut jamais l'esprit du sénat romain ni des empereurs de persécuter personne pour cause de religion; que l'Eglise chrétienne fut assez libre dès les commencemens qu'elle eut la facilité de s'étendre, & qu'elle fut protégée ouvertement par plusieurs empereurs.

Et dans son Siècle de Louis XIV, continue le libelliste, chapitre du calvinisme, il dit que cette même Eglise dès les commencemens bravait l'autorité des empereurs, tenant, malgré les défenses, des assemblées secrètes dans des grottes & dans des caves souterraines, jusqu'à ce que Constantin la tira de dessous terre pour la mettre à côté du trône.

Il serait aussi étonnant que M. de Voltaire se fût exprimé ainsi, qu'il l'est de voir tant d'ignorance jointe à tant de mauvaise foi.

Est-ce pour offenser davantage M. de Voltaire que l'auteur lui prête son style? heureusement personne ne s'y méprendra, & l'on reconnaîtra la fausseté de ses citations à la seule inspection.

M. de *Voltaire* n'a jamais dit que *l'Eglise chrétienne fut assez libre dès les commencemens* ; on fait que ce n'est pas ainsi qu'il écrit. Voici le premier passage défiguré par le libelliste, tel qu'il est dans le texte :

„ Jamais il ne vint dans l'idée d'aucun César , ni
 „ d'aucun proconsul , ni du sénat romain , d'empêcher
 „ les Juifs de croire à leur loi. Cette seule raison sert
 „ à faire connaître quelle liberté eut le christianisme
 „ de s'étendre en secret. „

Indépendamment des changemens que le libelliste a jugé à propos de faire dans ce passage , on voit qu'il en a supprimé le mot , *en secret* , qui ne favorisait point le sens contraire & forcé qu'il a tâché de lui donner par les expressions fausses & plates qu'il a substituées aux véritables. Première preuve de la fidélité de cet honnête compilateur.

Il en est de même par rapport au second passage. Ce n'est qu'à lui qu'il est permis de dire , *dans des caves souterraines*. M. de *Voltaire* fait bien qu'il n'a pas besoin d'apprendre à ses lecteurs que les caves sont *souterraines*.

Mais en supposant même ces deux passages tels qu'il les a cités , où cet homme admirable a-t-il pris les contradictions qu'il y trouve , & que son apologiste applaudit ?

N'est-il pas certain , Monsieur l'ex-jésuite , qu'avant *Domitien* , le christianisme ne fut point persécuté ? Ne conviendrez-vous point que malgré cela une religion naissante , qui contrarie toutes les autres , n'en renverse pas tout-à-coup les autels , & ne se professe pas d'abord publiquement ?

La crainte, la prudence même obligèrent donc les premiers chrétiens à s'assembler secrètement ; ils n'étaient point persécutés , ni même rigoureusement recherchés ; mais il existait des lois qui défendaient ces assemblées ; donc ils bravaient l'autorité de ces lois.

Les calvinistes en France , où la sagesse du gouvernement commence enfin à les tolérer, ne s'exposent-ils pas à la sévérité des lois qui proscrivent leurs assemblées ?

M. de *Voltaire* , en recherchant comment une religion de paix & de charité avait seule produit la fureur des guerres de religion qu'aucune autre n'avait occasionnées , a donc eu raison de dire dans son *Siècle de Louis XIV* : „ Ne pourrait-on pas trouver l'origine de „ cette peste qui a ravagé la terre , dans l'esprit „ républicain qui anima les premières Eglises , les „ assemblées secrètes qui bravaient d'abord dans des „ grottes & dans des caves l'autorité des empereurs „ romains ? „

Et cela ne contrarie point ce qu'il dit ailleurs , chap. V de son *Essai sur les mœurs* , que le christianisme eut la liberté de s'étendre *en secret* sous les empereurs qui ont précédé *Domitien* : l'expression seule *en secret* établit un juste rapport entre les deux passages , & en éloigne toute apparence de contradiction , parce qu'en effet , quoique les chrétiens fussent tolérés , & qu'ils eussent la liberté de pratiquer en secret leur culte , & de l'étendre , ils n'en contrevenaient pas moins aux lois qui leur défendaient de s'assembler ; par conséquent ils les bravaient même sous les empereurs qui les protégeaient , & jusqu'à ce que l'entière abolition de

ces lois par *Constantin* fit du christianisme, que cet empereur plaça à côté du trône, la religion dominante.

Après cet éclaircissement, que monsieur l'observateur des erreurs dogmatiques, & son apologiste nous permettent une question. N'est-ce que dans les temps où il a été défendu aux chrétiens de s'assembler, qu'ils ont bravé l'autorité du souverain ? sans parler d'une infinité d'autres, à votre avis, Monsieur le théologien libelliste, les chrétiens de la ligue qui portaient par ordre, & à l'exemple des ministres de l'Eglise, les armes & le crucifix contre *Henri III* & contre *Henri IV*; celui qui fortant du pied des autels, & son DIEU encore sur les lèvres, courut assassiner son maître; les monstres qui portèrent des mains sacrilèges sur le plus grand & le meilleur des rois du monde, & qui pour plaire à DIEU, finirent par lui arracher la vie au milieu d'un peuple dont il était le père; que firent-ils ? étaient-ils des sujets soumis ? Trouverez-vous de la contradiction à dire qu'ils jouissaient sous ces princes de la plus grande liberté, & qu'ils bravaient leur autorité ?

Direz-vous de ces chrétiens furieux ce que vous dites, page 20 de votre premier volume, de celui qui osa déchirer l'édit de *Dioclétien*, qu'à la vérité ces chrétiens furent imprudens, mais après tout, généreux & zélés pour leur religion ?

Vous ne pouviez guère faire un plus bel éloge d'une action aussi criminelle, si cet éloge pouvait séduire. Qui est-ce qui ne préférerait pas à la prudence la générosité & le zèle pour sa religion ? On fait assez que ces maximes furent celles de la ligue, & vous pouviez vous dispenser de nous prouver que s'il fut

alors des théologiens assez malheureux pour les prêcher aux peuples dans la chaire qu'ils appellent de vérité, il en est encore qui ont bien de la peine à les oublier.

Mais comment osez-vous les reproduire parmi nous ces maximes abominables ? Espérez-vous trouver encore dans les ténèbres de l'esprit humain des dispositions qui leur soient favorables ? Grâce aux soins de la philosophie, contre laquelle vous déclamez en vain, les hommes sont éclairés sur leurs devoirs, & vous ne trouverez plus de rebelles ni de parricides. Malgré vos efforts & vos persécutions, les philosophes, ces hommes que vous calomniez, parce que vous les craignez, continueront de répandre la lumière ; ils ne cesseront d'apprendre aux autres ce qu'ils se doivent, ce qu'ils doivent à leur souverain ; & le fanatisme, ce monstre cruel qui n'a que trop défolé la terre, restera dans vos mains un fantôme inutile.

DES DIFFERENTES ESPECES D'HOMMES.

Seconde fausseté du libelliste, & témoignage de son ignorance.

M. de Voltaire, dit-il, tome III de l'Essai sur les mœurs, page 195, dit que la nature humaine, dont le fond est par-tout le même, a établi les mêmes ressemblances entre tous les hommes.

Et page 8 du même volume, il dit qu'il y a des peuples, des hommes d'une espèce particulière qui ne paraissent rien tenir de leurs voisins ; qu'il est probable qu'il y a des espèces

d'hommes différentes les unes des autres, comme il y a différentes espèces d'animaux.

Théologien obscur, vous dites des mensonges. M. de *Voltaire*, en parlant de certaines différences qui se trouvent entre les peuples du Japon & nous, tome III de l'*Essai sur les mœurs*, page 195, dit : „La „ nature humaine, dont le fond est par-tout le même, „ a établi d'autres ressemblances entre ces peuples & „ nous. „

Et dans le second endroit, page 8 du même volume : „ Il est probable que les pygmées méridionaux ont péri, & que leurs voisins les ont „ détruits; plusieurs espèces d'hommes ont pu ainsi „ disparaître de la face de la terre, comme plusieurs „ espèces d'animaux. Les Lapons ne paraissent point „ tenir de leurs voisins, &c. „

On voit qu'il n'y a presque pas un mot dans ces deux passages qui soit dans ceux cités par le libelliste. Mais quand M. de *Voltaire* aurait avancé que le fond de la nature humaine est par-tout le même, & qu'il y a des espèces d'hommes différentes, il n'y a qu'un ignorant qui pût trouver de la contradiction dans cette proposition, & qui ne sache pas que le fond de la nature est le même pour tous les êtres. Si l'auteur doute qu'avec ce même fond il puisse y avoir des espèces différentes, on le renvoie à son propre témoignage; il peut juger s'il existe entre M. de *Voltaire* & lui d'autres rapports que ce fond de la nature humaine.

DE MICHEL SERVET.

Troisième fausseté du libelliste.

M. de *Voltaire* assure, à ce qu'il prétend, *Essai sur les mœurs*, tome III, que *Michel Servet*, qui fut brûlé vis à Genève par ordre de *Calvin*, niait la divinité éternelle de JESUS-CHRIST ; & dans la page suivante, il assure aussi que *Servet* ne niait point ce dogme.

C'est une chose merveilleuse que l'audace avec laquelle ces messieurs imaginent des absurdités pour dire des sottises.

Il y a dans le texte, *Essai sur les mœurs*, tome III, page 121, en parlant de *Michel Servet* : „ Il adoptait „ en partie les anciens dogmes soutenus par *Eusebe*, „ par *Arius*, qui dominèrent dans l'Orient, & qui „ furent embrassés au seizième siècle par *Lelio* „ *Socini*. „

Et dans la page suivante, après avoir rapporté le supplice que *Calvin* fit souffrir à *Servet* : „ Ce qui „ augmente l'indignation & la pitié, c'est que *Servet* „ dans ses ouvrages publiés reconnaît nettement la „ divinité éternelle de JESUS-CHRIST. „

Si M. de *Voltaire* n'avait pas eu l'attention d'ajouter que c'était dans ses ouvrages publiés que *Servet* reconnaissait la divinité de JESUS-CHRIST, on pourrait pardonner à l'auteur d'avoir voulu mettre ces deux passages en contradiction ; mais après de telles infidélités, on ne peut que le livrer au mépris qu'il a mérité.

Quatrième fausseté du libelliste.

JE voudrais bien qu'il nous dise dans quel endroit du premier volume des *Mélanges de littérature &c.* qu'il a l'audace de citer, il a pris que *Cromwell*, selon M. de *Voltaire*, depuis qu'il eut usurpé l'autorité royale, ne couchait pas deux nuits dans une même chambre, parce qu'il craignait toujours d'être assassiné, qu'il mourut avant le temps, d'une fièvre causée par ses inquiétudes.

Quoi qu'il en soit, on peut se précautionner contre les assassinats, & mourir avec fermeté. Plût-à-DIEU, *Nonotte*, que le brave *Henri IV* se fût précautionné!

Lorsque *Cromwell* fut parvenu à la souveraine puissance, il eut avec elle tous les soucis & tous les embarras dont elle est inséparable : il eut de plus le trouble que donnent l'usurpation, la crainte de perdre une autorité illégitime, & les soins de la conserver. C'est ce qui a fait dire à M. de *Voltaire* dans ses *Mélanges* :

„ Il vécut pauvre & inquiet jusqu'à quarante-trois ans; il se baigna dans le sang, passa sa vie dans le trouble, & mourut avant le temps. „

Cet usurpateur, digne en effet de régner par son génie & par ses talens, chercha, pour conserver son autorité, à la faire aimer des Anglais; il ne respecta point les lois, mais il les fit respecter; c'est ce qu'on trouve dans le passage suivant de la page 265 du *Siècle de Louis XIV*, tome I :

» Il affermit son pouvoir en sachant le réprimer
 » à propos ; il n'entreprit point sur les privilèges
 » dont les peuples étaient jaloux. »

Ce pauvre libelliste ne fait pas qu'un homme habile fait respecter les lois favorables au peuple, pour renverser celles sur lesquelles le trône se fonde.

La maxime de *Cromwell* était de verser le sang de tout ennemi puissant, ou dans un champ de bataille, ou par la main des bourreaux ; c'est pourquoi M. de *Voltaire* a dit qu'il se baigna dans le sang ; mais cela n'empêchait pas qu'il ne fût réprimer son pouvoir à propos, qu'il n'eût soin que la justice fût observée, & qu'il ne ménageât le peuple : il avait besoin de s'en faire un appui, tandis qu'il immolait ceux qui pouvaient lui nuire. Ainsi il fut en même temps équitable par rapport aux peuples, & cruel envers ses ennemis ; il vécut dans le trouble ; mais il y conserva une grande fermeté d'âme, & mourut avec elle.

Voilà ce qu'était *Cromwell*, & comment il convenait à M. de *Voltaire* de nous le montrer : voilà ce que tout le monde reconnaît dans cet homme extraordinaire, & ce que l'imbécillité & la mauvaise foi appellent des contradictions.

On peut juger du reste du libelle par les articles qu'on vient de réfuter ; il ne méritait pas qu'on en prît la peine ; mais il était bon de prouver que les erreurs attribuées dans ce libelle à M. de *Voltaire* ne sont que les fourberies d'un calomniateur, & que les applaudissemens que lui prodigue son illustre apologiste, ne sont que l'éloge du crime, du mensonge & de l'ignorance fait par un complice.

A MESSIEURS LES SIX JUIFS.

Voilà , Messieurs , ce que M. Damilaville , l'un des plus savans hommes de ce siècle , écrivait à frère Nonotte. Je suis bien loin de prendre avec vous une telle liberté : vous n'êtes point de ceux qui vivent de messes & de libelles. Votre nation a commis autrefois de grandes atrocités , comme toutes les autres ; ce n'est point à moi d'appesantir aujourd'hui le joug que vous portez. Si du temps de Tibère quelques pharisiens , en qualité de races de vipères , se rendirent coupables d'un crime inexprimable , dont ils ne connaissaient pas les conséquences , nesciunt quid faciunt , je ne dois point vous haïr , je dois dire seulement felix culpa ! je vous répète ce que mon ami , qui aimait à répéter , a dit tant de fois ; le monde entier n'est qu'une famille , les hommes sont frères ; les frères se querellent quelquefois ; mais les bons cœurs reviennent aisément. Je suis prêt à vous embrasser , vous & monsieur le secrétaire dont j'estime la science , le style & la circonspection dans plus d'un endroit scabreux.

J'ai l'honneur d'être sans la moindre rancune , & très-chrétiennement ,

M E S S I E U R S ,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur ,

LA ROUPILIERE.

A Perpignan , 15 septembre 1776.

Fin du premier Volume.

T A B L E

D E S M A T I E R E S

CONTENUES DANS CE VOLUME.

M	MELANGES HISTORIQUES.	page 1
	<i>Avertissement des éditeurs.</i>	3
	LE PYRRHONISME DE L'HISTOIRE.	7
	CHAPITRE I ^{er} . <i>Plusieurs doutes.</i>	9
CHAP.	I. <i>De Bossuet.</i>	10
CHAP.	III. <i>De l'Histoire ecclésiastique de Fleuri.</i>	13
CHAP.	IV. <i>De l'histoire juive.</i>	16
CHAP.	V. <i>Des Egyptiens.</i>	20
CHAP.	VI. <i>De l'histoire d'Hérodote.</i>	24
CHAP.	VII. <i>Usage qu'on peut faire d'Hérodote.</i>	27
CHAP.	VIII. <i>De Thucydide.</i>	29
CHAP.	IX. <i>Epoque d'Alexandre.</i>	ibid.
CHAP.	X. <i>Des villes sacrées.</i>	32
CHAP.	XI. <i>Des autres peuples nouveaux.</i>	35
CHAP.	XII. <i>De quelques faits rapportés dans Tacite & dans Suétone.</i>	39
CHAP.	XIII. <i>De Néron & d'Agrippine.</i>	41
CHAP.	XIV. <i>De Pétrone.</i>	46
CHAP.	XV. <i>Des contes absurdes intitulés histoire depuis Tacite.</i>	50
CHAP.	XVI. <i>Des diffamations.</i>	51
CHAP.	XVII. <i>Des écrivains de parti.</i>	53
CHAP.	XVIII. <i>De quelques contes.</i>	56
CHAP.	XIX. <i>De la reine Brunehaud.</i>	57

CHAPITRE XX.	<i>Des donations de Pipinus ou Pepin le Bref à l'Eglise de Rome.</i>	58
CHAP. XXI.	<i>Autres difficultés sur la donation de Pepin aux papes.</i>	62
CHAP. XXII.	<i>Fable, origine de toutes les fables.</i>	64
CHAP. XXIII.	<i>Des donations de Charlemagne.</i>	66
CHAP. XXIV.	<i>Que Charlemagne exerça les droits des empereurs romains.</i>	69
CHAP. XXV.	<i>De la forme du gouvernement de Rome sous Charlemagne.</i>	70
CHAP. XXVI.	<i>Du pouvoir papal dans Rome & des patrices.</i>	72
CHAP. XXVII.	<i>Sottise infame de l'écrivain qui a pris le nom de Chiniac la Bastide du Claux, avocat au parlement de Paris.</i>	74
CHAP. XXVIII.	<i>D'une calomnie abominable & d'une impiété horrible du prétendu Chiniac.</i>	77
CHAP. XXIX.	<i>Bévue énorme de Chiniac.</i>	82
CHAP. XXX.	<i>Anecdote historique très-hazardée.</i>	85
CHAP. XXXI.	<i>Autre anecdote plus hazardée.</i>	86
CHAP. XXXII.	<i>De Henri IV.</i>	ibid.
CHAP. XXXIII.	<i>De l'abjuration de Henri IV.</i>	87
CHAP. XXXIV.	<i>Bévue sur Henri IV.</i>	88
CHAP. XXXV.	<i>Bévue sur le maréchal d'Ancre.</i>	89
CHAP. XXXVI.	<i>Réflexion.</i>	90
CH. XXXVII.	<i>Du dauphin François.</i>	91
CH. XXXVIII.	<i>De Samblançay.</i>	93
CHAP. XXXIX.	<i>Des templiers.</i>	94
CHAP. XL.	<i>Du pape Alexandre VI.</i>	ibid.
CHAP. XLI.	<i>De Louis XIV.</i>	95

DES MATIERES. 461

CHAP. XLII.	<i>Bévue & doutes.</i>	96
CHAP. XLIII.	<i>Absurdités & horreurs.</i>	98
	REPONSE A LA BEAUMELLE.	103
	<i>Lettre à M. Roques , conseiller ecclésiastique du sérénissime landgrave de Hesse-Hombourg.</i>	105
	SUPPLEMENT AU SIECLE DE LOUIS XIV.	115
	PREMIERE PARTIE.	117
	SECONDE PARTIE.	153
	TROISIEME PARTIE.	170
	LA DEFENSE DE MON ONCLE.	183
	<i>Avertissement des éditeurs.</i>	184
	<i>Avertissement essentiel ou inutile , sur la Défense de mon oncle.</i>	185
	<i>Exorde.</i>	189
CHAPITRE I ^{er} .	<i>De la Providence.</i>	190
CHAP. II.	<i>L'apologie des dames de Babylone.</i>	191
CHAP. III.	<i>De l'Alcoran.</i>	197
CHAP. IV.	<i>Des Romains.</i>	199
CHAPITRE V.	<i>De la sodomie.</i>	201
CHAP. VI.	<i>De l'inceste.</i>	202
CHAP. VII.	<i>De la bestialité , & du bouc du sabbat.</i>	205
CHAP. VIII.	<i>D'Abraham & de Ninon l'Enclos.</i>	208
CHAP. IX.	<i>De Thèbes , de Bossuet , & de Rollin.</i>	212
CHAPITRE X.	<i>Des prêtres ou prophètes , ou schoen d'Egypte.</i>	214
CHAP. XI.	<i>Du temple de Tyr.</i>	216
CHAP. XII.	<i>Des Chinois.</i>	218
CHAP. XIII.	<i>De l'Inde & du Veidam.</i>	221
CHAP. XIV.	<i>Que les Juifs haïssaient toutes les nations.</i>	225

CHAP. XV. <i>De Warburton.</i>	227
CHAP. XVI. <i>Conclusions des chapitres précédens.</i>	231
CHAP. XVII. <i>Sur la modestie de Warburton, & sur son système anti-mosaique.</i>	234
CHAP. XVIII. <i>Des hommes de différentes couleurs.</i>	237
CHAP. XIX. <i>Des montagnes & des coquilles.</i>	240
CHAP. XX. <i>Des tribulations de ces pauvres gens de lettres.</i>	247
CHAP. XXI. <i>Des sentimens théologiques de feu l'abbé Bazin. De la justice qu'il rendait à l'antiquité, & des quatre diatribes composées par lui à cet effet.</i>	251
<i>Première diatribe de l'abbé Bazin. De la cause première.</i>	<i>ibid.</i>
<i>Seconde diatribe de l'abbé Bazin. Sur Sanchoniathon.</i>	256
<i>Troisième diatribe de l'abbé Bazin. Sur l'Egypte.</i>	263
<i>Quatrième diatribe de l'abbé Bazin. Sur un peuple à qui on a coupé le nez, & laissé les oreilles.</i>	266
<i>Epilogue.</i>	285
CHAP. XXII. <i>Défense d'un général d'armée attaqué par des cuistres.</i>	276
<i>Post-scriptum. Défense d'un jardinier.</i>	280
<i>Dernier avis au lecteur.</i>	282
UN CHRETIEN CONTRE SIX JUIFS, OU RÉFUTATION du livre intitulé : <i>Lettres de quelques juifs portugais, allemands, & polonais.</i>	283
<i>Avant-propos.</i>	285
I. <i>Lettre de saint Jérôme.</i>	288
II. <i>Du cadran d'Ezéchias & de l'ombre qui recule, & de l'astronomie juive.</i>	289
III. <i>Si les juifs écrivirent d'abord sur des cailloux.</i>	292
IV. <i>Des gens massacrés pour avoir grassé en parlant.</i>	<i>ibid.</i>

DES MATIERES.	463
V. Du veau d'or.	293
VI. De la manière de fondre une statue d'or.	295
VII. Magnificence des Juifs, qui manquaient de tout dans le désert.	296
VIII. Tout est miraculeux.	ibid.
IX. De l'or potable.	298
X. De vingt-trois mille juifs égorgés par leurs frères.	300
XI. De vingt-quatre mille autres juifs égorgés par leurs frères.	302
XII. Remarque sur le prince Zamri & sur la princesse Cosbi, massacrés en se caressant.	304
XIII. Quel scribe écrit ces choses.	305
XIV. Qui a fait la cour à des boues & à des chèvres.	306
XV. Des sorciers.	307
XVI. Silence respectueux	309
XVII. Animaux immondes.	310
XVIII. Des cochons.	311
XIX. Peuples dispersés.	312
XX. Ordre de tuer.	313
XXI. Tolérance.	314
XXII. Formule de prière publique.	319
XXIII. Défense de sculpter & de peindre.	ibid.
XXIV. De Jephthé.	320
XXV. De la femme à Michas.	ibid.
XXVI. Des cinquante mille soixante & dix juifs morts de mort subite.	321
XXVII. Si Israël fut tolérant.	323
XXVIII. Justes plaintes & bons conseils.	325

XXIX.	<i>De soixante & un mille ânes, & de trente-deux mille pucelles.</i>	327
XXX.	<i>Des enfans à la broche.</i>	329
XXXI.	<i>Menaces de manger ses enfans.</i>	331
XXXII.	<i>Manger à table la chair des officiers, & boire le sang des princes.</i>	332
XXXIII.	<i>Tout ce qui sera voué ne sera point racheté, mais mourra de mort.</i>	ibid.
XXXIV.	<i>Jephthé.</i>	333
XXXV.	<i>Le roi Agag coupé en morceaux.</i>	334
XXXVI.	<i>Des prophètes.</i>	335
XXXVII.	<i>Des sorciers & des possédés.</i>	336
XXXVIII.	<i>Des serpens enchantés.</i>	338
XXXIX.	<i>D'Edith femme de Loth.</i>	340
XL.	<i>De Nabuchodonosor.</i>	341
XLI.	<i>Des pygmées & des géans.</i>	ibid.
XLII.	<i>Des types & des paraboles.</i>	342
XLIII.	<i>Des gens qui vont tout nus.</i>	344
XLIV.	<i>D'une femme de fornication.</i>	345
XLV.	<i>D'Ezéchiel encore.</i>	346
XLVI.	<i>Des prophètes encore.</i>	ibid.
XLVII.	<i>Accusation légère.</i>	347
XLVIII.	<i>De l'ame & de quelques autres choses.</i>	348
	<i>Péroraison à M. Guinée secrétaire des Juifs.</i>	358
	<i>DE QUELQUES NIAISERIES.</i>	359
I ^{re}	<i>Sur le kish ibrahim.</i>	ibid.
II ^{me}	<i>Sur Zoroastre.</i>	360
III ^{me}	<i>Du Sadder.</i>	361
IV ^{me}	<i>Sur l'âge d'un ancien.</i>	364
		V ^{me}

DES MATIERES. 465

V ^{me} Sur l'âge d'une ancienne.	365
VI ^{me} Sur un homme à qui sa femme valut d'assez grands présens.	ibid.
VII ^{me} Sur l'argent comptant.	366
VIII ^{me} Sur l'Egypte.	ibid.
IX ^{me} Si Sodôme fut autrefois un beau jardin.	367
X ^{me} Sur le désert de Guézar ou Gèzar.	368
XI ^{me} Sur le nombre actuel des Juifs.	369
Addition de mon ami.	370
XII ^{me} Sur la circoncision.	ibid.
XIII ^{me} Quelle fut la nation la plus barbare.	372
XIV ^{me} La nation française honnie par M. le secrétaire.	373
XV ^{me} Quel peuple le plus superstitieux ?	375
XVI ^{me} Quel peuple le plus brigand ?	376
XVII ^{me} Sur du foin.	377
XVIII ^{me} Sur Jean Châtel piacularis assassin de Henri IV; laquelle niaiserie tient à choses horribles.	378
XIX ^{me} Sur un mot.	381
XX ^{me} Sur un autre mot.	ibid.
XXI ^{me} Sur d'autres mots.	382
XXII ^{me} Sur une corneille qui prophétisa.	383
XXIII ^{me} Des polissons.	384
XXIV ^{me} Sur des mots encore.	385
Réponse encore plus courte au troisième tome juif.	387
I. Du jubilé.	ibid.
II. Lois militaires.	389
III. Filles prises en guerre.	390
IV. Filles égorgées.	ibid.
V. Mères qui détruisent leurs fruits.	391
Mélanges hist. Tome I.	

VI. <i>De la graisse.</i>	391
VII. <i>Du boudin.</i>	392
VIII. <i>De la propreté.</i>	ibid.
IX. <i>De la gaieté.</i>	394
X. <i>De la gonorrhée.</i>	ibid.
XI. <i>De l'agriculture.</i>	395
XII. <i>Du profond respect que les dames doivent au joyau des messieurs.</i>	ibid.
XIII. <i>Polygamie.</i>	ibid.
XIV. <i>Femmes des rois.</i>	396
XV. <i>De la défense d'approcher de sa femme pendant ses règles.</i>	ibid.
XVI. <i>Du divorce & du paradis.</i>	398
XVII. <i>Permission de vendre ses enfans.</i>	399
XVIII. <i>Des supplices recherchés.</i>	ibid.
XIX. <i>Encore un petit mot de Salomon.</i>	401
XX. <i>Des veaux, des cornes & des oreilles d'ânes.</i>	402
INCURSION SUR NONOTTE EX-JÉSUIITE.	404
<i>Eclaircissement historique, à l'occasion d'un libelle calomnieux contre l'Essai sur les mœurs & l'esprit des nations, par M. Damilaville.</i>	405
<i>Première sottise de Nonotte.</i>	406
<i>Seconde sottise de Nonotte, sur un édit de l'empereur.</i>	ibid.
<i>Troisième sottise de Nonotte, sur Marcel.</i>	408
<i>Quatrième sottise de Nonotte, sur S^t Romain.</i>	ibid.
<i>Cinquième sottise de Nonotte, sur l'empereur Julien.</i>	410
<i>Sixième sottise, sur la légion thébaine.</i>	411
<i>Septième sottise, sur Ammien Marcellin, & sur un passage important.</i>	412
<i>Huitième sottise, sur Charlemagne.</i>	413

DES MATIERES. 467

<i>Neuvième sottise, sur les rois de France bigames.</i>	413
<i>Dixième sottise, sur chose plus curieuse.</i>	414
<i>Onzième sottise de Nonotte, sur la messe.</i>	415
<i>Douzième sottise, sur la confession.</i>	416
<i>Treizième sottise de Nonotte, sur Berenger.</i>	419
<i>Quatorzième sottise de Nonotte, sur le second concile de Nicée, & des images.</i>	ibid.
<i>Quinzième sottise de Nonotte, sur les croisades.</i>	420
<i>Seizième sottise de Nonotte, sur les Albigeois.</i>	421
<i>Dix-septième sottise de Nonotte, sur les changemens faits dans l'Eglise.</i>	424
<i>Dix-huitième sottise de Nonotte, sur Jeanne d'Arc.</i>	426
<i>Dix-neuvième sottise de Nonotte, sur Rapin Thoyras.</i>	432
<i>Vingtième sottise de Nonotte, sur Mahomet II, & de la prise de Constantinople.</i>	433
<i>Vingt-unième sottise de Nonotte, sur la taxe des péchés.</i>	ibid.
<i>Vingt-deuxième sottise, sur le droit des séculiers de confesser.</i>	434
<i>Vingt-troisième sottise dudit Nonotte.</i>	435
<i>Vingt-quatrième sottise de Nonotte, sur François I.</i>	436
<i>Vingt-cinquième sottise de Nonotte, sur la S^t Barthelemi.</i>	ibid.
<i>Vingt-sixième sottise de Nonotte, sur le duc de Guise, & les barricades.</i>	437
<i>Vingt-septième sottise de Nonotte, sur le prétendu supplice de Marie d'Arragon.</i>	438
<i>Vingt-huitième sottise de Nonotte, sur la donation de Pepin.</i>	439
<i>Vingt-neuvième sottise de Nonotte, sur un fait concernant le roi de France Henri III.</i>	440
<i>Trentième sottise de Nonotte, sur la conversion de Henri IV.</i>	441
<i>Trente-unième sottise de Nonotte, sur le cardinal du Perron, & des états de 1614</i>	443

468 TABLE DES MATIERES.

<i>Trente-deuxième sottise de Nonotte, sur la population de l'Angleterre.</i>	444
<i>Trente-troisième sottise de Nonotte, sur l'amiral Drake.</i>	445
<i>Trente-quatrième sottise de Nonotte, sur les confessions auriculaires.</i>	446
<i>Additions aux observations sur le libelle intitulé : Les Erreurs de M. de Voltaire, par M. Damilaville.</i>	448
<i>De l'établissement du christianisme. Première fausseté du libelliste : absurdité de ses raisonnemens.</i>	449
<i>Des différentes espèces d'hommes. Seconde fausseté du libelliste, & témoignage de son ignorance.</i>	453
<i>De Michel Servet. Troisième fausseté du libelliste.</i>	455
<i>De Cromwell. Quatrième fausseté du libelliste.</i>	456
<i>A messieurs les six juifs.</i>	458

Fin de la Table des matières du Tome premier.

